GUIDE ARTS ET SPECTACLES

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13810 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 22 JUIN 1989

Tandis que Washington et Tokyo renforcent leurs sanctions

Les premières exécutions capitales ont eu lieu en Chine

Les trois premiers condamnés à mort depuis le début de la répression en Chine ont été exécutés, mercredi 21 juin, ont annoncé les autorités de Shanghaï. Ces exécutions, précise-t-on, ont eu lieu en présence de près de trois mille personnes. Les appels à la clémence se multiplient, en particulier de la part des Etats-Unis et des Douze. Washington et Tokyo annoncent des sanctions économiques.

La *« destruction de matériel de transport public »* par les trois condamnés, qualifiée de *« crime d'une extrême gravité »* par les juges, aura donc suffi pour envoyer à la mort trois jeunes manifestants de Shanghaï, accusés d'avoir participé à l'incendie d'un train, il y a deux semaines. En Chine, les condamnés sont exécutés d'une balle dans la nuque, dont le coût est ensuite facturé à la famille du supplicié. Huit autres manifestants *« contre-révolutionnaires »* ont aussi été condamnés à la peine capitale à Pékin, samedi dernier.

Les dirigeants chinois ont donc décidé de faire un pas de plus dans leur politique de répression du mouvement démocratique, faisant fi de l'indignation internationale, et se drapant dans leur dignité offensée. Et ce malgré les menaces de mesures de rétorsion économiques et politiques encore plus lourdes s'ils refusaient de gracier les premiers condamnés. Les Etats-Unis, qui venaient d'annoncer de nouvelles sanctions, seront donc tenus de durcir leur position à l'égard de l'ancien *« ami »* chinois, comme ils l'avaient laissé entendre. Les Douze étaient intervenus samedi auprès des autorités de Pékin.

(Lire nos informations page 2.)

Au ban des nations

Encore considérée il y a quelques semaines comme l'exemple de la libéralisation économique dans un pays communiste, la Chine est aujourd'hui montrée du doigt. Hier, capitaux et aides, hommes politiques et industriels, affluaient à *Pékin*. Maintenant, les hôtels et les avions sont déserts, les caisses se vident ; la sympathie et la bonne volonté ont été remplacées par l'horreur.

Ce 21 juin marquera aussi une date dans la reprise en main du pays après quelques semaines d'une éphémère et relative liberté. Les trois premiers condamnés à mort depuis le début de la répression viennent d'être exécutés à Shanghaï. Moins d'une semaine après leur procès expéditif et secret, ils ont rejoint la liste des milliers de victimes du massacre de la place Tiananmen. Et ce n'est qu'un début, les arrestations continuent et des instructions de sévérité ont été données aux tribunaux, qui recrutent du personnel supplémentaire.

L'atrocité de la répression brutale par l'armée, puis sournoise mais non moins brutale par la police, a été amplifiée par sa couverture médiatique. Les corps pantelants des victimes et les faces tuméfiées des suspects sont ainsi entrés dans tous les foyers du monde. En Chine, la télévision est devenue un moyen de délation. Piratant les reportages télévisés, décryptant les films des caméras qui enregistrent en continu ce qui se passe dans les grandes artères et même dans les restaurants de Pékin, le régime procède à de multiples arrestations qui rappellent les heures les plus noires de l'époque stalinienne.

La Chine est repartie en marche arrière. Le retour de la langue de bois pousse à se demander si les dirigeants ont choisi de défier le monde entier ou bien s'ils n'ont pas compris les dégâts qu'ils ont causés à l'image internationale de leur pays.

Les Etats-Unis accentuent leurs sanctions, tout en maintenant une certaine prudence, M. Gorbatchev n'a pas volé au secours de ses camarades chinois, le Japon lui-même vient de geler 5,5 milliards de dollars de crédits, pour ne pas parler de la réaction de l'Europe et d'institutions internationales. En dépit de l'hypocrisie de certaines condamnations officielles à l'Ouest, qui n'empêchent pas la poursuite en sous-main de négociations pour des contrats fructueux, la Chine, qui se voyait déjà aux côtés des « petits dragons » asiatiques, retrouve au contraire la place sur le ban d'infamie des nations répressives, qui était la sienne pendant la révolution culturelle.

La grande erreur des dirigeants chinois aura été de croire que la Chine et le monde n'ont pas changé depuis l'ère maoïste, et que la répression passerait inaperçue tant qu'il y aurait des affaires à réaliser. Or les affaires ne sont plus aussi attrayantes que prévu et le retour aux vieilles méthodes stalino-maoïstes détonne encore plus à un moment où un début d'ouverture politique s'amorce en URSS et en Europe de l'Est. Quel sanglant gâchis !

Les projets de loi sur le financement des partis

L'amnistie permettra de « blanchir » plusieurs milliers d'élus

Adoptés par le gouvernement, mardi 20 juin, les projets de loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, accompagnés d'une large amnistie, sont soumis aux groupes de l'Assemblée nationale afin de fixer leur date d'examen. L'amnistie permettra de « blanchir » plusieurs milliers d'élus.

C'est une figure classique du roman noir américain : une ville en coupe réglée, des promoteurs faisant chanter des politiciens, des élus habitués aux pots-de-vin, etc. Une fiction excessive qu'illustra, version gangster, Dashiell Hammet, précurseur de cette littérature de macadam, plongée dans les entrailles nauséabondes de la démesure urbaine, avec *la Moisson rouge*, « polar » où une cité surnommée *Poisonville* est tout entière aux mains d'une bande de « malfrats ».

C'est aujourd'hui, en France, dans une version plus ordinaire et plus fréquentable, sans gangsters ni cadavres, une réalité en pratiquement autant d'exemplaires qu'il y a de départements, sous les chemises bien ficelées d'un dossier judiciaire explosif, jalousement gardé par M. Pierre Culié, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

GEORGES MARION, EDWY PLENEL et DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 8.)

POINT DE VUE : le problème de la dette

Du tiers-monde au tiers payant

L'association Tiers-Monde de la Banque de France organise, en collaboration avec « le Monde », vendredi 23 juin à Paris, un colloque sur le thème « Développement et démocratie au péril de la dette ». M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, prononcera l'allocution d'ouverture. M. Lionel Stoléru, qui présidera les travaux, vendredi 23 juin après-midi, donne ici son point de vue sur les solutions au problème de la dette.

par Lionel Stoléru,
secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan.

Alors que le tiers-monde n'arrive toujours pas à décoller de son sous-développement, se multiplient les recettes pour accommoder le problème de la dette.

Chacun sachant bien que les pays débiteurs ne paieront jamais leurs 1 300 milliards de dollars de dette, il s'agit donc de trouver l'habillage pour transformer le tiers-monde en tiers payant, c'est-à-dire pour que quelqu'un d'autre paie la dette.

Telle est la philosophie profonde de la « nouvelle stratégie » qui propose aux divers partenaires un véritable *« menu »* constitué de multiples éléments. Ce menu illustre la fameuse formule de tous les manuels d'économie *« there is no free lunch »* selon laquelle, même lorsqu'on vous offre un menu gratuit, il y a toujours quelqu'un qui doit le payer.

(Lire la suite page 27.)

M. Rafsandjani à Moscou PAGE 4
Le rideau de fer de M. Ceausescu PAGE 4
M. Mitterrand et le serment du Jeu de paume PAGE 11
Cacophonie à l'UDF PAGE 32
CAMPUS La carte de France du bac PAGES 15 à 18
Le sommaire complet se trouve page 32

François
WEYERGANS

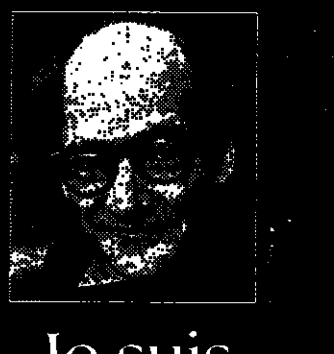

Je suis
écrivain

roman

Partis découvrir le Japon, un romancier et son personnage écrivent ensemble le livre le plus "ki ki mio mio" de l'année ! Caché derrière eux, François Weyergans fait rire et réfléchir. Résultat : un livre à lire tout de suite.

GALLIMARD nrf

L'ENQUÊTE : populisme et Europe

Valse-hésitation à l'autrichienne

L'Autriche traverse une phase de doute. La montée du populisme traduit une crise d'identité, que sa candidature à la Communauté européenne n'a pas résolue. La rapidité des évolutions à l'Est remet en question bien des certitudes.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Les fameuses semaines viennoises ont attiré, comme chaque année, des milliers de touristes dans l'ancienne cité impériale. Neuer Markt, l'une des plus vieilles places de Vienne, la crypte des Habsbourg fait salle comble depuis la mort de la dernière impératrice, Zita. Nichée dans son reste d'empire, officiellement neutre, la petite Autriche démocratique s'est souvent vue comme un pont entre deux mondes. Elle fait aujourd'hui acte de candidature à la Communauté européenne, plus par raison, à l'approche de l'Europe de 1993, que par un soudain attrait sentimental. Par un caprice de l'Histoire, la décision en est tombée juste au moment où les gardes frontières hongrois donnaient le premier coup de pince au rideau de fer. Fascinée, l'Autriche voit resurgir à sa frontière orientale un arrière-pays dont elle avait appris à oublier l'existence. Sans savoir pour le moment trop qu'en faire. Les bouleversements politiques en Hongrie prennent tout le monde de court. Le projet d'exposition universelle Vienne-Budapest, prévu pour 1995, et envisagé par ses promoteurs comme une incitation à l'émancipation de la Hongrie, a été rattrapé par le temps.

Difficile pourtant de sentir à Vienne ce frémissement, cette excitation que l'on pourrait attendre à l'aube de grands changements. On se garde de croire au miracle. Peut-être parce qu'on les connaît trop, ces Hongrois, ces Yougoslaves. Mais aussi parce que, confite pendant des années dans le confort matériel et moral que lui avait valu une démocratie longtemps tenue pour un modèle du genre en Europe, voilà que l'Autriche se débat de nouveau à la recherche d'elle-même dans les mailles d'une toile trop ajustée. Ses écrivains les plus talentueux se plaignent d'un esprit trop étroit. Avec une férocité presque insupportable, le premier d'entre eux, Thomas Bernhard, pourfendait à longueur de pages, avant de mourir cet hiver, la décadence, le contentement de soi de ses concitoyens. La rentrée de la dernière saison viennoise avait été tout entière dominée par la polémique sur l'érection d'un monument aux victimes juives du nazisme dans le quartier de la Hofburg, l'ancienne résidence impériale où demeure actuellement le président de la République, M. Kurt Waldheim.

Il y a un an, en janvier 1988, un rapport d'historiens internationaux avait dédouané le chef de l'Etat de toute responsabilité personnelle directe dans les massacres commis pendant la guerre par les nazis en Grèce et dans les Balkans, où il a servi comme officier. Mais ce rapport lui avait reproché d'avoir constamment cherché à nier avoir été un témoin privilégié des atrocités commises là où il se trouvait, et d'avoir toujours placé son devoir de soldat au-dessus de toute autre considération morale. Enfermé dans sa résidence impériale, M. Waldheim ne fait plus, aujourd'hui, beaucoup parler de lui et voyage dans les capitales arabes. L'Autriche officielle a célébré en 1988 le cinquantième anniversaire de l'Anschluss par de très nombreuses manifestations, et attend que le mandat présidentiel s'achève.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Pages 23 à 25

M 0147 - 0622 0 - 4,50 F

3790147004500 06220

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dh. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

Etranger

CHINE : pour protester contre la répression

Les Etats-Unis et le Japon annoncent de nouvelles sanctions contre Pékin

Au moment même où Washington annonçait de nouvelles sanctions à l'encontre de Pékin, le Japon a décidé de suspendre un crédit de 5,5 milliards de dollars d'aide à la Chine. Le porte-parole du ministère nippon des affaires étrangères a déclaré, mardi 20 juin, que cette décision n'était pas motivée par des raisons politiques. Il a toutefois ajouté que *« même après avoir eu confirmation de la stabilité et de la volonté* [chinoise] *de poursuivre les affaires, nous devons nous poser la question de savoir s'il est ou non convenable* [de reprendre notre aide] », et que la répression violente des manifestations étudiantes était *« impardonnable »* et *« incompatible »* avec les valeurs démocratiques.

WASHINGTON
de notre correspondant

Demander la grâce des ouvriers chinois condamnés à mort et annoncer presque simultanément de nouvelles sanctions contre le régime de Pékin peut paraître contradictoire, surtout de la part d'une administration qui professe un souci d'efficacité : c'est pourtant ce qu'ont fait mardi 20 juin les plus hauts responsables de la Maison Blanche et du département d'Etat.

Dans la matinée, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, annonçait qu'à la demande du président Bush l'ambassadeur de Chine avait une nouvelle fois été convoqué la veille au département d'Etat. Il s'y est entendu dire que les Etats-Unis déploraient les condamnations à mort prononcées récemment à Shanghaï et à Pékin, et qui *« ne peuvent qu'approfondir les blessures »* de ces dernières semaines. Washington demandait donc aux dirigeants chinois de *« faire preuve de clémence »*.

Un peu plus tard, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, annonçait devant la commission des affaires étrangères du Sénat qu'il avait recommandé à M. Bush de prendre de nouvelles sanctions contre la Chine, et en fin d'après-midi la Maison Blanche publiait un communiqué officialisant ces décisions : d'une part, les échanges de visites de haut niveau entre responsables chinois et américains sont suspendus, d'autre part, les Etats-Unis useront de leur pouvoir (qui est considérable) pour que soit retardé l'octroi par la Banque mondiale de nouveaux crédits à la Chine.

A y regarder de plus près, ces mesures sont largement symboliques, ou plutôt elles consacrent une situation déjà acquise : les visites de responsables de rang élevé ne sont guère imaginables dans le contexte actuel. Celle que devait faire à Washington, il y a une dizaine de jours, le ministre chinois des affaires étrangères avait déjà été ajournée. Le voyage, de toutes manières fort improbable, que le secrétaire au commerce, M. Robert Mosbacher, devait effectuer à Pékin au mois de juillet est à présent lui aussi officiellement reporté.

Quant aux prêts sollicités par la Chine auprès de la Banque mondiale, ils étaient déjà bien compromis. La décision concernant une première tranche de crédits (230 millions de dollars) – pour lesquels l'accord avait pourtant été obtenu avant les récents événements – avait déjà été reportée ces derniers jours. Le même sort devait en toute logique être réservé à d'autres prêts en instance d'approbation, qui portent sur plusieurs centaines de millions de dollars supplémentaires.

Reproches à M. Gorbatchev

Les *« sanctions »* annoncées *mardi apparaissent donc essentielle*ment comme une manière de donner un peu de poids aux avertissements formulés par Washington, et également à la demande de grâce pour les condamnés à mort. Il serait bien difficile à l'administration Bush de ne pas recourir à des mesures plus sévères si les condamnés étaient exécutés.

Au Congrès, des voix s'élèvent d'ailleurs à nouveau pour reprocher à M. Bush d'avoir réagi trop mollement et trop tardivement aux événements. Mais une majorité d'Américains, selon un sondage ABC/*Washington Post*, estiment au contraire que le président s'est comporté de manière appropriée. Devant les sénateurs, M. Baker a eu beau jeu de retourner le reproche d'excessive prudence ...à M. Gorbatchev, dont les *« tergiversations »* à propos de la Chine ont *« déçu »* Washington.

Depuis le 3 juin, les réactions américaines ont de fait été nettement plus fermes que celles de Moscou, malgré un souci évident de modération, et une montée en puissance progressive. Sur le moment, M. Bush avait *« déploré »* la répression, deux jours plus tard, il annonçait la suspension des ventes d'armes à la Chine, et il a fallu attendre quinze jours pour que de nouvelles mesures concrètes soient annoncées.

Mais entre-temps, le président américain avait plusieurs fois manifesté son désir de préserver l'avenir, *et de ménager, dans le doute, la personne* de M. Deng Xiaoping. Ses vaines tentatives pour joindre au téléphone les responsables chinois, plusieurs jours durant, témoignaient aussi de ce souci de ne pas rompre les ponts, de même que les négociations, apparemment infructueuses, destinées à trouver une solution au délicat problème posé par la présence à l'ambassade des Etats-Unis de l'astrophysicien dissident Fang Lizhi et de son épouse.

Malgré tous ces efforts pour trouver, selon la formule de M. Bush, un *« prudent équilibre »* entre l'indignation obligée et le réalisme nécessaire, – l'administration n'a guère pu éviter d'être portée par le flot des *événements* : son attitude *s'est pro*gressivement durcie à mesure que s'affirmait l'intransigeance des dirigeants chinois, et rien n'a pu éviter une profonde détérioration de ses relations avec Pékin. L'affaire est loin d'être close. Mais déjà certaines sociétés américaines, qui n'ont pas les états d'âme du pouvoir politique, semblent prêtes à tourner la page. *Le jour même où l'administration* annonçait ses nouvelles *« sanctions »*, Chrysler faisait savoir qu'elle s'apprêtait à renvoyer ses collaborateurs en Chine, après avoir reçu de Pékin des assurances quant à leur sécurité.

JAN KRAUZE.

Premiers « réfugiés de la mer »

Les premiers réfugiés chinois sont arrivés par bateau aux Philippines, a annoncé, mardi 20 juin, un représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Manille. Selon M^lle^ Karola Paul, seize hommes et deux femmes sont arrivés, le 13 juin, à bord d'une *embarcation de bois dans la pro*vince de Bataan, au nord de Manille.

Le HCR, qui avait diffusé, dès le 12 juin, une note avertissant ses bureaux dans la région que des Chinois pourraient tenter de quitter clandestinement leur pays pour fuir la répression, va demander au gouvernement philippin d'accorder à ce groupe le statut de réfugiés. Il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit d'un cas isolé ou du début d'un mouvement, qui ne pourrait pas ne pas rappeler l'exode des « boat people » vietnamiens.

D'autre part, selon la presse de Manille, l'ambassade américaine aux Philippines a été approchée par des étudiants chinois en quête d'asile, *mais elle les aurait* dissuadés, de peur d'indisposer les autorités chinoises. M^me^ Aquino, président des Philippines, avait déploré la violence mais elle s'est abstenue de condamner Pékin. – *(AP.)*

SRI-LANKA : état d'urgence

Colombo en appelle à la communauté internationale pour obtenir le départ des troupes indiennes

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

Près de deux ans après l'envoi d'un contingent militaire indien censé ramener la paix dans un pays déchiré par la violence intercommunautaire, la situation n'a cessé de se dégrader à Sri-Lanka. La méfiance, voire la haine, entre Tamouls et Cinghalais n'a fait que se renforcer, à tel point qu'une solution de partition à la chypriote est aujourd'hui de plus en plus souvent évoquée. La lutte des extrémistes cinghalais du JVP (Front de libération du peuple) contre le gouvernement de Colombo s'est intensifiée et compte de plus en plus de partisans en milieu cinghalais, notamment au sein de l'armée.

La force indienne de « maintien de la paix » (IPKF) venue dans l'ancienne Ceylan pour protéger les *« cousins sri-lankais »* (l'Etat indien du Tamil-Nadu est composé d'une majorité de Tamouls) a décimé, selon l'expression du président sri-lankais, M. Premadassa, *« plusieurs milliers »* de Sri-Lankais, tamouls et cinghalais.

Entre-temps, la guerre entre groupes tamouls fait rage, les indépendantistes du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), qui combattent l'armée indienne, ayant pour objectif avoué de massacrer le plus possible de ceux qu'ils appellent les *« collaborateurs »*, c'est-à-dire les militants de l'EPRLF (Front de libération révolutionnaire du peuple de l'Eelam), un groupe tamoul armé et financé par l'armée indienne pour combattre les Tigres.

Enfin, *les relations* entre l'Inde et Sri-Lanka sont entrées dans une phase critique, Colombo en appelant aujourd'hui à la communauté internationale pour obtenir le départ des *« troupes étrangères »* (indiennes) de son territoire. Pour New-Delhi, le bilan n'est guère satisfaisant : la guerre a déjà fait un millier de morts et environ deux mille trois cents blessés parmi les troupes indiennes, et le coût de ce qui devait être une opération de police limitée dans le temps représente 5 milliards de roupies (1). L'intervention indienne a, en outre, accru la méfiance des voisins de l'Inde à l'égard des ambitions régionales de New-Delhi.

Devant le « refus » de New-Delhi de retirer ses troupes à la date du 29 juillet (deuxième anniversaire de l'accord indo-sri-lankais de juillet 1987), en dépit d'une demande officielle de M. Premadassa, Colombo a entamé des démarches pour saisir le Conseil de sécurité des Nations unies et la Cour internationale de La Haye. Colombo a également fait savoir que la tenue du prochain sommet du SAARC (2) à Sri-Lanka ne sera pas possible tant que des troupes étrangères seront présentes sur son sol.

M. Premadassa s'en tient à une question de principe : *« Les seules conditions ayant présidé à l'envoi de troupes indiennes à Sri-Lanka et devant être satisfaites pour leur retrait sont celles du président de Sri-Lanka. »* L'Inde, pour sa part, a très mal pris cette sorte d'ultimatum. M. Gandhi vient d'écrire à M. Premadassa pour souligner que New-Delhi ne souhaite pas maintenir ses troupes (de 40 000 à 50 000 hommes) dans l'île une journée de plus que nécessaire et pour demander l'ouverture de négociations sur le calendrier du retrait.

Pour autant, l'Inde n'est pas prête à s'en aller sans garanties. Elle estime que l'accord du 29 juillet 1987 lui impose de s'assurer que la minorité tamoule ne pâtira pas de ce départ, c'est-à-dire que le Conseil provincial du Nord et de l'Est (provinces dominées par les Tamouls) aura les moyens de faire respecter son *« identité culturelle »* face à la majorité cinghalaise.

Le Sud à feu et à sang

Les relations de ce conseil, dirigé par l'EPRLF, avec le gouvernement central de Colombo, ne cessent de se dégrader, le premier voulant s'ériger en gouvernement de plus en plus autonome, le second s'y refusant et encourageant la colonisation cinghalaise des zones tamoules. L'EPRLF ne veut à aucun prix du retrait de son protecteur, l'armée indienne, craignant de subir de nouveau la loi de la majorité cinghalaise. Les musulmans, minoritaires dans la province de l'Est (environ 30%), ont la même hantise liée à la disparition d'une force d'interposition : *« Ce sera un massacre dans les quarante-huit heures »*, estime M. Ashroff, chef du Congrès musulman.

Elu en décembre 1988, notamment sur la promesse d'un retrait des troupes indiennes, M. Premadassa est contraint à la fuite en avant. Des négociations ont pu s'ouvrir le mois dernier entre le gouvernement et les Tigres tamouls parce que M. Premadassa est allé au-devant des souhaits du LTTE en demandant le départ sans condition des troupes indiennes. Mais ces pourparlers sont apparemment dans l'impasse. En faisant cette concession majeure, le président sri-lankais espérait aussi se concilier les bonnes grâces des extrémistes cinghalais du JVP envers qui il avait déjà fait des « gestes » significatifs : libération de 1 800 prisonniers politiques et amnistie générale. La seule réponse qu'il a obtenue du JVP a été une recrudescence du terrorisme.

Le sud de l'ancienne Ceylan est plus que jamais à feu et à sang. *L'armée sri-lankaise* ne parvient pas, malgré une répression féroce, à y rétablir l'ordre. A l'évidence, elle sera complètement dépassée si elle doit en plus suppléer le départ des troupes indiennes pour contrer la rébellion tamoule. Le bilan de M. Premadassa a été involontairement dressé il y a quelques jours par son ministre de la *défense* : depuis l'élection présidentielle, a-t-il indiqué, 1 705 personnes ont été tuées à Sri-Lanka. L'état d'urgence que M. Premadassa avait levé, lors de son accession au pouvoir, a été rétabli, mardi 20 juin *(nos dernières éditions du 21 juin)*. Bref, en deux ans, Sri-Lanka s'est enfoncé un peu plus dans le chaos.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Une roupie indienne vaut environ 0,50 F.

(2) SAARC, Association sud-asiatique de coopération régionale qui groupe l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, Sri-Lanka, le Népal, le Bhoutan et les Maldives.

Amériques

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La grève générale a démontré l'isolement du président Balaguer

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

La grève générale qui a paralysé quarante-huit heures la République dominicaine a pris fin mercredi matin 21 juin, sans que de nouveaux morts viennent s'ajouter aux trois jeunes manifestants tués dimanche soir et lundi par l'armée. Plusieurs dizaines de personnes, cependant, ont été blessées, en deux jours, à Saint-Domingue et en province. Le porte-parole du comité national de grève, M^me^ Virtudes Alvarez, s'est félicité de *« l'appui massif de la population, qui s'est prononcée contre la politique de misère et de famine du président Balaguer »*. Elle a souligné le caractère pacifique du mouvement, accusant l'armée d'être seule responsable des violences. Le comité de grève a exigé la mise en liberté des quelque trois mille personnes arrêtées à travers le pays ; il a annoncé que les trois cents organisations qu'il représente allaient se réunir pour décider des *« nouvelles modalités de lutte »*.

En dépit des efforts de médiation de l'Eglise catholique, le président Balaguer n'a cédé sur aucune des principales revendications (revalorisation du salaire minimum ou baisse du prix des principaux produits alimentaires). Le caractère dans l'ensemble pacifique du mouvement de protestation – selon les normes locales – a soulagé la population. A la différence des explosions spontanées qui viennent d'ensanglanter le Venezuela et l'Argentine, la grève, qui avait été annoncée longtemps à l'avance, n'a pas donné lieu à un bain de sang. Le pouvoir a eu le temps de prendre ses dispositions : le pays a été quadrillé par l'armée, et les quartiers pauvres ont été soumis à un véritable état de siège.

« Le succès du mouvement s'explique par les limites mêmes du système démocratique dominicain, lequel ne comporte pas de mécanisme de médiation, et où tout le pouvoir est concentré entre les mains du président », observe M. Max Puig, sociologue à l'université autonome de Saint-Domingue. *« La grève est alors le seul moyen dont dispose la population pour se faire entendre du président. »*

Malgré son âge, quatre-vingt-deux ans, sa cécité et sa santé de plus en plus fragile, le président Balaguer prend seul, en effet, toutes les décisions, même les plus anodines. Depuis son retour aux affaires en 1986, le chef de l'Etat passe le plus clair de son temps à courir d'un bout à l'autre de la république pour inaugurer des tronçons de route, des *logements ou des monuments*. Il a multiplié les chantiers surmontés de grands panneaux : *« Seul Balaguer peut le faire »*. Cet homme au crépuscule d'une longue carrière, qui a débuté sous la dictature de Trujillo (1930-1961) entend *« marquer l'Histoire »* et aussi remodeler la capitale, Santo Domingo, avant la célébration du 500^e^ anniversaire de la « découverte » de l'Amérique, en 1992.

« Le ciment ne se mange pas »

Mais les opérations d'urbanisme s'accompagnent d'expulsions massives, souvent brutales, et rarement accompagnées de compensations. *« Le ciment ne se mange pas »*, entend-on dans les quartiers pauvres. Le « phare à Colomb » – un monument édifié au milieu des bidonvilles de la partie orientale de la capitale – est devenu le symbole des grands travaux jugés ici inutiles : *« Au lieu d'engloutir des millions dans ces opérations de prestige, le gouvernement ferait mieux de favoriser la production agricole ou d'améliorer les services publics »*, répètent les critiques.

Faute de moyens pour financer ces constructions et combler le déficit des entreprises publiques, le gouvernement a recours classiquement s'agissant de l'Amérique latine, à la planche à billets. Cela accélère, naturellement, la dépréciation du peso et attise l'inflation. Dans ce pays où le Fonds monétaire international est le symbole du mal depuis les sanglantes émeutes d'avril 1984, le président Balaguer s'est jusqu'à présent refusé à signer un accord avec le FMI. *« Le pays fait face aux obligations de sa dette extérieure –* [4 milliards de dollars] *– dans les limites de ses possibilités »*, affirme-t-il.

De fait la République dominicaine est à jour envers les institutions financières internationales et des banques commerciales ; mais elle doit près de 400 millions de dollars aux Etats créanciers réunis dans le Club de Paris. L'absence d'un accord formel avec le FMI ne signifie pas que la République dominicaine ne pratique pas les rigueurs des politiques d'ajustement. Mais celles-ci dépendent des humeurs du président.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX^e^

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné de votre règlement
à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADMOBB

Proche-Orient

Le conseil exécutif de l'UNESCO a décidé par consensus d'examiner en septembre la demande d'admission palestinienne

Le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a, au cours de sa réunion de lundi 19 juin, au siège de l'UNESCO à Paris, décidé par consensus d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, en septembre, *« la demande d'admission de la Palestine comme Etat membre de l'UNESCO »*. Le conseil décidera alors s'il recommande ou non à la conférence générale de l'Organisation, prévue en octobre-novembre, d'accueillir *« l'Etat de Palestine »* parmi ses adhérents.

Ainsi les menaces américaines, selon lesquelles *« l'admission de l'Organisation de libération de la Palestine à l'UNESCO mettrait définitivement fin à tout projet de retour des Etats-Unis au sein de cette organisation »* (*le Monde* du 20 mai), ont été à la fois entendues et ignorées.

Entendues car le conseil exécutif – au sein duquel existe une majorité favorable aux Palestiniens, – qui aurait pu recommander dès maintenant à la conférence générale l'admission de la Palestine, s'est donné tout l'été *« pour réfléchir encore »*. Ignorées car le simple fait d'inscrire le vœu de M. Yasser Arafat au menu de la prochaine session du conseil exécutif avait été qualifié de *« défi »* par les amis des Américains.

Alors qu'à l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, en mai, les Palestiniens, malgré la menace de suspension de la contribution américaine à l'OMS, avaient posé d'emblée leur candidature, suscitant finalement un vote à scrutin secret défavorable à leur demande, ajournée à l'an prochain (*le Monde* du 14 et du 15 mai), la diplomatie palestinienne a préféré jouer en demi-teinte à l'UNESCO.

Le but réel de l'observateur palestinien place Fontenoy, M. Omar Messalha, ne semble pas en effet d'obtenir dès cette année une admission pure et simple de la Palestine, en faveur de laquelle pourraient effectivement voter les deux tiers des participants à la conférence générale à l'automne, ce qui aurait pour effet de compromettre les patients efforts de M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, en vue du retour des Etats-Unis et du Royaume-Uni au sein de son organisation.

M. Messalha paraît plutôt viser à l'obtention d'un statut *sui generis* provisoire, à mi-chemin de l'observateur et du membre à part entière mais qui permettrait aux Palestiniens de bénéficier de tout l'apport culturel et technique de l'UNESCO, particulièrement intéressant dans le contexte de fermeture du dispositif éducatif et universitaire en Cisjordanie et à Gaza maintenue depuis de longs mois par Israël.

Cette perspective d'*« admission sans provocation »* a séduit suffisamment le conseil exécutif (où la France est représentée par Mme Marie-Claude Cabana), pour permettre d'aboutir au consensus du lundi 19 juin, alors qu'à l'origine la requête palestinienne ne devait être présentée que par sept délégués d'Etats musulmans.

La relative modération palestinienne à l'UNESCO coïncide avec les premières manifestations de mécontentement des Etats du Sud à l'endroit de M. Mayor, résumées dans un récent article de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, qui dénonce *« la dérive anti-tiers-mondiste du directeur général »* et de son *« état-major, constitué en grande majorité de ressortissants des pays développés »*, avant de conclure que les résultats *« des dix-huit premiers mois de bataille »* de M. Mayor n'ont pas été jugés suffisants par les Anglo-Saxons pour revenir à l'UNESCO, *« surtout au moment où le nouvel Etat palestinien »* a posé sa candidature à l'Organisation.

J.-P. P.-H.

ISRAËL

M. Shamir insulté et bousculé par des colons cisjordaniens lors des obsèques de l'un des leurs tué par des Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le journal télévisé a présenté, mardi soir 20 juin, des images que les téléspectateurs israéliens, pourtant habitués à une vie politique des plus animées, avaient encore rarement eu l'occasion d'observer : le premier ministre et chef de la droite, M. Itzhak Shamir, insulté, bousculé, par des colons de Cisjordanie à l'occasion de l'enterrement de l'un des leurs, qui devait s'achever par une série d'agressions contre des Palestiniens.

« Traître! traître ! », *« Premier ministre de l'Intifada ! »*, *« Tu avais promis de vaincre le soulèvement ! »* : sous les insultes, le premier ministre est resté impassible, mais il n'a pu se faire entendre, tant le chahut était bruyant, lorsqu'il a voulu prononcer l'éloge funèbre de Frederick Rosenfeld, un résident de l'implantation juive d'Ariel (près de Tel-Aviv) en Cisjordanie, assassiné deux jours plus tôt par des Palestiniens. La scène a eu lieu dans l'après-midi de mardi, dans la localité de Barkan, près d'Ariel, alors que des centaines de colons assistaient aux obsèques de Rosenfeld.

M. Shamir était venu manifester sa solidarité avec les colons, dont son parti, le Likoud, se veut le défenseur naturel. Dire qu'il a été pris à partie serait un peu faible : le premier ministre a été hué, sifflé, injurié, en pleine cérémonie d'enterrement, par plusieurs dizaines de colons – la presse parle de centaines, – qui lui reprochaient son incapacité à mettre un terme au soulèvement palestinien dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

Empêché de parler, il a dû être protégé par ses gardes du corps lorsqu'il a regagné sa voiture, sur laquelle plusieurs manifestants ont tambouriné à coups de poing. Manifestation peut-être plus politique que spontanée puisque a été épargné le seul autre représentant du gouvernement présent, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Ariel Sharon, qui, au sein du Likoud, mène actuellement campagne contre M. Shamir et contre son projet d'organiser des élections en Cisjordanie et à Gaza.

« Le sang juif ne restera pas impuni ! », *« Vengeance ! »*, *« Mort aux Arabes ! »*, scandaient encore les manifestants. Et, dès la cérémonie achevée, une centaine d'entre eux – selon les chiffres de la presse – se sont rendus, drapeaux israéliens brandis en tête de cortège, à un grand carrefour non loin de là, près de la ville de Petah-Tikva, pour bombarder à coups de pierres les voitures de Palestiniens circulant en Israël. Des pare-brise ont volé en éclats, aux moins quatre chauffeurs palestiniens ont été blessés. Les colons ne se sont dispersés qu'après avoir arraché à la police ceux d'entre eux qui avaient été appréhendés.

Ce même après-midi de l'enterrement de Rosenfeld, un colon de vingt-trois ans, portant barbe, kippa et mitraillette Uzi, a soudainement ouvert le feu, sans provocation ni violence préalable, sur un groupe de travailleurs palestiniens, qui, dans la banlieue de Tel-Aviv, attendaient un bus pour regagner les territoires. Deux d'entre eux ont été touchés, dont l'un, un Gazan de trente-huit ans, est très grièvement blessé d'une balle à l'abdomen. Geste prémédité, coup de folie ? La police s'est gardée de tout commentaire après avoir arrêté l'agresseur, dont elle s'est refusée à donner l'identité.

En fin de journée, tous les partis politiques condamnaient le traitement réservé au chef du gouvernement, mais la gauche – travaillistes et Ratz – faisait observer que M. Shamir avait lui-même encouragé ce type d'action et de comportement en ne dénonçant pas, ou pas suffisamment, les actions punitives et les raids de représailles, ou de provocation, que les colons mènent contre la population palestinienne.

ALAIN FRACHON.

Le dix-huitième congrès de l'Internationale socialiste à Stockholm

Le Proche-Orient en toile de fond

STOCKHOLM
de notre correspondante

C'est sur la toile de fond du conflit du Proche-Orient qu'a débuté, lundi 20 juin, à Stockholm, entouré d'un dispositif de sécurité impressionnant, le dix-huitième congrès de l'Internationale socialiste. Cent pays ont répondu à l'invitation du Parti social-démocrate suédois, dont soixante-neuf membres de plein droit de l'organisation.

Toutefois, le Parti travailliste israélien, qui n'a pas accepté que les Suédois invitent, sans l'avoir auparavant consulté, une délégation de l'OLP à participer à ce congrès, a décidé d'en boycotter les débats. Aussi M. Shimon Pérès, par ailleurs l'hôte officiel du gouvernement suédois en sa qualité de ministre israélien des finances, a-t-il tenu à marquer sa désapprobation en se tenant à l'écart de la Maison du peuple où se tient le congrès.

« Il faudrait savoir quel rôle les Suédois entendent jouer. Il y a un vieux proverbe qui dit qu'une jetée est un pont inachevé. Les Suédois veulent-ils rester à l'état de jetée frustrée ou jouer un rôle de pont véritable ? », a demandé M. Pérès, en affirmant par ailleurs que, bien que l'Internationale socialiste fasse preuve de bonne volonté, elle risque, au cas où elle intégrerait l'OLP dans ses rangs (mais il ne le croit pas), de se priver d'un membre important.

L'OLP, de son côté, représentée par une délégation de cinq personnes, n'aura pas la possibilité de s'exprimer devant le congrès. *« La coutume veut que les observateurs ne parlent pas »*, a expliqué M. Gunnar Stenarv, secrétaire international du Parti social-démocrate suédois. Tout en boycottant les sessions auxquelles participe l'OLP, le Parti travailliste israélien s'est cependant rangé derrière la proposition d'une conférence de paix présentée par le comité du Proche-Orient de l'Internationale socialiste, qui stipule que toutes les parties devront être représentées à cette conférence, dont la supervision sera confiée aux Nations unies.

FRANÇOISE NIÉTO.

Afrique

NAMIBIE : la marche vers l'indépendance

L'armée sud-africaine plie bagage

Aux termes du plan des Nations unies pour l'indépendance de la Namibie et avant les élections qui doivent avoir lieu en novembre, les soldats sud-africains évacuent ce territoire administré par Pretoria depuis la première guerre mondiale. Un porte-parole militaire a déclaré qu'il n'en restera plus que 1 500 – contingent autorisé par l'ONU – le vendredi 23 juin. D'autre part, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, mardi, qu'il avait déjà rapatrié 4 500 Namibiens en une semaine dans le cadre d'une opération internationale qui devrait être achevée fin juillet.

GROOTFONTEIN
de notre envoyé spécial

L'armée sud-africaine plie bagage. Ses soldats emballent, expédient, s'affairent, pour le grand retour, le départ définitif vers la République. Il n'est pas facile de boucler les valises après soixante-quatorze ans de présence sur le sol d'un territoire qui était considéré comme la cinquième province du pays. L'occupation tire pourtant à sa fin.

Dans les gares de Tsumeb et de Grootfontein, les militaires arriment des véhicules de toutes sortes sur les plates-formes des wagons. Engins blindés, camions, voitures, tous sont en route vers la mère-patrie. Les canons et les mitrailleuses pointent leur nez au sol. La guerre est finie. Un conflit de vingt-trois ans au cours duquel le nord de la Namibie a été transformé en un vaste camp retranché. La machine de guerre sud-africaine rebrousse chemin. Elle rentre au bercail en bon ordre sous les regards incrédules des habitants. *« Nous avons été colonisés trop longtemps »*, s'exclame un jeune conseiller en éducation.

Ce militant de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) fait partie d'un groupe de manifestants qui attend le retour des premiers réfugiés dans la ville. Un peu plus loin, ce sont les rivaux de la DTA (Democratic turnhalle alliance) qui souhaitent saluer les exilés. Les uns partent, les autres reviennent, sous le regard des troupes des Nations unies, qui veillent au grain. Mais les deux camps s'ignorent.

Grootfontein, petite bourgade du Nord-Est, vit paisiblement le bouleversement en train de s'opérer. Des maisons se vident, d'autres, mobiles, quittent le plancher namibien sur des camions, en des convois *abnormal* (exceptionnels). Les sociétés de déménagement et les transporteurs font des affaires et les commerçants font grise mine. La présence des « casques bleus » ne comble pas le manque à gagner, et en plus ils paient avec beaucoup de retard. Il a été calculé que trente mille personnes vivaient indirectement de la guerre. Ce sont toujours les mêmes engins qui sillonnent les rues de la ville, ceux de l'armée sud-africaine, repeints en blanc avec le sigle UN (Nations unies) bien en évidence.

Les hommes comme le matériel changent de patron. Le contingent médical suisse a jugé préférable d'apporter ses bicyclettes, d'antiques machines noires de l'armée, toujours munies de leur immatriculation. Elles trônent devant l'hôtel Meteor pendant que les propriétaires sont allés « s'en jeter un » pour tuer le temps. Ils ne sont pas contents, les Suisses, d'être logés dans l'enceinte de la base militaire. *« Nous sommes des civils après tout »*, s'insurgent-ils.

Nouveaux locataires

La base en question est le plus important centre logistique de Pretoria en Namibie. Les « casques bleus » l'ont littéralement investie. Ils occupent les baraquements laissés vides. Une cohabitation qui paraissait impensable il n'y a pas si longtemps. *« Tous se passe bien avec ces nouveaux locataires »*, commente le colonel sud-africain Hall. Le tri a été fait entre ce qui vaut la peine d'être emporté ou pas. La ferraille, les vieilles voitures, du mobilier, seront vendus aux enchères. Les munitions, trop anciennes, sont détruites dans une vaste marmite surmontée d'une cheminée, le *cooking pot*, l'a-t-on surnommée.

Le reste, ou du moins tout ce qui est transportable, prend le chemin de la gare. Quatre à cinq trains par semaine pour expédier des monceaux de matériel amassé au cours des ans. La majeure partie a déjà pris le chemin de l'Afrique du Sud. Les hangars sont vides et les ateliers déserts. Quelques rangées d'engins blindés, bien alignés, attendent la grande transhumance. Seuls les immeubles demeureront. *« Rien ne sera détruit*, affirme le colonel Van Broekhuisen. *Les administrations locales, la police, prendront par la suite possession des lieux. »* Adjoint au chef du redéploiement, comme a été appelée cette opération de rapatriement, le colonel est satisfait. Il n'y a pas eu de problèmes majeurs.

Baptisée Merlyn, cette gigantesque entreprise n'a rien d'un départ à la sauvette. Commencée en août dernier juste après le désengagement d'Angola, le grand trek des militaires a été minutieusement préparé. En principe, cette marche arrière devait être achevée le 24 juin, soit avec une semaine d'avance sur le calendrier imposé par la résolution 435 des Nations unies. Tous les jours, les avions font la navette pour évacuer les derniers boys sud-africains encore au nombre de 4 000. *« Nous sommes tous contents de rentrer »*, dit sans hésiter le lieutenant Erasmus, ne cachant pas que, si cela avait été fait plus tôt, bien des vies auraient été épargnées. Un peu plus de 800 morts depuis le début de la guerre, pour le colonel Hall, forces territoriales – aujourd'hui démobilisées – comprises. Il sait que 11 000 SWAPO et 8 000 FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola) et Cubains ont été tués. *« Il s'agit de corps dénombrés »*, précise-t-il.

De son côté, le colonel Van Broekhuisen pense que les dix années qui se dont écoulées depuis l'adoption de la résolution 435 en 1978 ont été nécessaires. *« Aujourd'hui*, affirme-t-il, *le pays est plus développé, une administration compétente est en place, la Namibie peut se gouverner elle-même. »* Après huit ans passés *« dans le Sud-Ouest »*, comme on a coutume d'appeler la Namibie en Afrique du Sud, ce n'est pas facile de partir de ce pays qui est devenu le sien, où ses enfants ont grandi. Philosophe, il ajoute : *« Bien sûr, nous somme désolés de partir, mais nous sommes venus ici pour accomplir une tâche, une mission. Notre devoir est maintenant de partir. »* En bon militaire, le colonel obéit non sans se demander si l'adaptation à la vie à la caserne à Pretoria sera aisée.

« Nous reviendrons »

L'aventure namibienne est terminée, la traque des maquisards de la SWAPO finie et les raids en Angola sont une épopée du passé. Le colonel Van Broekhuisen ne s'inquiète même pas du passage de la frontière par des réfugiés fuyant les combats entre le régime de Luanda et les rebelles de l'UNITA. *« Ce n'est plus notre affaire, mais celle de l'ONU et de la SWAPO* [la police namibienne] *»*, remarque-t-il. A compter du 24 juin, il ne restera plus que 1 500 soldats de Pretoria sur le territoire. Ils seront consignés dans deux bases, celles d'Oshivelo et de Grootfontein jusqu'aux résultats des élections au début du mois de novembre. Contrairement à ce qu'affirme la SWAPO, s'insurge le colonel, les militaires ne revêtiront pas de vêtements civils pour rester sur place au cas où. Il y en aura tout au plus deux cents chargés d'une assistance technique.

Après trois quarts de siècle de présence sur le sol namibien, les SADF (South African Defence Forces) laissent la place aux « casques bleus ». Elles se replient au sud de la rivière Orange avec le sentiment du devoir accompli, la certitude d'avoir contenu l'offensive communiste, personnifiée par les combattants du mouvement de libération namibien. Et si tout cela n'avait été pour rien ? Le colonel Hall ne le pense pas. Il tient cependant à exprimer une opinion personnelle : la SWAPO ne gagnera pas les élections et reprendra donc les armes. Alors ? *« Nous reviendrons. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

Manifestations contre l'épreuve de français au baccalauréat

Des milliers d'étudiants ont manifesté, lundi 19 juin, à travers toute l'Egypte pour protester contre... la difficulté de l'épreuve de français au baccalauréat. Au Caire, les salles d'examen ont été le théâtre de scènes d'hystérie de la part de candidats incapables de répondre aux questions de français, seconde langue étrangère.

Le ministre de l'éducation, M. Fathi Sourour, a décidé d'ouvrir une enquête, au terme de laquelle la notation des questions les plus dures sera modifiée en fonction de cette difficulté *excessive*. Près de deux cents cinquante mille étudiants sont concernés par cet examen, qui a soulevé un tollé général. – *(Corresp.)*

Nicaragua

Les Etats-Unis refusent une proposition de dialogue

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a rejeté mardi 20 juin un appel au dialogue formulé la veille par le président nicaraguayen. M. Daniel Ortega avait rencontré le cardinal Miguel Ovando y Bravo, archevêque de Managua (et président de la Commission nationale de réconciliation établie aux termes du « plan de paix Arias » pour l'Amérique centrale) et lui avait demandé de faire œuvre de médiation en direction de Washington, en vue de *« susciter un échange sur la situation économique critique du pays »* et d'organiser *« un dialogue fluide »*.

La position répétée officiellement par les Etats-Unis est que Managua doit *« discuter dans un contexte régional »* avec les présidents centre-américains. Mgr Ovando avait, quant à lui, promis de réfléchir à la requête de M. Ortega - lui redemandant au passage de libérer tous les prisonniers politiques. Washington a, par ailleurs, vivement critiqué la récente décision des autorités sandinistes d'imposer, à partir du 1er juillet, un visa pour les citoyens nord-américains. Il s'agit d'un acte destiné à *« restreindre les efforts d'observation du processus électoral de février prochain »*, a estimé le département d'Etat. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Pérou

L'affrontement d'Aguaytia a fait trente-cinq morts

L'armée péruvienne a annoncé, mardi 20 juin, que l'affrontement survenu la veille à Aguaytia, dans le piedmont amazonien, (*le Monde* du 21 juin) avait fait 35 victimes – 20 guérilleros et 15 militaires. En outre, 15 policiers ont été blessés, précise l'Agence France Presse. Cet engagement, auquel ont participé 200 « subversifs », apparaît ainsi comme l'un des plus sérieux depuis le début de la guerre civile larvée lancée en 1980 par le Sentier lumineux. Les rebelles, dont l'appartenance exacte n'a pas été officiellement précisée, auraient attaqué une patrouille régulière escortant plusieurs véhicules transportant du matériel militaire à un bataillon de lutte contre-insurrectionnelle.

Le Sentier lumineux a, par ailleurs, déclenché une nouvelle « grève armée » dans la région amazonienne de Tingo-Maria, capitale du Haut-Huallaga, la « vallée de la coca ». Bien que l'état d'urgence soit en vigueur depuis le début de l'année dans cette zone, le mouvement est largement suivi par une population apeurée. Le maire de la ville de Tingo, Manuel Espinoza, a été assassiné le 15 juin par le Sentier, nous indique notre correspondante à Lima. La province aura ainsi vu la totalité de ses maires être tués (pour neuf d'entre eux) ou contraints de quitter leur poste en raison des menaces reçues.

● **CHILI : le général Pinochet ne sera pas candidat à l'élection présidentielle.** – Le chef de l'Etat chilien, le général Augusto Pinochet, a annoncé le mardi 20 juin qu'il ne se présentera pas à l'élection présidentielle du 14 décembre, contrairement à des rumeurs qu'il avait lui-même contribué à répandre. Le dirigeant conservateur Sergio Jarpa pour la droite et le démocrate-chrétien Patricio Aylwin pour l'opposition au régime seront probablement les principaux candidats. – *(AFP.)*

COUP DE PATTE DE FRED

Parure griffes de panthère en or et émail

Bague : 9400 F
Pendentif : 9600 F
Clips d'oreilles : 15500 F

FRED JOAILLIER

6, rue Royale, Paris 8e 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Elysées, Hôtel Ritz.
Hôtel Méridien • Espace "Galeries Lafayette" Paris.
Aéroport d'Orly • 92, rue Eugène Colas, Deauville.
21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo.
20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • New York.

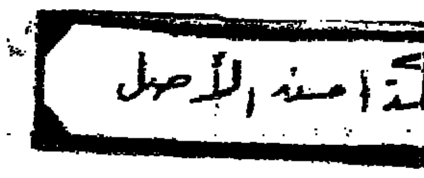

Europe

URSS : la visite du président du Parlement iranien

Moscou souligne l'« identité de positions » entre MM. Gorbatchev et Rafsandjani

MOSCOU
de notre correspondant

Reçu, par anticipation, avec tous les honneurs dus au chef d'Etat qu'il ne devrait devenir que dans un mois, le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, s'est également fait décerner par le Kremlin un brevet de respectabilité internationale.

Dès les premières heures, mardi 20 juin, de sa visite officielle en URSS, l'homme fort de Téhéran a, en effet, eu un long entretien avec M. Gorbatchev qui a fait, écrit l'agence Tass, ressortir une « *proximité ou même identité de positions* (...) *sur nombre de problèmes-clés* ». Exhaustive, l'agence cite en particulier, « *la sécurité et le désarmement universels, la présence militaire dans l'océan Indien, le droit inconditionnel de chaque nation à décider par elle-même de son destin, la vision de l'Afghanistan comme un pays indépendant, neutre, non-aligné et amical à l'égard de tous ses voisins, le processus de négociation irano-irakien* (...) *et la nécessité de strictement adhérer aux règles et standards internationaux* ».

L'avenir dira si M. Rafsandjani a réellement la volonté de faire abandonner à son pays le terrorisme et autres appels au meurtre d'écrivains, mais pour l'heure cette « *identité* » de vues signifie surtout que l'URSS a besoin de l'Iran et l'Iran de l'URSS. Pour les dirigeants iraniens la normalisation et le développement des relations avec l'Union soviétique donnent en effet la possibilité d'amorcer la rupture de leur isolement international sans entièrement dépendre de puissances occidentales.

Téhéran pourra ainsi poser et rejeter des conditions et peut, pour se gagner cet avantage, offrir à M. Gorbatchev son aide sur deux problèmes brûlants : le règlement de la question afghane et la montée de l'islam en URSS. Si le communiqué ne fait aucune allusion, même voilée, aux *dizaines de millions de* musulmans d'Asie centrale, M. Rafsandjani avait en conséquence mis, dès avant son départ pour Moscou, les choses au clair en déclarant que la présence de plus de cinquante millions de musulmans en URSS constituait « *un bon stimulant au rapprochement entre les deux pays* » et que leurs conditions de vie s'en trouveraient améliorées.

L'Afghanistan

A l'heure où de sanglantes *émeutes gagnent une République* d'Asie centrale après l'autre, M. Rafsandjani n'aurait pu présenter le marché plus crûment, mais le moins qu'on puisse dire est qu'il montre dans le même temps à M. Gorbatchev d'excellentes dispositions sur l'Afghanistan. La formulation sur laquelle les deux hommes sont tombées d'accord à ce propos donne, en effet, toute satisfaction aux dirigeants soviétiques puisqu'elle répond à leur volonté d'assurer, à Kaboul, une transition par étapes leur permettant de conserver de bonnes relations avec un pays frontalier qu'ils ont renoncé à absorber.

Rien d'étonnant donc à ce que les deux hommes aient tenu à prolonger en petit comité leurs discussions sur ce dossier et celui du Proche-Orient et rient d'étonnant surtout à ce que M. Rafsandjani ait eu droit aux honneurs militaires sur la piste d'atterrissage. Non seulement le ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze, était là pour l'accueillir, mais aussi le vice-président, M. Loukianov, qui a notamment pour tâche de représenter le chef de l'Etat. Puis ce fut le cortège avec motards jusqu'au Kremlin, le chef du protocole faisant monter à l'hôte iranien le grand escalier où s'était déployée la garde, et la somptueuse salle Saint-George, enfin, brillant de tout l'éclat d'un empire plus jeune que la Perse, mais beaucoup plus vieux que le communisme.

« *Un événement qui fera date* », a d'emblée déclaré M. Gorbatchev en soulignant qu'il avait « *entendu dire que cette visite répondait à la volonté de l'imam défunt* » et que cela constituait à ses yeux « *une incontestable confirmation du sérieux des intentions* » de M. Rafsandjani. « *L'effort amical et sincère* » par lequel l'URSS répond à ces dispositions iraniennes, a ajouté le chef de l'Etat soviétique, « *correspond à l'intérêt de nos deux pays* ».

Les troubles d'Asie centrale

En langage diplomatique, cela s'appelle « réalisme », et tout indique, parallèlement, que cinq jours *après avoir éclaté*, les troubles du Kazakhstan (3 morts et 53 blessés, selon le premier bilan officiel) se poursuivent. Malgré l'imposition d'un couvre-feu de 9 heures du soir à 6 heures du matin et l'interdiction des meetings et manifestations, les « *tentatives de stabilisation de la situation sont gênées par les extrémistes* », écrivait ainsi, mardi soir, l'agence Tass en indiquant que les heurts continuaient dans les rues de Novi-Ouzen.

Cinquante-neuf magasins ont été détruits, de nombreux appartements et bureaux administratifs endommagés, des voitures brûlées et les articles de la presse centrale donnent, petit à petit, une image à peu près cohérente des faits. Si les émeutes d'Ouzbekistan avaient commencé par un pugilat sur un marché, celles du Kazakhstan ont éclaté lors d'un bal en plein air ou Kazakhs et Caucasiens (plus du tiers de la population) en sont venus aux mains. Autochtones, les premiers reprochent aux seconds (Arméniens, Géorgiens et Azéris) non seulement d'être des immigrés mais de recevoir de meilleurs salaires qu'eux pour venir travailler dans cette région pétrolière aride et dépourvue de tout.

Ensuite, il y eut un enchaînement classique de violences à rebonds, assez sérieuses pour que les autorités décident d'évacuer provisoirement sur une gare routière les familles caucasiennes et qu'il ait fallu laisser les troupes anti-émeutes recourir aux tirs d'avertissement. Facteur aggravant, les Caucasiens ont ouvert dans la ville des magasins et entreprises coopératives qui suscitent dans pratiquement toute l'URSS rage et jalousie puisque leurs prix sont élevés et que la pénurie se développe dans le secteur d'Etat.

Ces violences forment, en bref, un parfait cocktail des multiples sujets de conflit en Union soviétique — des antagonismes ethniques et religieux à la misère en passant par les différenciations sociales qu'implique forcément tout effort conséquent de *réforme économique*. Samedi, sur la Grande-Place de Novi-Ouzen, on scandait : « *Caucasiens, hors du Kazakhstan !* » et « *Fermez les coopératives caucasiennes !* »

D'autres slogans du même type retentiront à n'en pas douter dans bien d'autres villes et il n'est pas exclu du tout que des secteurs organisés de l'appareil jouent de ces tensions et les attisent. Après que la presse eut, tous ces derniers jours, insisté sur l'aspect organisé et prémédité des violences d'Ouzbekistan, le bureau politique, réuni lundi pour la première fois depuis la fin du Congrès des députés, a demandé que « *les membres du parti qui ont souillé* [dans les massacres de Fergana] *le titre glorieux de communiste* » soient poursuivis avec toute la vigueur de la loi et que soient « *dénoncées les forces qui ont préparé et suscité* » ces violences.

Cela peut n'être qu'un avertissement. Cela peut aussi annoncer un grand déballage.

BERNARD GUETTA.

Partez en vacances avec Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJA ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier de joindre votre bande.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	80 F	150 F
3 semaines	120 F	210 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	260 F	482 F
3 mois	365 F	700 F

* TARIF PAR AVION. NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

« LE MONDE » ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
N° ______ RUE ______
LOCALITÉ ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______

● VOTRE RÈGLEMENT :
☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE N° de CB :

Date d'expiration : Signature :

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

91MON08

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

TURQUIE : cinquante mille réfugiés de Bulgarie

Ankara pourrait demander une aide aux « pays amis »

ISTANBUL
de notre correspondant

Cinquante mille. Le nombre de réfugiés turcs de Bulgarie arrivés en Turquie a doublé depuis vendredi dernier. Malgré les manifestations de solidarité matérielle de la population, spontanées ou organisées par la presse, les nouveaux arrivants ne rencontrent pas toujours dans leurs familles installées avant eux en Turquie, de milieu souvent modeste, l'accueil qu'ils espèrent : nombreuses sont les familles de vingt personnes qui n'ont pu se caser dans le trois-pièces des cousins et qui se replient aujourd'hui sur les camps ouverts par le gouvernement, et qui sont déjà pleins. On s'apprête à en installer d'autres pour faire face aux cent mille arrivées attendues.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre, M. Turgut Ozal, qui s'est rendu dernièrement à la frontière bulgare, a pour la première fois évoqué la possibilité d'une demande d'aide matérielle « *aux pays amis* ». Tout en renouvelant son intention d'accueillir tous les réfugiés qui le désirent, il a demandé un soutien politique à la demande turque d'un accord bilatéral organisant l'exode : c'est uniquement pour la conclusion d'un tel accord, avec la participation du Haut Commissariat aux réfugiés, qu'Ankara accepterait des négociations avec Sofia. M. Ozal a, par ailleurs, décliné l'offre embarrassante de la *République* turque de Chypre-Nord, reconnue uniquement par la Turquie, d'accueillir des réfugiés.

En attendant le grand rassemblement du 24 juin organisé conjointement par les trois principaux partis politiques, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes. A Istanbul dans le quartier de Gazi Osman Pacha, peuplé à 80 %, d'émigrants venus de Bulgarie à la suite des accords d'émigration de 1951 et 1968, trois mille personne réunies à l'appel de la principale organisation d'émigrés ont demandé la traduction de M. Todor Jivkov « *devant le tribunal de Nuremberg* ».

Plusieurs dirigeants de la Ligue démocratique pour la protection des droits de l'homme, fondée en novembre 1988 par des dirigeants de la minorité turque pendant leur condamnation à l'exil intérieur en Bulgarie, se retrouvent dans le bâtiment de l'Association d'aide aux émigrés : le poète et caricaturiste Burhanettin Faikoglu, le contremaître Sabri Iskenderoglu, racontent la répression depuis la campagne de changement de noms forcé en 1985, ainsi que l'organisation grandissante de la minorité à laquelle ils appartiennent qui est « *turque d'abord, musulmane ensuite* », contrairement à ce qu'affirme Sofia.

Ce jugement est confirmé par le spectacle des foules de réfugiés, peu compatible avec la rigueur qui serait celle de l'islam : des odeurs d'alcool s'échappent d'une bonbonne cassée et des jeunes femmes, les cheveux découverts, mènent souvent les discussions.

Les drapeaux turcs tatoués sur la poitrine qui auraient valu des mois d'internement à certains, l'usage fait par les réfugiés du terme « *mère patrie* » pour désigner la Turquie, l'article 9 de la charte de la Ligue démocratique pour la défense des droits de l'homme, qui *demande* la liberté d'émigrer en Turquie, témoignent de la nature nationale des aspirations des réfugiés et du rôle dévolu à la Turquie. On aurait souhaité à Ankara et chez les réfugiés que la position des gouvernements occidentaux en tienne davantage compte.

MICHEL FARRÈRE.

De passage à Londres

Andreï Sakharov suggère de transformer l'« empire » soviétique en un Commonwealth

LONDRES
de notre correspondant

Andreï Sakharov est pour la première fois de sa vie en Angleterre. Le plus célèbre militant soviétique des droits de l'homme a été fait lundi 19 juin docteur honoris causa de l'université du Sussex. Il doit rencontrer vendredi 23 juin Mme Thatcher au 10 Downing Street. Il était invité mardi à parler de son pays devant l'Institut royal des affaires internationales.

Le tableau qu'il dresse de la situation en URSS n'est guère conforme à la « gorbimanie » qui déferle à l'Ouest comme une lame de fond. « *L'Occident est très satisfait de l'actuelle direction soviétique, mais sous-estime l'ampleur des problèmes et l'impopularité de cette direction elle-même* », dit-il. Il cite « *la détérioration du niveau de vie de la population depuis plusieurs années* », l'absence de souci écologique des autorités, et surtout la difficulté à trouver une solution face à la montée des nationalismes.

« *L'URSS est le dernier empire colonial, et si la question des nationalités n'est pas résolue de façon constitutionnelle, cela peut signifier la chute et même la destruction de notre pays* », affirme-t-il. Décidément anticonformiste, il propose à ses concitoyens de suivre l'exemple des Britanniques qui ont su transformer leur empire en un Commonwealth. Pendant des années, on a parlé de l'amitié entre les divers peuples de l'URSS, alors qu'en réalité il n'y en avait guère.

Il cite l'exemple de l'Ouzbékistan, où a été imposée par le pouvoir central la monoculture du coton. « *On fait travailler des enfants dans les champs, en plein soleil, dans des conditions épouvantables. Nombreux sont ceux qui sont empoisonnés par les pesticides employés sans contrôle en doses excessives* », explique-t-il. La cause écologique rejoint ainsi celle des nationalités.

« De l'eau sur du sable »

Que doit faire l'Occident ? S'il n'y a pas de réformes économiques, qui rompent le monopole d'Etat de la production et du commerce, toute aide équivaut à « *verser de l'eau sur du sable* ». Andreï Sakharov admire certes M. Gorbatchev, mais il n'approuve pas en bloc tout ce qu'a fait ce dernier, et surtout il rappelle que le président soviétique n'a pas été élu démocratiquement par la population et qu'il appartient au système responsable de tant de maux dans le passé. Mais il n'y a personne pour le remplacer, ce qui incite évidemment à le soutenir.

Il rappelle que tout est loin d'être joué, qu'un retour en arrière est toujours possible, et qu'il faut d'abord permettre à une opposition démocratique, comme celle qui s'esquissait lors des séances du Congrès des députés du peuple, de s'organiser librement, ouvrant la voie au véritable pluralisme politique.

Plus que jamais militant des droits de l'homme, Andreï Sakharov se dit « *bouleversé* » par le massacre de la place Tiananmen. Il a envoyé un télégramme identique à MM. Bush, Gorbatchev, Kohl, Mitterrand et à Mme Thatcher pour leur demander de « *faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de sauver de la mort ceux qui ont participé au mouvement démocratique en Chine* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

ROUMANIE

Le rideau de fer de M. Ceausescu

Alors que les Hongrois ont démantelé le mois dernier, sous l'œil des caméras de télévision occidentales, la barrière de barbelés qui les séparait de leurs voisins autrichiens depuis la fin de la guerre, la Roumanie, elle, est en train d'ériger un nouveau rideau de fer le long de sa frontière avec la Hongrie ! Cette ligne de démarcation est sans doute censée symboliser des relations bilatérales de plus en plus conflictuelles. Le régime de Bucarest n'apprécie guère les réformes économiques et politiques mises en œuvre par le gouvernement magyar. Budapest, de son côté, dénonce la campagne d'assimilation forcée de la minorité hongroise de Transylvanie et le plan de « *systématisation* » du territoire qui prévoit la démolition de milliers de petits villages roumains. Environ trente mille personnes appartenant à cette minorité ont fui, ces dernières années, le régime de M. Ceausescu et se sont réfugiées en Hongrie.

Selon l'agence de presse MTI, à Budapest, les Roumains construisent donc une clôture métallique d'une hauteur de 2,50 mètres le long des 440 kilomètres de frontière commune. L'ouvrage est achevé à 90 % et l'on pense qu'il *ne sera pas électrifié*. « *Il a l'allure d'un grillage ordinaire entrelacé de barbelés* », déclare un garde-frontière, qui précise que ce barrage « *ne devrait pas constituer un obstacle insurmontable* » pour les vingt à trente ressortissants roumains qui viennent quotidiennement chercher une terre d'asile en Hongrie.

Si l'existence de ce nouveau rideau de fer est bien confirmée de source officielle, le ministère hongrois de la défense a toutefois démenti, mardi 20 juin, les *informations selon lesquelles* les Roumains construiraient un *mur* de briques le long de la frontière. — *(Reuter, AP.)*

● **Bougies de solidarité avec le peuple roumain.** — Plusieurs associations et personnalités du monde culturel et politique français appellent les citoyens français et européens à allumer, mercredi 21 juin à 23 heures, une « *bougie de solidarité avec le peuple roumain* » pour protester contre « *le génocide culturel subi par les villes et villages roumains* ».

IRLANDE

M. Charles Haughey a huit jours pour former un nouveau gouvernement

Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, qui a subi un *revers* aux élections législatives anticipées du 15 juin (*le Monde* daté 18-19 juin), ne dispose plus que de huit jours pour trouver une formule de gouvernement qui lui permette de se maintenir au pouvoir.

Avec 77 députés sur 166, le Fianna Fail (nationaliste), au pouvoir, reste le plus important parti irlandais, mais il lui faut l'appui d'au moins sept députés supplémentaires pour diriger le pays. M. Haughey, qui doit trouver un soutien avant le 29 juin, date de la prochaine réunion du Dail (Parlement), a écarté d'emblée dimanche la formation d'un gouvernement de coalition. Les observateurs s'attendaient que le premier ministre approche rapidement le Fine Gael (55 sièges) ou les Démocrates progressistes (6 sièges) pour négocier leur soutien.

Idéologiquement très proches, ces deux partis et le Fianna Fail sont toutefois divisés par des rivalités historiques et personnelles. M. Haughey, qui gouvernait jusqu'à présent avec l'appui de quelques indépendants et bénéficiait du soutien tacite du Fine Gael à sa politique d'austérité, va sans doute devoir payer à l'opposition son erreur d'avoir convoqué des élections anticipées. Au pire, son échec pourrait déboucher sur une crise, s'il ne parvenait pas à s'entendre avec elle et était mis en minorité dès le 21 juin. — *(AFP.)*

Résultats définitifs des élections européennes

Formations	1989 %	1989 Sièges
Fianna Fail	31,5	6
Fine Gael	21,7	4
Indépendants	11,9	2
Démocrates progress.	11,9	1
Parti travailliste	9,5	1
Parti ouvrier	7,6	1

Formations	1984 %	1984 Sièges
Fianna Fail	39,2	8
Fine Gael	32,2	6
Indépendants	10,1	1
Parti travailliste	8,4	
Sinn Fein	4,9	
Parti ouvrier	4,3	

Europe

POLOGNE

Les résultats des élections secouent le PC et ses partis satellites

La publication, mardi 20 juin, par la commission nationale électorale des résultats du deuxième tour des élections législatives polonaises confirme la double victoire de Solidarité. Non seulement l'organisation syndicale indépendante a emporté 99 des 100 sièges du Sénat et les 161 sièges octroyés aux indépendants à la Diète, mais, avec son appui, les réformateurs l'ont largement emporté dans le collège électoral réservé au Parti communiste et à ses partis satellites, tentés du coup de reprendre une certaine autonomie.

Les appels ostensibles de M. Lech Walesa à aller voter pour les candidats réformateurs du parti n'ont que partiellement convaincu l'électorat de se déplacer ; 25,3 % des électeurs inscrits seulement sont allés voter. Ceux qui l'ont fait ont, en tout cas, largement suivi les consignes de Solidarité. A Gdansk, par exemple, l'ancien premier secrétaire du comité régional du parti et cosignataire des accords de Gdansk en 1980, M. Tadeusz Fiszbach, a écrasé son rival, M. Jan Labecki, secrétaire du parti aux chantiers navals pendant l'état de siège. M. Fiszbach, qui n'avait pas eu l'aval du POUP pour se présenter, doit largement à Solidarité d'avoir pu obtenir les 3 000 signatures nécessaires. Les apparatchiks ont eu, en revanche, toutes les peines du monde à se faire élire. Les premiers secrétaires à Varsovie et à Katowice, le général Zbigniew Pudysz, vice-ministre de l'intérieur, ont mordu la poussière. Sur les dix-sept membres du bureau politique, seuls deux ont finalement été élus. La plupart des autres, dont le premier ministre, M. Rakowski, qui n'avaient pu se faire élire au premier tour sur la liste nationale réservée à trente-cinq dignitaires du régime faute d'obtenir les 50 % de voix nécessaires, ne s'étaient pas représentés.

Ces résultats ont semé la confusion dans le parti dont le comité central se réunit le 28 juin en plénum. Il est question de faire entrer de jeunes « réformateurs » au bureau politique, et certains réclament la réunion d'un congrès extraordinaire pour adapter le parti à la nouvelle situation.

Le POUP doit également choisir ses candidats pour l'élection du président de la Diète et surtout pour celle du président de la République. Celui-ci doit être élu par les deux chambres du Parlement soixante jours au plus tard après le second tour de l'élection. Le général Jaruzelski semble n'avoir plus aujourd'hui, après la défaite des durs, aucun rival potentiel pour lui disputer la place. Du côté de l'opposition, M. Lech Walesa a réaffirmé dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* qu'il ne serait pas candidat, justifiant sa décision par le fait... qu'il ne connaît aucun des dirigeants des autres pays du pacte de Varsovie. Dans cette interview, Lech Walesa laisse surtout entendre qu'il n'est pas question de brusquer les choses et que les quatre années jusqu'aux prochaines élections seront nécessaires pour préparer la suite.

Cette prudence rend cependant mal compte de la vitesse avec laquelle la situation risque d'évoluer. Déjà deux des partis satellites du Parti communiste, auquel ils sont associés dans une coalition qui était jusqu'ici de pure forme, montrent des velléités d'indépendance. C'est notamment vrai du plus important d'entre eux, le Parti des paysans (UPP), qui fait part de son intention de monnayer plus chèrement son soutien au POUP et dont certains responsables ont des contacts étroits avec le syndicat Solidarité rurale. Cinq de ses députés ont également des responsabilités au sein de ce dernier. Si 65 % des sièges à la Diète revenaient d'office au pouvoir, ils sont cependant répartis entre le POUP et ses alliés. Avec 16 % des sièges à la Diète – contre 38 % au Parti communiste, – l'UPP est un partenaire indispensable de ce dernier. Sa direction vient de faire publier un questionnaire demandant à ses membres s'ils voulaient devenir entièrement indépendants ou s'ils se contenteraient d'une révision des rapports de forces au sein de la coalition.

H. de B.

GRÈCE

La gauche refuse de soutenir un gouvernement « provisoire » dirigé par M. Mitsotakis

Le comité politique du Rassemblement des forces de gauche et de progrès a décidé, mardi 20 juin, de ne pas soutenir un éventuel gouvernement de droite dirigé par M. Constantin Mitsotakis, président de la Nouvelle Démocratie. Vainqueur des élections législatives de dimanche dernier, mais sans majorité absolue au Parlement, M. Mitsotakis a été chargé par le chef de l'Etat, M. Christos Sartzétakis, d'une « *mission exploratoire* » pour tenter de former un nouveau cabinet. Il a proposé aux dirigeants du Rassemblement ainsi qu'aux députés socialistes « *honnêtes* » de constituer un gouvernement « *provisoire* » dont le seul objectif serait de « *punir* » les personnalités qui ont touché des pots-de-vin dans les scandales politico-financiers de ces derniers mois et de fixer la date de nouvelles élections. Cette offre a donc été rejetée.

Le gouvernement socialiste démissionnaire de M. Andréas Papandréou reste en place pour expédier les affaires courantes. M. Mitsotakis a demandé au chef de l'Etat que, durant cette phase de transition, les socialistes ne prennent aucune décision de politique étrangère, concernant, par exemple, la question chypriote, qui se trouve, selon lui, « *à un moment critique* », ou celle de Thrace occidentale (région du nord-ouest de la Grèce habitée par une importante minorité d'origine turque), qui « *connaît une évolution dramatique* » et empoisonne les relations avec Ankara. Le leader de la Nouvelle Démocratie estime que le président de la République, M. Sartzétakis – et non M. Papandréou – devrait représenter la Grèce au prochain sommet européen, à Madrid, les 25 et 26 juin.

M. Mitsotakis a également demandé au chef de l'Etat de changer les préfets « *partisans du PASOK* », les directeurs des organismes publics, des chaînes de radio et de télévision et des services de renseignement. S'il ne parvient pas à former un gouvernement majoritaire d'ici à vendredi, M. Papandréou sera chargé à son tour d'une mission exploratoire. Il a réaffirmé, mardi 20 juin, qu'il existait au Parlement « *une majorité démocratique et progressiste* » contre « *le retour de la droite au pouvoir* ». – (AFP.)

ESPAGNE : recherché par la justice depuis plus d'un mois

Le député européen José Ruiz Mateos refait surface

MADRID
de notre correspondant

Moins de quarante-huit heures après la proclamation officielle de son élection au Parlement européen, M. José Maria Ruiz Mateos est réapparu au grand jour. Il s'est présenté, le mardi 20 juin, dans la matinée devant le juge qui le recherchait depuis un mois et demi et qui n'a pu que le laisser en liberté, M. Ruiz Mateos jouissant désormais de l'immunité parlementaire. Il était, cette fois, recherché par la justice pour un délit d'agression : il avait giflé dans l'immeuble même du tribunal l'ancien ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, qui avait nationalisé son holding Rumasa pour malversations en février 1983 (*le Monde* du 20 juin).

Le ministère public a, par ailleurs, ordonné la suspension de toute action judiciaire contre l'ancien président de Rumasa et le transfert du dossier à la seule instance désormais habilitée à traiter le cas, le Tribunal suprême. Celui-ci demandera au Parlement de Strasbourg, comme le veut la loi, l'autorisation de traduire en justice le nouveau député européen. Les autorités espagnoles espèrent que la réponse sera positive car les malversations comptables et l'agression qui lui sont reprochées sont antérieures à son élection et sans rapport avec l'exercice de sa charge politique.

A peine confirmée sa mise en liberté, M. Ruiz Mateos, plus en verve que jamais, a fait sa première apparition triomphale devant la presse. Se définissant comme « *providentialiste* », il a souligné que la « justice divine » avait réparé les iniquités commises à son égard par la « justice humaine ». Il a attribué à l'intercession de la Vierge Marie, à laquelle il voue un culte tout particulier, un rôle fondamental dans son succès électoral.

Affirmant être resté caché durant ce mois et demi de clandestinité dans une ambassade (il n'a pas précisé laquelle), il a finalement annoncé que le temps des déguisements et des frasques était terminé et qu'il se comporterait désormais strictement comme l'exige sa nouvelle dignité de parlementaire.

THIERRY MALINIAK.

EN BREF

● **IRÂN : nouvelles exécutions.** – L'agence officielle IRNA et la radio ont annoncé, mardi 20 juin, la pendaison de dix-neuf personnes présentées comme des trafiquants de drogue ainsi que l'exécution d'un *Irakien condamné pour espionnage.* Trois femmes figurent parmi les « *trafiquants* » pendus. Le ressortissant irakien a été jugé et exécuté, samedi, après avoir été reconnu coupable de « *rébellion contre la République islamique* » et d'« *espionnage au profit de l'Irak* ». – (AFP, Reuter.)

● **HONGRIE : le ministre de la justice à une conférence du Conseil de l'Europe.** – Le ministre hongrois de la justice, M. Kalmann Kulcsar, s'est exprimé mardi 20 juin devant la conférence annuelle des ministres de la justice du Conseil de l'Europe, où pour la première fois un pays de l'Est était représenté en tant qu'observateur. Il a déclaré que les réformes en cours en Hongrie visent à « *détruire le système politique autoritaire et bureaucratique et à créer une société pluraliste et démocratique* ». Le Rotary International a annoncé, mardi 20 juin, l'ouverture d'un club à Budapest, le premier dans un pays d'Europe de l'Est depuis la seconde guerre mondiale. – (AFP).

● ***ITALIE : Umberto Ortolani s'est constitué prisonnier.*** – Le bras droit de Licio Gelli au sommet de la loge maçonnique P2 est rentré en Italie, mardi 20 juin, pour se rendre à la police italienne. Le financier, dernier maillon de la chaîne de responsables de la loge P2, était recherché depuis six ans pour la faillite du Banco Ambrosiano. – (AFP.)

● **URSS : mort du maréchal Toloubko.** – Le maréchal principal de l'artillerie, Vladimir Toloubko, est mort samedi 17 juin à l'âge de soixante-quinze ans, annonce l'agence Tass. Officier d'état-major dans les blindés pendant la guerre, il avait commandé de 1972 à 1985 le corps des fusées stratégiques de l'URSS.

● ***Tous les passagers du « Maxime-Gorki » évacués.*** – L'accident du paquebot *Maxime-Gorki*, qui avait heurté, dans la nuit du 19 au 20 juin, un iceberg au large du Spitzberg, n'a pas fait de victimes parmi les 377 membres de l'équipage et les 575 passagers. Ces derniers, qui ont pu être évacués, devaient regagner, mercredi, la RFA, a déclaré un porte-parole de l'organisateur de la croisière.

I.T.S. Langues
LES PROFESSEURS ENSEIGNENT LEUR LANGUE MATERNELLE
ANGLAIS - ESPAGNOL
PORTUGAIS - BRÉSILIEN
NOS OBJECTIFS : donner au stagiaire une bonne maîtrise de la langue ainsi que des codes propres au pays avec lequel il sera en relation.

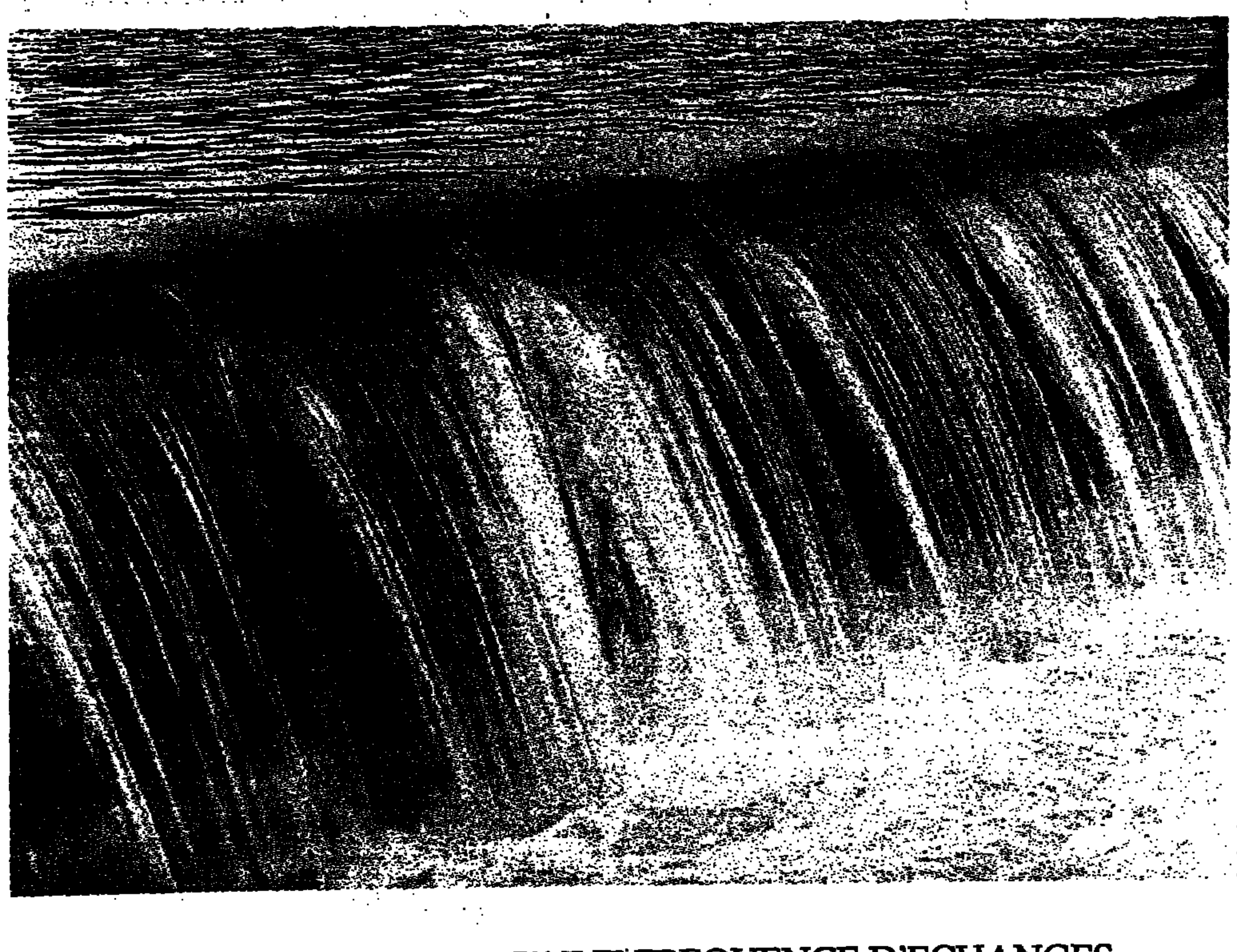

AU-DELA D'UNE CERTAINE FREQUENCE D'ECHANGES,
LE PROBLEME N'EST PLUS DE LES DEVELOPPER
MAIS DE LES GERER.

Transpac, architecte de l'EDI,
Echanges de Documents Informatisés.

Plus une entreprise se développe, et plus nombreux deviennent ses échanges avec son environnement économique et social.
Comment les rationaliser et les optimiser pour gagner en productivité ? L'EDI met en œuvre une procédure à la fois plus rapide, plus économique et plus fiable. Il libère l'entreprise de la lourdeur bureaucratique et des dépenses qu'elle entraîne.
Il lui procure un gain à tous les niveaux de son activité : production plus efficace, rotation des stocks accélérée, livraisons et paiements plus rapides, gestion de trésorerie améliorée...
L'EDI concerne toutes les entreprises et organisations industrielles et tertiaires. Fédérateur et plaque tournante de la communication inter-entreprises, partenaire central des acteurs de l'EDI, TRANSPAC se devait d'en être aussi l'architecte. C'est déjà une réalité dans l'automobile, le négoce, la presse, avec les programmes GALIA, EDONI, TAM.
Ce le sera bientôt dans l'électronique, l'aéronautique, la banque, l'agro-alimentaire, l'assurance, l'administration.
La compétitivité des entreprises françaises passe désormais par l'EDI. TRANSPAC leur en assure les moyens.
TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).
TRANSPAC, 33 av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Tél. : (1) 45.38.88.88.

TRANSPAC
UN ELAN POUR LES ENTREPRISES

Montée du populisme

Valse-hésitation

(Suite de la première page.)

Mais on n'enterre pas si facilement les fantômes. La classe politique assiste, médusée, à l'ascension météorique au firmament politique d'un jeune premier au populisme sulfureux, M. Jorg Haider. Avec 29 % des voix lors des élections régionales de Carinthie, son fief électoral, le leader du petit parti libéral autrichien (FPOe) s'est offert le luxe, le 12 mars dernier, de battre le parti populaire (OeVP - Oesterreischische Volkspartei), le grand parti traditionnel de la droite, et de briser le monopole du pouvoir que le parti socialiste (SPOe-Sozialistische Partei Oesterreich) détenait depuis quarante-quatre ans à Klagenfurt. Du coup, voilà Jorg Haider, trente-neuf ans, gouverneur de Carinthie, à la tête d'une coalition « bourgeoise » à laquelle il ne s'est trouvé au sein du parti populaire local qu'une toute petite minorité pour s'y opposer.

Haider, chancelier d'Autriche ? La boutade, qui court tous les milieux de presse, fait rire jaune dans les deux grands partis , l'OeVP et le SPOe, unis depuis 1987 dans une grande coalition au niveau fédéral et tous deux paralysés par des difficultés internes.

Le phénomène Haider

Qui est ce Haider, dont les allures de playboy ne dépareraient pas un *Dallas* à l'autrichienne ? A en croire les portraits souvent imprécis qui en sont tracés par ses adversaires, sa personnalité ne se laisse pas facilement cerner, ce qui est sans doute l'une des raisons de son talent. Elevé dans une famille de tradition nationale-allemande, il avait éliminé en 1986 l'aile libérale du FPOe en s'appuyant sur sa frange d'extrême droite. On serait tenté de voir en lui un Le Pen autrichien, jeune et séduisant. Il sait sans conteste s'y prendre à merveille dans les réunions d'associations patriotiques qui pullulent dans les provinces et spécialement la sienne. Cacherait-il derrière ses apparences de yuppie bon teint un vieux fond néonazi qui ne demande qu'à surgir au grand jour à la première occasion, comme l'insinue l'hebdomadaire libéral *Profil* ?

Lors du congrès du parti populaire régional de Carinthie, réuni le dimanche 21 mai à Klagenfurt pour tirer la leçon de la défaite, le président de l'Union régionale de la jeunesse du parti a provoqué une réaction quasi hystérique d'une partie de la salle en annonçant publiquement sa démission pour protester contre l'alliance avec Haider. Un vieux délégué est lui aussi monté à la tribune pour avertir que l'ascension du jeune leader libéral sentait un peu trop les arrières-salles de taverne pour ne pas rappeler quelques tristes souvenirs. Un ancien maire, qui connaît bien son parti libéral pour l'avoir eu de tout temps en face de lui, affirme qu'on ne peut pas prendre la chose à la légère. Il connaît d'ailleurs plusieurs de ses membres, qui, dans sa ville, ont fêté le centième anniversaire de la naissance d'Hitler. Région « frontière », la Carinthie, où les nazis ont trouvé en leur temps un terrain particulièrement meuble, tient à sa germanité... pour l'avoir défendue en 1919 contre les Slovénes. Entre la minorité slovène restée du côté allemand et le reste de la population, les relations sont demeurées, jusqu'à aujourd'hui, problématiques.

Pour la grande majorité des délégués présents à ce congrès de Klagenfurt, dont un grand nombre d'hommes en costume traditionnel, Haider n'est pourtant manifestement pas si méchant que cela. D'ailleurs, si certains sont venus régler leurs comptes et vider leur sac à la tribune, dans l'ensemble on ne peut pas dire que la salle ait l'air vraiment préoccupée de sa défaite. On a bien changé le chef régional du parti, qui se serait pourtant bien vu lui même gouverner avec Haider. Son successeur, un jeune homme d'affaires local, porte-parole du parti à Vienne pour les questions de santé, M. Zernatto, a bien été obligé d'accepter la situation. Pour la plupart, affirme-t-il, l'essentiel était de mettre fin à quarante-quatre ans de domination du parti socialiste, accusé d'avoir géré la Carinthie comme son officine et d'avoir trusté pour les siens tous les postes et tous les honneurs. La haine des rouges a été trop forte.

Pour le reste, M. Zernatto souligne qu'il connaît Haider depuis 14 ans, que sa femme et lui ont partagé les mêmes bancs d'université, et qu'il n'a pas d'états d'âme à son égard. Cette tranquillité d'esprit tranche singulièrement sur le scepticisme des journalistes locaux, qui prédisent le laminage à long terme des conservateurs, et constatent la nervosité des appareils politiques à Vienne. La difficulté pour le parti populaire, aussi bien au plan régional que national, est de se démarquer d'un homme qui tient sur le plan économique, sur la libération de la société du *« carcan social-démocrate »*, le même langage que lui... mais avec beaucoup plus d'éloquence. *« Haider est suffisamment intelligent pour ne pas se laisser épingler par de grandes déclarations radicales. Il sait faire sentir aux gens qu'il est de leur bord, sans prendre aucun engagement clair »*, reconnaissent, admiratifs, ses adversaires, qui l'accusent d'avoir un langage pour tous les publics, d'être capable le même soir d'être un Européen convaincu et contre l'Europe. Cela marche. Et pas seulement en Carinthie. Le 12 mars dernier, les conservateurs ont également perdu 15 % de leurs électeurs au Tyrol et 6 % dans la province de Salzbourg.

GAMMA

Jorg Haider lors des législatives de 1986. Aujourd'hui, le FPOe recueille 29 % des voix en Carinthie...

« Haider sait sentir le vent, ce que les gens veulent, au moment où ils le veulent. Il sait capter les mouvements d'opinion », fait observer un dirigeant social-démocrate. Beaucoup de responsables politiques, y compris parmi ses adversaires, refusent pourtant d'y voir un simple phénomène à la Le Pen, à la Schönhuber en RFA. Manifestement agacés après l'affaire Waldheim et craignant que l'Autriche fasse à nouveau parler d'elle de cette manière, ils n'ignorent pas non plus que la montée du phénomène Haider tient aussi pour beaucoup à leur incapacité à lui donner actuellement la réplique, à apporter à l'Autriche la bouffée d'air qu'elle attend manifestement.

L'ancien président du parti conservateur, M. Aloïs Mock, qui avait résisté aux assauts de l'aile libérale du parti pendant l'affaire Waldheim, n'a pas survécu, après dix ans à la tête de l'OeVP, à ses derniers échecs électoraux dans les provinces. Il laisse derrière lui un parti qui n'a su profiter ni de son passage dans l'opposition ni, aujourd'hui, de sa participation à la coalition gouvernementale avec les socialistes, pour se refaire une santé.

La candidature à la CEE : deux pas en avant, un pas en arrière...

VIENNE
de notre envoyé spécial

L'Autriche s'apprête à présenter officiellement sa candidature à la Communauté. Courant juillet, au terme d'un débat parlementaire dont l'issue ne fait aucun doute, le gouvernement adressera une lettre dans ce sens à Bruxelles. Les trois principaux partis, populaire, socialiste et libéral, soutiennent l'adhésion, laquelle, en revanche, d'après les sondages, suscite une réserve croissante dans l'opinion. Un long débat va ainsi s'engager aussi bien en Autriche même qu'entre celle-ci et les Douze de la CEE.

Accaparée par la mise en œuvre de l'Acte unique, la Commission n'envisage pas l'ouverture de négociations avant 1993. D'ici là, l'issue de l'exercice est d'autant plus incertaine que les données du problème évoluent constamment. La Communauté hésite à faire le saut du marché unique à l'union politique. La situation à l'Est bouge sans cesse. Si Moscou n'a pas mis de veto à une adhésion à la CEE, c'est autour du problème de la neutralité de l'Autriche, décrétée en 1955, et de la liberté de manœuvre qu'elle laisse aux uns et aux autres que se cristalliseront les discussions.

Les patrons comme les syndicats plaident en faveur de l'entrée dans la Communauté. *« L'adhésion est le seul moyen de participer pleinement à l'intégration en cours ainsi qu'au processus de décision »*, lit-on dans un mémorandum publié par les partenaires sociaux. L'économie autrichienne, jadis à la traîne, est aujourd'hui prospère : plus de 4 % de croissance en 1988 et un résultat voisin prévu pour 1989, le chômage inférieur à 5 % de la population active, le commerce extérieur et les investissements en plein essor, l'inflation sous contrôle (2 % en 1988), la restructuration et la privatisation des entreprises nationales (la principale préoccupation de 1986-1987) en bonne voie. Une aisance que les chefs d'entreprise comme les représentants des salariés ne veulent pas voir remise en question parce que le pays aurait manqué le coche de l'adhésion.

L'Autriche est très dépendante de la CEE pour son commerce. Ses achats en proviennent pour 68 % ; elle y destine 64 % de ses exportations. La RFA est de loin le premier partenaire (44 % de ses importations, 35 % de ses exportations) suivie par l'Italie. La structure de l'industrie accentue cette dépendance. Le pays, contrairement à la Suisse ou à la Suède, ne possède pas de groupes multinationaux capables de conduire une stratégie de développement autonome, quels que soient les avatars de la réglementation communautaire. Il compte au contraire de nombreuses entreprises qui jouent un rôle de sous-traitants à l'égard de l'industrie allemande. *« Nous autres, Autrichiens, nous sommes plus dépendants de la CEE que certains de ses Etats membres, commercer avec elle constitue pour nous un besoin vital »*, souligne M. Werner Mumm, un des dirigeants de la Confédération des syndicats autrichiens. Et il ajoute : *« L'instauration du marché intérieur conduira inéluctablement à des discriminations à l'égard des pays tiers, même si l'intention des Douze, comme nous en sommes persuadés, n'est pas de bâtir une forteresse Europe. Les entreprises des pays tiers, contrairement à leurs concurrentes du Marché commun, auront toujours une frontière à franchir. En outre, la concurrence va s'accroître au sein de la CEE et la compétitivité des entreprises des Douze s'en trouvera renforcée ; les investissements se déplaceront vers la CEE. »*

Même écho au siège de la Fédération des industriels. La discrimination a déjà commencé, explique son sécrétaire général, M. Gerbert Krejti : *« Le nouveau concept de reconnaissance mutuelle des normes, décrété dans la CEE, ne joue pas avec les pays tiers. Les Français, par exemple, exportent désormais sans problème leur bière vers l'Allemagne mais les Autrichiens sont toujours contraints d'y respecter la loi sur la pureté. »*

L'obstacle de la neutralité

Les agriculteurs, les représentants de quelques branches industrielles particulièrement exposées à la concurrence, certains commerçants manifestent des réserves. C'est vrai souvent aussi de la part des services – banques, assurances – encore très centrés sur le marché national. Cependant, à entendre M. Friedrich Gleissner, à la Chambre économique fédérale, la vague de fond est tout à fait en faveur de l'adhésion. Il en voit la preuve dans les résultats du dernier sondage effectué par son organisation : aucune des cent soixante-dix fédérations professionnelles interrogées ne s'est prononcée de manière négative.

L'Autriche se prépare donc en posant ses conditions. La plate-forme approuvée par le gouvernement indique que l'entrée dans la Communauté devra s'accomplir sans affaiblissement de la protection sociale ni des dispositions touchant à la défense de l'environnement. Les Tyroliens veulent ainsi une réglementation du transit des poids lourds européens *(voir ci-contre)*. Surtout, Vienne pose comme principe intouchable le maintien de la neutralité autrichienne. *« Nous savons que cela complique les choses. Certains, dans la Communauté, estiment que la neutralité est incompatible avec l'adhésion, d'autres considèrent, comme nous, que c'est là une difficulté surmontable. Gardons-nous d'une vision systématique des choses. L'élimination progressive de la confrontation Est-Ouest fera que, dans quelques années, la coopération en Europe se pensera dans des termes différents d'aujourd'hui »*, commente le chancelier Vranitzky. Le chancelier est un homme pratique : il suggère de lancer le processus, d'engager la négociation lorsque ce sera possible, sans s'encombrer l'esprit, à ce stade, de problèmes purement politiques.

Le rêve de la « Mitteleuropa »

Le traité d'Etat de 1955 qui a permis le départ des troupes d'occupation n'avait pu être signé que parce que Vienne s'engageait à ne participer à aucun bloc militaire. *« La neutralité résulte de la guerre ; ce fut une donnée imposée mais c'est un sentiment qui a pris de l'épaisseur. Le chancelier Kreisky l'a utilisée de manière positive pour agir au niveau international. Chacun pense ici qu'elle est liée à l'existence de notre pays, à notre identité. La neutralité, c'est quelque chose de très agréable »*, explique Georg Hoffmann Ostenhof, éditorialiste de l'*Arbeiter Zeitung*. Le sentiment est largement partagé. L'Autriche se considère comme une démocratie occidentale mais éprouve de la nostalgie pour ses liens passés. La neutralité aide au syncrétisme. *« Il existe ici un mouvement pour l'Europe centrale. Nous croyons à un épanouissement de l'Europe des régions. Les régions des provinces danubiennes doivent retrouver leurs racines communes et les voies d'un dialogue normal. Ainsi, les Hongrois voudraient bien qu'on les entraîne ! Ces pays sont proches du chaos et n'ont pas d'autre solution que de se rapprocher de nous ; l'émotionnel entre ainsi dans la politique. Nous avons l'espoir que la Communauté honorera ce passé »*, raconte avec talent Georg Sabestyen, le président du Pen Club autrichien.

L'Autriche sourit à la Hongrie. Les ouvriers passent leurs vacances sur le lac Balaton ou en Yougoslavie. En 1988, les Hongrois, profitant de l'ouverture de la frontière, sont venus massivement acheter des appareils ménagers et autres produits de consommation de ce côté-ci, y laissant, nous dit-on, 6 milliards de schillings en six mois. *« Notre neutralité ne peut que faciliter les transformations à l'Est. Nous avons une fonction de passerelle entre l'Est et l'Ouest »*, observe M. Aloïs Mock. *« La Communauté devrait comprendre l'intérêt que la neutralité autrichienne représente pour l'Europe »*, renchérit le député libéral Richelung Richenscager – droite nationale, – qui néanmoins s'insurge contre les tropismes orientaux de certains de ses compatriotes. *« C'est l'illusion, le fantasme de la double minorité. Le rêve d'une Mitteleuropa marquée par la pérestroïka. »*

Les responsables n'ignorent pas que le processus de démocratisation en Hongrie et ailleurs est dans le court terme plus porteur de difficultés que d'euphorie. Les échanges avec l'Est reculent, ils ne représentent plus aujourd'hui que 8 % du commerce extérieur. *« Nous sommes assurément bien placés pour développer des relations avec l'Est ; en raison de la langue, des liens historiques, les gens s'entendent vite mais ça ne se concrétise pas en affaires. Il n'y a pas d'alternative à l'adhésion à la Communauté »*, résume, à Graz, M. Karlheinz Angerer, dirigeant de la chambre de commerce de Syrie. Cette affaire de la neutralité et celle des relations avec l'Est ajoutent à la confusion d'une chose mal jugée. L'opinion publique trouve que les partis politiques, et surtout les amis de M. Mock, lui ont présenté une image trop idyllique, trop euphorique de l'adhésion. L'effet de boomerang se fait aujourd'hui sentir. Le camp du refus hétéroclite rassemble ceux qui ressentent une menace économique mais aussi les écologistes, des intellectuels, la gauche du Parti socialiste, beaucoup de jeunes qui regardent la Communauté comme un simple avatar de l'OTAN. La moitié des « sondés » se déclarent désormais hostiles à l'adhésion... Certains y voient un reflet du rejet des partis politiques combiné à une réaction nationaliste plutôt qu'une opposition réfléchie à l'intégration européenne. *« L'Autriche connaît encore une atmosphère provinciale antisémite et chauvine. C'est le problème de l'orientation historique du pays qui est posé »*, conclut Georg Hoffmann Ostenhof.

PHILIPPE LEMAITRE.

SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS ! INFORMATICIENS !

DEUX RENDEZ-VOUS EMPLOI EXCEPTIONNELS

Dans *le Monde* du :
LUNDI 26 JUIN daté mardi 27
MARDI 27 JUIN daté mercredi 27

Le Monde DE L'ÉDUCATION 17 F

ENQUETE
TELEVISION : L'ATTRAPE-MOMES
La télévision a une recette magique pour tenir les enfants rivés devant l'écran : les dessins animés. Un marché lucratif pour les chaînes grâce aux produits dérivés, à la publicité et aux sponsors. Une enquête pour aider parents et éducateurs à se montrer vigilants face à l'engouement des « mômes » pour ce loisir « captivant ».

LE PALMARES DES ECOLES D'INFIRMIERES ET DU PARA-MEDICAL
Comment accéder aux métiers de la santé. Les filières pour se présenter aux concours sans baccalauréat. Région par région, le taux de réussite des établissements. Des professions aux débouchés assurés.

SOCIETE
LES HÉROS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
Ouvert à tous, sans condition de diplômes, presque gratuit, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) est une institution irremplaçable. Mais l'effort pour décrocher un diplôme est lourd. Des « étudiants du soir » témoignent.

NUMÉRO DE JUIN, 116 PAGES - 17 F
En vente chez votre marchand de journaux

et incertitudes européennes

à l'autrichienne

Face à l'activisme d'un Haider, M. Josef Riegler, élu fin mai pour succéder à M. Mock à la tête du parti, devenant du même coup vice-chancelier, n'est qu'un homme de compromis. Son élection, avec près de 90 % des voix du congrès fédéral de l'OeVP, n'a pas tranché le conflit entre les libéraux du parti et les caciques, qui dominent encore souvent dans les provinces. Elle ne laisse en tout cas pas prévoir de grandes révolutions.

Cet immobilisme de la droite traditionnelle est d'autant plus remarquable que le parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, se débat depuis des mois dans une série de scandales qui a révélé à quel point le parti avait confondu pendant ses années de pouvoir solitaire les affaires de l'Etat et les siennes. Le président du Parlement et l'ancien ministre de l'intérieur ont dû démissionner pour avoir aidé un de leurs anciens amis, Udo Proktsch, propriétaire d'une des plus célèbres patisseries de Vienne, à camoufler une invraisemblable histoire d'escroquerie à l'assurance, qui a fait une quinzaine de morts : le naufrage du cargo *Lucona*, coulé avec à son bord une fausse cargaison de matériaux pour une centrale nucléaire. Le parti socialiste est également sur la sellette pour une grave affaire de ventes d'armes à l'Iran par une filiale du groupe nationalisé Voest, la firme Noricum. Non seulement les ventes se sont effectuées en violation de la neutralité autrichienne, de la législation sur l'exportation et à l'insu des circuits officiels, mais les responsables socialistes ont ensuite tout fait pour camoufler l'affaire.

Les grands partis paralysés

L'affaire Noricum met pour la première fois en cause des dirigeants qui étaient jusque là épargnés par les affaires et sur lesquels le SPOe comptait pour se relever. La principale cible de l'opposition est le ministre des finances, M. Lacina, qui était au moment des faits, au début des années 80, chargé de superviser les firmes nationalisées. Le chancelier Vranitzki lui-même était à l'époque ministre des finances. Les Verts et le parti libéral de M. Haider ont demandé une commission d'enquête parlementaire, soupçonnant les deux hommes d'avoir au moins été au courant de la tentative pour étouffer l'affaire.

Fort de sa réputation de réformateur du parti socialiste, de gestionnaire avisé, mais aussi d'intégrité, M. Vranitzki avait réussi ces dernières années, grâce à sa popularité, à maintenir sur ses épaules le parti socialiste. En refusant avec brutalité, le 1er mai dernier, une commission d'enquête, il a laissé percer une nervosité qu'on ne lui connaissait pas.

Les prochaines élections législatives auront lieu en 1990. On peut faire confiance aux libéraux pour tenter d'exploiter la situation et relancer de plus belle leur campagne contre ce qu'ils appellent la mainmise indue des deux grands partis sur la vie publique, leur grand thème de bataille actuel. Le succès de Haider reflète d'une certaine manière l'échec d'un système peu trop verrouillé, où l'appartenance politique a longtemps été essentielle pour une réussite dans la vie. La carte d'un des deux grands partis a longtemps été le seul moyen d'obtenir un poste dans la fonction publique ou dans le secteur nationalisé, qui représente toujours une part dominante de l'économie nationale. Les efforts méritoires du gouvernement de coalition pour apporter plus de souplesse dans le jeu se heurtent encore à trop d'habitudes établies, heurtant les uns sans donner aux autres le sentiment d'un grand changement.

HENRI DE BRESSON.

La croisade des Tyroliens contre le transit des poids lourds

VIENNE
de notre envoyé spécial

A compter du 1er décembre 1989, les camions ne seront plus autorisés à circuler la nuit sur les trois autoroutes qui traversent les Alpes autrichiennes à moins de répondre à des normes anti-bruit très strictes. L'interdiction (nachtfahrtverbot) vient d'être décrétée, début juin, par le gouvernement de Vienne, au grand dam des autorités de la Communauté, dont un millier de poids lourds, dépourvus des équipements anti-bruit exigés, transitent ainsi chaque nuit par les routes autrichiennes. La colère monte chez les routiers allemands et italiens, les plus directement affectés, qui ont déjà été évincés des routes suisses, les autorités helvétiques ne tolérant pas les camions de plus de 28 tonnes (au lieu de 38 tonnes en Autriche). Le 16 juin, une réunion entre MM. Streicher, le ministre autrichien des transports, et Van Miert, le commissaire européen compétent, n'a rien donné. La crise risque d'aller s'aggravant.

Le gouverneur du Tyrol, à l'origine de la mesure, était initialement peu favorable à l'interdiction. Après sa défaite sévère aux élections régionales du 12 mars, le Parti populaire (OeVP) n'a pas osé résister à la pression de l'opinion. *« La population, qui supporte les inconvénients d'un trafic intense, dans des vallées souvent sonores, ne se contente plus de promesses. Les gens exigent des mesures »*, entend-on de toutes parts. Le ministre socialiste des transports, lui aussi réticent, a compris le message et emboîté le pas aux dirigeants tyroliens. L'intervention fédérale vaut pour les autoroutes ; tout porte à croire qu'elle sera étendue par les autorités du Tyrol, du Salzbourg, de la Haute-Autriche aux routes régionales.

A moyen terme, la guerre du transit paraît sans issue. L'objectif des Autrichiens est d'alléger le transport routier en le reportant sur le rail. Ils affirment qu'ils pourraient dès aujourd'hui faire circuler trente trains supplémentaires sur la ligne du Brenner. Mais le développement du transport combiné (les camions sur les trains) se heurte au retard pris par les Allemands et les Italiens pour moderniser leur infrastructure ferroviaire. Vienne presse la Commission d'intervenir pour qu'ils fassent diligence.

La Commission est d'accord, même si la solution ferroviaire pose une série de problèmes, notamment de tarifs, qui sont loin d'être résolus. De même, elle est ouverte à l'idée de faciliter la production des équipements anti-bruit, dont environ 100 000 véhicules communautaires devraient être dotés. Mais il lui faut du temps, des délais, que la partie autrichienne ne semble pas disposée à lui accorder. L'interdiction de rouler la nuit fait figure de première mesure. A Bruxelles, on craint que, en l'absence d'un programme concret visant à désengorger les routes alpines, le Tyrol n'impose d'autres mesures plus draconiennes, telles une limitation du nombre des camions autorisés (contingentement) ou encore, à l'instar de ce qu'ont fait les Suisses, l'interdiction de circuler pour les véhicules de plus de 28 tonnes. Sombre perspective pour la France : la vallée du Rhône, seule solution de rechange, serait alors envahie. A moins que la crainte de voir les routes de vacances bloquées par des routiers en colère n'incite à plus de mesure les dirigeants d'Innsbruck.

Ph. L.

PICARD
Parade
La serrure automatique sans clé
Liste des installateurs agréés au 42-33-44-86

A défaut du Lamy Droit Économique, vous pouvez éventuellement consulter cet ouvrage...
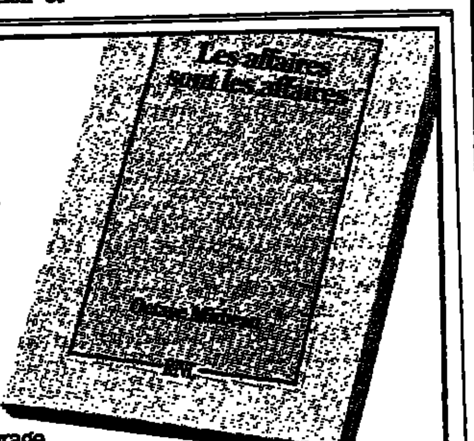

Cela dit, si vous cherchez l'ouvrage de référence à la fois précis et concret qui vous permettra de tirer le meilleur parti des récentes dispositions sur la concurrence, la distribution et la consommation, c'est plutôt le Lamy Droit Économique qu'il vous faut.
Pour vous procurer le Lamy Droit Économique téléphonez au plus vite au 40 38 03 03
Lamy Pour agir en connaissance de cause.

IL SUFFIT DE JETER UN COUP D'ŒIL SUR LA COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR SE RENDRE COMPTE QU'IL EST DIFFICILE D'ÊTRE PLUS PROCHE QUE NOUS DES ÉLUS LOCAUX.

C'est bien simple, au Crédit Local de France, un tiers des membres du Conseil de Surveillance sont des élus locaux. On

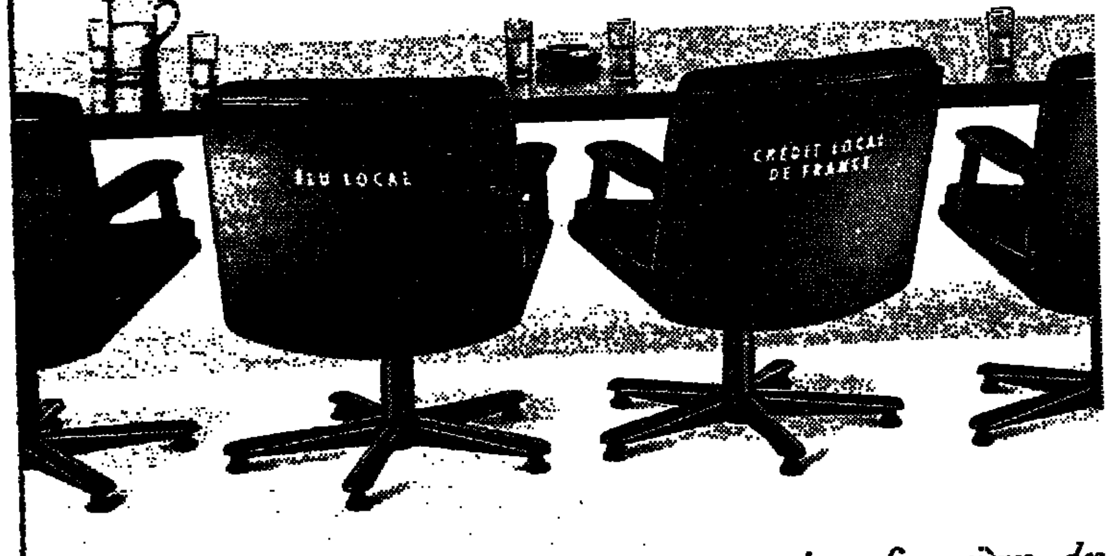

comprend donc pourquoi les besoins spécifiques des communes sont au cœur des orientations du Crédit Local de France. Qui, mieux qu'un élu, pourrait garantir la prise en compte des préoccupations financières des collectivités locales? Fort de son expérience et de sa spécialisation, malgré une concurrence très vive, le Crédit Local de France est le premier banquier des collectivités locales. Il couvre près de la moitié de leurs besoins d'emprunts à long et moyen terme. Deuxième émetteur sur le marché obligataire français après l'Etat et intervenant majeur sur l'Euromarché, le Crédit Local de France est une signature reconnue au plan international. Représenté sur le terrain par ses directions régionales qui sont aussi celles de la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit Local de France, seule institution au service exclusif du développement local, est le partenaire fidèle de milliers de communes. C'est aujourd'hui en France l'établissement de référence du secteur local. Il le sera demain au-delà des frontières de l'hexagone.

CRÉDIT LOCAL de FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Le Banquier des Ambitions Locales.

Politique

Le projet de loi sur le financement

Le conseil des ministres a adopté, mardi 20 juin, deux projets de loi, l'un ordinaire, l'autre organique, établissant de nouvelles règles pour les financements public et privé des partis politiques et des campagnes électorales. Le premier de ces textes comporte un article amnistiant les *« infractions »* commises avant le 15 juin en rapport *« direct ou indirect »* avec les ressources de l'activité politique. Le calendrier d'examen de ces textes n'a pas été précisé. Selon M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, celui-ci devait procéder à des consultations auprès des *« groupes politiques »* afin de décider s'il convient d'attendre la session d'automne ou bien de programmer cet examen au cours de la présente session ordinaire, qui s'achève le 30 juin, et de la session extraordinaire qui doit la suivre au début du mois de juillet.

La conférence des présidents, qui devait se réunir mercredi en fin de matinée à l'Assemblée nationale, devait être saisie d'un ordre du jour prioritaire, fixé par le gouvernement, arrêté au 1^{er} juillet et ne comprenant pas les textes sur le financement de la vie politique. La tactique du gouvernement consiste à laisser les groupes de l'opposition exprimer éventuellement le souhait de voir ceux-ci inscrits à l'ordre du jour d'ici la fin du mois.

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, leur a déjà tendu la perche en suggérant, mardi, que l'Assemblée pourrait examiner le projet de loi ordinaire les 27, 28 et 29 juin. Les contacts devraient continuer avec les groupes de l'opposition, parmi

Le gouvernement veut amener l'opposition à partager la responsabilité de l'amnistie

Le dispositif adopté par le gouvernement, mardi 20 juin, pour réglementer le financement des partis politiques et amnistier les fautes commises dans le passé a été mis au point au cours d'une réunion qui a eu lieu en milieu de journée, avant le conseil des ministres, à l'hôtel Matignon. Y participaient notamment MM. Michel Rocard, Pierre Joxe, Jean Poperen et Louis Mermaz. Les déclarations faites après le conseil des ministres par le porte-parole du gouvernement, M. Louis Le Pensec, reflètent la tactique arrêtée au cours de cette réunion.

« Le souci du gouvernement était d'avoir un texte prêt à la discussion, a déclaré M. Le Pensec. *A présent, le gouvernement va voir avec les groupes politiques la date possible des débats. »* M. Le Pensec a précisé pour que le calendrier des travaux parlementaires laissait *« peu de chances »* que l'examen du texte puisse être programmé au cours de la présente session ordinaire et qu'il serait *« difficile de trouver une date utile en juillet »*, au cours de la session extraordinaire. *« L'importance du texte,* a-t-il ajouté, *conduit à penser à un examen à l'automne »*.

Le gouvernement entend donc s'en remettre aux parlementaires. Les dispositions relatives au financement des partis politiques et des campagnes électorales n'ayant aucun caractère d'urgence, c'est, bien évidemment, l'article 17 du projet de loi ordinaire, portant amnistie, qui est ici en cause. M. Rocard ne veut pas donner l'impression que le gouvernement serait lui-même impatient de voir effacées des fautes commises par ses amis. Il compte donc sur la sagesse des partis pour qu'ils décident eux-mêmes de l'opportunité de ladite amnistie. Les développements potentiels de l'affaire de la SORMAE sont de nature à inciter les formations de l'opposition à souhaiter que le flot des menaces judiciaires pesant sur de nombreux élus soit rapidement endigué.

M. Mermaz a avancé, mardi, les dates des 27, 28 et 29 juin pour l'examen du projet de loi ordinaire sur le financement des partis (le projet de loi organique ne peut venir en discussion que quinze jours après son dépôt, soit, au mieux, le 5 juillet). La conférence des présidents de groupe de l'Assemble nationale, qui devait se réunir mercredi en fin de matinée, devait permettre de connaître la position des groupes de l'opposition et du groupe communiste. Les contacts avec ces derniers devaient être pris au niveau du gouvernement.

« Fraude tous azimuts »

Le premier ministre a justifié, mardi soir, au cours du journal de TF 1, l'amnistie, qui, selon lui, *« s'impose »*, dès lors que la situation actuelle est considérée comme pernicieuse et rendant nécessaire une réforme. *« La fraude a été très générale et tous azimuts,* a précisé M. Rocard. *Il y a beaucoup d'affaires qui dorment. Il y en a, vraiment, pour tout le monde. »* La date d'examen du texte dépend, a-t-il indiqué, de *« la manière dont il est reçu »*, sachant que le *« calendrier parlementaire peut s'accommoder de le faire passer relativement vite »*.

Sur le fond, M. Rocard a souligné que la loi serait *« dure, brutale »*. *« Ça va faire mal,* a-t-il dit, *car le candidat élu qui ne pourra pas prouver que ses comptes sont en ordre sera invalidé. »* Afin de sortir de ce que le premier ministre a présenté comme l'alternative actuelle entre *« la fraude et la mendicité »*, le projet de loi prévoit un financement public accru des partis politiques et un financement privé plafonné et assorti d'une déduction fiscale. Pour les campagnes électorales, les dépenses seraient, là aussi, limitées, et leur financement serait contrôlé. Les infractions seraient passibles de sanctions financières et, en outre, d'une inéligibilité d'un an au mandant en cause.

Une difficulté pour les partis

Les dispositions relatives au financement des campagnes électorales ne devraient guère soulever de difficultés, dans la mesure où elles étendent et améliorent celles des lois de mars 1988. En revanche, le financement des partis politiques pose le problème de son usage interne. On peut craindre, en effet, que ne s'instaure une disparité entre des trésoreries nationales florissantes et des fédérations réduites à la portion congrue. Pour y pallier, le texte prévoit que les instances locales pourraient créer leur propre association de financement privé. En outre, les partis seraient habilités à détenir des participations dans des sociétés commerciales, à condition qu'ils y soient majoritaires et que les bénéfices qu'ils en retireraient figurent dans leurs comptes. Cette disposition pourrait être mise en œuvre au niveau local.

M. Le Pensec a précisé que les crédits budgétaires affectés au financement des partis seraient divisés en deux parts, l'une répartie en fonction de leur représentation à l'Assemblée nationale, l'autre en fonction du nombre de voix obtenues aux élections législatives les plus récentes. Cette dernière disposition, qui permettra aux formations non représentées à l'assemblée de bénéficier d'un financement public, n'entrerait en vigueur qu'après les prochaines élections législatives. D'autre part, ministre des DOM-TOM, M. Le Pensec a précisé que des dispositions spéciales seront proposées, par amendement du gouvernement, pour les formations de ces départements et territoires, dont la participation aux élections est limitée à leur propre espace géographique. Le FLNKS de Nouvelle-Calédonie devrait, ainsi, accéder à l'aide publique.

Le texte adopté par le conseil des ministres comporte, aussi, des mesures concernant les marchés publics locaux, sources de fraudes liées au financement des partis ou à l'enrichissement personnel des élus. Les conditions des appels d'offre pourraient être revues, et les marchés publics être soumis préalablement aux chambres régionales des comptes.

Le souci du gouvernement d'établir la transparence dans les ressources de la vie politique s'appuie sur un texte dont M. Rocard a souligné qu'il avait été rédigé *« très, très vite »*, mais qui procède de réflexions engagées depuis un certain temps déjà et allant au fond des choses. Cela ne suffira pas, cependant, à éclipser la préoccupation, manifestement pressante, d'interrompre le cours des enquêtes et procédures judiciaires menaçant élus et responsables de parti.

PATRICK JARREAU.

Plusieurs milliers d'élus

(Suite de la première page.)

Il s'agit de l'affaire de la SORMAE (Société auxiliaire d'entreprise Rhône-Alpes-Méditerranée), dont l'amnistie fort large qui accompagne le projet de loi sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques effacera très probablement l'ardoise judiciaire. Au risque d'un fort mauvais effet dans l'opinion. Ce que ne conteste pas ce conseiller du gouvernement, très au fait du dossier, avant d'ajouter : *« C'est ça ou cinq à dix mille inculpations ! »*

Voici, par exemple, un document. A en-tête de la SORMAE-Nord, daté de février 1987 et classé « confidentiel », il s'intitule *« Relations avec les élus »*, pour les régions *« Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne »*. Ne sont recensées là que les villes *« les plus importantes de chaque département ou supérieures à trente mille habitants »*. Suivent des tableaux, composés de cinq colonnes : noms et prénoms des élus ; *« fonctions et capacités de décisions »* ; *« utilement connu par »* ; *« à connaître utilement par »* ; *« définitions des actions et observations »*. L'ensemble est joliment titré : *« Tableau d'analyse du relationnel politique »*.

Dans celui de l'Isère, on trouve, entre autres, rangés par ordre alphabétique, MM. Gilbert Biessy, conseiller général communiste, Jean Boyer, sénateur UDF-CDS, conseiller général, Alain Carignon, alors ministre de l'environnement, maire RPR de Grenoble, Jean Cupillard, conseiller général, trésorier RPR de l'Isère, maire de l'Alpe d'Huez, Michel Hannoun, député et conseiller général RPR et Louis Mermaz, député et aujourd'hui président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Chaque nom est accompagné de précisions sur ses responsabilités au sein d'organismes divers, syndicats communaux ou sociétés de transports urbains. Seuls deux noms ont droit à la mention de *« contacts »* particuliers.

Tous ces dossiers systématiques concernant ces élus sont coordonnés par M. Barral, chargé au sein de la SORMAE de les connaître *« utilement »* sans que l'on sache le résultat de ces *« contacts »*. C'est donc, très logiquement, M. Barral qui, le 6 février 1989, reçoit une lettre de la mairie de Saint-Martin-de-Belleville, commune de Savoie comportant trois stations de ski. *« Vous avez bien voulu accepter d'aider l'organisation des épreuves de Coupe du Monde qui ont eu lieu aux Menuires-Val-Thorens, fin novembre 1988, et nous vous en remercions vivement,* écrit un maire-adjoint. *Cependant, la trésorerie du Comité d'organisation connaît actuellement quelques difficultés. Je serais particulièrement sensible au fait que vous puissiez régler la facture dont la copie est jointe (...). Je vous en remercie et je suis persuadé de voir votre société effectuer bientôt des travaux et chantiers dans notre vallée. »* Sous la catégorie, plutôt floue, *« Vente d'espaces et de services lors de la Coupe du Monde »*, ladite facture est modeste : 67 440 F, toutes taxes comprises.

« Montages » à la demande

Entre-temps, le 11 mars 1988, à quelques mois de l'élection présidentielle, il y avait eu cet autre document toujours *« confidentiel »*. C'est une note adressée aux dirigeants de toutes les filiales du groupe – dont la SORMAE – par M. Pierre Bentata, directeur général de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE), discret numéro un français du bâtiment. *« La période pré-électorale actuelle (...) renforce considérablement, pour une courte période, le poids et l'influence des états-majors nationaux des partis sur leurs élus locaux,* écrit M. Bentata. *Nous avons de bons rapports avec tous ces états-majors, et nous pouvons leur demander d'intervenir dans telle ou telle affaire auprès de tel ou tel député, maire, président de conseil général ou régional, etc. Vous pouvez vous adresser à M. Peybernès qui, en en parlant si nécessaire à MM. Jammes, Demumieux ou moi-même, peut faire les démarches nécessaires. »*

Voici encore ce document, toujours à l'en-tête de la SAE. Daté du 7 octobre 1987, il a pour objet les *« financements privés pour collectivités locales »*. L'un des responsables du groupe, M. Benhamou, écrit aux directeurs de filiales : *« Lors de notre dernier Comité bâtiment, nous avons évoqué la nécessité de pouvoir répondre (ou susciter) aux demandes des collectivités locales à l'étroit dans leurs possibilités d'investissement et qui souhaitent qu'on leur « trouve des formules ». Nous avons demandé à M. Gallet, directeur adjoint de SORMAE-Nord, qui vit quotidiennement sur le terrain ces demandes, d'y réfléchir et d'y apporter des réponses. Pour ce faire, il fera avec vous le recensement des montages qui ont pu être réalisés ou qui n'ont pu aboutir, des besoins en cours... »*

De tels documents, aussi clairs, aussi limpides, aussi imprudents, police et justice en ont saisis des centaines, sinon des milliers. C'est comme si un énorme château de cartes s'effondrait : le dossier judiciaire démontre la généralisation dans tout le pays, notamment avec la décentralisation, toutes familles politiques confondues, de « cadeaux » camouflés sous de fausses factures aux partis et aux élus, en échange de l'obtention de marchés de construction. On ne sait plus qui a commencé, mais, à coup sûr, tout le monde s'y est mis : très professionnelle, la SAE a systématiquement organisé le démarchage des élus, tandis que ceux-ci lui rappelaient le prix de leur bon vouloir. Un pot aux roses découvert au bout d'une enquête commencée en 1986 à Marseille.

Il y a trois ans donc, un juge d'instruction de la cité phocéenne inculpe un petit entrepreneur de maçonnerie, M. Paul Bernard, de faux, usage de faux, escroquerie et complicité. Modestement installé dans un club de tennis, sa société servait en fait d'intermédiaire pour la réalisation de fausses factures quand une grande entreprise avait besoin de justifier la traditionnelle « commission politique ». Les enquêteurs de la section économique et financière du SRPJ de Marseille remonteront ainsi à trois des bénéficiaires. Les Travaux du Midi, la Société lyonnaise Groupe de recherches et de construction (GRC) et, enfin, la SORMAE.

De Nice à Périgueux

Le montant des fausses factures tournait le plus souvent entre 300 000 et 400 000 francs. Expliquant le mécanisme, M. Patrick Emin, directeur général de GRC, déclara, le 29 septembre 1988, aux enquêteurs : *« J'ai été sollicité par M. Léo Gouin, des Travaux du Midi, pour renouer des relations commerciales. M. Léo Gouin m'a fait comprendre que, dans le cadre de nos activités futures dans la région du Midi, et notamment pour la troisième tranche de l'aménagement de Vitrolles, il était nécessaire de penser aux décideurs locaux. Nous sommes donc convenus du montant à verser aux décideurs, soit 312 000 francs environ. Pour justifier en comptabilité la sortie de cette somme, il a été convenu de passer une commande de travaux à Paul Bernard. »* Travaux dont l'enquête établira, évidemment, qu'ils n'ont jamais eu lieu.

Les policiers iront de surprise en surprise, car tous les interpellés parlent clair, trop clair. Comme s'ils dévoilaient ce qui n'était qu'un secret de Polichinelle pour la classe politique et qu'ils étaient convaincus que celle-ci, forcément complice, saurait les tirer de ce mauvais pas.

Le plus bavard dans ce registre sera M. Paul Peltier, directeur général de la SORMAE, interpellé le 4 février dernier. Mettant en cause vingt-trois hommes poli-

« Ça va faire mal »

« Ça va faire mal », promet M. Rocard pour assurer les Français de l'efficacité et des rigueurs des lois à venir sur le financement de la vie publique. L'ennui est que dès maintenant « ça blesse » et pas là où le très moral premier ministre pourrait le rêver.

Les projets sont solides et laissent augurer de progrès réels. Mais ils contiennent un corollaire apparemment aussi nécessaire qu'ambigu : l'amnistie telle qu'elle est conçue, telle qu'elle risque d'être comprise.

Qui peut jurer aujourd'hui que l'exercice de la justice sortira indemne du compromis délicatement proposé à une classe politique où tout un chacun se sent peu ou prou gêné et rêve d'un soulagement aussi indolore ?

Un procureur de la République s'escrime laborieusement à expliquer que l'affaire Luchaire a basculé dans l'inexistence parce qu'elle n'était rien, à démontrer que par hasard raison et obéissance se sont conjuguées pour cet enterrement.

Le garde des sceaux, normalement zélé, en même temps qu'étrangement oublieux de son ancienne passion pour l'indépendance, allume les signaux d'alarme, expliquant à ses pairs que cette fois la marmite va sauter. Il fait rédiger sur mesure les termes d'une amnistie dont le contenu est – il le sait – ample, un peu trop.

Affronté à la vraie difficulté technique née de la qualification de « crime » des infractions liées aux faux en écritures publiques, et obsédé par l'idée de faire table rase de *tout* le passé – pourquoi ? – le gouvernement résiste aux alarmes du Conseil d'Etat, renouvelées en fin de semaine dernière après son assemblée, et dans un tardif souci émouvant mais un peu court exclut finalement de l'amnistie les crimes de sang pour cause de financement de campagne électorale !

Au total, l'équivoque qui taraude l'économie générale du projet demeure. Le Syndicat de la magistrature s'en alarme sur un ton maximaliste : *« Ce projet, s'il était adopté, constituerait une entrave inadmissible au fonctionnement normal de la justice, ainsi qu'une rupture de l'égalité des citoyens devant la loi, et ce, à des fins politiciennes. (...) Le monde politique montre, une fois de plus, le mépris dans lequel il tient la justice. »*

Et de fait, en admettant même le souci du gouvernement, en oubliant un instant le poids des craintes dans son comportement, comment les pratiques – réputées rares – d'enrichissement personnel de quelques hommes politiques seront-elles recherchées et sanctionnées ? Il faudrait pour cela que le zèle des juges, ici se rallume, là demeure intact, nulle part ne se voie opposer les fruits d'une nonchalance ou d'une cécité que rendraient nécessaires les lendemains qui chantent de la vie publique.

Mais comment convaincre que l'on veut cette justice sereine, zélée, sûre d'elle-même et de son indépendance, au moment où on lui fournit sur un plateau législatif le bâillon qui peut la rendre muette, les liens qui peuvent l'immobiliser ?

MICHEL KAJMAN.

A la suite d'un audit

Le nouveau maire d'Angoulême accuse ses prédécesseurs socialistes d'avoir mis la ville « en faillite »

ANGOULÊME

de notre correspondant

M. Georges Chavanes, maire (UDF-CDS) d'Angoulême (Charente), a lancé, mardi 20 juin, une bombe politique en présentant publiquement les résultats de l'audit sur les comptes de sa municipalité. Cet audit, réalisé par le cabinet Calan Ramolino et associés, est accablant pour l'ancien maire socialiste d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, battu dès le premier tour en mars dernier.

Deux chiffres : la dette et les garanties d'emprunt représentent, selon ce rapport, 1,6 milliard de francs, soit deux ans et demi du budget annuel de la ville (580 millions de francs en 1989). Pour la seule année 1989, le déficit est de 71 millions de francs avant tout investissement et emprunt nouveau et ce déséquilibre ne peut que s'aggraver dans les années 1990 et 1991.

Première accusation portée par le rapport d'audit : *« Le compte administratif de 1988 est faux. »* L'excédent global de clôture qu'il présentait (25,5 millions de francs) était en réalité un déficit de 12,5 millions de francs, en raison de dépenses toujours repoussées depuis 1985.

« Le budget 1989 a été établi de mauvaise foi, en infraction avec les dispositions du code des communes », poursuit le rapport d'audit. Tandis que des recettes étaient artificiellement gonflées, des dépenses concernant les traitements des personnels embauchés quelques semaines avant les élections municipales ont été sciemment omises.

Les frais de personnel sont excessifs : entre 1978 et 1988, les effectifs sont passés de six cent cinquante à mille trois cent trente personnes pour une population stable. En outre, les subventions aux associations ont été considérablement majorées : de 376 % pour le Salon de la bande dessinée ; de 260 % pour le Centre national de la bande dessinée, un mois avant les élections municipales.

« Les services proches du maire », cabinet politique de quarante-deux personnes, représentaient une charge de l'ordre de 10 millions de francs. Sans compter les dépenses *« mal justifiées »*, les *« charges somptuaires engagées en dépit d'une situation financière déséquilibrée »* et *« les opérations dont la logique économique a échappé »* aux experts. Parallèlement, la municipalité a utilisé *« des montages juridico-financiers pour masquer une situation en déroute »*.

Face à ce constat de *« faillite »* dressé par le cabinet d'audit, M. Chavanes a indiqué qu'il demandait la saisine de la Chambre régionale des comptes pour obtenir du ministère de l'intérieur une subvention d'équilibre exceptionnelle. Sinon, le maire d'Angoulême se verrait obligé d'augmenter de 35 % les impôts locaux, une solution dont il ne veut pas entendre parler.

M. Boucheron a rejeté les accusations portées dans ce rapport et y a déjà relevé *« d'énormes erreurs, qui permettent de dire qu'il a été commandité pour des raisons politiques »*. Toutefois, il se donne *« une dizaine de jours pour analyser en détail ce texte bâclé et démontrer tout ce qu'il a d'erroné »*. L'objectif recherché par la publication de ce rapport est, selon l'ancien maire d'Angoulême, *« d'obtenir une subvention d'équilibre pour ne pas augmenter la pression fiscale sur la clientèle du maire et d'annuler les effets de douze ans de gestion socialiste au profit de la vérité libérale de la nouvelle municipalité »*.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

des partis

lesquels l'UDF avait paru, il y a quelques jours, favorablement disposée, tandis que l'UDC s'était montrée réservée, et le RPR hostile. L'évolution de l'enquête menée à Marseille sur l'affaire de la SORMAE pourrait être de nature à modifier la position de l'un au moins de ces groupes. A défaut d'être examinés dès maintenant, les textes pourraient servir de caution à une amnistie intégrée dans le projet relatif aux indépendantistes guadeloupéens, en navette entre l'Assemblée et le Sénat.

devraient être « blanchis »

tiques, il donnera, preuves à l'appui, des détails sur les sommes versées. Marseillaise et lyonnaise à l'origine, l'enquête s'envolera alors tous azimuts, visant aussi bien Nice, Périgueux, Nogent-sur-Marne, etc.

Les carnets de M. Peltier sont très à jour : 50 000 francs pour M. Charles Scaglia, mair UDF de La Seyne-sur-Mer, 100 000 francs pour M. José Mattéi, collaborateur du socialiste Michel Pezet à Marseille, 150 000 francs pour M. Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint (PS) au maire de Marseille, à l'occasion du chantier Pardo-Perrier, 150 000 francs à M. Roland Nungesser, maire RPR de Nogent-sur-Marne, pour les travaux de sa villa de Ramatuelle (Var), etc.

Pour respecter la procédure pénale, s'agissant d'élus, et donc d'officiers de police *judiciaire*, le dossier sera repris à Paris par la chambre d'accusation. Sept hommes politiques seront inculpés, qui, pour certains, multiplieront les démentis, plus ou moins convaincants.

Entre temps, les dirigeants nationaux de la SAE, notamment M. Bentata – un temps incarcéré, – et M. Jean-Claude Jammes, dynamique président du directoire, seront inculpés. La société, soutenue par toute la profession, fera alors parvenir un message explicite aux responsables politiques : dans un communiqué, le 2 mars, la SAE précisait que *« dans l'hypothèse où les faits reprochés concernant le financement occulte des partis politiques et des campagnes électorales, se révéleraient exacts »*, elle *« prendrait l'initiative, en accord avec la profession d'une intervention auprès des pouvoirs publics pour que ces problèmes de financement soient traités au fond et réglés de façon réaliste »*.

Trois mois plus tard, et après une petite phrase du président de la République lors de sa traditionnelle ascension de la roche de Solutré à la Pentecôte, le gouvernement s'essaye donc à régler *« au fond »* le problème posé par les corporations du bâtiment. Le gouvernement entendit d'autant plus facilement ce langage qu'entre-temps, les 17 et 20 avril, deux perquisitions marseillaises avaient plongé dans l'embarras le parti dont il est, pour l'essentiel, issu : le Parti socialiste. Toutes deux eurent lieu au siège de la délégation régionale de l'agence Urbatechnic. Celle-ci, ainsi que Gracco, coiffées par GSR, un groupement d'intérêt économique (GIE), ont été créés en 1972, un an après le congrès d'Epinay. Leur mission : alimenter les caisses du parti.

Menée avec le dossier de la SORMAE, la première perquisition permit aux policiers d'entrevoir d'autres documents, de portée nationale, qui dépassaient leur *« saisine »*. Ils revinrent trois jours plus tard, avec pour cadre juridique une enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Marseille. C'est ainsi, qu'ils mettront la main sur les notes de M. Joseph Delcroix, ancien directeur administratif d'Urba-Gracco, prises lors de réunions étalées entre 1981 et 1988. Révélées par le *Canard enchaîné* du 7 juin, elles sont accablantes pour le PS.

« Sans le parti... »

Quelques échantillons : *« 2 mars 1984 : but d'Urba-Gracco : apporter de l'argent au PS, les cotisations ne suffisent plus. Pas d'aide directe espérée du patronat (...). 20 septembre 1984 : les ressources du PS proviennent : un tiers des élus, un tiers des adhérents (s'amenuise), un tiers du GIE. Gérard* [il s'agit de Gérard Monate, ancien syndicaliste policier, patron du bureau d'études depuis le milieu des années 80] *s'est engagé auprès du trésorier* [du PS] *et du contact Elysée. (...) 20 juin 1986 : nous sommes mandatés par le parti qui a pris des risques politiques pour couvrir nos sociétés. Sans le parti, nous ne serions plus rien. (...) 3 octobre 1986 : Gérard Monate : le parti nous protège, nous assiste, exemple : contrôle fiscal (...) 4 juin 1987 : les premières prévisions de la campagne présidentielle se situent à 100 000 000 de francs. 25 000 000 seront pris en charge par le GIE. »*

Depuis, l'enquête policière est en attente. Aucune information judiciaire n'a été ouverte à Marseille sur ces faits nouveaux. Suspectés par certains socialistes d'avoir cherché dans une seule direction politique alors que *« quarante perquisitions similaires »* auraient pu être faites, les enquêteurs ont pourtant aussi perquisitionné au siège de Sun-communication, une société proche de l'UDF Jean-Claude Gaudin, où ils auraient saisi quelques quatre-vingts pièces tout aussi embarrassantes. Quant à M. Monate, il fuit les questions des journalistes.

Le paradoxe, c'est que, selon ses amis, il pense avoir contribué à *« moraliser »* un jeu qui s'emballait. Le système Urba-Gracco est, en effet, fort simple : agissant comme courtier, le GIE démarche à la fois élus et entreprises. Une fois un marché conclu entre les unes et les autres, il prend, en toute clarté, une commission, de l'ordre de 0,5 % du marché, pour avoir servi d'intermédiaire.

Ainsi, les entreprises sont certaines que l'argent va dans les caisses du PS et non pas dans les poches d'un élu avide. Le jeu est si clair que des maires de droite – MM. Dominique Baudis et Alain Carignon par exemple – ont parfois eu recours aux services d'Urba-Gracco. Tous les partenaires s'accordent d'ailleurs à souligner la probité de M. Monate, qui, agissant en militant, n'a jamais profité pour lui-même du système.

L'Hôtel Matignon le certifie : il n'y aurait là qu'un système pervers entraîné par la débauche d'argent des campagnes électorales ; en aucun cas, les élus concernés ne pourraient être suspectés d'enrichissement personnel. A quelques exceptions près sans doute... Quelques exceptions dont la large amnistie, visant aussi bien les crimes et délits – et donc, au passage, les faux en écriture publique de l'affaire du Carrefour du développement – risque d'empêcher la mise au jour.

GEORGES MARION, EDWY PLENEL et DANIELLE ROUARD.

Au Sénat

M. Pasqua donne des précisions à M. Joxe sur l'affaire Naccache

Avant que n'intervienne M. Charles Pasqua, dans le cadre de la discussion générale sur le projet de loi relatif aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France, mercredi matin 21 juin, au Sénat, M. Pierre Joxe a interrogé son successeur et prédécesseur place Beauvau sur les accords passés entre le gouvernement (de Jacques Chirac) et ses interlocuteurs iraniens.

M. Pasqua *« rendrait service au pays en éclairant l'opinion, s'il l'accepte, ou en informant le gouvernement s'il le préfère, sur la portée exacte des accords passés en ce qui concerne certains condamnés actuellement détenus en France »*, a-t-il déclaré. Le président du groupe RPR du Sénat lui a alors répondu que *« la lutte contre le terrorisme et les efforts conduits pour obtenir la libération des otages français retenus au Liban supposaient la discrétion et le secret »*. En conséquence, l'ancien ministre estime qu'il n'a eu *« de comptes à rendre qu'au premier ministre »*, mais que l'opinion publique, elle, a pu constater le résultat de *« l'action menée »*. Il a poursuivi : *« Quant au chef de l'Etat, il a été informé des conditions dans lesquelles ces libérations ont pu intervenir. Vous devez vous souvenir dans quelles conditions à l'époque – je regrette d'avoir à les rappeler publiquement, mais vous m'y contraignez – le gouvernement auquel vous apparteniez avait, par la voix de M. Dumas, ministre des affaires étrangères, donné son accord au gouvernement algérien, qui était notre intermédiaire avec les ravisseurs libanais pour libérer M. Naccache en contrepartie de la libération de M. Gilles Perrault. Cela se passe en 1985 et il est vrai qu'actuellement, comme par la suite, les services du ministère de l'intérieur et notamment de la DST, ont indiqué qu'il* [M. Naccache] *était hautement suspect, au moins de complicité dans l'attentat commis contre M. Chapour Baktiar. Ce sont probablement les raisons pour lesquelles le gouvernement auquel vous appartenez et le président de la République n'ont pas tenu les engagements qu'ils avaient pris, et c'est ce fait qui a causé à Paris un certain nombre d'attentats (...). C'est à cette situation que nous avons dû faire face. Le combat politique étant mis de côté, je ne vous suspecte pas, moi, de ne pas avoir une haute idée de votre mission et de votre rôle. J'ai été formé au sein d'un mouvement politique que vous combattez, mais dont vous connaissez très bien l'inspiration. Ayez donc à notre égard au moins les mêmes sentiments que j'accorde au vôtre. Aucun accord, de quelque sorte que ce soit, n'a jamais été pris concernant une libération éventuelle de M. Naccache, pour la simple raison – et vous le savez – que nous n'avons jamais eu de contacts directs avec les ravisseurs. Les discussions que nous avons pu avoir ont été des discussions d'Etat à Etat, c'est-à-dire entre les représentants de notre gouvernement et ceux du gouvernement iranien. Que les Iraniens, à la suite du rétablissement des relations diplomatiques, aient profité du voyage de M. Dumas pour, en quelque sorte, lui « rafraîchir la mémoire », c'était de bonne guerre. Mais cela ne nous concerne en rien. »*

Un peu plus tard, M. Joxe a *« remercié vivement »* M. Pasqua et observé que l'ancien ministre de l'intérieur avait commencé à éclairer l'opinion et à informer le gouvernement, mais, a-t-il ajouté : *« Il m'obligerait en poursuivant dans cette voie. Il ne peut ignorer ni les origines, ni la signification, ni les conséquences des déclarations récentes de M. Jacques Chirac. »* Selon le ministre de l'intérieur, le sénateur des Hauts-de-Seine rendrait service au pays en informant complètement le gouvernement *« sur ce qui a conduit ou sur ce qui a poussé M. Chirac à s'exprimer comme il l'a fait et comment il l'a fait »*.

Le débat sur le projet de loi sur les conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France devait prendre fin mercredi avec l'adoption d'une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération, ce qui équivaut à un rejet du texte.

A. Ch.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi après-midi 20 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **FINANCEMENT DES PARTIS ET DES CAMPAGNES**

(Lire page 8.)

● **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres une communication relative aux résultats des élections européennes.

Ce scrutin, caractérisé par une forte et regrettable abstention et une très grande dispersion des suffrages, a d'abord donné lieu à une nette progression du vote écologiste et, plus généralement, du vote en faveur des listes affichant pour principale préoccupation les rapports entre l'homme et son environnement.

Par rapport aux élections de 1984, les autres enseignements de ces élections sont le maintien à son niveau antérieur de la mouvance socialiste, la stabilisation du vote favorable au Front national, le tassement confirmé du Parti communiste et une baisse sensible des suffrages obtenus par les formations se réclamant de l'opposition parlementaire.

● **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

(Lire page 14.)

A l'Assemblée nationale

L'opposition ne censure pas le gouvernement sur l'audiovisuel

L'opposition a renoncé à déposer une motion de censure sur le projet de loi relatif à la présidence commune à Antenne 2 et FR 3, qui a été adopté, lundi 19 juin, suivant la procédure de l'article 49-3 de la Constitution. M. Michel Rocard avait été contraint, pour la deuxième fois, sur un texte relatif à l'audiovisuel, et pour la troisième fois depuis le début de cette législature, à recourir à l'engagement de la responsabilité de son gouvernement, face à une conjonction des oppositions RPR-UDF-UDC et communiste (*le Monde* du 21 juin).

L'initiative d'une motion de censure aurait cette fois dû revenir au groupe RPR (l'UDF ayant été à l'origine de celle déposée sur le texte relatif à l'immigration), mais celui-ci a fait savoir, mardi, à l'issue de la réunion de son bureau, que les députés RPR *« s'étaient déjà exprimés sur l'anticonstitutionnalité et l'inopportunité »* de la réforme de l'audiovisuel, en défendant lors du débat une exception d'irrecevabilité. En l'absence du dépôt d'une motion de censure, vingt-quatre heures après le recours à l'article 49-3, le texte a donc été considéré *comme adopté en* première lecture.

Les élections européennes

Les résultats définitifs publiés par le ministère de l'intérieur

Inscrits : 38 348 191.
Votants : 18 686 419.
Abstentions : 51,27 %.
Suffrages exprimés : 18 145 588.

	VOIX	%	SIÈGES
UDF-RPR (M. Giscard d'Estaing)	5 241 354	28,88	26
PS (M. Fabius)	4 284 734	23,61	22
FN (M. Le Pen)	2 128 589	11,73	10
Verts (M. Waechter)	1 922 353	10,59	9
Centre (Mme Veil)	1 528 931	8,42	7
PC (M. Herzog)	1 399 939	7,71	7
Chasse (M. Goustat)	749 614	4,13	
LO (Mme Laguiller)	258 511	1,42	
Prot. anim. (Mme Alessandri)	188 537	1,03	
Alliance (M. Joyeux)	136 312	0,75	
MPPT (M. Gauquelin)	109 476	0,60	
Ren. (M. Llabres)	74 503	0,41	
Gén. Europ. (M. Touati)	58 882	0,32	
RFL (M. Cheminade)	32 311	0,17	
IDE (M. Biancheri)	31 542	0,17	

● **Michel Rocard et la « bonne campagne » de Laurent Fabius.** – Au lendemain des élections européennes, le premier ministre, M. Michel Rocard, s'est déclaré satisfait de la *« bonne campagne »* de M. Laurent Fabius. *« Les socialistes espéraient mieux »*, a-t-il *répété*, mardi 20 juin sur TF 1, sans pour autant manquer de souligner le progrès réalisé par les socialistes par rapport aux élections de 1984 (deux sièges de plus). M. Rocard a regretté l'absence de *mobilisation* des Français, notamment celle de l'électorat socialiste. *« Ce résultat est une bonne occasion de travail pour tous »*, a-t-il estimé.

● **PRÉCISION.** – M. Laurent *Fabius, dans Paris,* a dépassé le niveau de son score national (23,61 % dans cinq arrondissements : les IIIe, XIe et XXe, cités dans *le Monde* du mercredi 20 juin, mais *également le XIIIe et le XIXe*.

C'est dans le XIIIe *arrondissement* où M. Paul Quilès, ministre des *postes, des télécommunications et* de l'espace, est élu député, que la liste socialiste réalise son meilleur résultat avec 25,95 % des voix suivi par le XXe dont le député socialiste est *M. Michel Charzat, suivi par le XIe* où a été élu M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports.

Le contentieux électoral

M. Médecin n'était pas inéligible

M. Jacques Médecin, reconduit dans ses fonctions de maire de Nice, après son succès aux dernières élections municipales au mois de mars dernier, n'était pas inéligible. Ainsi en a décidé, dans un jugement rendu mercredi 21 juin, le tribunal administratif de Nice. M. Médecin faisait l'objet d'un recours de M. Jean-Hugues Colonna, ancien député socialiste, battu par le maire de Nice lors de ces élections municipales.

Le jugement du tribunal administratif de Nice est contraire à la partie des conclusions du commissaire du gouvernement, M. Norbert Caldéraro, qui soutenait la thèse de l'inéligibilité. Dans une première partie de ces conclusions, M. Caldéraro avait (contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 15 juin) estimé que M. Médecin ne pouvait être considéré comme inéligible à raison de ses fonctions de président d'associations paramunicipales.

En revanche, M. Caldéraro avait ensuite considéré que M. Médecin, principal actionnaire de la SEGAT, société éditrice d'une revue mensuelle, *l'Action*, était en tant que tel entrepreneur des services municipaux pour deux raisons : l'insertion dans cette revue de publicités commerciales relatives à des services communaux gérées par ces associations et le caractère de brochure d'informations municipales de *l'Action*. Une telle situation, en contradiction avec les exigences du code électoral, eût entraîné l'inéligibilité de M. Médecin.

Le tribunal administratif de Nice a suivi le commissaire du gouvernement sur ses premières conclusions et rejeté les autres. Le jugement rendu définit *l'Action* comme étant essentiellement un *« instrument de propagande de l'équipe animée par M. Médecin »*.

« Dans ces conditions, a jugé le tribunal administratif, *même si des annonces publicitaires dont certaines émanent d'entreprises ou d'entités entretenant des liens privilégiés avec la ville de Nice sont insérées dans l'organe de presse en cause, la société SEGAT, eu égard à son caractère dominant et à l'absence de tout but d'intérêt général (...) ne peut être regardée comme une entreprise investie d'une mission de service public dont le ou les dirigeants, et en particulier M. Médecin, propriétaire de la quasi-totalité du capital social, seraient inéligibles au conseil municipal. »*

M. K.

A défaut du Lamy Associations, vous pouvez éventuellement consulter cet ouvrage...

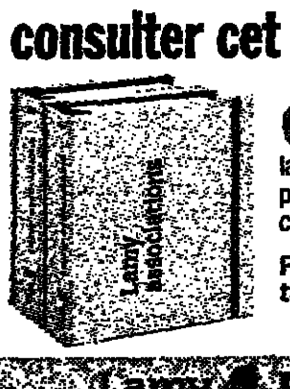

Cela dit, si vous cherchez l'ouvrage de référence pluridisciplinaire qui couvre la totalité des sujets de préoccupation d'une association, tant pour les administrateurs que pour les salariés et les partenaires, c'est plutôt le Lamy Associations qu'il vous faut.

Pour vous procurer le Lamy Associations téléphonez au plus vite au 40.38.03.03

Lamy Pour agir en connaissance de cause.

ШЛЁМ КРЕПКИИ ПОЦЕЛУИ ИЗ РОССИИ*

En première mondiale, du 12 au 24 juin 1989, KISS FM + diffuse, en direct de Moscou, ses programmes à l'intention des soviétiques.
40 millions d'auditeurs chaque jour seront à l'écoute d'une radio occidentale.
KISS FM +, la radio française à Moscou.
Code 3615 KISS.

*BONS BAISERS DE RUSSIE

Avec Le Monde

SCARLETT

مكتبة امين الأحول

Politique

Un sondage « sortie des urnes » IFOP/ « le Monde » /RTL sur le scrutin du 18 juin

L'éclatement de l'électorat de M. Mitterrand et le centrisme secret des Verts

par JEAN-LUC PARODI

Directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, conseiller pour les études politiques de l'IFOP.

Sur cette élection intermédiaire, démobilisatrice et atomisée qu'a été la consultation du dimanche 18 juin, que nous apprend le sondage réalisé « à la sortie des urnes » par l'IFOP pour RTL-*le Monde* auprès de 3 835 votants ?

1) Une consultation à handicap gouvernemental.

L'élection européenne est dure aux gouvernants. Les résultats britannique, allemand, portugais, l'ont rappelé. Si le gouvernement est carrément impopulaire, il suscite un mécontentement mobilisateur. S'il est considéré avec plus d'indulgence, l'insatisfaction qui en résulte entraîne un abstentionnisme record qui frappe plus l'électorat gouvernemental que celui de l'opposition.

Même si, par définition, l'enquête réalisée ne dit rien sur l'abstentionnisme puisqu'elle est effectuée « à la sortie des urnes », elle confirme indirectement cette logique européenne. Comme les municipales d'il y a trois mois, l'élection du 18 juin a été *« dégouvernementalisée »*. Il y a cinq ans, au creux de la vague socialiste, 38 % des électeurs voulaient manifester leur opposition au gouvernement *(Tableau I)*, ils ne sont plus que 7 % aujourd'hui. 18 % déclaraient, alors, ne pas tenir compte de leur attitude à l'égard du gouvernement, on en compte le double, 36 %, cette année.

Ce moindre enjeu gouvernemental explique pour partie la progression de l'abstention. Celle-ci a plus touché l'électorat gouvernemental, comme l'indique la cote de satisfaction du président : 45 % se déclarent satisfaits de François Mitterrand comme président de la République, contre 46 % de mécontents parmi les votants ; alors que la dernière cote présidentielle sur l'ensemble de l'électorat donnait, il y a un mois, 49 % de satisfaits et 33 % de mécontents. On mesure, à lire ces chiffres, la difficulté, pour le pouvoir en place, d'une élection qui a mobilisé plus les mécontents du système politique que ses partisans, plus les mécontents du pouvoir que les satisfaits, et plus les sceptiques et les désabusés du mitterrandisme que ses sympathisants enthousiastes.

2) L'éclatement provisoire de la coalition mitterrandienne.

La France est le seul pays qui, pour ces élections européennes, change radicalement son principe électoral. La Grande-Bretagne majoritaire a instauré un scrutin européen majoritaire, et les démocraties continentales proportionnalistes ont conservé leur principe proportionnel. Entièrement structurée par les contraintes de son système majoritaire, bipolarisateur et à deux tours pour les élections présidentielle, législatives, cantonales et même municipales, la France s'offre, pour les européennes, une parenthèse à un tour, proportionnaliste, dépolarisante et atomisatrice.

La coalition électorale mitterrandienne n'y a pas résisté *(Tableau II)*. La liste de Laurent Fabius ne mobilise que 46 % des électeurs de François Mitterrand du second tour de la présidentielle venus voter. Les 64 % restants se sont répartis ainsi : 16 % aux listes communiste et d'extrême gauche, 17 % à la liste écologiste, 15 % aux listes de droite et d'extrême droite, et 6 % aux petites listes. Peut-être parce qu'elle était plus hétéroclite et plus fragile, la nébuleuse électorale mitterrandienne éclate plus que la chiraquienne. Aux 46 % de l'électorat mitterrandien du second tour de 1988 mobilisés par Laurent Fabius s'opposent les 60 % de l'électorat chiraquien mobilisés par Valéry Giscard d'Estaing.

Il en est de même si l'on ne considère que les électorats du premier tour : Philippe Herzog conserve 87 % de l'électorat Lajoinie, Valéry Giscard d'Estaing 75 % de l'électorat Chirac, Waechter et Le Pen, respectivement, 72 % et 71 % de leur propre électorat présidentiel, Laurent Fabius 60 % seulement de l'électorat mitterrandien du 24 avril 1988. Bien entendu, ce sont les écologistes qui en sont les premiers responsables, puisque l'essentiel de leurs gains de 1989 vient de cet électorat mitterrandien : sur 100 nouveaux électeurs écologistes, 72 % avaient voté Mitterrand au premier tour, 11 % plus à gauche, 16 % pour Barre, Chirac et Le Pen.

3) L'échec de Simone Veil et le succès de Valéry Giscard d'Estaing.

Les raisons qui expliquent la percée de Simone Veil dans la précampagne sont les mêmes qui expliquent son échec final. Son électorat est le plus déconnecté de l'enjeu gouvernemental : 64 % déclarent ne pas tenir compte de leur attitude à l'égard du gouvernement *(Tableau III)*. Il sera, de ce fait, le plus difficile à mobiliser le jour venu. Electorat le plus européen – 70 % citent la construction de l'Europe comme principale motivation du vote *(Tableau IV)*, – il sera également moins mobilisé dans une consultation marquée par une certaine inquiétude : 34 % de l'ensemble des votants se déclarent très inquiets de la construction de l'Europe. Electorat personnalisé – 58 % ont fait leur choix en raison de la personnalité de la tête de liste (contre 37 % pour les électeurs de M. Giscard d'Estaing et 26 % seulement pour ceux de M. Fabius), – il a perdu en cours de route les électeurs qui souhaitaient l'addition symbolique d'une personnalité et d'une force politiques. Electorat partagé en deux parts égales (44 %/44 %) en ce qui concerne la satisfaction à l'égard de François Mitterrand, il a perdu, de même, au profit de Valéry Giscard d'Estaing, les électeurs qui se situaient plus clairement dans l'opposition (17 % seulement des électeurs de VGE se disent satisfaits de François Mitterrand, contre 73 % de mécontents).

A l'arrivée, Simone Veil a ainsi perdu sur deux tableaux, une fraction de son électorat ne s'étant pas mobilisée et l'autre étant revenue sur un Valéry Giscard d'Estaing dont les soutiens partisans et la thématique d'union de l'opposition, avec ce qu'elle comporte d'union et ce qu'elle comporte d'opposition, ont fini par payer, surtout dans l'électorat populaire ou âgé de la droite *(Tableau V)*.

4) Un centrisme caché.

Derrière les trois vainqueurs de l'élection, les 19 millions d'abstentionnistes, les 5 millions de giscardiens, les 2 millions d'écologistes (qui constituent la plus forte progression), peut-être peut-on discerner un quatrième vainqueur, plus dissimulé, celui que constituent les 19 % d'électeurs qui ont porté leurs suffrages sur ces deux versions du centrisme que sont les listes Waechter et Veil. Certes, l'écologie ne saurait se réduire à un centrisme ; et le poids des électeurs de gauche y est, on l'a vu, grandissant. Mais les électeurs de Simone Veil et d'Antoine Waechter sont les plus nombreux à se classer sur les cases centrales de l'axe gauche-droite (66 % et 43 %), à estimer que le clivage gauche-droite n'a plus de sens (61 % et 55 %), à se déclarer favorables à la création d'un grand parti du centre, indépendant de la gauche et de la droite (74 % et 63 %). Additionné naturellement de façon arbitraire – mais, après tout, la stratégie officielle des Verts est bien de refuser de choisir entre la droite et la gauche traditionnelles, – ce centrisme larvé témoigne, à son tour, de la recomposition en profondeur du paysage politique français.

5) De la proportionnelle au choix majoritaire.

Que de l'atomisation proportionnelle du verdict européen il soit difficile de tirer des jugements péremptoires sur la force réelle du pouvoir et de l'opposition, rien ne le montre mieux que l'hypothèse législative volontairement réduite à un choix majoritaire simple : parmi les votants du 18 juin, 44 % souhaiteraient plutôt la victoire de l'actuelle majorité de gauche, 43 % celle de l'actuelle opposition de droite. Les jeux restent ouverts pour les affrontements de demain.

Présentation de l'étude

Sondage à la sortie des urnes effectué pour RTL et *le Monde* le 18 juin 1989 à l'occasion des élections européennes dans toute la France.

Trois mille huit cent trente-cinq interviews ont été recueillies au cours de la journée. Les personnes interrogées ont rempli elles-mêmes le questionnaire, dans le plus strict anonymat, à la sortie des bureaux où elles venaient de voter.

Tableau I. – La signification du vote

QUESTION : « Et parmi les possibilités suivantes, quelle est celle qui se rapproche le plus de votre état d'esprit ? »

	18 JUIN 1989 %	17 JUIN 1984 %
– J'ai voulu manifester mon soutien au gouvernement	21	23
– J'ai voulu donner un avertissement au gouvernement	29	13
– J'ai voulu manifester mon opposition au gouvernement	7	38
– Je n'ai pas tenu compte de mon attitude à l'égard du gouvernement	36	18
– Ne se prononcent pas	7	8
	100	100

Tableau II. – Profil politique des électorats

Vote présidentiel (1er tour)		Extrême gauche %	PCF Herzog %	PS Fabius %	Verts Waechter %	Centre Veil %	UDF-RPR Giscard %	FN Le Pen %	Divers %
Arlette Laguiller / Pierre Boussel / Pierre Juquin	100	23	20	15	21	3	7	3	8
André Lajoinie	100	1	87	5	2	0	2	2	1
François Mitterrand	100	3	5	60	14	5	4	3	6
Antoine Waechter	100	1	2	7	72	4	6	2	6
Raymond Barre	100	1	–	1	4	31	53	4	6
Jacques Chirac	100	1	–	1	2	8	75	8	5
Jean-Marie Le Pen	100	1	1	2	2	2	18	71	11
François Mitterrand	100	3	13	46	17	6	5	4	6
Jacques Chirac	100	–	1	1	3	12	60	17	6

Tableau III. – La signification du vote (par électorat)

QUESTION : « Et parmi les possibilités suivantes, quelle est celle qui se rapproche le plus de votre état d'esprit ? »

	Ensemble %	Extrême gauche %	PCF Herzog %	PS Fabius %	Verts Waechter %	Centre Veil %	UDF-RPR Giscard %	FN Le Pen %	Divers %
– J'ai voulu manifester mon soutien au gouvernement	21	14	5	73	5	5	4	3	5
– J'ai voulu donner un avertissement au gouvernement	29	34	45	1	29	17	38	61	29
– J'ai voulu manifester mon opposition au gouvernement	7	6	6	1	3	6	13	12	5
– Je n'ai pas tenu compte de mon attitude à l'égard du gouvernement	36	30	35	20	58	64	38	16	51
– Ne se prononcent pas	7	16	9	5	5	8	7	8	10
	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau IV. – Les motivations du vote

QUESTION : « Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui ont le plus compté dans votre vote aujourd'hui ? »

	Ensemble %	Extrême gauche %	PCF Herzog %	PS Fabius %	Verts Waechter %	Centre Veil %	UDF-RPR Giscard %	FN Le Pen %	Divers %
– La protection de l'environnement	25	22	13	20	86	17	13	7	56
– Le niveau du pouvoir d'achat	18	20	39	20	8	12	19	11	13
– Les immigrés	14	6	4	6	5	7	12	65	9
– La formation des jeunes	15	22	13	17	6	19	20	6	13
– Les acquis sociaux	13	23	31	26	5	10	7	4	3
– Le chômage	18	32	29	22	10	17	17	19	12
– L'insécurité	10	7	3	4	3	5	12	33	6
– La construction de l'Europe	43	18	16	50	34	70	57	22	26
– Le désarmement	7	7	19	6	19	5	4	2	3
– Ne se prononcent pas	4	8	5	3	2	3	4	4	10

Tableau V. – Profil sociologique des électorats du 18 juin

		Extrême gauche %	PCF Herzog %	PS Fabius %	Verts Waechter %	Centre Veil %	UDF-RPR Giscard %	FN Le Pen %	Divers %
SEXE									
Homme	100	3	8,5	24	9,5	7	27	14	7
Femme	100	2	7	24	12	10	31	8	6
AGE									
18-24 ans	100	4	4	23	14	8	28	11	9
25-34 ans	100	2	9	26	16	8,5	2,5	10	8
35-49 ans	100	2	8	25,5	11	8	25	13	7,5
50-64 ans	100	1,5	9,5	21	7	9	36	11	5
65 ans et plus	100	2	9	21	5	8,5	39	12,5	3
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE									
Retraité, inactif, étudiant	100	2	9	23	7	8	34	12	5
Ouvrier	100	5	12	29	11	5	15	12	11
Employé	100	3,5	9	28,5	12	6	23	10	8
Cadre moyen	100	1,5	7	20	14	9	26	11	5,5
Industriel, artisan, commerç.	100	1	5	12	7	7	41	20	7
Cadre supérieur	100	2	5	24	11	12	31	10	5
Profession libérale	100	3	2	13	13	14	37	15	3

● **Le vote des Français de l'étranger.** – Le ministère des affaires étrangères a rendu publics, mardi 20 juin, les résultats du vote des Français de l'étranger. Ils sont les suivants : inscr., 159 157 ; vot., 50 535 ; abst., 68,25 % ; suffr. expr., 49 826. UDF-RPR, 17 129 (34,38 %) ; PS, 11 385 (22,85 %) ; Centre, 7 244 (14,54 %) ; Verts, 6 028 (12,09 %) ; FN, 4 516 (9,07 %) ; PC, 824 (1,64 %) ; ensemble des autres listes, 2 698 (5,43 %).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

Actionnaires de Matra, Dassault, Luchaire, ..., connaissez-vous vos droits face à la loi internationale ?

Assemblées générales des 26 et 27 juin

Le droit international est du droit. Vous avez le pouvoir de faire suspendre les livraisons d'armes aux Etats qui le violeraient. Pour faciliter votre démarche, nous vous offrons une consultation juridique gratuite.

à suivre ...

Fonds de recherches
DROIT INTERNATIONAL 1990
B.P. 136 - 75223 PARIS Cedex 05

Le discours du président de la République à Versailles

« Je vois dans le refus des exclusions le vrai chantier qui nous attend »

Célébrant, mardi 20 juin, le deux centième anniversaire du *serment du jeu de paume*, dans la salle du même nom à Versailles, le président de la République a notamment déclaré :

Lorsqu'il convoque pour le mois de mai 1789 les états *généraux qui* n'avaient plus été réunis depuis cent soixante-quinze ans, *le roi* entend les limiter à ce qu'ils furent jadis : un *moyen* d'obtenir, pour les finances malades du royaume, des ressources supplémentaires. Le cérémonial, calqué sur celui de 1614, exclut toute délibération en commun des trois ordres : noblesse, clergé, tiers état, et n'accorde à ce dernier, qui pourtant représente plus de 90 % de la population, qu'une place subalterne. *Mais les députés du tiers état* n'acceptent plus de se soumettre à la prépondérance des deux ordres. Ils veulent ce que veulent les Français : être entendus. Les cahiers de doléances, rédigés dans les villes et villages en vue des états généraux l'ont abondamment exprimé. On y a consigné tout ce dont le pays ne veut plus et *tout* ce à quoi il aspire : le refus de l'arbitraire et des privilèges, la demande de terre et de travail, l'abolition de la torture et de la peine de mort, la soif de libertés et d'institutions nouvelles, les droits de l'homme et une constitution, bref, plus de justice et plus d'égalité.

Traités en sujets quand ils se veulent citoyens, les représentants du peuple refusent de n'être que les figurants d'une pièce qui se jouerait ailleurs. De mai à juin, ils tiennent bon, réclament une assemblée commune où l'on voterait par tête et non *par ordre, invitent les autres à les* rejoindre, et soudain l'histoire s'emballe.

Le 17 juin, *sur* la proposition de Sieyès, ils se proclament Assemblée nationale. Le 18, ils *s'attribuent* le vote de l'impôt. Le 19, ils accueillent quelques membres du clergé. *Le 20, ils prêtent* le serment que nous célébrons aujourd'hui. Le 23, après une décevante séance royale, ils refusent de se séparer, fût-ce « *par la force des baïonnettes* », et décrètent leur assemblée inviolable. Le 24 et le 25, ils reçoivent le ralliement de la majorité du clergé et de quarante-cinq députés de la noblesse. Bref, *le roi* doit céder.

Vous connaissez le reste, *il se joue* en moins de deux mois. Sur fond de révolte des campagnes et de mobilisation des villes, c'est la prise de la Bastille, l'abolition des privilèges, la Déclaration *des droits de l'homme* et du citoyen, la fin de l'absolutisme. *C'est la Révolution.*

De cette révolution, le serment du Jeu de paume demeure un acte fondateur. Il est le geste inaugural qui – contre l'autorité des siècles, les acquis de la naissance *et la fatalité* de l'arbitraire – proclame un ordre nouveau.

Quelques semaines passeront et les constituants de 1789 s'attacheront à définir les droits de l'homme et du citoyen. Peut-être, à force de lui faire *référence* et *révérence*, perd-on parfois de vue la signification *historique* de la déclaration du 26 août.

Une révolution commence et voilà une assemblée *qui* décide *que* rien n'est plus urgent que de tirer au clair les principes au nom desquels elle agira. A cette tâche, les députés consacrent douze jours, n'examinant pas moins d'une cinquantaine de projets.

Sans indulgence pour les crimes

Le texte adopté retentit comme un cri *pour la liberté des hommes*, l'égalité des droits, le règne de la loi, *la souveraineté* du peuple, le bien-fondé de la révolte contre l'oppression. Il exprime une parole, lourde de la souffrance et de l'humiliation de générations pour lesquelles l'injustice, du père au fils, passait avec le sang. Il lance pour les siècles à venir un acte de foi en la libération de l'homme. Mais rien n'est fini, ou plutôt tout commence. (...)

Certes, ce n'est pas sans douleur que la France s'arracha à l'ordre séculaire, et elle n'y parvint qu'au terme d'un combat déchirant. Le sang coula de part et d'autre. Pouvait-il en être autrement ? Les hommes écrivent l'histoire tels qu'ils *sont*, avec leurs passions et leurs peurs qu'exacerbaient les tensions et *les* menaces de l'époque. Alors *que* la Terreur régnait, Saint-Just dans ses Carnets de l'An II notait : « *Tous les principes sont affaiblis, il ne reste que des bonnets rouges portés par l'intrigue, l'exercice de la terreur a blasé le crime comme les liqueurs fortes blasent le palais. La Révolution est glacée.* »

Je ne puis me défaire de ce jugement porté par l'un de ceux qui symbolisent précisément la violence froide d'un pouvoir qui ne connaissait qu'une peine, la mort, pour qui lui manquait, ou plutôt qui manquait à l'idée qu'il avait de lui-même. Et défilent dans mon esprit les images atroces de Nantes, de Lyon, des Carmes, des prisons de septembre, la liste est longue.

Ne *faisons* pas cependant, aux acteurs de la Révolution, l'injure de *croire qu'ils s'affrontèrent pour* peu de chose ou pour de délirants motifs. N'oublions pas la guerre à l'intérieur, la guerre à l'extérieur, les périls encourus par le pays, la nation en danger. Sans indulgence pour les fautes, les excès ou les crimes, tâchons de comprendre pourquoi, dans le mouvement complexe de la Révolution, à courage égal, à conviction égale, tous les choix ne se valaient pas.

Assurément, avec la Révolution, bien des inégalités ne furent pas vaincues. L'abolition de l'esclavage ne fut acquise qu'un demi-siècle *plus tard. La résistance* armée à l'Europe coalisée prit après la victoire le visage de la conquête. *La* persécution religieuse ignora la liberté de conscience qui venait d'être proclamée. Rien ne vint corriger la discrimination dont les femmes étaient victimes. Et on vit par la suite à quel point la cruelle condition ouvrière de la révolution industrielle devait nier, ruiner en *fait, la liberté et l'égalité érigées en* principe par la révolution politique.

Mais la Révolution a fait la République. *Celle-ci ne peut sans se* renier oublier ce qu'elle est, d'où elle vient, la pensée dont elle procède, l'idéal qu'elle assume, le mouvement qu'elle incarne. Car la République n'est pas une forme vide, elle contient un ensemble d'institutions *et de règles, de droits et de devoirs* qu'on appelle la démocratie.

L'Angleterre, les premiers Etats *de l'Amérique indépendante*, avaient défriché le chemin. La France alla plus loin. Imparfait et donc perfectible, riche de contradictions et donc d'évolutions, ce mode de gouvernement que connaissent encore trop peu de pays dans le *monde, c'est* notre façon de *vivre* ensemble.

« Gloire aux pays où l'on parle ! »

« *La démocratie, disait Jaurès, nous en parlons quelquefois avec un dédain qui s'explique par la constatation de certaines misères, de certaines vulgarités. Mais si vous allez au fond des choses, c'est une idée admirable que d'avoir proclamé que, dans l'ordre politique et social d'aujourd'hui, il n'y a pas d'excommuniés, pas de réprouvés, que toute personne humaine a son droit.* »

Et à ceux qui reprochaient au Parlement ses « bavardages », Clemenceau répondait : « *Gloire aux pays où l'on parle*, honte aux pays *où l'on se tait ! Ces discussions qui vous étonnent, c'est notre honneur à tous.* » (...)

Quelle leçon tirer, *s'il en est une*, de ce tourbillon d'événements, sinon que rien n'est achevé, que rien ne s'achève jamais. Que le combat change de forme mais pas de sens. Que de nouveaux orages surgissent du plus clair horizon, d'autres dominations se substituent à celles que l'on avait détruites, qu'apparaissent d'incessantes ruptures entre l'idéal et le réel.

« *Il y a, écrivait Victor Hugo, dans ce que la Révolution nous a apporté encore plus de terre promise que de terrain gagné.* » Et d'ajouter : « *Ayons une si fière façon de nous en souvenir qu'il en sorte la liberté du monde. Célébrer les grands anniversaires, c'est préparer les grands événements.* » Voilà pourquoi nous commémorons en ce jour, et continuerons de le faire au cours des semaines prochaines, le Bicentenaire de 1789.

Nous sommes dans cette salle du Jeu de Paume pour nous interroger en commun, devant le pays, sur ce qui nous lie à ce passé et pour mieux concevoir notre tâche à venir.

Un peuple sans mémoire n'est pas un peuple libre. Les dictatures commencent par effacer de l'histoire les faits qui les encombrent, par barrer l'accès au passé et, se croyant maîtresses des voies de l'avenir, musellent toute pensée, toute parole rebelles. Souvenez-vous, chaque fois que l'on a chez nous voulu brouiller la trace de la Révolution, les libertés ont été menacées. (...)

De l'aventure collective de 1789, nous n'avons pas à gommer les aspérités, à retrancher ce qui pourrait nous déplaire, à ne retenir que ce qui nous convient. Nous n'aurions rien à y gagner.

Qu'on en débatte vivement, tant mieux ; c'est un signe de vitalité de notre démocratie. La preuve que la révolution n'est pas un objet inerte, que les questions posées n'ont rien perdu de leur modernité. Mais s'il y a débat, et il y a débat – *et sur* quel ton, comme si à distance les adversaires de la Révolution avaient repris espoir, – occupons la place qui nous revient, celle d'héritiers *fidèles et fiers, déployons le drapeau* et donnons à la République l'élan auquel aspire notre peuple.

A grands traits, je vois dans le refus des exclusions le vrai chantier qui nous *attend. La République* a besoin de compter son monde : les exclus du travail, les exclus du savoir, les exclus du bien-être, les exclus de la dignité, les exclus de la santé, les exclus du logement, les exclus de la culture, doivent disposer de tous leurs droits. L'égalité passe par là, la liberté aussi. Il n'est *pas de république* sans espoir.

Quant à la pauvreté, au *racisme* et à l'ignorance, ils sont les pires ennemis de la démocratie.

Mais d'autres rendez-vous nous attendent. Il est possible désormais de maîtriser la Terre, notre Terre. Il est possible de la détruire. Il est possible de comprendre *notre corps*, de le guérir. Il est possible aussi de le manipuler, d'en modifier *les* caractères. On pense aussitôt aux contraintes qui seront ainsi levées. Mais comment ne pas penser de la même façon aux menaces qui pèsent aussi sur nous, et plus encore sur les générations futures ? Les intérêts et les droits des hommes d'aujourd'hui ne peuvent prévaloir sur les intérêts et les droits des hommes de demain.

Mesdames et Messieurs, si les Français doutent parfois d'eux-mêmes, qu'ils écoutent la rumeur qui monte des quatre coins de la planète. Partout où l'on se bat pour l'indépendance nationale, pour le *droit d'un peuple à disposer de lui-même*, pour l'avènement des pays pauvres au partage des richesses, pour la liberté de penser, pour l'égalité des droits, c'est le message de la Révolution française qu'on entend, et chacun dans le monde le sait.

C'est au nom de ces *idéaux* que l'on rêve et que l'on se bat. La présence en grand nombre à Paris, dans trois semaines, de chefs d'Etat et de gouvernement des plus anciennes *démocraties et* de pays en lutte pour leur vie, pour leur développement, *témoignera* pour l'œuvre *accomplie* depuis le jour où, à Versailles, « *les députés errant dans les rues ne cherchaient qu'à se rencontrer pour se réunir, où le peuple consterné demandait : mais où est l'Assemblée nationale ? et on ne la trouvait plus, où le despotisme qui croyait triompher expirait sous les coups qu'il venait de se porter à lui-même, où quelques hommes à l'approche d'une horrible tempête et dans un lieu sans défense qui pouvait devenir leur tombeau sauvèrent une grande nation* ». Ainsi parlait Mirabeau.

Observons, pour conclure, le mouvement de l'Histoire, telle qu'elle se déroule sous nos yeux : notre Europe démocratique qui se forme et grandit. Et l'autre Europe qui s'en inspire *ou qui cherche à s'en inspirer*, qui s'en rapproche ou qui cherche à s'en rapprocher. Observons le mouvement du monde : partout lève la même espérance. Et cela nous ramène à Pékin, place Tiananmen. Trois images : une statue de la Liberté, quatre chiffres : 1789, et ce jeune homme seul debout devant les chars. Avez-vous entendu ce que criait la foule ? On me l'a rapporté : « *Nous avons du pain, nous voulons des lois.* » La vraie *révolution est en* marche.

A Notre-Dame de Paris

Une célébration en demi-teinte

Ni *Te Deum, ni Requiem.* La cérémonie du *mardi 20 juin* à Notre-Dame de Paris en souvenir de la Révolution fut fort *dépouillée* et discrète, exactement conforme au registre voulu par la hiérarchie catholique française, qui n'entend ni célébrer l'événement ni le passer sous silence.

Si quarante-cinq évêques étaient présents (la plupart étaient en réunion à Paris depuis deux jours), la grande foule ne s'était pas déplacée. Il y *avait* moins de deux mille personnes dans une cathédrale qui peut en contenir *deux fois plus. La* publicité limitée et le message un peu confus de cette manifestation religieuse (messe pour « *la France* », pour « *la justice et la paix* », pour « *faire mémoire de deux siècles de notre histoire* »), expliquaient sans doute ce relatif *désintérêt*.

D'entrée, au pied du tout nouveau maître-autel de la basilique parisienne (une pièce de bronze de 1,2 mètre de haut, œuvre des sculpteurs Jean et Sébastien Touret), René Rémond était venu apporter sa caution d'historien. Répondant à l'embarras des catholiques devant cette commémoration, il avait fait la part du feu et expliqué que la Révolution de 1789 n'a été « *ni intrinsèquement satanique, ni exclusivement évangélique* ». « *Aucune communauté n'a été autant bouleversée dans son statut que la communauté catholique. Aucune n'a autant souffert. Aucune n'a payé un tel prix à une telle transformation de la société* », ajoutait René Rémond, pour qui « *l'héritage de la Révolution doit être accepté dans sa totalité* ».

Le choix du 20 juin – anniversaire du serment du Jeu de paume – pour cette cérémonie à Notre-Dame de Paris n'avait pas été fait au hasard. A l'ouverture des Etats généraux, le 5 mai 1789, une grande procession du Saint-Sacrement avait traversé les rues de la capitale, et c'est juste après le Jeu de paume que le clergé avait rejoint, à Versailles, les rangs du tiers-état pour former l'Assemblée nationale. « *Rien ne laissait alors prévoir*, dit le cardinal Decourtray dans son homélie, *la constitution civile du clergé, l'abolition violente de la monarchie, les persécutions, les exécutions, le culte de la déesse Raison et les horreurs qui devaient assombrir l'avenir.* »

Tout son discours fut une longue *méditation* sur la place des chrétiens dans la vie publique, appelés à être de bons citoyens, aimant leur patrie, mais « *à ne jamais se laisser asservir par le pouvoir en place ou conduire par les idéologies en vogue* ».

Au cours de cette cérémonie, on a beaucoup évoqué la mémoire des martyrs et des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, un peu moins *le souvenir* des autres acteurs, à qui René Rémond avait pourtant demandé que *soit aussi rendu justice*. Puis on a lu, en litanie, les noms des quarante saints et bienheureux français des deux derniers siècles.

Il n'en fallait pas plus pour combler un public venu « *se réconcilier avec la Révolution et le passé, à la fois bon et mauvais* » ou prier « *pour le pardon de ceux qui ont commis des crimes* ». « *Il faut parler de la Terreur, mais aussi des compromissions de l'Eglise catholique avec l'Ancien Régime* », ajoutait pour sa part un autre fidèle, regrettant la timidité de l'épiscopat dans ce Bicentenaire. Les intégristes eux-mêmes n'étaient pas venus en foule vendre aux portes de la cathédrale leur journal *Anti-89* annonçant une manifestation contre-révolutionnaire pour le 15 août, place de la Concorde. Ils attendent cinq cent mille personnes !

H. T.

L'Assemblée du peuple

Il fallait bien, naturellement, retenir une date symbole pour la célébration tout à la fois de la République, de la démocratie, de la Constitution et de la liberté, *alors qu'il y a deux siècles se* bousculaient chaque jour des événements que *l'avenir allait* rendre historiques. Ce fut donc le 14 juillet.

Mais 1989 est aussi le bicentenaire de l'institution parlementaire avec la *constitution*, le 17 juin, *en* Assemblée nationale des députés des trois *ordres, à l'initiative du* Tiers-Etat. Et, le 20 juin, ces élus prêtent dans une sorte de gymnase, à Versailles – on dirait aujourd'hui un tennis couvert ou un squash, – le fameux serment du Jeu de paume, inscrit dans la *mémoire* française par la trouvaille en forme de slogan ou de *défi lancée par Mirabeau : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.* » L'Assemblée nationale était née ce jour-là. Et c'est en ces derniers jours torrides du printemps 1989 – *alors qu'il y a deux siècles* il pleuvait très fort sur Versailles – que M. Fabius a commémoré la fondation de l'institution qu'il préside.

Dans la salle étouffante d'une petite rue de l'ancienne capitale *royale*, le président de la République est, lui, venu non pas devant *quelque six cents députés comme* il se pressaient jadis, mais face à un public de jeunes lycéens, avec, insolite en ce lieu, le descendant des rois – Henri, le fils aîné de l'actuel comte de Paris. Tous ont pris un magistral cours d'histoire, de politique et de morale. Car M. Mitterrand n'a rien voulu *cacher, ni de la grandeur de* l'ordre nouveau né ici ni de la « *révolution glacée* » de Saint-Just, celle de la Terreur et des massacres qui ont suivi. *Mais*, s'il est vrai qu'« *un peuple sans mémoire n'est pas un peuple libre* », le chef de l'Etat ne pourra que se féliciter de la manière dont le président de l'Assemblée nationale a décidé de célébrer l'avènement bicentenaire de celle-ci.

Par rapport aux autres, cette commémoration aura au moins deux avantages : elle ne perturbera pas la vie quotidienne des Parisiens puisqu'elle se déroulera dans l'enceinte du Palais-Bourbon ; elle apprendra aussi à tous ceux qui visiteront l'exposition qui y est consacrée beaucoup *de choses, et sans doute d'abord* aux parlementaires eux-mêmes. L'inaugurant, mardi 20 juin, en compagnie des présidents des assemblées nationales des onze pays de la Communauté européenne, de M. Poher et de M. Jacques Delors, M. Fabius a pu montrer à ses hôtes un Palais-Bourbon *transformé en musée* vivant.

« Rapprocher le Parlement de la société »

Poursuivant son action destinée à mieux faire connaître les travaux des députés et à développer la transparence de la vie parlementaire, M. Fabius a décidé d'ouvrir gratuitement au public cette exposition, du 4 au 30 juillet, *puis* du 2 au 24 septembre. Le visiteur y découvrira tout d'abord *le cadre dans lequel ses* élus font la loi. Les « *Quatre colonnes* », les « *Pas perdus* », les « *couloirs* », « *l'hémicycle* » ne seront plus pour les lecteurs de journaux ces lieux mythiques où les parlementaires vivent entre *eux et que n'approchent que* des journalistes initiés. Dans des vitrines, des documents rares, naïfs ou émouvants sont exposés, rappelant les grandes heures de l'époque révolutionnaire.

L'Assemblée, qui possède une des bibliothèques les plus riches de France dans un splendide décor peint par Delacroix, a pu ainsi acquérir tout récemment une Constitution de 1791 annotée de la main de Robespierre. Des tableaux, prêtés ou sortis des réserves, montrent ce qu'étaient les débats de jadis, avec les députés debout et le public exerçant directement son contrôle et sa pression. Chacun pourra *consulter une sorte de* « *trombinoscope* » pour retrouver quel était l'élu de son « *bailliage* » ou de sa « *sénéchaussée* », et même emporter sa notice photocopiée. Il saura que – déjà ! – on parlait du « *dur métier de journaliste parlementaire* » pour plaindre et admirer « *ceux qui écrivaient aussi vite que la parole* ». Une animation lumineuse et sonore rendra vie au monumental bronze de Dalou illustrant la fameuse apostrophe de Mirabeau. Ce visiteur pourra aussi s'attabler à un café dit « révolutionnaire », s'attarder *dans un* « kiosque » qui *sera* désormais ouvert au public toute l'année, rue Aristide-Briand, *pour* acquérir aussi bien des gadgets que des souvenirs, ou des documents parlementaires. Un bel ouvrage soigneusement illustré et édité *par* Hachette raconte même pour la première fois la vie quotidienne au Parlement, *les arcanes* de la procédure législative et les richesses artistiques de ce monument historique.

La célébration du bicentenaire de la *naissance* de l'Assemblée nationale, par l'aspect didactique, pédagogique et *civique* que M. Fabius lui a donné, arrive à point nommé pour contrecarrer la tendance à l'indifférence politique, à l'abstention électorale et à la désaffection idéologique qui semble – pour le moment – saisir les Français. Il *s'agit, comme* l'a dit à ses hôtes européens le président de l'Assemblée nationale, de « *rapprocher le Parlement de la société, de fortifier le lien entre les citoyens et leurs représentants* », sans pour autant faire de ce palais de l'Ancien Régime une maison du peuple.

ANDRÉ PASSERON.

A défaut du Lamy Transport, vous pouvez éventuellement consulter cet ouvrage...

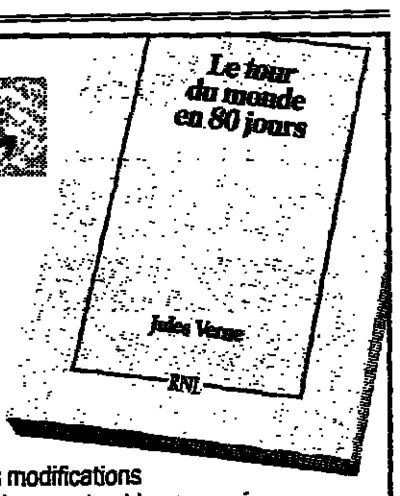

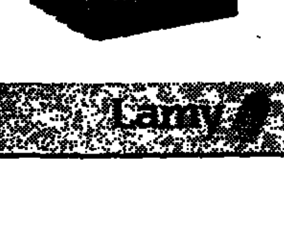

Cela dit, si vous cherchez l'ouvrage de référence qui recense toute les modifications intervenues sur la réglementation des transports et leurs conséquences pratiques sur vos responsabilités et vos privilèges, c'est plutôt le Lamy Transport qu'il vous faut.

Pour vous procurer le Lamy Transport ***téléphonez au plus vite au*** **40.38.03.03**

Lamy Pour agir en connaissance de cause.

Société

Revendications salariales et statutaires

Les turbulences de la Météo

La Météorologie nationale est en grève depuis le mercredi 7 juin. Le grand public ne s'en aperçoit guère : des bulletins (de « probabilités » plutôt que de prévisions) continuent à être diffusés. Ces probabilités sont d'autant plus facilement établies que la situation météorologique actuelle avec son grand soleil, sa chaleur, sa sécheresse et son anticyclone obstiné, est extrêmement stable. La grève, elle aussi, est stable puisque aucune discussion n'a commencé entre les trois syndicats (CGT, CFDT, FO), d'une part, la direction et le ministère des transports, d'autre part.

Les salaires, il est vrai, ne sont pas très hauts pour les trois corps techniques de la Météorologie nationale. Les techniciens (baccalauréat, souvent, en plus, deux années d'études scientifiques, et deux ans à l'Ecole de la météorologie) commencent leur carrière à 5 500 F et la finissent à 10 900 F au maximum. Les salaires des ingénieurs des travaux (baccalauréat, mathématiques spéciales, trois ans à l'Ecole de la météorologie) commencent à 8 500 F, et arrivent au maximum à 15 100 F. Ceux des ingénieurs de la météorologie (Polytechnique, Ecole nationale supérieure d'agronomie, Ecole normale supérieure ou concours interne et deux ans à l'Ecole de la météorologie) débutent à 9 700 F et terminent au maximum à 19 000 F. Sauf les quinze ingénieurs généraux dont le salaire mensuel est de 25 000 F. Les chiffres précédents sont nets et comprennent les primes qui représentent de 22 % à 23 % du salaire (20 % avant février 1989).

Une grève de huit jours s'était déjà produite à la Météorologie nationale en février. Les revendications portaient en premier lieu sur les statuts du personnel et aussi sur les primes et sur les effectifs. Le doublement des primes, qui viennent d'une partie des taxes d'aéroport, était demandé. Selon les syndicats, il manque 450 personnes.

Ces revendications avaient déjà été évoquées au cours de tables rondes qui avaient réuni en janvier 1989 les trois syndicats et l'administration.

Tables rondes et grève de février aidant, diverses mesures ont été rapidement adoptées : à l'augmentation de 15 % des primes, s'ajoute la création de vingt emplois. Ce chiffre peut sembler modeste mais il fait que la Météorologie nationale, avec la recherche et l'éducation nationale, est la seule administration publique où le nombre d'emplois ne diminue plus et même augmente. Sont venues aussi des promotions surnuméraires qui compensent un peu le blocage des carrières dû à une pyramide des âges regrettable.

Pour les statuts, difficiles à modifier parce qu'ils s'insèrent dans les grilles de la fonction publique, et pour d'autres problèmes, M. Michel Delebarre, ministre des transports, a demandé à M. André Lebeau, directeur de la Météorologie nationale, de préparer un rapport à lui remettre à la fin de mai 1989. C'est ce rapport qui a déclenché la grève actuelle sans que, s'étonne M. Lebeau, les syndicats aient cherché une discussion quelconque préalablement au dépôt du préavis.

Pour les statuts, le rapport ne propose pas d'augmentation pour les *débuts et fins de carrière. Mais* il prévoit une progression plus rapide des débuts de carrière compensée par une progression plus lente des fins de carrière. Le rapport propose aussi de créer un « service de sécurité » (appelé par les syndicats « service minimum »). Dans l'esprit de M. Lebeau, le « service de sécurité » est destiné à *« préserver les personnes et les biens »* et il ne concernerait qu'une très faible partie du personnel.

L'interprétation des syndicats est fondamentalement différente. Pour eux, le « service minimum » suppose le maintien permanent des moyens de veille, d'alerte, d'observations, de transmissions, de calcul, de prévisions, si bien que 80 % des capacités de la Météorologie nationale devraient être maintenues.

Le « budget annexe »

Vient enfin la question du « budget annexe ». Au lieu des 5 % que les fonds propres représentent actuellement dans le budget annuel de 800 millions de francs de la Météorologie nationale, la direction voudrait arriver à une part de 20 % à 30 %. Ce qui éviterait à l'Etat, selon les syndicats, d'augmenter la dotation.

Pour M. Lebeau, la question se présente tout à fait différemment. La Météorologie nationale va être soumise de plus en plus à la compétition internationale, à celle, notamment, des services météorologiques britanniques qui s'autofinancent à 40 %. Le « budget annexe » devrait donc permettre de faire face à cette compétition d'autant mieux qu'il sera en accroissement. La création d'un « budget annexe », fait remarquer M. Lebeau, assouplirait la gestion et permettrait à la Météorologie nationale d'encaisser, comme le fait la direction générale des télécommunications, les produits de ses activités qui, elles, sont en croissance constante.

Les personnels de la Météorologie nationale souffrent aussi du fait que leur travail, de plus en plus technique, de plus en plus lourd (ce que la direction ne conteste pas), n'est pas apprécié, pour ne pas dire totalement méconnu, du grand public. Les Français, dans leur ensemble, ignorent effectivement tout de la complexité de la dynamique de l'atmosphère. Chacun d'entre eux considère que les prévisions ne concernent que lui, alors qu'elles intéressent des régions plus ou moins grandes.

Peut-être la Météorologie nationale ne fait-elle pas assez savoir en quoi consiste son travail, avec les difficultés et les aléas inhérents aux bizarreries imprévisibles de la dynamique de l'atmosphère. Elle ne fait pas non plus savoir que d'importants progrès dans la compréhension de l'atmosphère et dans les prévisions ont été réalisés grâce aux satellites et aux gros ordinateurs. Mais elle n'est pas aidée. D'une part, les chaînes de télévision ne diffusent pratiquement jamais d'émissions scientifiques où ce genre de problème pourrait être expliqué. D'autre part, les programmes scolaires ne préparent guère à comprendre les lois et les caprices de la météorologie.

YVONNE REBEYROL.

La grève dans les crèches parisiennes

Les grands-parents sur le pont

Les personnels des crèches parisiennes (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices, agents de services et quelques directrices) ont reconduit leur grève pour la journée de mercredi 21 juin. Selon l'intersyndicale (CFDT, FO, CGT, CFTC et autonomes), le mouvement touche plus de la moitié des trois mille employés des crèches, haltes-garderies, et jardins d'enfants de la capitale. Selon la mairie de Paris, la grève ne concerne que 47 % des effectifs : cinquante-cinq crèches et douze haltes garderies sont complètement fermées, quatre-vingt-une crèches sont partiellement affectées et soixante-quatorze crèches et dix-huit haltes-garderies fonctionnent normalement.

Qu'on ne s'étonne pas si le taux de réussite des étudiantes étrangères s'abaisse légèrement dans les universités parisiennes : les filles au pair sont très sollicitées en cette période d'examens... par la grève dans les crèches municipales. *« J'ai dû garder les enfants, je n'ai pas pu aller en cours »*, déclare cette belle brune au français hésitant, qui se contente habituellement de veiller sur deux petits garçons à leur retour de la crèche. *« L'une de mes amies est dans le même cas »*, poursuit-elle. Et une autre de ses camarades a dû *« sauter un cours »*. C'est sans graves conséquences jusqu'ici, mais si la grève continue, *« cela deviendra embêtant »*.

Engager une baby-sitter, c'est l'une des principales solutions choisies par les parents qui travaillent et qui ont déjà recours à leur services en soirée ou pendant les vacances. Certaines cherchent à mettre sur pied des formules collectives. *« Si le mouvement se durcit, on pourra s'arranger avec plusieurs mamans pour prendre une garde d'enfants en commun, puisque la directrice nous prévient de la grève deux jours à l'avance. Cela se fait déjà dans certains quartiers. »* La crèche pirate, pourquoi pas ?

Congés forcés

De nombreux parents font appel à une voisine accueillante. *« Ma concierge est très sympa. »* C'est souvent une nourrice *« qui le prend d'habitude »*, pendant les vacances notamment.

Si la « nounou » n'est pas disponible en permanence, il faut faire appel à la famille. Cousines, belles-sœurs, grands-parents sont embauchés. *« Je prends la petite sur un coup de fil,* raconte une grand-mère encore jeune, *puisque j'habite dans le même quartier que mes enfants. »*

Mais le soulagement des parents risque d'être de courte durée quand les grands-parents, trop âgés, « ne sont pas très bien » ou... ont trop de petits-enfants. *« Ma belle-sœur a aussi un bébé dans une crèche en grève,* explique une jeune femme. *La grand-mère partage donc son temps entre nos enfants. »* C'est pourquoi la jeune mère est obligée de prendre des congés. *« Mais quand on aura éclusé les jours dont on dispose pour s'occuper des enfants,* explique son mari, *il faudra prendre sur nos vacances »*, comme le font déjà de nombreux parents qui travaillent dans des entreprises moins souples.

C'est dit sans aigreur par des parents qui comprennent bien les revendications des grévistes — s'ils ne les appuient pas. *« Elles s'occupent très bien des enfants. » « Leur mouvement paraît logique »*, disent-ils — avec quelques réserves parfois. *« Je ne veux pas casser leur mouvement, car elles ont raison. Mais elles pourraient prévenir de sa durée afin qu'on puisse prendre nos dispositions »*, estime une mère, d'accord comme les autres pour défalquer les jours de grève sur le prochain chèque qu'elle signera à la crèche.

Pour faire face au conflit, les familles devront faire preuve d'imagination. *« Je suis enseignante et j'ai emmené une fois ma fille en cours. Son père a pris des congés, son grand-père l'a gardée,* témoigne une maman. *Si cela continue, je demande un congé maladie à un médecin complaisant et je fais une action à la mairie pour soutenir le personnel des crèches. »*

C. L. C.

RELIGIONS

● VATICAN : la succession de Mgr Marcinkus. — Pour succéder à Mgr Paul Marcinkus, ancien président de l'Institut pour les œuvres de la religion (IOR), touché par le scandale du Banco Ambrosiano, le Vatican a annoncé, mardi 20 juin, la nomination de son ancien adjoint, Mgr Donato de Bonis, Italien de cinquante-neuf ans. Mais les pouvoirs de ce nouveau « secrétaire » de l'IOR ont été réduits, au profit d'une commission de cinq cardinaux et d'un conseil d'administration comprenant cinq spécialistes catholiques de la finance : MM. Philippe de Wecq, vice-président de Nestlé, Thomas Macioce, industriel américain, Theodor Pietzcker, avocat allemand, Angelo Caloia et José Sanchez Asiain, banquiers italien et basque.

DÉFENSE

A Metz, l'état-major du 1er corps d'armée sera dissous

Devant les membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a confirmé, mardi soir 20 juin, son intention d'organiser, désormais, l'armée de terre française autour de deux corps d'armée, au lieu des trois corps d'armée actuels, comme *le Monde* l'avait annoncé dans ses éditions du 21 avril.

Ainsi disparaît l'état-major du 1er corps d'armée installé à Metz. En revanche, le PC de la 1re armée qui avait autorité en temps de guerre sur les trois corps, est déplacé de Strasbourg à Metz pour devenir, aux côtés de l'état-major de la force aérienne tactique (FATAC) avec *lequel il devra opérer en collaboration, « la poignée de commandement »* qui aura pleine responsabilité opérationnelle sur les forces de manœuvre en temps de paix.

M. Chevènement a donné toutes ces précisions sur ce qu'il a appelé *le concept d'armée 2000 »* au cours d'une séance de la commission de la défense partiellement et exceptionnellement ouverte à la presse. Lorsque les députés ont posé des questions après l'exposé ministériel, la presse a été exclue. De cette deuxième partie de la séance il ressort principalement que cette réorganisation devrait permettre de réduire les effectifs de 7 000 postes, compte tenu de la création des emplois liés à la division de missiles Hadès.

Trois zones de défense

A ce jour, l'armée française compte trois corps d'armée d'inégale importance, outre la Force d'action rapide (FAR) dont le commandement est installé en région parisienne. Avec le 2e corps d'armée *(42 000 hommes en Allemagne* fédérale) et le 3e corps d'armée (30 000 hommes dans le Nord, avec un PC transféré en 1984 à Lille), le 1er corps d'armée à Metz comprend 33 000 hommes répartis en deux divisions blindées, une division d'infanterie et d'une division composée à partir de l'école d'infanterie de Montpellier.

« L'existence de trois corps d'armée, a expliqué M. Chevènement aux députés, *n'est une bonne chose pour la manœuvre qu'autant qu'il est possible de disposer d'un volume de forces adapté à cette organisation. Or le dimensionnement de notre corps de manœuvre et sa finalité dans notre stratégie de défense n'impliquent pas nécessairement, aujourd'hui, un tel dispositif. »*

Cette considération justifie la décision du ministre de la défense de dissoudre le corps d'armée de Metz, avec certains de ses éléments organiques. *« L'essentiel de ses moyens,* a ajouté M. Chevènement, *sera réparti à l'intérieur du corps de manœuvre »* restant, de façon que *« deux corps d'armée plus complets seront davantage prêts à agir en cas de crise en Europe sur les deux directions stratégiques Est et Nord-Est »*, ou sur une seule.

Dans un souci d'efficacité opérationnelle, il a paru opportun, par ailleurs, de rapprocher l'état-major de la 1re armée de celui de la FATAC, qui réunit les escadres d'avions d'attaque Mirage-III, Jaguar et Mirage-2000, y compris dans leurs versions nucléaires préstratégiques.

« En conséquence, a dit M. Chevènement, *l'état-major de la 1re armée sera transféré de Strasbourg à Metz, près de celui de la FATAC et à proximité de son PC du temps de guerre, qu'elle rejoindra en temps de crise »*, à Rochonvillers (Moselle).

Le ministre de la défense a, en outre, décidé d'harmoniser le découpage territorial des trois armées (six régions militaires pour l'armée de terre, six régions de gendarmerie, trois régions maritimes et quatre régions aériennes) autour de trois grandes zones de défense, dont les PC n'ont pas encore été déterminés.

La première zone couvrira le Nord-Nord-Est et sera orientée vers la manœuvre interarmées en Centre-Europe. La seconde zone couvrira l'ensemble de la façade méditerranéenne et le sillon rhodanien, pour s'occuper en priorité de risques de déstabilisation au sud de l'Europe. La troisième zone de défense, qui couvrira la façade atlantique et la région parisienne, devrait être principalement tournée vers la préservation de la liberté des approvisionnements océaniques, de la sûreté des mouvements des sous-marins nucléaires lance-missiles.

Des retards et des réductions dans les programmes nucléaires

Devant les députés de la commission de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement a évoqué les conséquences de la nouvelle programmation militaire 1990-1993 sur l'état des forces et, en particulier, sur les systèmes d'armes nucléaires.

Le ministre de la défense a admis que le calendrier précis de mise en service du premier sous-marin nucléaire lance-engins de nouvelle génération (SNLE-NG), de la classe du *Triomphant*, devra être ajusté par rapport aux prévisions initiales *« pour tenir compte des contraintes industrielles de l'arsenal de Cherbourg »*, à savoir un retard possible de six mois par rapport à la date annoncée de 1994.

De même, M. Chevènement a confirmé que le nombre des escadrons de Mirage-2000-N (succeptibles de tirer un missile air-sol à moyenne portée et à tête thermonucléaire) diminuera, pour revenir de cinq actuellement (soit, au total, soixante-quinze avions) à trois (quarante-cinq appareils).

Enfin, le ministre de la défense a annoncé que *« des aménagements seront opérés »* dans les forces sous-marines. *« Un décalage dans la construction des septième et huitième sous-marins nucléaires d'attaque est actuellement étudié. »* Il s'agit de sous-marins lance-torpilles et lance-missiles à changement de milieu, de la classe de l'Améthyste.

● M. Pierre Dabezies nouveau président de la Fondation pour les études de défense nationale. —

Succédant à l'amiral Pierre Lacoste, parvenu à la fin de son mandat de trois ans, M. Pierre Dabezies a été élu, lundi soir 19 juin, à la présidence de la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN), un institut chargé d'animer et de promouvoir la recherche en matière stratégique.

[Agé de soixante-quatre ans et ancien officier de carrière, notamment en Indochine et en Algérie, puis au cabinet de M. Pierre Messmer, ministre des armées, où il est chargé de la lutte contre l'Organisation armée secrète (OAS) qui s'oppose à la politique du général de Gaulle, M. Pierre Dabezies est agrégé de droit public. Il enseigne à la Sorbonne avant d'être nommé ambassadeur au Gabon de 1982 à 1986. Au début de cette année, il a été chargé d'une réflexion sur la réorganisation des études dans les écoles militaires, notamment à Saint-Cyr.]

ESPACE

● Un satellite indien endommagé. — Un satellite indien de télécommunications Indsat-1 D a été endommagé sur le pas de tir de Cap-Canaveral, par le crochet de la grue qui venait de le déposer au sommet d'une fusée Delta. Cet accident, annoncé mardi 20 juin par des responsables de McDonnell-Douglas Space System Co, constructeur et exploitant de la fusée, retarde de plusieurs mois au moins le premier lancement commercial que devait effectuer cette société privée, l'un des trois concurrents américains potentiels de la compagnie européenne Arianespace.

Renseignements publicité
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 45-55-91-82
poste 4160 ou 4107

36.15 LMBAC et 36.15 EDUC corrigent le Bac et le Brevet des collèges dès le soir des épreuves !

EUROPE 1

POUR VOS CORRIGÉS TAPEZ 36.15 LMBAC 36.15 EDUC

Pour toutes les académies, **Le Monde** et **Educ** vous proposent sur minitel un corrigé de vos épreuves.

⇨ BACCALAURÉAT
- Philosophie
- Français (élèves en 1re)
- Histoire-Géographie
- Mathématiques avec l'Association des professeurs de Mathématiques
- Sciences Physiques avec l'Union des physiciens
- Sciences Naturelles avec l'Association des professeurs de biologie et de géologie
- Allemand (LV1)
- Anglais (LV1)
- Espagnol (LV1) avec l'Association des professeurs de langues vivantes

⇨ BREVET
- Français
- Histoire-Géographie
- Mathématiques

Le Monde

Le service des corrigés vous est proposé par :
HACHETTE Éducation — Onisep — MNEF — Libération — ESIG L'ÉCOLE

Société

JUSTICE

Après l'agression commise contre un surveillant-chef de la centrale de Clairvaux

Une enquête de l'administration pénitentiaire sur des représailles exercées à l'encontre des détenus

Une mission d'inspection de l'administration pénitentiaire a été envoyée par le ministère de la justice à la centrale de Clairvaux (Aube) à la suite de vifs incidents qui se seraient produits entre surveillants et détenus. Après l'agression, le 12 juin, à l'arme blanche et à la barre de fer, dont fut victime un surveillant-chef, huit détenus auraient été *« passés à tabac »* par une trentaine de surveillants. L'administration reconnaît la réalité des *« débordements »* de certains surveillants.

Il peut faire chaud un dimanche de juin dans une maison centrale où sont incarcérés les détenus condamnés à de longues peines. Aussi les prisonniers ont-ils, pour étancher leur soif, le droit d'utiliser des bouteilles thermos. Le tort de Stéphane Metayer, vingt-trois ans, détenu à l'âge de dix-sept ans, a été, contrairement au règlement intérieur, d'y mettre de la bière. Dimanche 11 juin, lorsque des surveillants s'en aperçoivent, celui que certains prisonniers appellent *« le petit »* est envoyé au mitard, le quartier disciplinaire. *« Il ne voulait pas y aller, il s'est défendu, on l'a entendu crier »*, raconte la femme d'un détenu.

Le lendemain, les prisonniers pensant, à tort ou à raison qu'on avait frappé leur compagnon, ripostent. C'est l'heure de la promenade et de la séance de sport. Plus de quatre-vingts détenus se trouvent dans la cour qui jouxte la salle de musculation lorsque au cours d'une ronde de routine, le surveillant-chef Decaux entre sur le terrain de sport. C'est immédiatement l'agression : un détenu sort une barre de fer dissimulée dans sa manche, vraisemblablement dérobée parmi le matériel de musculation, et un autre une « lame » bricolée. Visé au cœur, le surveillant s'écroule. Il a malgré tout la chance qu'une côte bloque le passage de l'arme.

L'alerte est donnée, alors que deux autres surveillants protègent leur collègue à terre. Pendant quelques heures, les détenus refusent de regagner leurs cellules. Dès l'arrivée des forces de l'ordre, ils finiront, sans heurt, par y consentir, en deux vagues successives. Que se passe-t-il alors ? Huit détenus, considérés comme des meneurs, sont aussitôt condamnés à quarante-cinq jours de *« cachot »*. Selon les familles de plusieurs détenus, ces huit prisonniers sont acheminés au quartier disciplinaire, passant entre une « haie d'honneur » composée d'une trentaine de surveillants qui auraient fait pleuvoir coups de poings et de matraques sur les huit hommes, *vêtements déchirés, bientôt nus*, fouillés à corps. L'un des punis, mains derrière le dos, aurait été jeté du haut d'un escalier, après qu'on aurait pris la précaution de lui retirer ses lunettes, un autre aurait eu droit à une fouille rectale au moyen... d'une clef. Le passage à tabac collectif se serait poursuivi à l'intérieur des cellules individuelles du quartier disciplinaire.

Comment faire la part de l'exagération, de la rumeur, de l'inquiétude des familles de ces détenus pas tout à fait comme les autres que sont les « longues peines » de Clairvaux, une prison considérée comme dure, et où *le souvenir de l'affaire Buffet-Bontemps*, deux détenus condamnés à mort et exécutés en 1972, pour avoir tué en 1971 une infirmière et un surveillant au cours d'une prise d'otages, est toujours vivace ? Mme Lucienne Mutterer, à l'origine présidente de l'Association des parents des détenus des Baumettes, a pu voir son fils, Jean Pitalugue, *détenu actuellement à Clairvaux*, quelques jours après ces « incidents ». Il lui a montré les trois points de suture qu'il porte près de l'aine. Conséquence de la chute dans l'escalier ? Coups de pieds ? *Elle* n'en sait rien. D'autres détenus auraient des traces de coups très visibles.

« Des débordements »

Déjà, au mois de mars dernier, Mme Mutterer était intervenue auprès du ministre de la justice pour dénoncer les mauvais traitements dont les détenus seraient l'objet au mitard. Un premier rapport d'inspection concluait qu'il n'y avait rien d'anormal, que les placements étaient réglementaires. Une deuxième mission d'inspection a été diligentée après les incidents du 12 juin. Ses conclusions ne sont pas encore connues.

Mais l'administration reconnaît qu'il y a eu des *« débordements »* : jusqu'où sont-ils allés, et quelles sanctions entraîneront-ils ? L'administration, selon un responsable syndical, qui ne parle lui que de *« bastonnades »*, est prise *« entre le fer et le feu »*. Les surveillants, alors que l'un des leurs a été violemment agressé, prendraient très mal d'éventuelles sanctions. *« Ce n'est de l'intérêt de personne de déclencher un coup de colère en ce moment, alors que le cap du 14 juillet, chacun le sait, sera très difficile à passer. »* Mais il faudra bien déterminer ce qui s'est exactement passé et en tirer les conséquences, faute de quoi c'est du côté des détenus que la réaction risque d'être vive.

Il n'est pas exclu qu'une enquête judiciaire prenne le relais de l'enquête administrative. Les réactions des familles des détenus, qualifiées d'*« élucubrations »* ou de *« fables »* dans certains milieux pénitentiaires, ont forcément une part de réalité. Certaines familles estiment que les prisonniers sont *« en danger »* à Clairvaux et ont demandé leur transfert dans d'autres établissements pénitentiaires. *« Le directeur m'a donné sa parole qu'on ne frapperait plus*, dit Mme Mutterer, *ce qui veut bien dire qu'il reconnaît qu'on a frappé. »*

Le directeur de Clairvaux, M. Bruno Hauron, qui doit prochainement être nommé à Nanterre, et que nous avons joint au téléphone, confirme que des détenus portent des ecchymoses. A quel moment ont-ils été frappés ? *« Les détenus ont été escortés par les forces de l'ordre. Les coups ont aussi pu être portés dans la cour, pendant la bagarre. »* La responsabilité directe des surveillants ? Le directeur de Clairvaux préfère ne pas en parler.

AGATHE LOGEART.

Les graves incidents de La Motte-du-Caire

La protestation du barreau de Paris

Les protestations contre le comportement des personnes qui agressèrent, le 16 juin, les défenseurs des inculpés du meurtre de la petite Céline Jourdan lors de la tentative de reconstitution de ce crime se multiplient. Le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la Fédération nationale des Unions de jeunes avocats, le barreau de Lyon ont joint leurs voix à celle du bâtonnier du barreau de Marseille pour demander une fois encore que soient respectés les droits de la défense.

De leur côté, cent cinquante avocats du barreau de Paris conduits par Me Philippe Lafarge, bâtonnier en exercice, ont reçu le soutien de Mme le premier président de la cour de Paris et du procureur général près cette juridiction.

Faut-il des incidents comme celui du le 16 juin à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence), où deux avocats ont été molestés, pour que la justice en arrive, enfin, à s'interroger sur sa crédibilité ?

Pour soutenir Me Henri Leclerc, sa collaboratrice Muriel Bronquet et Me Henri Juramy, agressés lors de la reconstitution du meurtre de Céline Jourdan à La Motte-du-Caire, uniquement parce qu'ils sont les défenseurs de deux hommes inculpés de ce meurtre *(le Monde* daté 18-19 juin), près de deux cents avocats se sont réunis, mardi 20 juin, dans la salle de la première chambre de la cour d'appel de Paris.

La protestation, qui se voulait solennelle, s'est donc déroulée au cours d'une audience où le box des accusés était occupé par... la justice elle-même. Elle conservera, pour la circonstance, sa raideur habituelle, et c'est dans une forme protocolaire que le bâtonnier Philippe Lafarge prononça le réquisitoire : *« L'attaque contre l'avocat est, en fait, le symptôme d'une défaillance de l'institution judiciaire tout entière »*, a soutenu le bâtonnier, avant d'ajouter : *« L'absence de respect, que l'on constate à certaines occasions, comme celle de La Motte-du-Caire, est malheureusement dépendante d'un problème général. Il faut que l'Etat prenne conscience du rôle prééminent de la justice et assure les moyens de son exercice. »*

Le procureur général Pierre Truche s'est surtout attaché à défendre le rôle de l'avocat, en déclarant : *« Il est indispensable qu'un juge d'instruction puisse effectuer tous les actes qu'il estime nécessaires à la manifestation de la vérité, sous le contrôle et en présence de l'avocat, témoin irremplaçable. »*

Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel de Paris, a fait part aux avocats de l'émotion de la cour, avant de leur dire : *« Si la justice doit passer, elle doit s'exercer selon les voies légales, sinon, c'est la porte ouverte à tous les arbitraires ; je dirais même entrouverte à la barbarie. »*

A force de se draper dans un certain archaïsme, la justice rend parfois des décisions qui étonnent les uns, révoltent les autres et plongent chacun dans l'incompréhension. Aussi, Mme Ezratty a-t-elle rejoint les préoccupations du barreau pour estimer que cet incident devait devenir *« un objet de réflexion sur les explications qu'il faut donner sur le fonctionnement de notre système judiciaire »*.

MAURICE PEYROT.

ÉDUCATION

Une course de vitesse entre la technologie et le règlement

Les calculatrices aux examens

Elle est révoltée. Candidate au concours d'entrée de Polytechnique, elle s'estime lésée. *« Cette année, les calculatrices n'ont pas été contrôlées au début de l'épreuve*, dit-elle. *Or des candidats avaient enregistré toutes les formules de maths et de physique. »* Lui est scandalisé. Pour la raison inverse. *Candidat à* l'ESLSCA, une école de gestion privée dont le diplôme est reconnu par l'Etat, il raconte qu'un surveillant d'épreuve a voulu contrôler sa calculatrice et l'a obligé à vider sa mémoire.

A Polytechnique, la réponse est nette : *« Nos règles sont claires. Toutes les calculatrices sont admises au concours, sauf celles qui peuvent recevoir des modules supplémentaires comme des logiciels enfichables ou des imprimantes »*, explique M. Maurice Bernard, directeur de l'enseignement. Au contraire, les responsables de l'ESLSCA avaient donné comme instruction aux surveillants de *« vérifier et vider »* les mémoires, qu'ils considèrent — contrairement au règlement officiel — comme des antisèches.

Apparemment, l'utilisation des calculatrices électroniques pendant les épreuves des examens et concours demeure un sujet de controverse, bien que depuis trois ans une circulaire ministérielle (numéro 86-228 du 28 juillet 1986) autorise l'usage de *« toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables et alphanumériques »*. *« Les surveillants ne sont pas autorisés à vider les mémoires des calculatrices »*, confirme Mme Gargan, du service de la réglementation du baccalauréat au ministère, en soulignant la difficulté qu'il y aurait à le faire, la plupart des programmations pouvant être codées.

Dix pages en mémoire

Les candidats au baccalauréat affronteront donc les épreuves de mathématiques et de physique munis de ce précieux auxiliaire. *« Venir sans sa calculatrice, c'est comme se présenter sans son stylo »*, dit M. Jean-Louis Ovaert, inspecteur général de mathématiques.

Le texte de 1986 demande toutefois aux auteurs de sujets de *« décider, pour chacune des épreuves, si l'usage de l'ensemble des instruments de calcul est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets. »*

Certes, plus d'un candidat a souri, la semaine dernière, en découvrant que l'usage de la calculatrice était interdit pour l'épreuve de philosophie. *Mais il* en sera de même pour l'histoire-géographie, car une calculatrice n'a pas seulement la mémoire des chiffres ; elle peut stocker tout un échantillon de citations et d'événements. Pour les matières scientifiques, les calculatrices sont généralement admises. Cependant, le texte officiel ne règle pas tout.

La « course aux armements » est en effet permanente entre la technologie, les candidats et les auteurs des sujets. Et la réglementation, bien que très libérale, prend du retard. L'une des rares restrictions porte sur la dimension des matériels : 21 cm sur 15 cm au maximum. Or on trouve aujourd'hui sur le marché de véritables micro-ordinateurs de taille inférieure. Ces calculatrices, dites « super-programmables », peuvent garder en mémoire jusqu'à l'équivalent de dix pages dactylographiées. Elles coûtent entre 800 et 1 000 F, alors que les programmables normalement exigées en terminale valent de 200 à 300 F.

« Il est hors de question de revenir à la plume d'oie, mais si le règlement reste trop flou, il y a un risque de discrimination sociale et un effet de triche, reconnaît M. Ovaert. *Il faut évoluer vers des sujets de réflexion. »* L'évolution a déjà lieu, par la force des choses. Il y a quelques années, par exemple, la représentation graphique d'une fonction était une épreuve classique du bac. Désormais, les calculatrices graphiques mises sur le marché entre 900 et 1 200 F s'en chargent toutes seules. Un tracé de courbe ne vaut plus que quelques points ; il peut même être fourni dans l'énoncé et ne servir que de base de travail. De même, des « solveurs d'équation » viennent de faire leur apparition : sur ces calculatrices d'un nouveau type, disponibles entre 1 300 et 1 600 F, les équations sont déjà programmées. Il ne reste plus au candidat qu'à introduire la valeur des variables. En toute légalité.

En attendant une éventuelle actualisation des textes réglementaires, l'imagination est au pouvoir chez les auteurs de sujets. Les connaissances de base doivent être considérées comme acquises, et éventuellement fournies avec les énoncés, pour ne pas pénaliser ceux qui n'auraient pas pu investir dans du matériel sophistiqué.

J.-J. BOZONNET.

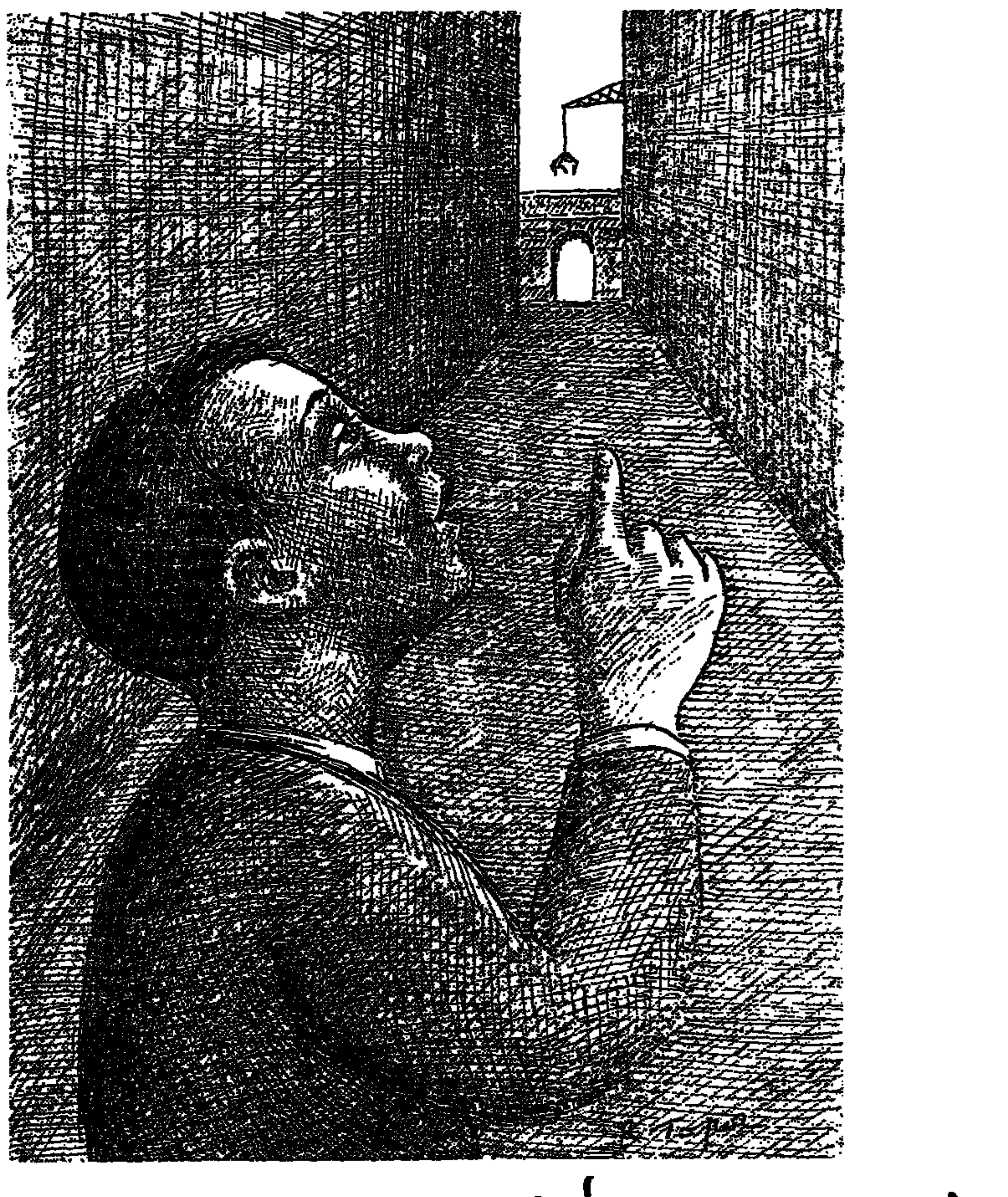

dis maman c'était quoi les champs-élysées ?

Les Champs-Élysées sont la plus belle avenue du monde.
De tout le monde. Il dépend de chacun de nous qu'ils le restent.

ASSOCIATION REMONTONS LES CHAMPS-ÉLYSÉES pour la sauvegarde Culturelle de Paris

Culture

Rénovations à Paris

Le grand nettoyage d'été

Avant l'arrivée des chefs des principaux Etats industrialisés à Paris et des foules venues fêter le Bicentenaire, on en profite pour faire un nettoyage général, souvent spectaculaire, de quelques grands monuments de la capitale ou d'œuvres non moins considérables, comme les Noces de Cana, *de Paul Véronèse, au Louvre.*

C'est Fantômas qui a dérobé l'or du dôme des Invalides. C'est du moins ce qu'affirment Alain Souvestre et Robert Desnos. Il y a dix mois encore, la couverture du chef-d'œuvre de Jules Hardouin-Mansart n'offrait à l'œil des passants qu'une couleur pisseuse, entre le vert-de-gris et le gris sale. Sa métamorphose est aujourd'hui complète. Ses ornements brillent sous le soleil, avec un éclat un peu vif que le temps ternira vite. Il n'a fallu qu'une dizaine de mois et 12 kilos d'or fin – le butin de Fantômas est décidément maigre – pour que le dôme retrouve sa fraîcheur. C'est sa cinquième opération de dorure depuis celle de l'année 1715. La dernière, entreprise en 1937, n'a tenu que quelques années. Et Fantômas n'est pour rien dans l'affaire : des vernis appliqués sur les feuilles d'or auraient causé la dégradation accélérée de la couverture.

Ce programme de restauration a été financé grâce à des crédits exceptionnels. On a profité de cette manne pour replacer les quatre statues en plomb qui ornaient le lanternon de l'église. *La Foi, l'Espérance, la Charité* et *la Religion*, œuvres de Flamen, Coustou, Garnier et Bourdy, qui menaçaient ruine à la veille de la Révolution, avaient été abattues en 1793. Pour les remplacer, les sculpteurs Fancelli et Bouvier ont pris comme modèles leurs homologues qui couronnent la sacristie de la chapelle royale de Versailles. Une grue géante les a mises en place en présence de deux ministres, Jack Lang et Jean-Pierre Chevènement, et d'un secrétaire d'Etat, Emile Biasini. La culture, les armées et les grands travaux ayant chacun participé au financement de cette réhabilitation qui comprend, en outre, la restauration de l'angle nord-est de l'hôtel des Invalides. La totalité des travaux – coût 50 millions de francs – sera achevée pour le 14 juillet.

A l'approche de la date fatidique, Paris veut endosser des habits neufs. *Le Génie* de la Bastille est redoré, de l'aile au talon. Le salon des maréchaux du ministère de la culture a retrouvé ses volumes et sa somptueuse décoration. L'Arc de triomphe de l'Etoile, lavé de frais, sera présenté au président de la République, le mercredi 21, dans la soirée, tandis que six portes, nouvelles autant qu'éphémères, lui répondront dans le jardin des Tuileries. Un double feu d'artifice sera tiré pour l'occasion. L'austère Conciergerie a voulu, elle aussi, profiter de la commémoration, qui tourna rapidement à l'aigre. La Caisse nationale des monuments historiques désirait améliorer la présentation de la vieille prison, Bicentenaire oblige. Celle-ci accueillit toutes les personnes appelées à comparaître devant le tribunal révolutionnaire qui siégeait au Palais de justice voisin.

Le cachot de la reine

Près de 3 000 condamnés y passèrent leur dernière nuit, et parmi eux, les girondins, Mme Roland, Charlotte Corday, Danton, Marie-Antoinette, Lavoisier, André Chénier et sans doute Robespierre. Celui-ci, venant de l'Hôtel de Ville, la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, aurait occupé quelques heures un appentis à proximité de l'ancienne cellule de Marie-Antoinette, avant d'être supplicié, place de la Nation. Aucun document ne prouve ce rapide passage. Rien ne permet de localiser le lieu exact de sa courte détention. Rien sinon une tradition vivace. Qui suffit à mettre le feu aux poudres.

En restaurant le cachot de Marie-Antoinette, les Monuments historiques auraient fait disparaître (volontairement ?) la cellule attenante, celle où l'Incorruptible passa ses derniers moments. L'Association pour Robespierre et les Etudes robespierristes réagirent vivement. Les travaux furent interrompus. Un jury d'honneur, présidé par Michel Vovelle fut nommé. Les passions s'apaisèrent après beaucoup de palabres, la pose d'une plaque rappelant le séjour du conventionnel et l'installation de son buste.

Le plus curieux de l'affaire c'est que l'authentique cachot de la reine n'existe pas lui non plus. Sous la Restauration, à la demande de son beau-frère, Louis XVIII, il disparut, transformé en chappelle expiatoire. Le décor d'origine a été remplacé par des parements de faux marbre noir et blanc, deux murs ont été percés, la fenêtre aggrandie et un vitrail posé. Le mobilier a été changé et de touchants tableaux, peints vers 1820, racontent ses derniers moments. Seul le sol de brique est d'origine. Pour l'administration des Monuments historiques, il n'était pas question de toucher à cette chapelle. Sa doctrine en la matière est fixée depuis longtemps : *« un monument doit être maintenu ou restauré dans son dernier état historiquement significatif »*. Le dernier état, c'est ici celui de la Restauration.

Néanmoins pour sacrifier à la sacro-sainte tradition, un « cachot de Marie-Antoinette », tel qu'on peut l'imaginer d'après les documents de l'époque, a été aménagé dans une cellule voisine.

Mais la rénovation va plus loin que la reconstitution de telle ou telle « relique ». A parcourir la Conciergerie rénovée, les visiteurs auront une idée des conditions de détention des prisonniers pendant la période révolutionnaire. Depuis le greffe où les détenus donnaient leurs noms jusqu'à la chapelle où les Girondins passèrent leur dernière nuit (encore une légende ?) en passant par les cellules aujourd'hui peuplées de mannequins. Les visiteurs n'auront là qu'un aperçu de la vieille prison : celle-ci, qui fonctionna sans interruption du quatorzième siècle à la veille de la première guerre mondiale, était plus vaste. Elle est aujourd'hui occupée par l'identité judiciaire et différents services de l'actuel Palais de justice. Un aménagement futur permettra aux visiteurs de passer directement de ces culs-de-basses-fosse aux lumineux vitraux de la Sainte-Chapelle.

Rénovation spectacle, encore. Mais au Musée du Louvre. *Les Noces de Cana*, l'œuvre monumentale de Paul Véronèse, a besoin, elle aussi, de soins. Ils seront administrés sur place – sa taille (6,60 × 9,90 m) ne facilite guère ses déplacements – et en public. Cette restauration en direct, qui durera trente mois et qui est entièrement financée par une société privée (ICI France versera 3 millions de francs), permettra aux visiteurs de comprendre les exigences techniques et scientifiques d'une telle intervention. A voir entre deux célébrations du Bicentenaire.

EMMANUEL DE ROUX.

• **Semaine de la liberté à Toulouse.** – Le conseil général de Haute-Garonne (un département particulièrement actif dans la célébration du Bicentenaire) organise du 22 au 27 juin à Toulouse une Semaine de la liberté. Au menu : reconstitutions historiques, expositions prospectives sur les conditions de vie de l'homme à l'horizon 2089, représentations théâtrales et films. *Le Monde* sera présent sur un stand où l'on pourra se procurer notamment tous les numéros parus du *Monde de la Révolution française*.

Mort du facteur de clavecins Hubert Bédard

Le facteur de clavecins Hubert Bédard est mort le 16 juin, à son domicile de Brignoles (Var), d'une hémorragie interne. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Son confrère et ami Reinhard von Nagel dit ici l'importance de son œuvre.

L'action de ce Canadien, qui s'était fixé en France en 1967, fut déterminante pour le renouveau de la facture dans notre pays. Son atelier, à Boulogne d'abord, au château de Maintenon plus tard, accueillit d'innombrables chercheurs, artisans et simples curieux, qui y abreuvèrent leur soif de savoir. Plus d'une vocation naquirent chez lui.

Ami et confident d'un grand nombre de clavecinistes, ses recherches intéressèrent toute la jeune génération, et Scott Ross, qui vient de mourir, trouva refuge, travail et instruments auprès de Bédard. En plus de ses propres clavecins de facture historique, il en restaura plus de soixante, appartenant à des collections prestigieuses.

REINHARD VON NAGEL.

[Hubert Bédard était né à Ottawa le 28 décembre 1933 ; musicien dès l'enfance, il avait fait trois années de médecine avant d'étudier l'orgue et le clavecin avec Bernard Lagacé et Kenneth Gilbert à Montréal, puis Anton Heiller et Eta Harich-Schneider à Vienne, enfin Gustav Leonhardt à Amsterdam. Il travailla la facture dans l'atelier de Frank Hubbard à Boston (dont il traduisit et mit à jour l'ouvrage monumental, *Trois siècles de facture*) et fut appelé par Mme de Chambure, en 1967, à prendre la direction de l'atelier de restauration du musée instrumental au Conservatoire de Paris.]

• **Mort du chef d'orchestre Johannes Winkler.** – Le chef d'orchestre Johannes Winkler, directeur musical de l'Opéra de Leipzig, qui avait également travaillé à Berlin-Est, Dresde, Francfort, Düsseldorf, a été tué dans un accident de voiture. Il était âgé de quarante-cinq ans.

• **L'opération Galerie céleste annulée.** – Le vernissage de la Galerie céleste qui devait avoir lieu mercredi 21 juin au-dessus de Paris a été annulé pour des raisons techniques. Le ballon dirigeable ne survolera donc pas Paris avec deux gigantesques toiles d'Erik Boulatov et de Keith Haring sur ses flancs (lire *le Monde* du 21 juin). L'opération a été reportée *sine die*.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le gouvernement et les constructeurs lancent une campagne de sensibilisation des conducteurs

Le gouvernement ne relâche pas son effort en matière de sécurité routière. Le premier ministre l'a dit, le 20 juin, au journal télévisé de TF 1 : *« Il faut arrêter le massacre et aller vers une conduite paisible. »* M. Michel Delebarre, ministre de l'Equipement, l'a rappelé : *« L'amélioration de la sécurité sur nos routes passent par la transformation d'un certain nombre de comportements. »* M. Joxe, ministre de l'intérieur a confirmé que les mesures estivales auraient *« un accent légèrement répressif »*. Enfin, M. Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, en a appelé à la responsabilité de chacun : *« Ce que nous voudrions, c'est que moins solitaire et plus solidaire, chaque conducteur redécouvre le sens du mot fraternité. »*

Pour faire advenir cette conduite *« apaisée »*, le gouvernement ne se contentera pas de placer, cet été, ses préfets, ses policiers et ses gendarmes sur le bord des routes avec mission de sévir contre les automobilistes dangereux. Il lance, avec le concours de Renault, Peugeot-Citroën, Elf, Antar et l'UAP, une campagne de sensibilisation. *« Faisons la route ensemble »* sera l'occasion de faire signer aux conducteurs de bonne volonté un *« pacte de la route »* en dix points qui commence par *« je ne bois pas d'alcool avant de conduire »* et qui se conclut sur cette promesse : *« Je respecte les autres conducteurs et je suis courtois avec eux. »*

Un concours, doté par Renault et Peugeot-Citroën, de dix voitures appuiera ce *« pacte »*.

Au-delà de cette campagne, traditionnelle en cette période de départ en vacances, on remarquera qu'elle est désormais appuyée par les constructeurs et, notamment, par M. Jacques Calvet, PDG de PSA, qui avait longtemps marqué sa réticence à l'égard des mesures de limitation de vitesse et à l'égard d'une réglementation de la publicité automobile. L'adhésion de M. Calvet aux objectifs du gouvernement prive le lobby automobile d'un allié de poids.

Le patron de Peugeot-Citroën ne pourra plus plaider pour la vitesse. Car c'est celle-ci qui continue d'inquiéter les spécialistes de la sécurité routière : certes, de janvier à avril 1989, le nombre des accidents corporels a reculé sur les routes de 5,5 % et ceux des tués de 4,5 %, mais la gravité des accidents ne cesse de croître : 5,4 tués pour cent accidents en 1984, 5,5 en 1987 et 5,8 en 1988 et 1989. Les véhicules offrant une sécurité passive (solidité, déformation) améliorée selon les constructeurs, cette aggravation traduit la montée des excès de vitesse. Dans ce domaine, les deux armes du gouvernement restent la contrainte et la persuasion, puisque la limitation de la vitesse de pointe des véhicules à la construction reste du domaine de l'utopie.

ALAIN FAUJAS.

ENVIRONNEMENT

La Commission de Bruxelles propose de créer une agence de surveillance de l'environnement

La Commission européenne vient de proposer aux Douze de créer une agence de surveillance de l'environnement chargée d'évaluer la situation de l'environnement sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

Cette agence devra, selon la Commission, coordonner ce qui existe dans les Etats membres en matière d'information et de surveillance de l'environnement et, lorsque les équipements nationaux font défaut, aider à les mettre en place. La Commission a en effet le souci d'une couverture géographique la plus large possible. Dans son esprit, il ne s'agit certainement pas de laisser à la traîne des pays tels le Portugal, la Grèce ou l'Irlande, qui pour des raisons budgétaires ne disposent pas sur le plan national de réseaux de surveillance adpatés aux besoins. L'idée est de rassembler des données complètes fiables et comparables sur la qualité de l'air, de l'eau, des lieux marins, sur l'érosion et la pollution des sols mais aussi de bâtir des modèles prévisionnels afin de dépasser la seule mission d'information et d'alerte.

Telle qu'elle est conçue par Bruxelles, l'agence n'aurait pas de pouvoirs politiques ou juridiques. Il ne lui échoirait ni de proposer des actions communes ni de sanctionner des infractions. *(Corresp.)*

SPORTS

• **BASKET-BALL : championnat d'Europe.** – L'équipe de France masculine a marqué son entrée dans le championnat d'Europe des nations à Zagreb (Yougoslavie), mardi 20 juin, par une victoire, dans le match d'ouverture qui l'opposait à la Bulgarie (109-78).

• **RUGBY : tournée du XV de France en Nouvelle-Zélande.** – L'équipe de France a battu, mercredi 21 juin, à Blenheim, la modeste sélection de Seddon Shield (39-13) lors du cinquième match de sa tournée en Nouvelle-Zélande. Sept essais, dont un triplé du Biarrot Pierre Hontas, ont illustré la domination française.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme André Boisgond
fait part du décès de

M. A.-F. BOISGOND,

survenu le 11 juin, à Rumilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– **Pierre BOURDONCLE,**
secrétaire national
de l'aumônerie de l'enseignement public
de 1980 à 1983,

est décédé le 17 juin 1989.

Tous ceux qui l'ont connu et apprécié sont invités à se retrouver pour une eucharistie à sa mémoire, le mardi 27 juin, à 19 heures, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e (métro Luxembourg).

Secrétariat national AEP,
7, rue Vauquelin,
75005 Paris.

– Maubeuge.

Mme Bouly de Lesdain-Carton,
son épouse,
Mme Annick Carlier-Bouly de Lesdain,
M. et Mme Jean-Claude Hollande-Bouly de Lesdain,
M. et Mme Patrick Bouly de Lesdain de Sainte-Marie,
M. et Mme Philippe Dassonville-Bouly de Lesdain,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Me Jacques BOULY de LESDAIN,
notaire honoraire,

survenu le 19 juin 1989, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 22 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Maubeuge.

25, résidence Danemark,
59600 Maubeuge.

– Denise, sa femme,
Louis, son fils,
Olivier, Véronique, Eric et Roman,
ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
La famille,
font part du décès dans sa quatre-vingt-quatrième année de

M. Louis GADET,

survenu le 18 juin 1989.

Les obsèques auront lieu le 23 juin, à 14 h 45, à l'église du Saint-Curé-d'Ars, 19, rue du Professeur-Bergonié, Le Kremlin-Bicêtre.

Inhumation au cimetière communal du Kremlin-Bicêtre.

Ni fleurs ni couronnes.

7, rue du Professeur-Einstein,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

24, rue Paul-Doumer,
94520 Mandres-les-Roses.

« J'avance dans l'hiver à force de printemps. »
Charles-Joseph de Ligne.

– Mme Monique Leveque, née Loriot,
Ses enfants, petits-enfants, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LEVEQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 15 juin 1989, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe de requiem sera célébrée le samedi 24 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, de Fontenay-aux-Roses.

7, rue A.-Ernoult,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– M. Alexandre Marc,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Armand Flammarion, Jacques Durand et Albert Mirlesse,
Mme Jacqueline Turcan,
qui l'a soignée avec dévouement,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne MARC-LIPIANSKY,
née Jean,

survenu le 13 juin 1989, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité en la cathédrale de Vence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Chênes verts, B. 3,
327, avenue du Général-Leclerc,
06140 Vence.

– Alger. Vichy.

Mme André Villeneuve
Et sa famille

ont la douleur de faire part du décès de

M. André VILLENEUVE,
administrateur civil
du ministère de l'intérieur,
sous-directeur
de la Haute Administration
du gouvernement central
de l'Algérie,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier dans l'ordre
du Mérite civil de l'intérieur,
officier d'académie,
officier de l'ordre
du Nichan Iftikhar,

survenu à Vichy le 16 juin 1989, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 19 juin, en l'église Saint-Blaise de Vichy.

26, rue Maréchal-Lyautey,
03200 Vichy.

Anniversaires

– **Nandor CHESNEY**

nous a quittés le 22 juin 1988.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

– Les familles Dayan et Bénichou demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Simone DAYAN,
née Bénichou,

d'évoquer son souvenir pour ce vingt-sixième anniversaire de sa mort.

MURIEL, 23 ans diplômée scripte C.L.C.F., anglais
souhaiterait effectuer stages :
SCRIPTE PRODUCTION MONTAGE
(Séjour USA dix-huit mois à Boston)
Ecr. DANIELE, carnet du Monde
7, rue des Italiens, PARIS-9e

Soutenances de thèses

– Université Paris-X-Nanterre, le jeudi 22 juin, à 14 heures, salle C 24, Mme Anne-Marie Guimier, née Sorbets : « La mosaïque dans le monde grec : des origines jusqu'à la fin de l'époque hellénistique. Construction d'une banque de données. Recherches sur les banques de données en archéologie classique ».

– Université Paris-VI, le 23 juin, à 15 heures, à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, 11, rue P.-et-M.-Curie, Catherine Debiemme-Chouvy : « Etude des solutions alcalines sursaturées en zinc (II), structure et cinétique de décomposition ».

– Université Paris-IV-Paris-Sorbonne, le samedi 24 juin, à 9 h 30, salle 45, Institut d'études ibériques, Mme Dominique Sabourdin-Perrin : « Perez Galdos et la presse ».

– Université Paris-IV-Paris-Sorbonne, le samedi 24 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Georges Labarrère : « La dégradation de la langue française dans l'administration ».

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le samedi 24 juin, à 14 heures, amphithéâtre 3, rez-de-chaussée, Panthéon, 12, place du Panthéon, M. Charles Lenay : « Enquête sur le hasard dans les grandes théories biologiques de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle ».

– Université Paris-I, le lundi 26 juin, à 9 h 30, salle C 2204, Centre P.-Mendès France, M. Bruno Carrier : « Vers une modélisation des stratégies d'investissement multidimentionnel ».

– Université Paris-IV, le lundi 26 juin, à 9 h 30, salle des Actes, Mme Nadine Meouchy : « Les formes de conscience politique et communautaire au Liban et en Syrie à l'époque du mandat français (1920-1939) ».

– Université Paris-IV-Paris Sorbonne, le lundi 26 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Louis Baladier : « Montherlant narrateur ou l'effet-miroir, contribution à l'étude du récit dans l'œuvre d'Henry Montherlant ».

– Université Paris-V- René-Descartes, sciences humaines Sorbonne, le lundi 26 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue V.-Cousin, Mme Gillette Staudacher (née Vallimee) : « Phonologie du créole réunionnais. Unité et diversité ».

– Université Paris-I, le lundi 26 juin, à 14 h 30, salle 308, entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L (Sorbonne), M. Olivier Pauux : « Les pratiques funéraires tarasques (approche archéologique et ethnohistorique) ».

– Université Paris-V-René-Descartes, sciences humaines Sorbonne, le lundi 26 juin, à 14 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, M. Claude Assaba : « Pouvoir Yoruba : dimensions sacrales et cognitives ».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	83 F
Abonnés et actionnaires	73 F
Communications diverses	86 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Mort du psychanalyste anglais Masud Khan

On apprend la mort du psychanalyste britannique d'origine pakistanaise, Masud Khan, survenue à Londres le 8 juin.

Après des études universitaires au Pakistan et à Oxford, il s'initia à la psychanalyse avec Winnicot, qu'il assista ensuite pour l'édition de ses livres. Homme de grande culture, Masud Khan ne concevait pas l'expérience analytique hors de l'espace intellectuel occidental et se référait volontiers à Rousseau ou à Montaigne. Quant à son travail théorique et clinique, il devait autant à Mélanie Klein et à Heinz Hartmann qu'à Jacques Lacan.

Trois livres de Masud Khan ont été traduits en français, chez Gallimard : *Figures de la perversion* (1981), *Passion, solitude et folie* (1985), écrit à partir de sa propre expérience de la maladie, un cancer dont il devait finalement mourir, et enfin *le Soi caché* (1987). Il collaborait régulièrement à la *Nouvelle revue de psychanalyse*.

P. Ke

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 juin 1989 :

UN DÉCRET

• N° 89-399 du 20 juin 1989 modifiant le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

UN ARRÊTÉ

• Du 13 juin 1989 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

Le Monde

CAMPUS

La carte de France du bac

On a plus de chances de devenir bachelier à Toulouse ou à Grenoble qu'à Lille ou à Amiens. La France garde encore les traces des déséquilibres entre le Nord et le Sud.

STRASBOURG, prix d'excellence ; Paris, bonnet d'âne. Tel est le surprenant constat qui s'impose, depuis quelques années, au moment de la publication des résultats du baccalauréat. L'an dernier, 81,5 % des élèves de terminales d'enseignement général (séries A, B, C, D, E) ont été reçus au bac en Alsace ; 68,2 % seulement à Paris, soit le taux de succès le plus faible des vingt-six académies métropolitaines.

Mais cet écart entre Paris et l'Alsace est loin d'être un phénomène isolé : plus de 80 % de succès aux bac généraux à Grenoble contre 69 % à Lille ; plus de 78 % à Toulouse contre 70 % à Créteil. Si l'on analyse les résultats pour chaque série, les différences sont encore plus impressionnantes. Pour le bac C, près de 90 % de réussite dans l'académie de Toulouse contre 75 % à Amiens ; et pour le bac B, dix-sept points d'écart entre l'académie la plus brillante (Grenoble, 76 %) et la queue du peloton (Lille, 59 %). Même constat pour les baccalauréats technologiques (séries F, G, H) : trois académies plafonnent à 62 % de reçus (Amiens, Lille et Limoges), tandis que trois autres voient environ 75 % de leurs candidats passer l'obstacle (Besançon, Grenoble et Strasbourg).

Etonnantes disparités. Les Alsaciens sont-ils meilleurs élèves que les Parisiens ? Les sujets sont-ils plus difficiles à Lille qu'à Grenoble ? Et les lycéens astucieux n'auraient-ils pas intérêt à aller s'installer sur les bords du Rhin ou de l'Isère pour multiplier leurs chances de réussite ?

Le mythe égalitaire et jacobin du baccalauréat, examen national ouvert le même jour, à la même heure, à tous les lycéens de France et de Navarre, a depuis longtemps été mis à mal. Les travaux du sociologue Pierre Bourdieu, en particulier, ont montré l'importance des inégalités sociales. Aujourd'hui encore, les enfants d'enseignants, de cadres supérieurs ou de professions libérales ont plus de 80 % de chances d'atteindre la classe terminale et de présenter le bac, contre 25 % pour les enfants des personnels de service, 30 % pour les enfants d'ouvriers et 40 % pour les enfants d'employés.

Mais à ces inégalités sociales bien connues, et qui n'ont pas été réduites depuis dix ans, s'ajoutent des disparités géographiques non négligeables. En confiant aux collectivités territoriales la responsabilité des écoles, des collèges et des lycées, la décentralisation a incité les régions à examiner beaucoup plus attentivement les niveaux de scolarisation et les performances scolaires des élèves de leur académie.

Le taux de succès au baccalauréat est évidemment l'indicateur le plus spectaculaire : l'an dernier, deux académies ont dépassé 80 % de réussite (Strasbourg et Grenoble), tandis que trois autres ne parvenaient pas à passer la barre des 70 % (Paris, Créteil et Lille). Il s'agit cependant d'un indicateur très rudimentaire, qui ne mesure que le pourcentage de reçus par rapport au nombre de candidats inscrits. Et qui fait donc l'impasse sur la sélection qui a préalablement écarté du lycée et des classes terminales une proportion plus ou moins importante d'élèves. Beaucoup plus significative du niveau réel de scolarisation et de l'inégalité des chances face au baccalauréat est la part d'une génération qui décroche le bac.

Deux sur trois à Paris

De ce point de vue, la hiérarchie des académies est très différente. Ainsi Paris, qui obtient le taux de succès le plus médiocre de France, est, en réalité, l'académie où les chances d'être bachelier sont les plus grandes : près de deux jeunes sur trois, de 17, 18 et 19 ans, y sont parvenus en 1987, alors que la moyenne nationale était, cette année-là, de 33 %, soit deux fois moindre. Spécificité parisienne, dira-t-on. Il est vrai que la capitale cumule bien des avantages : une forte proportion de cadres, un nombre important de classes préparatoires aux grandes écoles, enfin une densité de lycées largement supérieure à la moyenne, qui attire bon nombre de banlieusards, voire de provinciaux. En effet, on estime qu'au moins 25 % des élèves parisiens n'habitent pas la capitale.

Il reste que, au-delà de ce cas particulier, de sérieuses inégalités existent entre régions. La part d'une génération qui a obtenu le baccalauréat a été, en 1987, de plus de 39 % dans l'académie de Toulouse, contre 27 à 28 % dans celles d'Amiens, Caen, Orléans, Reims, Rouen et Créteil, qui ferme la marche avec à peine plus d'un bachelier sur quatre jeunes. Quant à Strasbourg, qui affiche de si brillants résultats à l'examen, elle se situe nettement en dessous de la moyenne nationale pour la part d'une génération qui obtient le bac *(voir page 16)*. Ainsi se dessine une France du Nord, relativement sous-scolarisée, à l'exception des académies de Paris, Versailles et Rennes, et une France du Sud où les chances de parvenir jusqu'au baccalauréat sont sensiblement plus importantes.

L'élévation générale du niveau de scolarisation, depuis une quinzaine d'années, a progressivement réduit ces disparités. En 1978, la Corse était la région où les jeunes avaient le plus de chances d'obtenir le baccalauréat (35 %), tandis que la Picardie n'amenait à ce niveau que 18,7 % d'une classe d'âge, soit un écart de plus de seize points. En 1987, l'écart entre les deux extrémités du classement (Midi-Pyrénées à plus de 39 % et la Picardie à moins de 27 %) n'est plus que de douze points, et certaines régions très défavorisées comme le Nord-Pas-de-Calais ont mis les bouchées doubles pour rattraper leur retard.

Mais cette érosion lente n'a pas bouleversé la hiérarchie : les régions les plus scolarisées au milieu des années 70 conservent, pour la plupart, leur avance, à l'exception du Languedoc-Roussillon, qui était alors dans le peloton de tête et qui se retrouve aujourd'hui à la traîne. A l'inverse, certaines des régions déjà les mieux scolarisées, comme Midi-Pyrénées, la Bretagne et Rhône-Alpes, ont continué à faire preuve d'un dynamisme remarquable, *« ce qui suggère que la marge d'extension de l'accès au baccalauréat demeure considérable, y compris pour les régions les mieux situées au niveau de la couverture scolaire »*, estime Mme Jeanne Lamoure qui a longtemps analysé ces évolutions à la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation.

La Bretagne et le diplôme

Cette stabilité d'ensemble et la persistance de fortes inégalités régionales pour l'accès au baccalauréat témoignent bien du *« poids des héritages »* qu'évoque Paul Esquieu, de la direction de l'évaluation et de la prospective. *« Le paysage de la scolarisation,* estime-t-il, *n'est pas le reflet de traditions culturelles séculaires puisque différentes cartes d'alphabétisation et d'illettrisme montrent une avance relative du nord et de l'est de la France au milieu du dix-neuvième siècle. Sa physionomie actuelle n'apparaît qu'avec la première révolution industrielle et la concurrence qu'elle a créée entre emploi et école. »* Dans le Nord et l'Est industriels, recrutements très précoces, formation sur le tas et explosion démographique ont aggravé le sous-équipement scolaire. *« A l'inverse, dans le Midi et l'Ouest, écartés de ces mutations économiques, la rareté des créations d'emplois faisait prendre conscience des possibilités d'ascension sociale par le diplôme ; le jeu d'initiatives*

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 16.)

Pourcentages d'admis au bac (sessions 1986 et 1987)

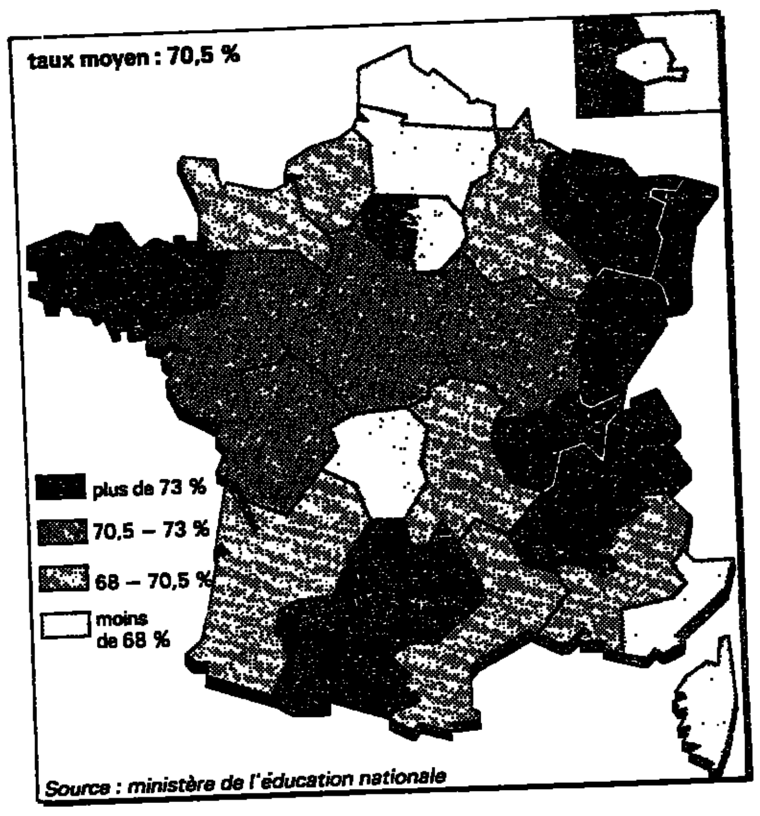

Dépenses publiques par élève (budget 1986)

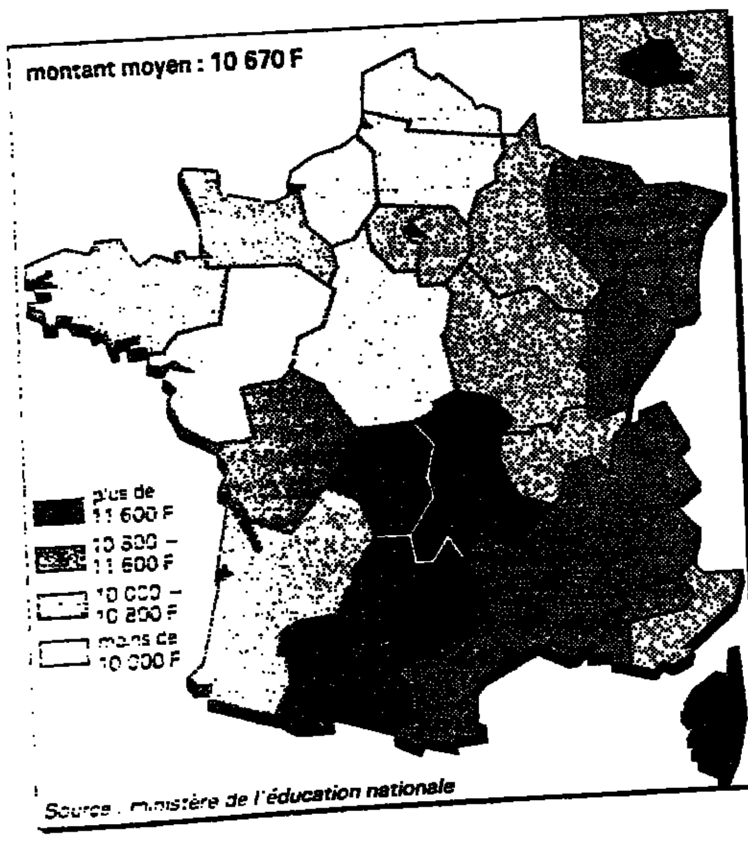

Pourcentages des bacheliers dans une classe d'âge (1986 et 1987)

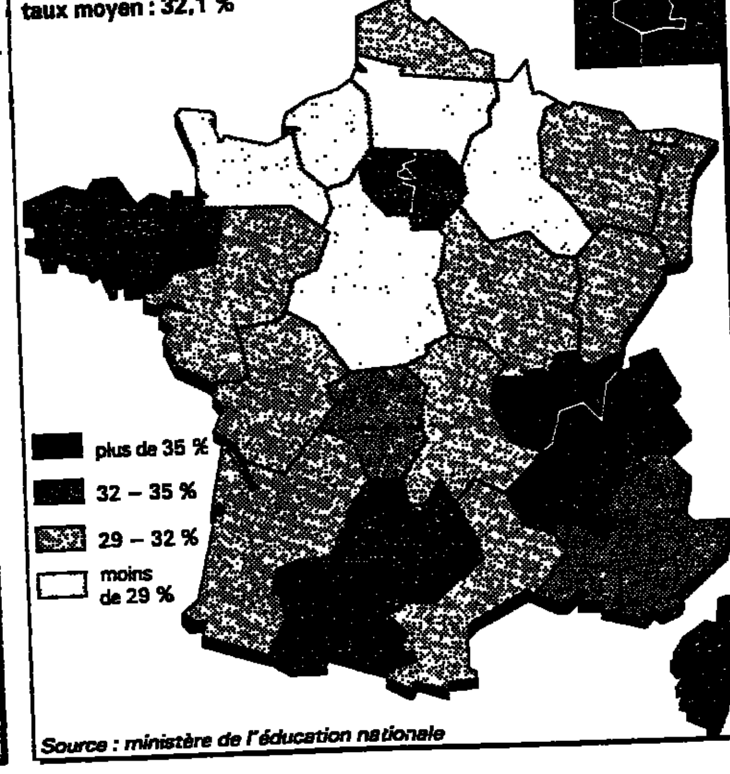

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES
(I.L.E.R.I.)

Établissement d'enseignement supérieur libre

12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 42-96-51-48

Fondé en 1948, l'institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux

CARRIÈRES INTERNATIONALES

L'enseignement est assuré par des professeurs d'université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur quatre années. Le diplôme permet l'obtention d'équivalences avec des titres universitaires de 2e cycle, ainsi que l'accès aux études de 3e cycle dans les universités françaises et étrangères.

Baccalauréat exigé. Recrutement sur dossier et après entretien. Statut étudiant.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

هكذا في الأصل

BACCALAURÉAT

80 %, est-ce possible ?

L'objectif de mener 80 % de jeunes au bac est-il réalisable ? Le statisticien Philippe Cibois pense que non.

LANCÉ par M. Chevènement, le thème des 80 % de bacheliers en l'an 2000 avait survécu à l'alternance puisque M. Monory l'avait plus ou moins repris à son compte. Ce thème est visiblement populaire, car il traduit au plan collectif le désir individuel de voir ses enfants acquérir plus d'éducation que l'on en a soi-même reçu.

La question qui se pose est de savoir si cet objectif est raisonnable ou s'il faut le prendre comme la traduction d'un simple désir d'accroissement du niveau scolaire des Français.

En lançant en décembre 1987 son « plan pour l'avenir de l'éducation nationale », René Monory a voulu rendre opérationnel ce qui n'était jusqu'alors qu'un slogan. Pour ce faire, les experts du ministère se sont demandé comment on pourrait, en un peu plus d'une dizaine d'années, passer d'une situation en 1987 caractérisée par un tiers de bacheliers dans une classe d'âge à huit sur dix en l'an 2000.

Cet objectif a dû être abandonné, car de tels scénarios « *entraînaient, sur un délai aussi court, des ruptures majeures aux différents niveaux de l'enseignement secondaire* » ; en d'autres termes, parce qu'ils étaient complètement irréalistes (1). Pour rendre la chose possible, la projection du ministère « *se présente comme un scénario « médian », dans la mesure où il conduit 74 % d'une génération au niveau du baccalauréat en l'an 2000, grâce à un développement particulier du bac professionnel* ».

Evidemment, la part de ceux qui obtiennent le baccalauréat est inférieure à la part de ceux qui arrivent au niveau : la projection du ministère, calculée année par année, conduit à ce que « *la part d'une génération obtenant le diplôme passera de 31 % en 1986 et 33 % en 1987 à environ 58 % en l'an 2000, date à laquelle elle sera pratiquement stabilisée* ».

Donc, de 80 % de bacheliers, on passe à l'objectif plus réaliste de 58 % en l'an 2000, dont on peut faire l'hypothèse qu'il sera possible de l'atteindre si on en prend les moyens.

Cependant, même cet objectif de 58 % de bacheliers pose encore quelques problèmes. En effet, si l'on examine la croissance des bacheliers depuis les années 20, on voit une croissance régulière, avec bien sûr quelques accidents comme le pic de 1968 et le déficit de 1969 (puisqu'il n'y a pas eu de redoublants cette année-là). On peut résumer cette croissance sous la forme d'une courbe régulière qui suit un modèle mathématique propre à tous les phénomènes de diffusion (loi dite « logistique »). Or, si l'on fait l'hypothèse de la continuité de cette courbe, on constate que l'on tend à peu près vers une proportion de 40 % de bacheliers en l'an 2000.

CROISSANCE DU POURCENTAGE DES BACHELIERS

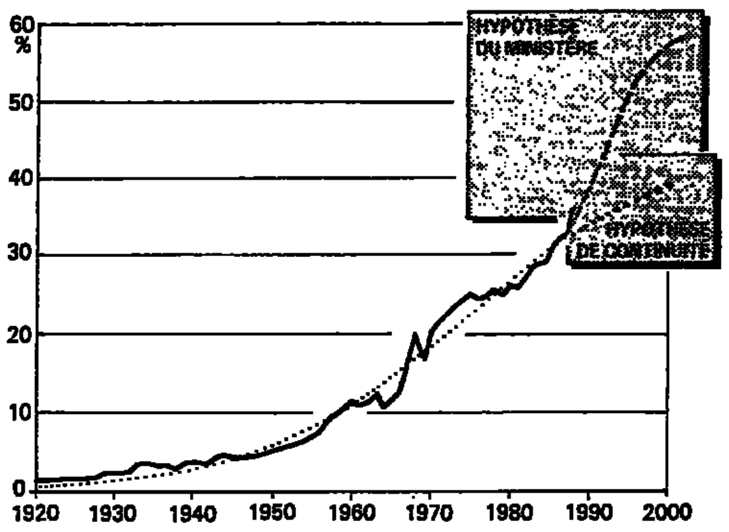

A cette hypothèse de continuité, on pourra opposer le fait qu'il y a aujourd'hui une rupture, puisque c'est par le développement d'une nouvelle catégorie de bacheliers, avec les bacs professionnels, que l'on veut provoquer un accroissement de leur nombre. Mais la courbe régulière de croissance, elle aussi, a été obtenue par une ouverture régulière de nouvelles séries du baccalauréat : sciences expérimentales en 1946, mathématiques et technique en 1947, économique en 1954 et de technicien en 1969. C'est même l'essoufflement de la progression de cette dernière série qui incita, semble-t-il, à créer le bac professionnel. Quoi qu'il en soit, cette dernière création de série ne diffère pas profondément des précédentes et n'est pas suffisante, à elle seule, à entraîner un abandon de l'hypothèse de continuité.

Mais, dira-t-on, le cru 1988 du bac manifeste que l'on va dans la bonne direction, puisque le nombre observé de bacheliers se situe à plusieurs points au-dessus de l'hypothèse de continuité et même de l'hypothèse du ministère. On notera cependant que les résultats de 1988 ont paru à tous assez exceptionnels, à ce point que certains s'en sont alarmés et ont cru y voir l'effet d'une consigne laxiste émanant du ministère, ce qui a été démenti.

La progression de 1988 est analogue à la croissance de 1968 ou à celle de 1967 (résultant de la suppression de la première partie en 1965). Il s'agit d'années de croissance exceptionnelle dont il serait surprenant qu'elles se reproduisent sur une longue période, et cela pour une raison liée à la manière dont a été créée la filière menant au bac professionnel.

En effet, ces élèves sont issus de la filière BEP, où l'on entrait, jusqu'à ces dernières années, après la troisième. Il s'agissait donc de la continuation d'une filière regroupant des exclus de la filière noble en fin de troisième. Comme beaucoup d'élèves sont déjà exclus de la filière noble avant la fin de troisième, les capacités d'augmentation du BEP, et donc du bac professionnel, étaient restreintes. Pour les augmenter, l'hypothèse du ministère suppose que :

1) en fin de sixième et de cinquième, on supprime les filières d'échec que sont les CPPN (classes préprofessionnelles de niveau) et les CPA (classes préparatoires à l'apprentissage), afin qu'un maximum d'élèves accèdent à la quatrième ;

2) que l'exclusion des filières nobles au niveau de la quatrième, qui conduit maintenant à ce qu'on appelle les quatrièmes et troisièmes préparatoires et technologiques, ne soit pas définitive en ce qui concerne l'obtention d'un baccalauréat, mais qu'en fin de troisième préparatoire une forte proportion accède au BEP.

Pour résumer la situation, on veut qu'en fin de deuxième année de CAP les élèves puissent accéder au BEP, et ainsi à la filière bac professionnel. Le passage est actuellement de 12 % et l'on veut le faire progresser en sept ans à 63 %, ce qui est considérable, pour ne pas dire irréaliste. Connaissant le niveau du CAP et du BEP, vouloir raccrocher pour la majorité des élèves les deux filières l'une à l'autre conduit à les modifier profondément, et cela ne pourra pas se faire sans difficultés.

En conclusion, on peut, sans grand risque de se tromper, affirmer que :

1) le nombre des bacheliers sera au moins égal à ce que prévoit l'hypothèse de continuité, c'est-à-dire environ 40 %, puisque cette hypothèse est au moins assurée par la création d'une nouvelle filière ;

2) le nombre des bacheliers sera au plus égal à ce que prévoit l'hypothèse du ministère, c'est-à-dire environ 60 %, puisque cette hypothèse suppose un accroissement bien difficile à réaliser des passages des CAP vers les BEP.

Cette fourchette, dont les extrémités sont 40 % et 60 %, a pour milieu 50 % : la part des bacheliers dans une classe d'âge devrait être proche de la moitié en l'an 2000 (2).

PHILIPPE CIBOIS,
chercheur au CNRS.

(1) P. Esquieu, « Les projections d'effectifs scolaires d'ici à l'an 2000. Caractéristiques et résultats de l'hypothèse PRO 74 retenue dans le « plan pour l'avenir de l'éducation nationale », *Education et formations*, numéro spécial, avril-juin 1988, 41-55.

(2) Il est frappant de constater que, à partir de considérations budgétaires, Baudelot et Establet remettent également en question comme irréaliste l'objectif de 80 % de bacheliers. Cf. *Le niveau monte*, p. 114, et *le Monde de l'éducation* de janvier 1989, p. 44.

La carte de France du bac

(Suite de la page 15.)

municipales ou le développement de l'enseignement privé en Bretagne mettaient alors en place les équipements nécessaires, et en quelques années, ces régions devenaient le vivier de recrutement principal de la fonction publique. »

Ces dynamiques scolaires divergentes ont eu, au fil des décennies, des effets cumulatifs qui restent aujourd'hui encore très sensibles et sont souvent surprenants dans un système aussi centralisé que l'éducation nationale. Elles ont tout d'abord accéléré ou freiné la construction de lycées et le développement des capacités d'accueil. Paramètre essentiel, tant l'« *offre* » d'enseignement pèse sur les chances d'entrer en seconde, puis de passer le bac : là où les places en lycée sont les plus nombreuses, comme dans les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes ou l'Ardèche, la sélection est moins sévère. Au contraire, dans le Pas-de-Calais, l'Oise ou l'Eure, les places en lycée sont comptées et les chances d'accéder aux classes terminales moins grandes. « *A résultats scolaires identiques*, notait Antoine Prost dans son rapport sur les lycées, *il est plus difficile d'entrer en seconde à Vesoul ou à Verdun qu'à Tarbes ou à Toulouse. Où sont donc la justice et l'égalité des chances ?* »

Ces déséquilibres de la carte scolaire ont favorisé des comportements différenciés en matière d'orientation des élèves. C'est vrai à l'entrée en seconde, qui détermine très largement les chances d'accéder au niveau du baccalauréat : en 1988, plus de 55 % d'élèves d'une génération sont entrés au lycée dans l'académie de Nice, alors qu'ils n'étaient que 43 % dans l'académie de Strasbourg. Mais c'est également vrai dès le collège, où le jeu des orientations et des redoublements apparaît très diversifié d'une région à l'autre. Or il s'avère que les académies les plus sélectives au stade du collège (Rouen, Créteil, Strasbourg, Caen ou Besançon) le sont, le plus souvent aussi, au lycée. Enfin, ces disparités et ces habitudes régionales semblent déteindre sur la politique de l'Etat : il suffit pour s'en convaincre de constater que toutes les académies du Nord de la Loire ont un taux d'enseignants non titulaires systématiquement supérieur à celles du Midi.

Deux facteurs devraient cependant contribuer à réduire de plus en plus les disparités régionales. Tout d'abord, la volonté réaffirmée solennellement dans la loi d'orientation de M. Jospin d'atteindre rapidement un taux de 80 % de jeunes au niveau du bac. Comme le souligne Paul Esquieu, « *tout le système éducatif a intégré cet objectif, et les hiérarchies anciennes sont en train de craquer* ». D'autant que — et c'est le deuxième facteur — la décentralisation va commencer à jouer à plein.

GÉRARD COURTOIS.

Le miracle alsacien

AU lycée Kléber, les élèves de terminale ont abordé sans appréhension excessive la saison du baccalauréat. Ils ont, il est vrai, les statistiques pour eux. Bon an mal an, 80 % à 90 % d'entre eux réussissent l'examen. La situation est identique pour les privilégiés du lycée international des Pontonniers. Entrer au gymnase Jean-Sturm revient même à contracter une assurance contre l'échec, puisque l'établissement protestant du centre-ville flirte chaque année avec les 100 % de réussite. Comme la plupart des villes, Strasbourg a ses lycées vedettes. Mais ici, ils ne dépassent que d'une courte tête le peloton des autres établissements secondaires. Qu'ils soient privés comme le lycée Saint-Etienne, publics comme Fustel-de-Coulanges et Louis-Pasteur, voire techniques comme Jean-Rostand et Schoch, la plupart dépassent les 80 % de réussite.

L'académie de Strasbourg caracole de longue date en tête des régions françaises pour la réussite au baccalauréat : 81, 36 % pour le bac d'enseignement général l'an dernier, 74,50 % au bac technologique et 82,47 % au bac professionnel. Comme esquisse d'explication, les Alsaciens proposent une image d'Epinal : « *La tradition de sérieux de notre province.* » En effet, on y redouble moins qu'ailleurs, et le taux de succès aux examens autres que le bac y est supérieur. Venu de la région Rhône-Alpes, Claude Legrigeois, chef du Service académique d'information et d'orientation (SAIO), confirme qu'il a trouvé « *des élèves au comportement différent* ». Mais il ajoute une hypothèse plus technique au taux de réussite des Alsaciens au bac : « *L'inspection pédagogique régionale, en concertation avec les enseignants, a fait des efforts pour que le bac soit un véritable contrôle de connaissances et non pas une épreuve-piège, en particulier dans les matières scientifiques.* »

La tradition de l'apprentissage

Après avoir évoqué « *la relative qualité du tissu scolaire* » pour expliquer les meilleurs résultats de son académie, Pierre Deyon, recteur de Strasbourg depuis 1981, n'exclut pas « *une sélection inconsciemment plus sévère en fin de troisième* ». Le bac serait-il réservé à une élite ? Les statistiques semblent confirmer l'hypothèse : en 1987, seulement 36,5 % des jeunes Alsaciens d'une même génération ont atteint la terminale. C'est moins que la moyenne nationale (40 %) ; très loin de la région Midi-Pyrénées, qui emmène 45,4 % d'une génération au bac. Pour les passages de troisième en seconde, Strasbourg est au-dessous de la moyenne nationale (54,4 % contre 57,7 % à la rentrée 1988-1989).

S'en tenir à ces chiffres serait accréditer, selon M. Deyon, « *la légende noire de la sous-scolarisation de l'Alsace* ». Noire et fausse. Car la population active alsacienne a un niveau de formation supérieur à la moyenne nationale. Mais la grande masse des diplômés se situent au niveau des CAP et des BEP. Cette vieille région industrielle a « sa » forme de scolarisation, héritée d'une longue tradition d'apprentissage. « *L'enseignement professionnel a un statut plus valorisé qu'ailleurs* », estime M. Legrigeois après avoir constaté « *une forte demande des parents pour une orientation, en fin de cinquième, vers des formations professionnelles courtes* ».

16 % des jeunes de dix-sept ans sont en apprentissage, contre moins de 10 % pour l'ensemble de la France, et à peine 5 % à Lille par exemple. L'an dernier, près d'un jeune sur trois a été orienté en fin de troisième vers l'apprentissage (5 %) ou vers un BEP (29 %). En douceur. « *Une famille ne considère pas que son enfant est en échec si on lui indique que la voie BEP est la meilleure* », explique Claude Legrigeois. Dans une région qui ignore les taux élevés de chômage, les professionnels qualifiés sont courtisés par l'industrie, voire attirés de l'autre côté des frontières par des salaires en marks et en francs suisses.

Une sélection bien vécue

Ainsi, la « *sélection inconsciente* » que suggérait Pierre Deyon est plutôt bien vécue. Claude Legrigeois parle de « *consensus* », car, dit-il, « *les conseils de classe ne subissent pas de pression sociale forte pour l'enseignement général long* ». En fin de troisième, la barre est restée haut placée ces dernières années en Alsace, alors que le reste de la France se prépare au mot d'ordre des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac. Par contrecoup, la proportion d'élèves en second cycle recule. L'académie strasbourgeoise se trouve depuis deux ans au dernier rang pour le nombre de jeunes d'une même génération accédant en seconde : 43,2 % contre 50 % en moyenne. « *La troisième reste un palier problématique* », admet le responsable du SAIO.

Démographe de formation, le président de l'université Strasbourg II, Claude Reigner, a longtemps étudié les problèmes de scolarisation en Alsace. Il perçoit une nette évolution ces dernières années. « *De 1985 à 1989, le nombre des bacheliers a augmenté de plus de 35 %, c'est-à-dire davantage que la progression nationale*, dit-il. *On sent une volonté plus marquée des parents pour faire entrer leurs enfants dans l'enseignement long.* » Selon lui, l'Alsace pourrait bientôt rattraper et dépasser le reste de la France pour le nombre des bacheliers, grâce au développement des baccalauréats professionnels, bien adaptés à la tradition locale de formation. Alors que l'Alsace représente 2,9 % de la population française, elle compte 3,1 % des titulaires d'un bac technologique et 4,5 % des bacheliers professionnels.

Les « bacs pro » ont doublé entre 1988 et 1989 (de 287 à 500). Les projections académiques prévoient leur triplement d'ici à 1993 (1350). Ils représentent une possibilité de poursuite d'études dont, apparemment, les Alsaciens n'entendent pas se priver. Un tiers des titulaires de BEP préparent un bac technologique et un autre tiers, un bac professionnel. Une proportion bien supérieure aux autres régions. « *Des jeunes issus de milieux défavorisés s'ouvrent ainsi des perspectives de carrière de technicien et de cadre* », explique Pierre Deyon, bien décidé à favoriser ce type de passerelle.

Sans doute élitiste pour le baccalauréat d'enseignement général, l'académie de Strasbourg présente un bilan différent si l'on prend en compte l'ensemble des filières de formation. Elle est au-dessus de la moyenne nationale pour les titulaires de brevets de techniciens, de niveau bac mais non intégrés dans les statistiques officielles. Elle est aussi championne de France pour les brevets professionnels préparés en formation continue et bien placée pour le nombre des diplômés à bac + 2. « *Ici, la voie de la réussite est multiple* », conclut Pierre Deyon.

J.-J. BOZONNET.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
INRIA
EDF (Direction des Etudes et recherches)
C.G.E. (Laboratoires de Marcoussis)
La recherche fondamentale en vision et intelligence artificielle soutenue par l'industrie dans le cadre du DEA mathématiques et automatique de Dauphine.
Formation ouverte aux élèves ingénieurs, normaliens et titulaires de maîtrises scientifiques.
RENSEIGNEMENTS :
Sylvie Goujard, les mardis et jeudis. 47-27-75-70.

ebs
Pour une grande carrière internationale
ENTRÉE DIRECTE EN 2e ANNÉE DE L'EBS
Pour les titulaires d'un diplôme de 1er cycle : BTS, DUT, DEUG, etc.
CONCOURS LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 1989
EUROPEAN BUSINESS SCHOOL
(Ecole européenne de gestion)
Paris, Londres, Bruxelles, Madrid, Munich
8, rue de la Paix - 75002 Paris - Tél. : (42) 61-03-36
Minitel : 3614 code « ECOLE EBS »

COURS DEVIENNE
Enseignement privé dans le calme et la verdure
"LA CHARMERAIE" à CIMIEZ (NICE)
Professeurs hautement qualifiés - Effectifs réduits
Internat - Externat - Demi-pension
ANNÉE SCOLAIRE
des classes élémentaires aux terminales A, B, C, D
COURS DE VACANCES
3 au 30 août
50 h de Maths 23 août au 2 septembre
2, av. Villebois Mareuil - NICE - Tél. 93.81.42.82

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e années)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.74.65.94
Depuis 1963, établissement d'enseignement technique supérieur privé agréé par le Ministère de l'Education Nationale.

EX.CO.SUP
MÉDECINE - PHARMACIE
De la Terminale à la 2e année
10 centres de préparation
CLASSES PRÉPARATOIRES
Recyclage - Encadrement - Révisions
12, rue Hautefeuille - 75006 PARIS - Tél. : 46.34.06.33

Cours de vacances par correspondance
du CP aux Terminales
CUF - H. BORDAS
Cours universitaires de France - Enseignement privé à distance
43, rue Boulard - 75014 PARIS
45.39.37.00

CAMPUS

FORMATION

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie, chaque semaine, des offres de stage en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 36-15 JOBSTAGE.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION-COMPTA

Lieu : Les Ulis. Date : août. Durée : 1 à 2 mois. Indemnité : smic. Profil : BTS, IUT, école d'ingénieur. Obs. : installation d'un logiciel de comptabilité sur PC ou Macintosh. 11523.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 à 3 mois. Profil : bac+5. Obs. : créer des modèles physico-financiers. 11522.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 1 mois. Profil : bac+2. Obs. : assistant chef comptable, imputations de factures+saisie. 11521.

Lieu : Ivry. Date : juin. Durée : 3 mois. Indemnité : 1450 F. Profil : bac+3. Obs. : mise en place de structures dans une entreprise. 13518.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Profil : bac+1. Obs. : secrétariat, TTX, bonne présentation et organisée. 24521.

Lieu : Puteaux. Date : juin. Durée : 2 mois. Indemnité : 4000 F. Profil : bac. Obs. : saisie de supports de cours informatique sur TTX wordstar 2000. 24524.

Lieu : Levallois. Date : juillet. Durée : 2 mois. Indemnité : 2000 F. Profil : bac+2. Obs. : secrétariat, suivi dossiers fournisseurs, courrier, petite manutention. 24523.

Lieu : Aubervilliers. Date : juin. Durée : 1 mois. Indemnité : 5 000 F puis 7000 F. Profil : BTS, bon contact, très bon français, anglais/français, TTX word. Obs. : travaux secrétariat classique+mise à jour fichier clients. 24522.

Lieu : Vanves. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : hôtesse bon niveau de secrétariat. Obs. : secrétariat classique au sein d'un service commercial. Classement et frappe. Anglais exigé. 24326.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 4 000 F. Profil : bac+2. Obs. : rédaction d'un manuel sur un logiciel de gestion. 18530.

Lieu : Auxerre. Date : septembre. Durée : indéterminée. Profil : BTS, école de commerce, école de communication. Obs. : collaborateur pour le lancement d'une publication sur les sciences humaines. 18531.

Lieu : Auxerre. Date : juin. Durée : indéterminée. Profil : bac+4. Obs. : rédaction pour articles vulgarisation dans le domaine des sciences humaines. 18532.

Lieu : Auxerre. Date : septembre. Durée : 2 à 3 mois. Profil : bac+2. Obs. : attaché de presse. 18533.

Lieu : Paris. Date : août. Durée : indéterminée. Profil : BTS communication. Obs. : participer à l'évolution d'un logiciel interne+réalisation de circulaires d'information. 18534.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Montigny. Date : juin. Durée : 3 mois. Profil : bac+4. Obs. : études de spécifications de semi-conducteurs. 20516.

Lieu : Nanterre. Date : juin. Durée : 2 mois 1/2. Indemnité : 5500 F. Profil : DUT électronique. Obs. : électronique de puissance. 20509.

Lieu : Vanves. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac+2 ou 3, BTS, ingénieur électronique. Indemnité : 5 600 F/mois+50 % carte orange. Obs. : assurer la permanence technique. Renseignements aux clients et interface avec usine en Grande-Bretagne, et gérer le suivi de ces demandes. Anglais exigé. Formation aux microprocesseurs assurée par la société. 20537.

INFORMATIQUE

Lieu : Paray-Vieille-Poste. Date : juillet. Durée : 2 mois. Indemnité : SMIC. Profil : bac+2. Obs. : démonstration de logiciels sur Apple. 17533.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Obs. : micro-langage D Base III, assister opérateur. 17522.

Lieu : Montigny-les-Bretonneux. Date : juin. Durée : 1. Profil : DUT informatique. Obs. : à définir ensemble. 17508.

Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 4000 F. Profil : bac+4. Obs. : participer à la finition d'un atelier de génie logiciel. 17536.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 000 à 5 000 F. Profil : bac+4. Obs. : organiser des réunions de panels de vendeurs et consommateurs. 14525.

Lieu : Jouars-Pontchartrain. Date : juin. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 600 F+prime (1 000 à 2 000 F). Profil : bac+1. Obs. : campagne phoning, analyse des argumentaires et tableau de bord+sortie des rapports de synthèse. 14526.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 mois. Indemnité : 3000 à 5000 F. Profil : bac+4. Obs. : constituer une banque de données concernant le marché de l'assurance. 14524.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 1 mois. Indemnité : 1 500 F. Profil : bac+1. Obs. : études de marche, mise en place phoning interne informatisé (mac). 14530.

PUBLICITÉ

Lieu : Lille. Date : août. Durée : 1 mois. Profil : BTS pub. Obs. : travaux sur Macintosh dans la pub. 19540.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : indéterminée. Profil : école de graphiste. Obs. : maquettiste, claviste. 19539.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 1 à 2 semaines. Profil : bac. Obs. : PAO ou graphisme. 19538.

Lieu : Gonesse. Date : immédiat. Durée : 2 mois avec embauche éventuelle. Indemnité : à négocier. Profil : maquettiste PAO. Obs. : conception et réalisation d'un catalogue en VPC et réalisation de documents publicitaires sur Macintosh, Ready Set Go. 19543.

Lieu : Montreuil. Date : août. Durée : 12 mois. Indemnité : 8 000 F. Profil : bac+2. Obs. : maquettiste PAO, mise en page documents. 19542.

VENTE

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 8000+%. Profil : bac+2. Obs. : poste commercial, gestionnaire en micro-informatique. 16513.

Lieu : Montigny. Date : juin. Durée : 3 mois. Profil : bac+3. Obs. : vente de composants par téléphone. 16514.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 3 mois. Indemnité : %. Profil : bac. Obs. : bouquets de fleurs à diffuser chez les fleuristes et restaurateurs. 16516.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 mois min. Indemnité : % très intéressant. Profil : IUT, BTS, école de commerce. Obs. : assistant chef publicité. 16505.

Lieu : Aubervilliers. Date : juin. Durée : 3 mois. Indemnité : 1 500+frais. Profil : BTS, IUT. Obs. : assistant du directeur commercial. 16449.

DROIT

Lieu : Paris. Date : août-septembre. Durée : 1 mois. Profil : bac+3 maîtrise en droit du travail. Obs. : intéressé par le droit du travail, bon rédacteur, mise en place de textes juridiques de contrats. 25520.

et de nombreuses autres propositions sur Minitel :

3615 JOBSTAGE

ou en appelant au :

47-35-43-43

CAMPUS

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

GESTION

Qualité et management stratégique, du mythique au réel,

par Philippe Hermel.

Cet ouvrage a pour ambition de battre en brèche quelques idées reçues dans le domaine de la mise en œuvre de la qualité. L'auteur étudie l'évolution du facteur qualité dans les organisation, et présente de manière critique ses dimensions économiques et de gestion.

★ Les Editions d'Organisation, collection «Campus Entreprise Université», 160 p., 98 F.

HISTOIRE

Ecoles et enseignement dans le Haut Moyen Age,

par Pierre Riché.

L'école du Haut Moyen Age a-t-elle hérité de l'école antique ou s'est-elle organisée sur des bases nouvelles ? Quel a été le rôle de la Renaissance carolingienne ? Comment vivaient maîtres et élèves ? Pierre Riché, professeur d'histoire médiévale à l'université de Paris-X, trace le tableau d'un enseignement tout entier entre les mains des clercs et des moines.

★ Picard, 471 p., 250 F.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

consacrée à la création d'entreprise ouverte aux enseignants Gratuite

Inscription avant le 30 juin 1989.

Contacter M. Andousset – IUT de Sceaux 8, avenue Cauchy. 92330 Sceaux Tél. : (1) 46-60-06-83. p. 139 ou 141.

eslsca

3e CYCLE SPÉCIALISÉ "INGÉNIERIE FINANCIÈRE" "TRADING"

Réunion d'information :

Mardi 27 Juin 18 h 30 à l'E.S.L.S.C.A.

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES

Fondée en 1949 - reconnue par l'Etat

1, rue Bougainville - 75007 PARIS Tél. : (1) 45 51 32 59

UNIVERSITY OF HARTFORD IN PARIS

LE DOYEN ET LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE HARTFORD VOUS PROPOSENT A PARIS UN MBA 100 % AMÉRICAIN

MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION

Un environnement international.
Un programme intensif de 11 mois.
Septembre-Mai à Paris, Juin-Août sur le Campus de l'Université de Hartford situé entre New York et Boston.
Admission :
Etudiants diplômés Grandes Ecoles ou 2e cycle Universitaire.

Professionnels désireux d'acquérir une maîtrise de la gestion au plus haut niveau.

Documentation sur simple demande

UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL

15, (M) av. de la Grande Armée 75116 Paris - Tél. (1) 45.00.98.28.

Le service universitaire de formation professionnelle et de recherche pédagogique de l'université de Bordeaux I organise un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en énergétique.

Une nouvelle promotion va être recrutée à partir de septembre 1989.

Axe dominant de cette formation :
- la qualité des services énergétiques.

Les supports principaux :
- l'informatique (traitement de texte, tableur, banques de données, réseaux) ;
- la méthodologie « qualité » ;
- les mécanismes économiques de l'aide à la décision en matière d'investissements.

Un autre élément essentiel de leur cursus :
- une expérience professionnelle antérieure (au moins 3 ans), et, naturellement, un stage en entreprise.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
Françoise Richebon — SUFFOREP — Université Bordeaux-I
73, avenue Roul, 33405 Talence Cedex.
Tél. 56-84-64-50/51/52

Magistère d'Économie

De l'Exigence Scientifique à la Compétence Professionnelle

Formation d'Excellence, en trois ans après le DEUG ou un diplôme équivalent, assurée par

L'UNIVERSITE DE PARIS-I PANTHEON-SORBONNE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE ET L'EHESS

Renseignements et dossier de candidature à demander à

MAGISTERE D'ECONOMIE
Bureau 51 - 12, place du Panthéon - Paris 5e
Tél. : 46.34.99.44.

orientations SERVICE

Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :

POUR EN SAVOIR PLUS et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :
Orientations Service, 28, rue de la Trémoille, 75008 PARIS
(réponse par courrier uniquement).

M. - Mme - Mlle ______
Adresse ______
Code postal ______ Ville ______ Age ______
Niveau d'études actuel ______

- ☐ Classes Préparatoires
- ☐ Grandes Ecoles, Commerce, Gestion
- ☐ Ecoles à Vocation Internationale
- ☐ Vente, Commerce, Gestion, Distribution
- ☐ Grandes Ecoles Scientifiques
- ☐ 3e Cycle de Gestion
- ☐ Administration Militaire : Commissariats
- ☐ Architecture
- ☐ Architecture d'Intérieur
- ☐ Arts Graphiques
- ☐ Assurances
- ☐ BTS Automobile
- ☐ Cinéma
- ☐ Communication et Culture
- ☐ Communication dans l'Entreprise
- ☐ Communication, Publicité
- ☐ Communication Audiovisuelle
- ☐ Comptabilité
- ☐ Concours Ecole Normale
- ☐ Cours par Correspondance BTS
- ☐ Cours par Correspondance Sciences Po
- ☐ Danse
- ☐ Design, Design Industriel
- ☐ Electronique
- ☐ Expertise Comptable
- ☐ Expression Visuelle
- ☐ Formations Artistiques Appliquées
- ☐ Formation Continue
- ☐ Gestion Financière
- ☐ Gestion du Personnel
- ☐ Immobilier
- ☐ Informatique
- ☐ Ingénieur Chimiste
- ☐ Journalisme
- ☐ Logistique Production
- ☐ Maintenance d'Ordinateurs
- ☐ Management Hôtelier
- ☐ Marché de l'Art
- ☐ Optique
- ☐ Para-Médical
- ☐ Prothésiste Dentaire
- ☐ Recherche Scientifique
- ☐ Réussir le Baccalauréat
- ☐ Secrétariat-Bureautique
- ☐ Sciences Sociales et Politiques
- ☐ Stylisme de Mode
- ☐ Tourisme
- ☐ Transport

Réussir sa vie professionnelle

Fabien Canu
Triple champion d'Europe et champion du Monde,
a choisi le Crédit Lyonnais.

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

هكذا من الأصل

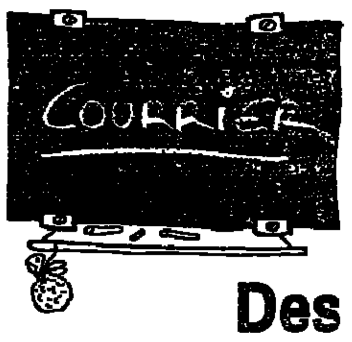

« SIMPLIFIER » L'AGRÉGATION ?...

Plusieurs lecteurs nous ont écrit à propos du projet de M. Jospin de « simplifier » l'agrégation (*le Monde* du 25 mai). Voici trois avis contrastés sur cette question qui soulève les passions.

Des raisons dérisoires

NOUS avons pris connaissance avec plaisir de l'article de Philippe Bernard sur la « simplification » de l'agrégation, et nous sommes heureux que les projets ministériels qui inquiètent une part importante des membres de l'enseignement supérieur ainsi que les quelques professeurs de l'enseignement secondaire qui ont pu en avoir des échos, puissent être connus d'un large public. Nous avons aussi été heureux de noter que les principales raisons évoquées à l'appui de cette simplification sont dérisoires : économies mal venues et carences des services ministériels dans l'organisation des concours. On voit mal pourquoi il serait tellement plus difficile d'organiser les concours d'agrégation que les très nombreux grands concours scientifiques pour lesquels aucune économie n'est envisagée.

Nous regrettons toutefois que l'auteur de l'article, en faisant un amalgame de UNI, du conseil d'administration de Paris-IV et de la Société des agrégés, tende à laisser croire que cette protestation n'émane que des milieux conservateurs, tandis que l'émotion suscitée ignore largement les habituels clivages. Cette émotion a pour origine autant la procédure d'abord envisagée que le contenu des réformes préconisées.

On a voulu placer le corps enseignant devant le fait accompli en demandant, dans un délai de trois semaines, au doyen de l'inspection générale un rapport discret, qui devait aboutir à des décisions définitives le 15 juin. C'est seulement parce que l'information a... « transpiré » qu'une réforme hâtive et décidée bureaucratiquement a pu être suspendue.

Le modèle proposé pour une réforme de l'agrégation est le concours interne très récemment créé : la première session aura lieu en août 1989, et l'on ne dispose d'aucun recul pour en déterminer la valeur probante. Elle se caractérise par un allégement qui la vide presque de tout contenu et par l'introduction d'une épreuve dite « de didactique », dont personne aujourd'hui ne saurait dire clairement ce qu'elle peut donner.

La diminution du nombre d'épreuves rend plus aléatoire – jusqu'à la caricature – un concours : nous connaissons en tant qu'examinateurs la marge d'erreur de nos jugements et le poids de la subjectivité qui peut les entacher. La multiplicité des épreuves et des matières permet de répartir les risques. Par-delà les problèmes de docimologie, il y a ceux de l'évaluation d'un savoir et d'une méthode. Peut-on faire fi de toute une tradition qui impose l'étude de disciplines complémentaires ? Il est impensable qu'on ne continue pas à requérir un niveau de formation rigoureux que l'agrégation, sous sa forme actuelle, est la seule à garantir, dans une certaine mesure. Nous constatons que même les étudiants qui n'ont pas réussi ce concours ont acquis, en le préparant, une formation plus solide et une meilleure maîtrise de leur savoir.

Est-il bien raisonnable, au moment où l'Europe va mettre nos enseignants en concurrence avec leurs collègues étrangers, de les placer en état d'infériorité quand, sous une autre forme, les exigences allemandes ou italiennes, au moins, sont si élevées ? Est-il bien raisonnable de restreindre le champ de nos connaissances aussi bien dans l'ordre du temps (par exemple, en amenuisant encore la part des langues classiques) que dans celui de l'espace (en ne faisant plus de place aux littératures ou même aux langues étrangères) ? Est-il bien raisonnable, enfin, au moment où l'on prétend revaloriser la fonction enseignante, de commencer par dévaluer ce qui, en raison des exigences du concours, constituait au moins un élément de prestige, et, au moment où l'on prétend rendre l'enseignement plus efficace, d'abaisser le niveau de formation théorique, comme si l'on pouvait enseigner mieux ce que l'on connaît moins bien ?

MONIQUE GOSSELIN
professeur à l'université Lille-III
et JEAN CHRISTIAN DUMONT
professeur à l'université Lille-III membre du jury de l'agrégation des lettres classiques

Une nécessaire harmonisation

AU-DELA des propositions de simplification du ministre de l'éducation nationale, justifiées par des considérations matérielles d'organisation et de coût, il convient d'ajouter au moins trois arguments :

– La nécessité d'une harmonisation avec les formations universitaires européennes.

– Une meilleure adéquation avec le cursus des formations doctorales pour les lauréats qui entament une carrière de chercheur.

– La réalisation des objectifs apparemment contradictoires que sont la spécialisation de plus en plus pointue liée à l'évolution des techniques et des connaissances et le maintien d'une formation de base suffisamment large et générale.

L'agrégation des lycées n'a pas d'équivalent dans les autres pays de la Communauté européenne, ni dans le monde d'ailleurs, et il ne faut pas espérer l'« exporter » sous sa forme actuelle. Les débats récents sur la thèse unique devraient éclairer notre réflexion à ce sujet. Un concours comportant un nombre réduit d'épreuves écrites portant sur un programme de base minimum et des épreuves orales permettant au candidat de présenter des travaux personnels (du type de ceux réalisés en master) coïnciderait mieux avec les cursus en vigueur chez nos voisins européens.

En matière de préparation à la recherche, s'il est indéniable que l'agrégation sous sa forme actuelle est garante d'un niveau de connaissances théoriques, il faut remarquer que, pour un étudiant, l'année de préparation à l'agrégation est en marge de la trajectoire directe maîtrise, DEA, thèse. Une structure de concours d'agrégation qui permettrait de valoriser un travail personnel, de type mémoire, serait aussi une forme de préparation au métier de chercheur, sachant qu'un enseignant doit aussi quotidiennement, d'une certaine manière, faire de la recherche. Le concours, sous sa forme actuelle, par des épreuves relativement « scolaires » ne permet pas de tester les capacités des candidats dans ce domaine. Cela reviendrait peut-être à rapprocher les DEA et les préparations aux agrégations, ce qui, dans le secteur des sciences pour l'ingénieur, conduirait à une harmonisation avec les scolarités des écoles d'ingénieurs, où le DEA coïncide souvent avec la troisième année d'étude. Dans la structure actuelle, les normaliens ne peuvent généralement pas préparer simultanément l'agrégation et le DEA. Une telle évolution devrait, en outre, faciliter l'accès des ingénieurs aux concours pour résoudre en partie la crise du recrutement.

L'évolution rapide des connaissances conduit inéluctablement, dans la forme actuelle du concours, à l'augmentation du nombre d'options, voire de sous-options. Pour éviter une divergence qui, à un moment deviendra inacceptable, économiquement mais aussi intellectuellement, il faut mettre en place une structure qui permettra d'apprécier simultanément les connaissances de base jugées indispensables et les compétences affirmées dans un secteur déterminé pour l'enseignement dans les sections de techniciens supérieurs et les instituts universitaires de technologie notamment. La soutenance d'un travail personnel devant un jury national peut répondre à cette dernière exigence. Ce type d'épreuve est également adapté aux contrôles des capacités à utiliser les outils informatiques, alors que la forme actuelle des épreuves ne permet pas un jugement pertinent.

Ainsi, il me paraît qu'une structure de concours comprenant deux épreuves écrites portant sur un programme suffisamment large, regroupant éventuellement des options actuellement différentes, et deux épreuves orales – une leçon telle qu'elle est pratiquée actuellement et une soutenance de travail personnel – répondrait aux diverses exigences exposées. Il conviendrait, bien sûr, de conserver un jury national indépendant des centres de préparation et l'anonymat absolu lors des épreuves écrites.

Une telle structure aurait aussi l'avantage de permettre le regroupement des agrégations internes et externes avec des épreuves écrites communes, ce qui serait une garantie de niveau, la différence intervenant au moment de la soutenance où, dans le cas du concours interne, le mémoire pourrait porter sur un travail à caractère pédagogique.

A. COLSON,
agrégé de mécanique, professeur à l'Ecole normale supérieure de Cachan.

Pas de précipitation

ÉVIDEMMENT, cette simplification est en soi une très bonne chose. Je ne prends pas en compte l'argent qui pourrait être, de ce fait, épargné. Toute économie qui risquerait de porter en quoi que ce soit atteinte à la qualité des maîtres chargés d'enseigner les futures générations serait un funeste gaspillage. Mais il est vrai que ce concours pèse trop lourdement sur les membres du jury, écartés trop longtemps de leurs tâches spécifiques, comme sur les bibliothèques universitaires parisiennes, paralysées tout au long d'interminables épreuves orales. Il faut réduire, alléger, raisonnablement.

Mon inquiétude naît d'un détail. Les réformateurs sont appelés à prendre pour modèle l'organisation du concours d'agrégation interne créé récemment, chose également très heureuse, pour permettre à certains professeurs certifiés qui ont déjà du métier et qui, dans ce métier, ont fait la preuve de leur valeur intellectuelle et pédagogique, de pousser plus avant leur carrière, d'obtenir un traitement, une considération supérieurs, créant ainsi un appel d'air dans ce corps, stimulant ses membres, les incitant à se surpasser. Mais, d'abord, ce concours n'a jamais fonctionné, et nul ne sait encore s'il le fera convenablement. D'autre part, les procédures de sélection s'y limitent à quelques épreuves. Ceci est peut-être suffisant pour choisir parmi des professionnels déjà en place et rodés, mais trop peu lorsqu'il s'agit d'évaluer de jeunes recrues appelées à démontrer l'étendue de leurs connaissances et leur capacité d'expression.

Une telle réduction compromettrait l'équilibre, et même l'équité, du concours. Elle en abaisserait certainement le niveau scientifique. Or, de l'agrégation, le système éducatif français a quelque raison de s'enorgueillir. Parmi les agrégés se recrutent en effet, au terme d'une rigoureuse sélection, non seulement ces maîtres des grandes classes de lycée qui nous ont éblouis, enthousiasmés et dont la culture et le brio ont décidé de notre vocation, mais les professeurs de ces khâgnes où se sont en partie formées, durant des générations, les élites de notre pays, ainsi que la plupart des professeurs de l'enseignement supérieur.

Je sais que beaucoup ne veulent plus entendre prononcer les mots que je viens d'employer, élite et sélection. Les hiérarchies, lorsqu'elles ne sont pas instituées par l'arbitraire, l'hérédité, l'avancement à l'ancienneté ou la débrouillardise, mais par des choix minutieux et réfléchis, sont cependant, j'en suis persuadé, nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme social. J'appelle donc à ne pas précipiter la réforme du concours. Il me semble d'ailleurs que la tâche des jurys serait d'un coup simplifiée s'ils n'avaient pas à se battre les flancs pour opérer un tri parmi des candidats trop peu nombreux et trop médiocres. Le plus urgent n'est-il donc pas d'orienter les meilleurs vers une profession dont dépend pour une large part l'avenir de la nation, c'est-à-dire de rendre cette profession plus alléchante, en rehaussant par tous les moyens son prestige ?

GEORGES DUBY,
professeur au Collège de France.

Voici une nouvelle qui vous transportera de bonheur.

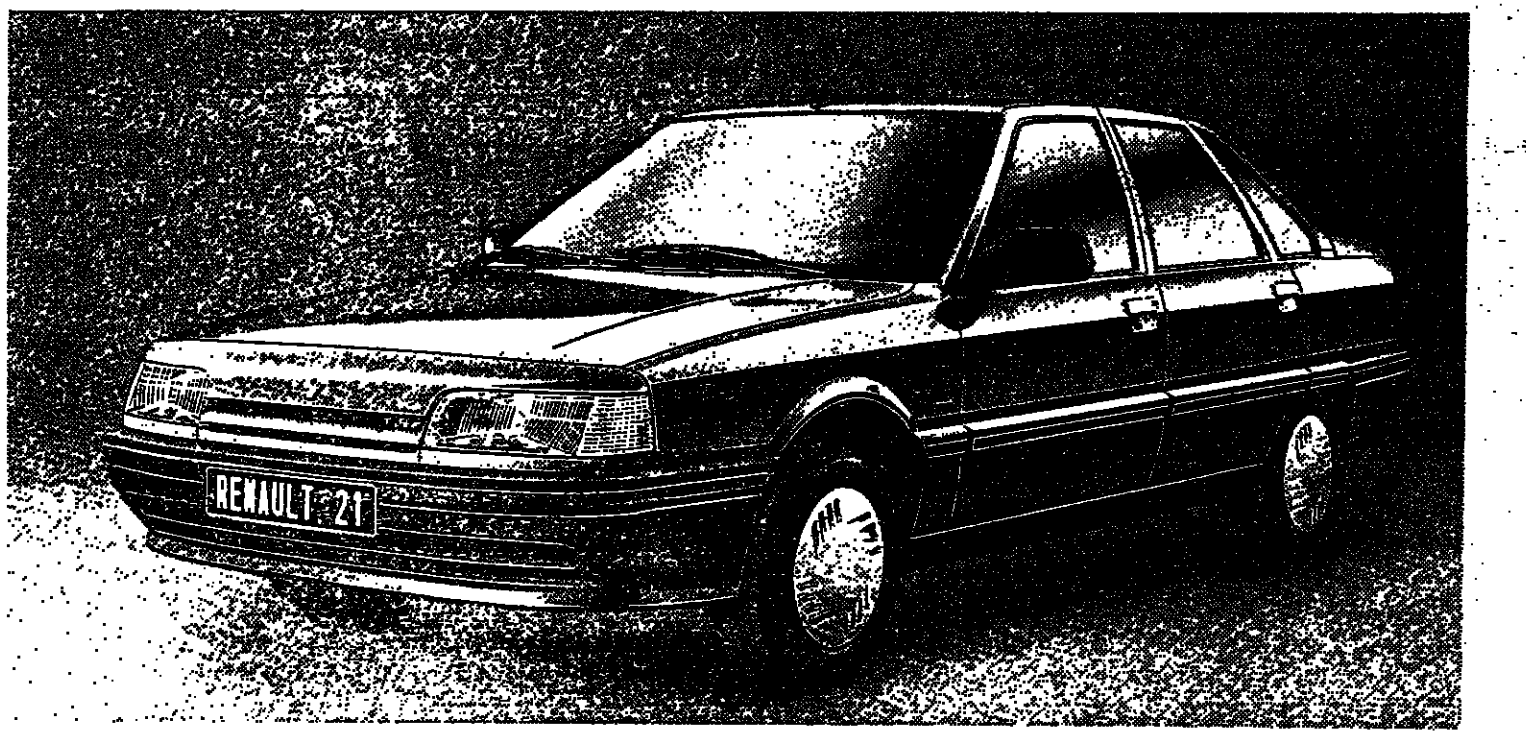

La nouvelle Renault 21 TL
526F par mois la première année.

La nouvelle Renault 21 est née. Et pour qu'un bonheur n'arrive jamais seul, moi, Monsieur Financement, je vous la propose en location avec option d'achat sur 60 mois moyennant un versement initial de 30 080 F (dont 18 800 F de premier loyer majoré et 11 280 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale) et 11 loyers de 526 F, 12 loyers de 865 F et 36 loyers de 1421 F. Coût total en cas d'acquisition 97 402 F. Nouvelle Renault 21 TL, prix TTC au 01/06/89 : 75 200 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC - SA au capital de F. 321 490 700 27-33 quai Le Gallo - 92512 Boulogne Cedex RCS Nanterre B 702 002 221. Monsieur Financement chez votre concessionnaire ou au

NUMÉRO VERT 05.25.25.25

TAPEZ 36-14

Diac
Financements Renault

Mr. FINANCEMENT, LE 1er SERVICE RENAULT.

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

Tous les talents du monde à deux pas de chez vous.

Savez-vous qu'à Lyon, à Marseille, à Rennes et à Strasbourg, vous pouvez utiliser l'expérience et les talents publicitaires de Londres, de New York ou de Hambourg ?

Savez-vous qu'à Annecy, à Metz et à Clermont-Ferrand, on connaît déjà tout de l'Europe et de ses marchés ?

Cette association de talents uniques, c'est Transversales, le premier réseau national d'agences de publicité indépendantes.

Associée au réseau DMB&B, chacune des agences Transversales peut mettre à votre service tous les talents, toutes les connaissances et toute l'expérience du huitième groupe mondial de communication.

Pour parler efficacement aux Lyonnais ou aux Anglais, aux Rennais ou aux Hollandais, pour imposer votre marque en France et en Europe, appelez une agence Transversales, et vous trouverez tous les talents du monde à deux pas de chez vous.

TRANSVERSALES

Le premier réseau national d'agences de publicité indépendantes.

هكذا مع الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 juin

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Hugues Auffray, Bernadette Lafont, Pelé.Variétés : Martika, Pierre Cosso, Nika Costa, Gilbert Montagné. **22.40 Variétés : La fête de la musique.** En direct du Champ de Mars. Sur le thème de la « lambada » (danse brésilienne) avec le groupe Le Kaoma. Avec Swing out Sister, Rainbirds, Silencers, Living in a box, Love and money, Joëlle Ursull, Soul sister, Véronique Sanson. **0.00 Journal et Météo. 0.20 La fête de la musique** (suite). **1.30 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Feuilleton : La vallée des espoirs (3e épisode). **22.10 Journal. 22.30 Variétés : La fête de la musique.** En direct de la place de la Bastille. La musique des îles, avec Mory Kante, La Compagnie créole, Princess Erika, Kova Rea. **23.25 Magazine : Musiques au cœur.** En direct de Marrakech : Le Requiem, de Verdi, par l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine, dir. Alain Lombard, les Chœurs de la Philharmonie slovaque, sol. Daniella Dessy (soprano), Taro Ichihara (ténor), Gloria Banditelli (mezzo), José Van Dam (basse). Concert diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique. **0.55 Soixante secondes.** Michael Nyman, compositeur. **1.00 Magazine : Figures.** Invité : Cyprien Katsaris, pianiste.

FR3

20.35 Variétés : La fête de la musique. En direct de la Pyramide du Louvre. Musique classique : Les jardins du bel canto. En duplex avec l'Opéra de Bruxelles : Va Pensiero (extrait de Nabucco), de Verdi. Variétés : Jacques Higelin. **22.00 Journal et Météo. 22.25 La fête de la musique** (suite). Variétés ; Musique classique avec Augustin Dumay (violon), Jean-Marc Luisada (piano), Paul Meyer (clarinette) ; Musique tzigane ; Jazz, avec Claude Bolling et son big band. **0.30 Musiques, musique.** Mermaids song, de Haydn, par Carolyn Watkinson, mezzo soprano, et Glen Wilson, piano forte.

CANAL PLUS

▶ **20.30 Documentaire : Y'a d'la joie.** A la rencontre de Charles Trénet. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : El Dorado** ■ Film franco-espagnol de Carlos Saura (1987). **0.40 Variétés : Concert des grandes dames du rock'n roll.** Martha Reeves, Lesley Gore, Mary Wells, Shirley Alston Reeves, Belinda Carlisle, Brenda Lee, Ronnie Spector. **1.25 Cinéma : De bruit et de fureur** ■■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1987). Avec Vincent Gasperitsch, Lisa Heredia, François Négret.

LA 5

20.30 Téléfilm : La vengeance du forçat. 22.30 Téléfilm : La croisière maudite. 00 Journal de minuit. 0.05 La croisière maudite (suite). **0.20 Spécial Fête de la musique** 1re partie : Afrique, le 89 des créateurs, avec Maxime Le Forestier, Ishala, Zao, Princess Erika, King Suny Ade, Claude Maurane, Pierre Akedengue, Manu Dibango. 2e partie : Our common future, le grand concert organisé par Sting, avec Ray Charles, David Bowie, Mireille Mathieu, Diana Ross, Placido Domingo, Elton John.

M 6

20.35 Téléfilm : La loi du Yakuza. 22.10 Série : Clair de lune. 23.00 Six minutes d'informations. 23.05 Fête de la musique. Concert Zoulou. **2.00 La princesse du rail.**

LA SEPT

20.30 Série Grands documents : Peace in our time. 22.30 Une leçon particulière de musique. Nikita Magaloff. **23.30 Théâtre : Hamlet** (1re partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les scénarios. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Créations. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** John Peel.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 En direct du Musée des monuments historiques : Papillons pour piano, de Schumann, par Cyril Huvé, piano ; Quatuor à cordes no 4, de Milhaud, par le Quatuor Parisii (en simultané sur la Belgique). **21.00 En direct de la Belgique.** Pomp and circumstance, d'Elgar ; Symphonie no 9 en ré mineur (finale), de Beethoven ; Le Messie (Alleluia), de Haendel ; La Traviata, Nabucco, Le Trouvère (extraits), de Verdi ; L'Arlésienne (extraits), de Bizet. **21.30 Concert** donné le 26 octobre 1988 : Atahualpa Yupanqui. **23.00 En direct de Marrakech** (en simultané sur A 2 : Requiem, de Verdi, par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et le Chœur de la Philharmonie slovaque ; sol. : Daniella Dessy (soprano), Gloria Banditelli (mezzo-soprano), Taro Ichihara (ténor), José Van Dam (baryton). **0.25 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le Trio du pianiste Junior Mance.

Jeudi 22 Juin

TF1

16.00 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.25 Quarté à Longchamp. 16.35 Variétés : La chance aux chansons. 16.50 Club Dorothée. Georgie ; Tu chantes, tu gagnes. **18.00 Série : Les rues de San-Francisco. 18.50 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 La Terre perd la boule.** Spécial environnement. Avec Hubert Curien, Brice Lalonde, René Dumont, le ministre congolais de la recherche et de l'environnement, un chef indien du Brésil, le président de l'Institut d'anthropologie et d'environnement brésilien, Claude Lorius, glaciologue, le responsable des programmes climatiques à la NASA, le directeur adjoint du service d'aéronomie du CNRS, Jean-Loup Chrétien, deux cosmonautes soviétiques, le vice-ministre soviétique de l'environnement, un membre du programme ECOROPA pour la sauvegarde de la forêt amazonienne, les professeurs Tubiana et Martin, un représentant de l'EDF, Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc. **22.15 Série : Dans la chaleur de la nuit. 23.10 Documentaire : La sécurité auto, dossier top secret. 0.05 Journal et Météo. 0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.50 Documentaire : Histoires naturelles. 1.20 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A2

15.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Série : Les mystères de l'Ouest. 16.55 Flash d'informations. 17.00 Magazine : Graffitis 5-15. Lady Oscar ; Quick et Flupke ; Grafficurieux ; La petite merveille. **17.55 Jeu : Trivial pursuit. 18.20 Série : Top models. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : L'homme à tout faire. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : La Légion saute sur Kolwezi.** Film français de Raoul Coutard (1979). Mise en scène efficace par son réalisme presque documentaire. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Edition spéciale.** Thème : Le Français et sa caserne. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12. **0.10 Météo. 0.15 Soixante secondes.** Shailendra Upadhyaya, ministre népalais des *affaires étrangères.* **0.20** *Magazine : Du côté de chez Fred.*

FR 3

14.30 Questions au gouvernement. En direct du Sénat. **17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes.** *De 17.05 à 18.00 Amuse 3.* **17.05 Petit ours brun. 17.06 Ulysse 31. 17.10 Tom Sawyer. 17.35 Signé Cat's eyes. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine :** Drevet vend la mèche. **18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.58 Dessin animé :** Denver, le dernier dinosaure. **20.05 Jeux : La classe. 20.35 Cinéma : Le Samouraï.** Film français de Jean-Pierre Melville (1967). Avec Alain Delon, Nathalie Delon, Cathy Rosier, François Périer. *Un tueur à gages tente d'échapper à la police et à des truands qui veulent le liquider. Melville a donné ici la quintessence du cinéma qu'il aimait.* ▶ **22.25 Documentaire : Oradour** (1re partie : Les voix de la douleur). **23.35 Journal et Météo. 23.55 Musiques, musique.** Piercing eyes, de Haydn, par Carolyn Watkinson, mezzo-soprano, et Glen Wilson, piano forte. **0.00 Mini-films.** Vue sur la mer ; Feu ; Man man.

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Biggles. Film anglais de John Hough (1986). **17.35 Cabou cadin.** Molierissimo ; Les tribulations de Cadichon en Allemagne ; Mini-monstres. **En clair jusqu'à 20.30. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top album. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Johnny Hallyday. **20.30 Cinéma : Les plus dingues des agents secrets.** Film américain de Norman Abbott (1966). **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Angel heart.** Film américain d'Alan Parker (1987) (v.o.). **23.55 Cinéma : Aenigma.** Film italien de Lucio Fulci (1988). **1.20 Cinéma : Ville étrangère.** Film français de Didier Goldschmidt (1988). Avec Niels Arestrup, Anne Wiazemsky, Isabel Otero.

LA 5

16.00 Max la menace. De 16.50 à 18.05 Dessins animés. 16.50 Rémi sans famille. 17.15 Grand prix. 17.40 Les défenseurs de la Terre. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Supercopter. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Des filles craquantes ! 22.30 Cinéma : Bolero. Film américain de John Derek (1984). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bolero** (suite). **0.30 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.30 Les brigades du Tigre** (rediff.). **2.25 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.40 Tendresse et passion** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit. 3.10 Série : L'âme sœur. 3.55 Voisin, voisine** (rediff.). **5.55 Clip musical.**

M6

7.00 Informations : M 6 express. 16.10 Série : Destination danger. 17.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : L'homme de fer. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 17.10 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.35 Téléfilm : La cover-girl a disparu. 22.10 Série : Clair de lune. 23.00 Six minutes d'informations. 23.05 L'homme de fer (rediff.). **23.55 Magazine : Charmes. 0.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 La princesse du rail** (rediff.). **2.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Documentaire : Connaissance du milieu.** Le renard en été. **4.10 Documentaire : Le monde sauvage.** Libellules. **4.35 Adventure** (rediff.). **5.00 Destination santé** (rediff.). **5.55 La princesse du rail** (5e épisode). **6.20 Musique : Boulevard des clips.**

LA SEPT

19.00 Espagnol. Méthode Victor no 7. 19.30 Documentaire : Mythes et mégalithes. De Renan Pollès. **20.30 Série : Les nuits révolutionnaires** (4e partie) : Les assassins de la presse. **21.30 Téléfilm : En pleine lumière, In broad daylight. 22.50 Documentaire : Portraits.** La brodeuse et la dame lavabo. **23.00 Documentaire : Palettes.** Le dessous des cartes. **23.30 Cinéma : L'ogre d'Athènes o Drakos.** De Nikos Koundoros.

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. Le séquestré de Croisset. De Jean-Pierre Plooij. **21.30 Profils perdus.** Georges Huisman. **22.40 Nuits magnétiques.** Créations. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** John Peel.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre no 2 en ut dièse mineur op. 129, de Chostakovitch ; Une symphonie alpestre op. 64, de R. Strauss, par l'Orchestre de Paris, dir. Neeme Jarvi ; sol. : Gidon Kremer, violon. **22.30 Musique légère.** Voyage imaginaire, de Luypaerts ; Sur un marché persan, de Ketelbey ; Ballet des animaux, de Bonneau. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Une certaine idée de la musique.** Le coq et l'arlequin, de Cocteau.

Audience TV du 20 juin 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.7	Roue fortune 12.9	Actuel. région. 4.4	Actuel. région. 9.6	Top 50 2.9	Supercopter 3.6	Oncle Bill 2.4
19 h 45	40.0	Roue fortune 20.5	Homme à tout... 3.2	19-20 info 7.1	Nulle part 2.7	Supercopter 4.6	Oncle Bill 2.1
20 h 16	50.5	Journal 20.9	Journal 11.0	La classe 7.5	Nulle part 2.3	Journal 3.8	Mme est servie 4.8
20 h 56	54.4	Par où est-il passé 18.7	A mort l'arbitre 12.9	Vengeance 10.4	Risky business 3.0	Retour bidasses 6.1	Mariés enfer 4.7
22 h 8	46.6	Par où est-il passé 24.4	A mort l'arbitre 10.5	Faites vos jeux 5.9	Flash 1.1	Retour bidasses 3.7	Clair de lune 2.2
22 h 44	34.0	Ciel mon mari 16.2	Débat 7.9	Faites vos jeux 2.2	Charognards 0.9	Terminale force 4.7	Clair de lune 2.3

Communication

Un entretien avec M. Thierry de Beaucé

Antenne 2 doit assumer sa dimension internationale

Pour M. Thierry de Beaucé, Antenne 2 doit devenir le principal vecteur de l'audiovisuel français à l'étranger, en remplaçant progressivement TV5. La chaîne publique, diffusée par Telecom 1C et d'ici un an par le satellite ECS, répondrait mieux, selon le secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, aux attentes du public francophone.

« Quel bilan dressez-vous de la diffusion de chaînes francophones à l'étranger ?

— Il est rare de voir une volonté politique se concrétiser aussi rapidement. A mon arrivée dans ce ministère, j'avais la conviction que l'avènement des satellites nous permettrait de mieux assurer la diffusion de l'audiovisuel francophone, notamment sur tout le pourtour de la Méditerranée. Aujourd'hui, les résultats sont là. TDF1 diffuse largement la SEPT, 2M International, chaîne cryptée privée, émet au Maroc depuis trois mois avec succès. Canal France International (CFI), un projet de l'ancien gouvernement que nous avons remanié, fournit quatre heures quotidiennes de programmes aux télévisions nationales des pays qui désirent les utiliser et que le ministère de la coopération équipe d'antennes. Au-delà des premiers pays africains concernés, CFI a passé des accords avec la Syrie et la Jordanie. Et nous discutons avec l'Egypte, l'Algérie, voire la Turquie.

» La transmission d'Antenne 2 par le satellite Telecom 1C, offre un nouvel atout majeur à cette présence française en Méditerranée. Lors du récent voyage du président Mitterrand en Tunisie, la chaîne publique a été reprise sur le deuxième réseau national tunisien. Cette expérience, qui a reçu le meilleur accueil du public et du gouvernement de M. Ben Ali, devrait donc se pérenniser. Les programmes d'Antenne 2 formeront l'ossature de la deuxième chaîne tunisienne, à l'exception de deux heures par jour, notamment pour laisser la place à un journal national. Cette diffusion touche la frange orientale de l'Algérie, et la Libye jusqu'à Tripoli.

» De plus, rien n'empêche les habitants du Maghreb de recevoir Antenne 2 avec des antennes paraboliques. Or ces antennes et des réseaux câblés « sauvages » se développent à grande vitesse en Algérie. Antenne 2 doit prendre conscience qu'elle joue là un rôle nouveau et fondamental, et mieux assumer son développement international.

— C'est-à-dire ?

— Par satellite, la chaîne peut toucher aussi toute l'Europe, à l'Est comme à l'Ouest. On peut donc imaginer qu'elle soit reprise par des réseaux câblés, ou même par des émetteurs hertziens comme la Pologne le fait avec la RAI italienne. Je souhaite d'ailleurs qu'A 2 se substitue progressivement à TV 5. En rediffusant un mélange de programmes suisses, français, belges et canadiens, TV 5-Europe, largement financée par la France, a rempli un vide immense en attendant l'audiovisuel moderne qui se déploie actuellement. Mais elle doit laisser la place à une chaîne généraliste française capable de mieux combler les attentes du public. *Il faudra bien sûr* régler les problèmes de droits audiovisuels. Mais nous sommes prêts sur ce point à aider Antenne 2. Cessons de pleurnicher sur l'invasion de programmes américains comme CNN. Si nous offrons des chaînes francophones, les gens les regarderont !

— Est-ce la fin des projets de TV 5 en Afrique ?

— L'idée avait été lancée par le ministre de la francophonie, mais TV 5 Afrique n'a pas de raison d'être. Les Africains ne veulent pas de diffusion directe, ils préfèrent utiliser librement la « banque d'images » de Canal France International. En revanche, il faut étudier la possibilité de nourrir Canal France International avec des programmes francophones, et pas seulement français, venant d'Europe et du Sud.

— Quels moyens consacrez-vous à cette politique audiovisuelle ?

— Nous allons investir 150 millions de francs pour rénover et étendre le second réseau tunisien, et aider la télévision tunisienne à se moderniser, pour 60 millions de francs. Nous avons aussi un « plan parabole » pour équiper rapidement une *cinquantaine* de centres culturels en Europe, et une douzaine dans le Maghreb, qui pourront enregistrer des programmes, comme ceux du satellite TDF1, et ainsi animer le tissu de la francophonie. L'effort de formation de techniciens et de coopération (35 millions de francs) consenti pour 2M International, la chaîne privée marocaine, pourrait être renouvelé en Algérie, qui a un projet de deuxième chaîne nationale. Enfin, je souhaite encourager les bourses pour les réalisateurs, ou des accords régionaux par-delà la Méditerranée, par exemple entre FR3 et ses homologues maghrébines.

— Ne craignez-vous pas les accusations d'impérialisme culturel ?

— En Tunisie, nous répondons à une demande du gouvernement, qui avait déjà accepté que la RAI diffuse ses émissions sur son territoire, et nous donnons à la première chaîne tunisienne les moyens techniques de résister à la concurrence. *Partout* ailleurs, nous proposons, sans rien imposer, des moyens et des programmes qui respectent les identités. L'intervention des chaînes privées est complémentaire et respecte aussi ce souci d'équilibre. Canal Plus, par exemple, pourra stimuler la production locale sans provoquer de choc culturel, car c'est une chaîne cryptée à audience limitée. Quant à 2M International, elle envisage de s'adresser *via* les réseaux câblés aux immigrés en Europe, cette réciprocité est importante.

— Comment coordonnez-vous votre action avec celle du ministre de la francophonie ?

— M. Decaux est placé comme moi sous l'autorité du ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, dont la volonté politique est la base de cette action. M. Decaux est chargé d'une mission sur l'audiovisuel extérieur. Il réfléchit donc aux mesures à prendre. Mais cela n'empêche pas d'agir dès maintenant.

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Rupture avec M 6 accord avec Euromusique

TMC devient une chaîne musicale

Télé-Monte-Carlo cessera de retransmettre les programmes de M 6, le 30 juin prochain, et deviendra, dès le lendemain, une chaîne à dominante musicale. Le conseil d'administration de la chaîne monégasque a en effet décidé, mardi 20 juin, de diffuser dès le 1er juillet sur son antenne, Monte-Carlo-Musique (MCM), un nouveau programme élaboré par Euromusique préfigurant celui de la future chaîne musicale par satellite. Cette décision s'accompagne d'une prise de participation de Radio-Monte-Carlo (RMC), maison mère de TMC, dans Euromusique à hauteur de 12 %. Cette prise de participation avait été annoncée, en avril, lors de l'examen par le Conseil supérieur de l'audivisuel (CSA) des candidatures au satellite TDF 1.

Destiné aux 15-25 ans et composé majoritairement de clips français et européens, le nouveau programme MCM servira à tester celui d'Euromusique, avant le lancement définitif de la chaîne en 1990. D'une durée de 18 heures par jour, il encadrera un « décrochage » local pendant lequel TMC continuera à diffuser ses propres émissions. MCM sera, de la même façon, repris progressivement sur des réseaux câblés et des télévisions locales associées. Euromusique compte en effet, dans son tour de table, deux gros câblo-opérateurs, Communication-Développement et la Générale des eaux. Cette dernière contrôle également deux stations de télévision locales hertziennes, Télé-Lyon Métropole et Télé-Toulouse.

Les modalités de l'accord conclu entre TMC et Euromusique n'ont pas été rendues publiques. Mais il est évident, ces dernières semaines, que le contrat signé en avril 1988 entre M 6 et TMC et qui venait à expiration au 30 juin prochain, avait peu de chance d'être reconduit. Lors de sa conclusion, en effet, la chaîne nationale était à la recherche d'un réseau de diffusion sur la façade méditerranéenne. Réseau que TMC lui avait apporté en échange d'un défraiement de ses coûts de diffusion et d'un accord sur la publicité. M 6, qui dispose aujourd'hui d'une couverture hertzienne dans le Sud-Est plus étendue que celle de TMC (à l'exception de Nice, pour l'instant), ne souhaitait plus continuer à verser 24 millions de francs par an à la station monégasque. Elle avait donc proposé à cette dernière de continuer à lui fournir son programme, mais sans contrepartie.

P.-A. G.

AVENTURE

Le raid Paris-Pékin est reporté

Bien que les autorités chinoises ne soient pas opposées à l'arrivée sur leur territoire du raid Paris-Pékin, organisé par Alain Lafeuillade (*le Monde* du 3 juin), le rallye qui devait quitter la capitale française le 23 juin a été reporté à des jours meilleurs. Une partie des équipages engagés souhaite néanmoins, mais sans l'aval des organisateurs, tenter de joindre la frontière chinoise aux dates qui avaient été arrêtées.

Sur d'autres itinéraires, les poids lourds (Objectif sud) ont achevé comme prévu en Sierra-Leone à la mi-juin leur voyage et un autre raid se prépare : la Route de l'eau.

Il s'agit là d'une *« compétition »* destinée à des conductrices uniquement et qui mènera sur 7 700 kilomètres des véhicules de Paris à Bujumbura (Burundi) par Le Caire, Khartoum, N'Dele, Buta. Le Nil sera longé sur une grande partie du parcours.

Un prologue est prévu pour le 23 novembre, le départ étant fixé au 25 novembre. Les véhicules seront transportés par avion de Marseille au Caire (1).

Enfin, le 24 juin dans les jardins du Trocadéro puis à Bagatelle, l'Itala, la voiture, qui, en 1907, s'était imposée dans le raid Pékin-Paris (encore), sera présentée sous la houlette de Fiat aux Parisiens. La voiture modèle d'origine restauré avait quitté Pékin – dans le bon sens donc – le 25 mars avant les événements sanglants que la Chine a connus. En arrivant dans la capitale française, Itala achève un voyage de quelque 22 000 kilomètres qui lui aura fait traverser la Chine, le Népal, l'Inde, le Pakistan, l'Iran, l'URSS, la Pologne, les deux Allemagnes, les Pays-Bas, la Belgique et le nord de la France. Plusieurs véhicules récents produits par le groupe italien (Fiat-Lancia) ont accompagné l'« ancêtre ».

(1) Renseignements : la Route de l'eau, 34, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 45-20-85-72.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5029

1 2 3 4 5 6 7 8 9

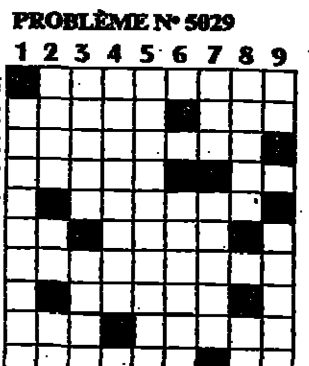

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Fort petit. — II. Fait le tour du pavillon. Dialecte chinois. — III. Incapables de mordre. — IV. Faire disparaître les mouches. Agrément étranger. — V. Vraiment pas aimable. — VI. Evoque un très bon cœur. Calife. — VII. Fait entendre des plaintes. — VIII. Qui ont des raisons de se plaindre. — IX. Romancier. Un homme assommant. — X. Etre assis comme un roi. Lettre. — XI. Paniers percés.

VERTICALEMENT

1. On peut dire de lui qu'il est l'homme de la « rue », et aussi qu'il lui faut de la « patience ». — 2. Mit fin à une résistance. Pour y accéder, on n'a plus besoin du bac. Demi-tour. — 3. Procéda à un usinage de précision. Sur la Seine. — 4. Peut être classée parmi les bons fromages. Symbole. — 5. S'opposent aux hommes du milieu. — 6. Assurent leur avancement à la force du poignet. — 7. Moins tendre quand il est mûr. Peut être « volé » sur un plateau. — 8. Récipient parfois réservé aux noirs. Vont avec les autres. — 9. Préposition. Qui a donc besoin de repos.

Solution du problème n° 5028

Horizontalement

I. Forces. Ep. — II. Amourette. — III. Tétée. Our. — IV. Il. Acis. — V. Geôles. Se. — VI. Ut. Loto. — VII. Etiolera. — VIII. Evier. Go. — IX. Rr. Iris. — X. Eté. Seule. — XI. Ressassés.

Verticalement

1. Fatigue. Mer. — 2. Omelette. Té. — 3. Rot. Ivres. — 4. Cueilloir. — 5. Ere. Eole. Sa. — 6. Se. Astéries. — 7. Toc. Or. Rus. — 8. Etuis. Agile. — 9. Persée. Osé.

GUY BROUTY.

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Sales and Marketing Director

. . . speciality vehicle sales in Europe

BASED YORKSHIRE, ENGLAND

To £50,000, bonus, 2 cars

Our client, part of a dynamic and highly successful plc, is a major UK force in the high value, speciality vehicles sector – and is also committed to becoming a leading player in continental Europe.

Reporting to the Managing Director you will plan and implement the creation and development of the necessary sales networks in Western Europe, as well as coordinating sales strategy and establishing marketing policy for all UK and overseas business. You will be closely involved in all areas of strategic and operational management.

In your 30's, degree qualified and with a second major European language, you will have an established track record of achievement in capital goods sales and Europe-wide marketing. Experience of setting up dealer or distributor networks would be particularly valuable. Highly motivated and pro-active, you will possess strong leadership qualities and positive communication skills.

Please write – in confidence – with full details. Neil McLaughlin. Ref. 65034. MSL International (UK) Limited, Ebor Court, Westgate, Leeds, LS1 4ND. Telephone (0532) 454757.

MSL International

Cette annonce paraît dans "Le Monde" et dans "The Independant".

Un Anglo-saxon pour la Vallée du Rhône

Au cœur d'une région particulièrement dynamique, notre "organisme" (200 personnes - 140 MF) a su se créer une forte notoriété dans le développement d'infrastructures et de services aux entreprises. Décidés à jouer la carte européenne, nous cherchons aujourd'hui à renforcer notre potentiel de compétences en intégrant notre

Responsable administratif et financier.

Doté de larges responsabilités, vous superviserez le fonctionnement des services comptable, financier, informatique, ainsi que la politique des ressources humaines. Vous prendrez personnellement en charge tout particulièrement le contrôle de gestion et le montage financier et budgétaire de nos grands projets.

De formation financière supérieure, vous avez une expérience réussie de "controller" ou d'audit en cabinet anglo-saxon. Sept ans d'expérience minimum vous auront permis d'harmoniser rigueur professionnelle et aisance relationnelle. D'origine anglo-saxonne, de préférence, vous maîtrisez parfaitement la langue française et avez, si possible, de solides connaissances de la comptabilité française.

Merci de nous convaincre de votre motivation en envoyant votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à notre Conseil, Dominique de Verneuil, sous réf. 836 AM.
ADMA, 75 bis, rue de Sèze, 69006 Lyon.

PARIS - LYON - GRENOBLE - BORDEAUX

ADMA

MEDIA-SYSTEM

Arianespace
première société commerciale de transport spatial

arianespace

Nous recherchons pour notre Direction Industrielle un

Ingénieur d'affaires

Placé sous l'autorité du Chef de Département 3ème étage du lanceur ARIANE, vous aurez la responsabilité de la conduite technique et contractuelle des activités industrielles auprès des partenaires fournissant les différents éléments de la structure du 3e étage d'ARIANE, de la mise en place et du suivi de la production, et de la préparation des dossiers techniques jusqu'à la campagne de lancement en Guyane.

Vous avez 30-35 ans ; un diplôme d'une Université Technique à option Mécanique, Aéronautique ou Thermodynamique ; une expérience de 5 ans minimum au sein d'un milieu industriel de haute technologie dans les domaines des Etudes Structures, Systèmes Mécaniques et Thermodynamique, Cryogénie.

Organisé, méthodique et rigoureux, vous êtes un habitué du travail en équipe. L'allemand est votre langue maternelle. La maîtrise de la langue française est indispensable et une bonne *connaissance de l'anglais sera appréciée.*

Ce poste implique des déplacement fréquents en Europe et en Guyane Française lors des lancements.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en indiquant la référence 9150 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion. Cette offre figure également dans le Süddeutsche Zeitung.

251 bd Pereire - 75017 Paris

Actiman

Consultants en Stratégie ! ...
Ingénieurs-Conseils de Banques ! ...

Dotés d'une double formation (Ingénieur + MBA *par exemple*), trilingues (Anglais, Allemand), vous maniez habilement les approches qualitatives et quantitatives pour évaluer les stratégies d'entreprises. Ce faisant, vous procédez à des analyses fines et *perspicaces de la*

CONCURRENCE

Pourtant, *vous avez un sentiment* d'*incomplétude* : *vous préféreriez, "au coup par coup"*, la création, le montage et le développement d'un "observatoire" permettant de rassembler toutes les données pertinentes relatives à nos "honorables confrères". Vous appuyant sur notre *réseau de filiales partout* dans le monde et *les informations (cf. produits,* investissements industriels, données financières) que vous saurez réunir, vos synthèses *favoriseront et enrichiront la réflexion stratégique* de notre Directeur du Marketing auquel vous serez directement rattaché. Un rôle éminent pour le futur de notre groupe (5 Milliards de F). A bientôt, pour une vision "planétaire" de nos marchés ! ...

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la réf. N/ES/LM.

Cette annonce est couplee avec LE SOIR et DE STANDAARD

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Féderation - 75015 PARIS

INTERNATIONAL

DOW est une entreprise aux dimensions internationales : 2e groupe de chimie aux U.S.A., 6e dans le monde. Dans chaque pays, sa structure est souple et adaptée aux réalités du « terrain » ce qui permet de créer et d'entretenir un cadre aux dimensions humaines dans lequel chacun doit s'épanouir.

La philosophie d'entreprise de DOW est de miser sur des hommes et des femmes à haut potentiel qui se sentent totalement responsables et exigeants avec eux-mêmes. La priorité est donnée à l'initiative, à l'esprit d'équipe et à la compétence dans le cadre d'une grande disponibilité et d'une mobilité géographique compatibles avec une carrière internationale.
DOW exerce les activités suivantes: Chimie de base et chimie fine. Produits d'isolation. Produits pharmaceutiques. Produits phytosanitaires. Recherche. Fabrication.
La Société DOW CHEMICAL possède en R.F.A. divers sites de production et de recherche ainsi qu'une force de vente importante.

Ingénieur Chimiste/Ingénieur Plasticien

Vous avez un diplôme en génie chimique ou transformation des plastiques, et vous justifiez d'une expérience en matière de polymères, mise en œuvre des plastiques ou technologie des mousses/films.

Dans le cadre de vos fonctions, vous travaillerez en collaboration tant avec nos départements Ventes, Production, Marketing qu'avec nos clients.

Vous pratiquez l'anglais couramment; la connaissance d'une autre langue européenne serait un atout supplémentaire.
Ce poste requiert en outre des aptitudes commerciales et les déplacements que vous aurez à effectuer représenteront environ 40% de votre temps.

Nous vous offrons:
- des opportunités de carrière adaptées à vos performances
- des conditions d'emploi particulièrement intéressantes
- un poste dans un environnement international stimulant
- la possibilité de voyager

Si vous n'avez pas plus de 32 ans et si vous êtes à la recherche d'un emploi stimulant, d'une excellente opportunité de carrière et d'un salaire attractif, appelez ou écrivez à M. Jan Cees Marijt afin qu'il vous fasse parvenir un dossier de candidature.

DOW RHEINMÜNSTER GMBH
Industriestrasse 1, P.O. Box 20, D-7587 Rheinmuenster 2, Tel. 1949/7227/512063

* Trademark of The Dow Chemical Company

The other way to work

DOW

DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE DU NORD

Contrat d'un an

Amnesty International recherche pour son secrétariat international à Londres un CHERCHEUR qui sera chargé de faire des recherches sur les droits de l'homme dans plusieurs pays d'Afrique du Nord. Il (elle) rassemblera des informations, préparera des rapports et proposera des actions à entreprendre par Amnesty International, notamment au sujet des prisonniers d'opinion, des procès et du traitement des détenus. Ce poste est à pourvoir dès que possible, après entrevue, pour une durée d'un an.

Les candidat(e)s doivent avoir une excellente connaissance des méthodes de recherche, être doué(e)s d'un bon jugement politique et capables de travailler en équipe et sous pression, et avoir une connaissance spécialisée de l'Afrique du Nord. Ils (elles) doivent pouvoir s'exprimer parfaitement en anglais et en arabe, tant oralement que par écrit. La connaissance du français est hautement souhaitable.

Traitement annuel : £ 14 687 livres sterling.

Date limite de réception des candidatures : 10 juillet 1989.

Pour obtenir des renseignements complémentaires et une formule de candidature, écrire à : **Amnesty International,**
1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne)
ou téléphoner au 837-3805 (24 h/24 h). (Citer la réf. RD-9).

amnesty international

CIBA Vision

AN INTERNATIONAL LEADER IN THE CONTACT LENS AND LENS CARE FIELD

CIBA Vision – a member of Switzerland's CIBA-GEIGY group – has, in seven years, grown to become an acknowledged leader in the vision care field.
With abundant resources in R & D, manufacturing and finance and a firm commitment to innovation, CIBA Vision is one of the fastest-growing eye care companies in the world.
In order to achieve its ambitious growth objectives, CIBA Vision seeks :

International Marketing Analyst

Contact Lenses/Lens Care Products

Based at our worldwide headquarters near Zürich, the successful candidate will develop, analyze and maintain marketing information, research and models in order to facilitate the formulation of worldwide marketing strategies and to keep Group Management informed of key trends and developments.
To fill this position, we seek a university-educated individual with five years marketing experience, preferably in consumer goods, vision care or OTC pharmaceuticals, *and with excellent analytical and interpersonal skills, as well as fluency in english.* Experience in an international marketing environment would also be highly desirable.
If you fell challenged by these positions and want to join a dynamic team in a growing company, please send your application to :

Ciba Vision Management Ltd., Personnel officer, Postfach.
8180 BULACH. SWITZERLAND.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
INTERNATIONAL

36 15 LM

Maintenant vous pouvez savoir si votre profil est très demandé.

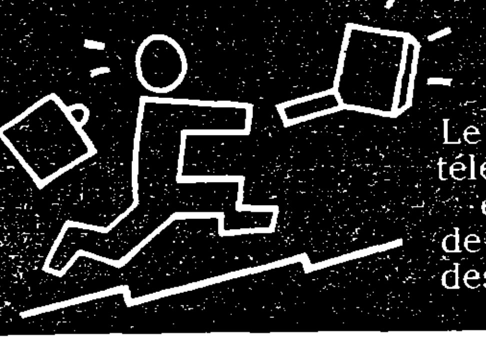

Le système télématique expert de l'emploi des cadres.

World-Class Management Consulting

Excellent Compensation package

World-class companies need world-class consultants. The challenges our consultants face in working with International Fortune 500 clients require leading-edge skills and technologies. We are seeking ambitious professionals experienced in the management of consulting services in the following industries:

- Aerospace and Defence
- Financial Services
- General Manufacturing
- Retail Management

We are a firm of professional consultants from a broad range of academic and work backgrounds. We work in collaborative teams with our clients to achieve significant improvements in organisational performance.

Critical to our success are outstanding written and oral communication skills, excellent interpersonal relations and the ability to work well on a team.

We are seeking individuals for **account management** positions who have:

- *Five or more years of practical consulting experience* in blue chip companies.
- Successfully implemented cultural change programmes in **EEC based multi-nationals.**
- Account management responsibility leading to extraordinary client satisfaction, and improving bottom line results.

OR

- Five or more years of general management responsibility in the areas of manufacturing, engineering, product development, organisation development, information technologies or *market/business analysis.*

You should be fluent in at least two European languages including English and hold a first degree. An advanced degree is desirable, but practical work experience is weighed equally. We offer challenging work, opportunity for substantial *professional growth and an excellent compensation package* including a **high basic salary and performance related bonus.**

Relocation is typically not necessary. We work at client sites during the week, returning home each weekend. You should be *free* to work across Europe, including the UK.

Please send a copy of your CV, in English, including compensation history, in complete confidence quoting ref: LM/6/89 to:

United Research
11-14 Grafton Street, London W1X 3LA.

Management Horizons

SENIOR DESIGNER

Management Horizons is the leading management consultancy specialising in all sectors of retailing and consumer distribution in Europe.

Its Design Division is now looking for an enthusiastic and talented senior interior designer to join a fast expanding team in UK.

You will have 4/5 years' experience in retail design, be self-motivated and creative with good visualising skills.

You will have the ability to take projects from conception to implementation and communicate with clients.

Attractive salary package offered with excellent career.

Please reply in writing enclosing your C.V. to :
J-C Panighetti, Management Horizons Ltd,
Ryde House, 391 Richmond Road,
Twickenham, London TW1 2EF.

AFRIQUE CENTRALE

Directeur commercial et marketing

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

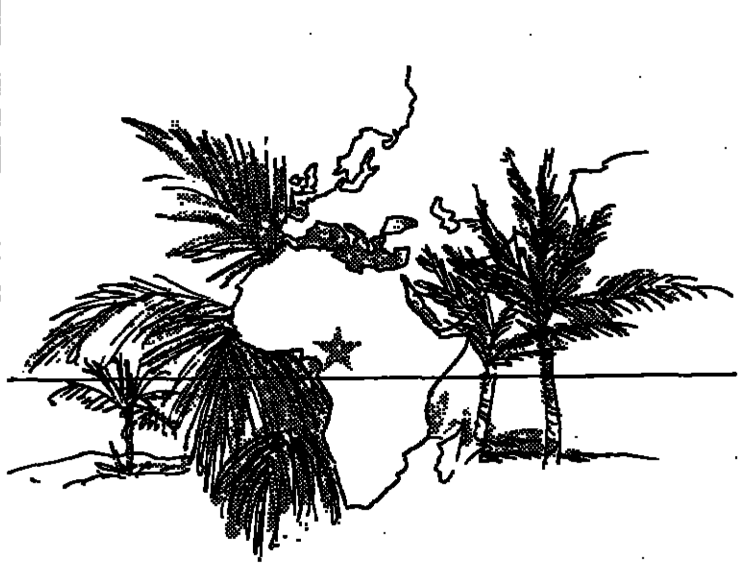

Nous sommes la filiale africaine d'un des premiers Groupes d'Affaires Européen et recherchons un Directeur commercial et marketing.

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 40 ans minimum, de formation ESC, ESSEC ou équivalent, anglais courant, pouvant justifier :
d'une part :
d'une expérience du Management (mise en place, organisation et Direction) d'un réseau commercial de plusieurs centaines de personnes,
d'autre part :
d'une parfaite maîtrise du Marketing (et des outils marketing) du secteur concerné.

Le fait d'avoir une bonne connaissance de l'Afrique Centrale où d'y avoir travaillé quelques années sera un atout supplémentaire.

Nous lui confierons la mission d'élaborer une politique commerciale adaptée à nos nouveaux objectifs, et relayé par son Directeur Marketing, son Directeur des Ventes et les Directeurs régionaux, de mettre en place les moyens nécessaires pour la faire vivre.

Il s'attachera tout particulièrement au développement de notre CA et de nos marges, ainsi qu'à la valorisation de notre image de marque.

Outre les nombreux avantages liés au poste (basé en Afrique Centrale), la rémunération sera négociée en fonction de l'expérience et des compétences du candidat retenu.

Si vous recherchez aujourd'hui des responsabilités et une autonomie plus large, dans un groupe dont la politique de conquête de marchés et la dimension internationale, vous offrent, à terme, de réelles opportunités de carrière,

Alors, adressez rapidement votre CV + photo + rémunération actuelle sous la référence LM 1113 à Bernard G. ALLEN au

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles – 78400 CHATOU

UNANIME

D F DER DEUTSCH-FRANZÖSISCHE PERSONALBERATER

En une trentaine d'années nous nous sommes imposés en Europe comme un des spécialistes incontestés dans le domaine de la pompe industrielle. Avec un souci aigu de qualité, notre objectif est d'assurer à une clientèle aux besoins diversifiés, une gamme variée, dotée d'un bon niveau technologique. Depuis quelques années déjà, nous avons associé l'Allemagne Fédérale à notre fort développement international, mais intensifions actuellement nos efforts, à l'horizon 92, pour accélérer notre pénétration sur ce marché à très fort potentiel pour nous. Pour piloter ce défi nous souhaitons rencontrer un véritable

MANAGER FRANCO-ALLEMAND

qui grâce à ses talents relationnels et à sa personnalité saura être l'interface crédible entre nos clients allemands, notre structure *allemande située à Mayence et notre siège français.*

De formation technique à fort potentiel commercial ou négociateur chevronné doté d'une bonne logique technique notre futur collaborateur nous apportera ses connaissances du milieu industriel concerné, à savoir : alimentaire, chimie, pharmacie, cosmétique, papiers, bois, céramique, traitement de surface.

Votre potentiel et vos résultats vous permettront en effet d'évoluer rapidement vers la direction de notre filiale, que nous sommes prêts à vous confier. *Pour réussir à ce poste vous maîtrisez bien sûr parfaitement les deux langues.*

De nationalité française vous avez pris la décision de vous installer en R.F.A. ; de nationalité allemande vous souhaitez peut-être regagner votre pays.

Quel que soit votre cas, faites-nous part de votre intérêt en adressant votre dossier complet (C.V. + photo + lettre manuscrite) à notre Conseil sous réf. F/LM/21.06. qui vous garantit une totale discrétion.

MOOG CONSULT. S.A.
INTERNATIONAL MANAGEMENT
F-67000 STRASBOURG · 24, PLACE KLEBER

DER KERN DER EG
FRANKFURT
PARIS

CONTESSE

Le Monde
CADRES

PLASTIC OMNIUM

Parmi les leaders en technologies de transformation des matières plastiques, notre groupe dépassera les 2,5 milliards de Francs en 1989 et regroupe plus de 3.500 personnes en France et à l'étranger. Nous créons le poste de

Responsable du Contrôle Financier

Chargé de mettre en application les procédures de contrôle interne auprès de nos filiales françaises et étrangères (plans analytiques et comptables du groupe, trésorerie, budget, investissements), de suivre les performances des filiales (analyse, conseil, appui aux directions générales des filiales) et de participer aux missions de consolidation.

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESCP, ESSEC...), vous souhaitez valoriser une expérience de 3 à 5 ans en cabinet et/ou milieu industriel, et mettre au point votre sens de l'analyse, de la méthode et de la rigueur.

Ce poste implique une bonne connaissance de l'anglais, et nécessite de fréquents déplacements à l'étranger.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) sous réf. M426 à PLASTIC OMNIUM, Direction des Ressources Humaines, 1 rue du Parc 92300 LEVALLOIS-PERRET.

L'INNOVATION DANS LES MATIERES PLASTIQUES

LEVI-TOURHAY/ASSCOM

Agence de publicité Neuilly
forte expansion - budgets multinationales

JEUNE COLLABORATEUR COMMERCIAL

Partenaire de grands groupes internationaux, notre agence suit une *forte croissance.*

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un jeune cadre (H/F) apte à participer au développement commercial et au suivi des relations clientèle. Sa mission débouchera à terme sur la responsabilité de budgets. Ce poste convient à un jeune cadre, 25/30 ans, grande école ou équivalent, enthousiaste, ouvert, avec d'excellentes qualités relationnelles. Il est motivé par les responsabilités au sein d'une petite équipe et les contacts à haut niveau. Anglais courant.

Lettre manuscrite, CV et photo à Diane Boyer-Georgel, E.D.P., 99, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 47.47.20.80.

DEUX DIRECTEURS DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Ingénieur grande école + formation complémentaire ou doctorat.

Expérience de plusieurs années avec utilisation de méthodes quantitatives.

Postes à pourvoir sur les thèmes : « aspirations des individus » et « évaluation des politiques publiques ».

Chaque poste consiste à diriger 5 chargés d'étude, à gérer un portefeuille de contrats et à participer à la prospection de nouveaux contrats.

Envoyez un dossier complet au Directeur du CREDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris. Confidentialité assurée.

UN DÉPARTEMENT du ministère de la défense RECHERCHE

INFORMATICIENS

DUT/BTS libérés obligations milit., nationalité française. Système BULL DPS/7. Brut : 110 000 F. Lieu de travail : Paris-15e.

Mme DUHAMEL, 45-52-56-63.

DEMANDES D'EMPLOIS

Artisan coursier sérieux bien équipé recherche emploi fixe tous les matins. Tél.: 47-86-15-85.

J.H., 28 a. étudiant ESC. Expériences BANQUES/TITRES Rech. emploi sect. banque import-export (ou autre) en juillet-août PARIS. Ecrire sous nº 8409 à : LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

JEUNE FILLE ANGLAISE, 20 a., parlant couramment français, recherche emploi dans l'industrie touristique, stations balnéaires ou hôtellerie, pour six mois. Libre de suite. Contacter Fiona Moore 19-44-533 742886.

OBJECTIF 1993 J.F. 26 a., DESS COMM EXT. angl., all., ital., exp., règle commerciale Europe. Libre imm. 42-40-93-52 (rép.)

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

ST-EUSTACHE
Vue St-Eustache, bel imm. dupl. 5 p., env. 175 m² 5e et 6e ét. avec asc., vue superbe 4 900 000 F.
Dans même imm. studio tt cft 450 000 F
40-26-42-47/40-26-42-74.

RUE ST-HONORÉ
Près Vendôme, 2 p., 3e ét. asc., bel imm. ent. adj./rue/cour, cuis. équip. s.d.b., wc, marbre. 2 200 000 F
45-66-96-81. bureau.

Mairie, bel imm., asc., 5e ét. studio tt cft. cuis. séparée, soleil, calme. 540 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

2e arrdt

5 pièces de 110 m² env. 1 730 000 F. Mo Bourse. TOUT CONFORT.
3615 IMMOB.
Tél. : 43-87-86-76.

PARIS-2e
RUE MONTMATRE, 40 m²
Prix : 990 000 F.
DOLEAC, 42-33-81-15.

ETIENNE-MARCEL PRÈS
Bel imm. pierre de taille XVIIe, 2 p., tout confort, ref. neuf, 3e ét. rue
46-34-13-18

Mo BONNE-NOUVELLE
Immeuble rénové, studio, cuisine équipée, bains, w.-c., asc., 325 000 F, crédit. 48-04-84-48.

227, RUE SAINT-DENIS
SUPERBE LIEU 160 m²
env., dble récept., 2 chbres, 2 bns, état impeccable. 3 700 000 F. Jeudi 11 h-15 h.

3e arrdt

MARAIS, EXCEPTION. Hotel XVIIe classé, très élégant. 95 m² s/jard., soleil, calme. Parking. Tél. : 45-44-98-07 ou 43-26-73-14.

MUSEE PICASSO, hôtel part. rénovation 5/6 p. duplex. FLEURUS 45-44-22-36.

5e arrdt

CARDINAL-LEMOINE
A SAISIR 20 800 F/m²
Volume 120 m², séj., mezz. + 1 chbre, très bon état.
45-55-91-22
ou 42-74-03-39.

PRÈS PANTHÉON
67 m², 2 pièces. GRAND LUXE. PX : 2 625 000 F. Tél. 45-61-00-66.

PANTHÉON 290 m²
Imm. p. de t., balc., soleil, réceptions 85 m² + 6 chbres, poss. prof. lib. Tél. : 45-46-26-25.

6e arrdt

VAVIN DUROC
DUPLEX 5e-6e ÉT.
BALC. SOLEIL 1 750 000 F

RUE ASSAS 3/4 P.
PIERRE DE T. 2e ét. balc.
SOLEIL Prix 2 730 000 F
PRÈS LUXEMBOURG
EXCEPT. PIED-À-TERRE
BEAU LIV. S/GDE
COUR PAVÉE ET ARBORÉE
+ cuisine et s. de bains.
Prix justifié : 2 150 000 F.

PLURIMMO
45-48-25-01.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Bel imm. pierre de t., 5e ét., asc., balcon, soleil, salon, salle à manger, 4 ch., cuis., bns, s.d'eau, 2 wc. 140 m² + serv.
Travaux à prévoir
48, RUE DE RENNES
Mercredi-jeudi 14 h-17 h

IMM. XVIIIe
Beau volume, 3/4 p. Gde entrée, séj., 2 chbres, cheminée, clair, calme. 3 500 000 F. 45-55-91-22.

ST-SULPICE RUE MABILLON imm. ancien, dble séj. + 1 chbre. 65 m². 2 000 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, rue N.-D.-Champs
Sortie Mo St-Placide
Cherche-Midi 2 p. . . 850 000
Cherche-Midi atelier 1 800 000
Odéon 3 p. 90 m² . . 2 400 000
Assas 3/4 p., balc. . 2 950 000
St-Placide 5 p. asc. . 4 000 000

RECHERCHONS APPTS
TOUTES SURFACES
45-44-22-36.

ODEON imm. 17e, calme, 3 p. 90 m². 2 400 000 F. FLEURUS 45-44-22-36.

MONTPARNASSE 10e ét. vue s/Paris. Stud. 38 m², park. FLEURUS 45-44-22-36.

ST-PLACIDE RUE DE L'ABBE GREGOIRE imm. ancien, studio, 2 fenêtres. 580 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

7e arrdt

VARENNE 6 P.
220 m² ENV. + SERV.

AV. BRETEUIL 5 P.
135 m² ENV. + SERV.
POSSIB. PROF. LIBÉR.

PLURIMMO
45-48-25-01.

VANEAU
STUDIO EN DUPLEX
volume original
PLURIMMO 45-48-25-01.

AV. DE SUFFREN imm. pierre de t., asc., 2 pces 1 400 000 F
FRANÇOIS FAURE
45-49-22-70.

8e arrdt

8 pces de 45 m² env.
6 400 000 F
EUROPE
GRAND STANDING
SANS VIS-A-VIS
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

MADELEINE P. DE T. 4 P. rénové 78 m², prof. lib. poss. 2 550 000 F. 43-35-18-36.

9e arrdt

R. DE DUNKERQUE
Beau 2 p. env. 50 m² s/rue, entièr. rénové, très agréable, étage élevé, bon immeuble. 890 000 F. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

RUE DE DOUAI
3 P. TT CFT 745 000
Imm. pierre de taille ravalé 3e ét. sur terrasse très clair calme petits travaux. 48-04-35-35.

SQUARE MONTHOLON
BEAU 2 P 800 000
Imm. pierre de taille, 4e ét. avec asc., appt tout confort. Parfait état. 42-71-93-00.

10e arrdt

RUE FG-ST-MARTIN (10e) 95 m², prix 1 550 000 F DOLEAC 42-33-81-15.

RUE DE LA FIDÉLITÉ
BEAU 2 P. 469 000
Entrée, séjour, 1 chbre, cuisine équipée, douche, w.-c., 4e étage, bon immeuble. EXCELLENT INVESTISSEMENT. 42-71-93-00.

RÉPUBLIQUE, très gd 2 P. Dble expo. Cheminée, cuis., w.-c. séparés dans imm. bourgeois. 730 000 F. Crédit. 42-80-10-06.

HOPITAL SAINT-LOUIS
Dans imm. p. de t., 2 p., cuis., bns. Soleil, très bon rapport locatif. 459 000 F. Crédit. 42-80-10-06.

COLONEL FABIEN
Beau 2 p. tt cft, ravalement payé 520 000 F crédit poss. 48-04-84-48.

11e arrdt

QUARTIER BASTILLE
SACRIFÉ splendide 2 p. + cuisine, w.-c., bains, refait neuf, gardien, digicode, calme. 769 000 F. 43-70-04-64.

NATION. Pour investisseur. Proche tous commerces, 2 p., cuis., bains. Calme. Prix : 460 000 F. Crédit. 42-80-10-06.

QUARTIER BASTILLE
2 maisons de ville contiguës, 80 m² et 150 m² (+ terrasse). Tél. : 42-72-40-19.

12e arrdt

VUE S/AV. DAUMESNIL
COQUET 3 P.
cuis. équipée, tt cft.
PRIX : 769 000 F
crédit poss. 48-04-84-48.

GARE DE LYON PRÈS
3 p. cuisine, bains, chauff. central, 1er étage sur rue, ref. neuf. 46-34-13-18.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES
Pt imm. trad., 1er et 2e ét. mans. dble expos., compr. duplex 65 m², bns, w.-c., cuis. améric., gd liv. + mezz. et studio 25 m², duplex, s. eau, kitch., à incorp. facil. Soleil, calme, vue, décor par arch. Prix : 1 870 000 F. (1) 64-32-19-07 ap. 19 h.

TOLBIAC, 5e ét. sans asc., dble liv. + 2 chambres + s. d'eau. Bel imm. 1920. Prix : 1 200 000 F. LIMOUSIN, 43-59-58-96.

BUTTE AUX CAILLES récent 3 p. tt cft 73 m², calme, soleil, box. 1 490 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

Pour acheteurs du 13e sur Gentilly, mais. 200 m² + jard., non conventionn., proche Mo. 2 000 000 F. 45-46-26-25.

Pte d'Italie, imm. 80, dernier ét., duplex, 4-5 p. 112 m², 2 bains, balcons, parking. 2 950 000 F. 43-35-18-36.

14e arrdt

ÉTUDE DUVERNET
EXPERTISE GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
45-41-11-00.

ALÈSIA
Rénovation de standing studio et 2 pces, neufs, entièrement équipé
Sur place :
Jeudi de 12 h à 14 h
8, rue Paul-Fort
PROMOVIM.

Mo MOUTON-DUVERNET
Beau 2 pièces refait neuf imm. rénovation 1er étage sud. CALME confort 619 000 F. 43-27-81-10.

PARC MONTSOURIS PRÈS
Bel immeuble coquet 2 p., cuis., bains, bon état, rue et cour, soleil, calme. 649 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

PTE D'ORLÉANS 3 P.
Bel imm. pierre de taille 83. Séjour, 2 chbres, cuisine, salle de bains, w.-c., dressing, cellier, cave. PARKING. Gardien, digicode, asc., 1 280 000 F. 42-71-93-00.

MAINE
Dans imm., stand., 2 p. rénové, 55 m², 5e ét., asc. Calme, soleil. 1 250 000 F. Tél. : 43-87-80-52.

15e arrdt

TOMBE-ISSOIRE (14e).
Appt 110 m² standing.
Prix : 2 700 000 F.
DOLEAC, 42-33-81-15.

R. St-Charles, bel appt. 2/3 p. entièr. rénové s/cour arborée, 53 m²
45-77-96-85
(85) 45-88-75-61.

VAUGIRARD STDG
Grand studio ouest 32 m² cft, 4e ét. 780 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

SOUCICAUT. Bel imm. ancien, sympathique, petit 3 pièces, cft, asc. Prix : 1 295 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

PTE VERSAILLES-VAUGIRARD
Beau 2 p., cuis., bains, sur rue et cour, ch. centr. indiv. gaz. Faibles charges. A saisir. 648 000 F. 43-27-81-10.

Mo VAUGIRARD RUE BLOMET
IDÉAL ÉTUDIANT
Petit STUDIO kitch. douche, w.-c., clair, calme, confort. 299 000 F. 43-27-81-10.

CHAMP DE MARS PRÈS
Pierre de taille, standing, 2 p., cuis., bains, cheminée. SOLEIL QUART. RÉSIDENTIEL. 870 000 F. 43-27-81-10.

MAISON 5 P.
200 m² ENVIR.
Entièrement rénové
PRIX : 5 500 000 F.

LOFT 200 m² ENV.
Piscine intérieure
TRÈS BEAU VOLUME
PLURIMMO 45-48-25-01.

AV. FELIX-FAURE imm. pierre de t., séj. + 2 chbres 70 m²
FRANÇOIS FAURE
45-49-22-70.

Gd 2 p., cft (53 m² env.) très lumineux, ref. neuf tt blanc, s/cour arborée. 149 bis, R. St-Charles, les 22 et 23 de 15 à 18 heures, 3e ét. bat. B.

16e arrdt

BORD DE MER, Fort-Mahon 80
Accès direct plage sable fin. LUXUEUX DUPLEX. PLEIN CIEL. GRDE TERRASSE. CHEMINÉE, dble living. 2 chbres, mezzanine, cuis. américaine, bns, vest., 70 m². Garage standing. aménagé par décorateur. 850 000 F décoré et meublé sinon prix discutable.
Pptaire le dimanche :
(1) 43-46-85-63 ou LECOUR, 57, bd Poniatowski, 75012 PARIS.

16e TROCADERO
(près), idéal prof. libérale
env. 280 m²
Triple récept. + 4/5 chbres.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22.

POUR PROF. LIBÉRALES
ADRESSES PRESTIGIEUSES
HENRI-MARTIN 200 m²
6/7 P. OPTIM 45-62-03-03.

17e arrdt

Mo BROCHANT 40 m² rénové, r-de-ch. s/cour bon imm. s/square. 490 000 F 40-26-42-47/40-26-42-74
IDEAL PROF. LIB.

RUE DE LA JONQUIÈRE
BEAU 2 P. 625 000
Dans bel immeuble pierre de taille, double expo., séjour, 1 chbre, cuis., salle d'eau, cave, gardien. 48-04-35-35.

Mo PEREIRE/ COURCELLES
Livrables fin 89, sur plan, restent :
6e ét. 87 m² en duplex, appt. consst. s. combles.
1er niveau : entrée, séj. + cuis.
2e niveau : 2 chbres + s. de bns + s. de douche. 3 140 000 F
3e ét. 64 m², séj. + chbre + s. de bns + dressing + cuis. 2 235 000 F frais notaire réduits.
Ecrire, cabinet Kessler, 78, av. Champs-Elysées, Paris-8e.

PRÈS Mo GUY-MOCQUET
Immeuble pierre de taille, beau 2 pièces, coin cuisine, balcon sur rue, 348 000 F, crédit. 43-70-04-64.

EXCEPTIONNEL
G.-MOQUET 2 P. 628 000
Parfait état, clair, double expos. 4e ét., bon imm., bien situé, cave, gardien. 48-04-35-35.

18e arrdt

LES AMIRAUX
3 P. TT CFT 818 000
Standing 2e ét. avec asc. Superbe imm. pierre de taille balcon cave gardien chauff. central. 48-04-35-35.

RUE BELLIARD, EXCEPTIONNEL, asc., 2 pièces, entrée, cuisine, s. de bains, w.-c., 569 000 F. CRÉDIT. Tél. : 48-04-08-60.

2 P. TT CFT 700 000
PTE ST-CLOUD Entrée séjour 1 chbre cuisine salle de bains, w.-c., imm. pierre de taille. 42-71-93-00.

MONTMARTRE GANNERON
S/verdure, beau 2 p. récent 45 m² + balcon, calme, soleil, 820 000 F
42-29-52-98.

18e RUE LAMARCK
Bel imm. pierre de taille STAND GD 2 P, 52 m², cuis. équipée, tt cft. 845 000 F crédit poss. 48-04-84-48.

19e arrdt

Mo STALINGRAD, EXCEPT. imm. ravalé, 1 p. + cuis. à rénover. 3 m de haut sous plafond. 189 000 F. Crédit total. 48-04-08-60.

MÉTRO CRIMÉE
3 P. 495 000 F
A saisir. Séjour, 2 chbres, cuis., s. de bains, w.-c., cave. Tél. : 42-71-93-00.

20e arrdt

QUARTIER ST-BLAISE
140 m² + 60 m² terrasse p.-pied + park., dernier ét., vue, soleil. 43-26-73-14.

ST-FARGEAU
BEAU 2 P. 590 000
Très bel imm., vue dégagée sur jardins, entrée, séjour, 1 chbre, s.-de-bains, cuisine équipée, w.-c., séparé, interphone. 42-71-93-00.

PÈRE LACHAISE
BELLE SITUATION
DS BEL IMM. BOURGEOIS
BEAU 3 P. 970 000
Appart. de caractère clair, 3 m sous plafond, cheminées, entrée, dressing, séjour, 2 chbres, cuisine, s.-de-b., w.-c. séparé. 48-04-35-35.

20e, Métro Jourdain, part. vend dans résidence 100 m², 3 chbres, dble living, park., ét. élevé. Tél. HB matin : 42-42-02-76 ou après 20 h 47-87-33-83.

Mo ALEXANDRE-DUMAS
2 pièces sur rue refait neuf cuisine équipée tout confort. 499 000 F. Crédit. 48-04-84-48.

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX
Près RER, except., immeuble briques appartement. asc. voté payé. 2 p., entrée, cuis., s. d'eau, w.-c. 529 000 F av. crédit. Tél. : 48-04-08-60.

ASNIÈRES CENTRE
Beau 2 pces s/verdure. 690 000 F. Garantie décennale. S/pl. sam. 16/19 h, 23, r. Galliéni. 47-91-33-70.

ASNIÈRES 3 P très clair, balc., refait nf. Garantie décennale 990 000 F S/pl. sam. 16 h à 19 h, 23, rue Galliéni. 47-91-33-70.

BOULOGNE
Appt 74 m² + balcon.
Bon état. 1 690 000 F.
TRANS OPÉRA 46-22-80-43.

NEUILLY
BD BOURDON
Imm. récent, studio tt cft. balcon, vue s/Seine. Box. Tél. : 46-34-13-18.

BOULOGNE
3-4 p. 80 m² stand., park.
1 500 000 F.
TRANS OPÉRA 46-22-80-43

93 Seine-Saint-Denis

PRÉ-SAINT-GERVAIS
Studio, cuis., w.-c., courette, rez-de-chaussée sur jardin, à rafraîchir, crédit possib. 189 000 F. 43-27-81-10.

Mo ÉGLISE PANTIN except. 2 pièces, coin cuisine, douche, w.-c., à rénover. Prix : 149 000 F. CRÉDIT TOTAL. 48-04-08-60.

MONTREUIL. Mo St-Mandé-Tourelle, except. 2 pièces, entrée, cuisine américaine, s.-de-bains, w.-c., 269 000. Crédit total. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

CHENNEVIÈRES
Dans petite résid., appt. entièrement rénové, 2 ch., séj. dble, dressing, s.de bns, wc, cave, nombr. rangements, porte blindée, park. Prix : 780 000 F
Tél. : 45-94-24-10
après 19 h 30.

MÉTRO LIBERTÉ 50 m bois Vincennes. Except. imm. pierre de taille. Grand 2 p. 58 m² cuisine équipée entrée bains w.-c. cave balc. 929 000 F. 48-04-08-60.

ST-MANDÉ, FACE BOIS, dble liv. + 2 ch. + s. bns + w.-c. + cuis. éq. bien agencée. 2 200 000 F. LIMOUSIN, 43-59-56-96.

Vincennes. Imm. p. de t. 1905. Luxueux appt dble liv. + 3 ch. + cuis. équipée + off. + 2 s.-de-bs, ch. de bonne, 180 m², 3 800 000 F. CANOE - 43-59-55-46.

Province

ITALIE - TOSCANE : appts luxueux, villas, maisons de camp., hôtels classés, commerces, exploitat. vinicoles et autres. Contacter Agenzia Mochi, 58, Via del Bardi, 50125 FIRENZE - ITALIE. Tél. : (19-39) 55/283263, ou 55/283901.

URGENT, LE TOUQUET, immeuble face thalasso, part. vd studio 31 m² équipé, belle vue ville et dunes, 250 000 F à déb. Tél. : après 20 h 30 : (16-1) 48-89-65-48.

Prop. vd, RENNES, 2e, petit imm. résid. OLYMPIADES APP T3, 70 m² + loggia, cellier, park. aérien. Prix 390 000 F
Tél. : (16-1) 46-38-41-64.

appartements achats

Rech. 1 à 3 pces Paris. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou ss travx. Paie cpt chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.

CABINET KESSLER
46-22-03-80
78, Chps-Élysées, Paris-8e.
URGENT
Recherche appt gd stdg ou hôtel particulier.
200/280 m²
avec terrasse ou balcon, impérativ. dern. ét., avec box et ch. serv. 16e, 7e, 8e. Tél. : 46-22-03-80, 43-59-68-04, poste 22.

J. FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), rech. pour bons clients IMM et GDS APPTS, 6e, 7e, 15e, 16e arr. 45-66-00-75.

M.G.N. (34e ANNÉE)
38, bd Batignolles, 75017 PARIS
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI recherche pour sa clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTICULIERS, PARIS-PROCHE BANLIEUE.

PARIS, RECH. STUDIOS + 2 PIÈCES + 3 PIÈCES.
Paiement comptant.
M. BLANCHARDON :
42-33-81-15, H.B.

URGENT ACHÈTE COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON, même à rénover
M. VALLERAND
Tél. : 43-70-18-00.

J'ACHÈTE COMPTANT APPARTEMENT À PARIS OU TR. PROCHE BANLIEUE. URGENT. Faire offre : 42-71-12-00.

AGENCE
FRANÇOIS FAURE
45-49-22-70
5, rue Littré, Paris-6e
recherche appartements ttes surfaces
préférence rive gauche
avec ou sans travaux
pour clientèle avertie
PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées offres

Paris

6 pces de 195 m² env.
Prix : 20 928 F c.c.
82 BD HAUSSMANN.
TOUT REFAIT NEUF.
SUPERBE.
3615 LOCAT.
Tél. : 43-87-86-76.

PRÈS MONTSOURIS
2 pces, 7e ét., balcon, cuis. équipée, parking.
Prix : 43 000 F c.c.
Tél. : 45-80-55-08.

Quai Blériot, balcon sur Seine, dble récept., 2 ch., 100 m². Impecc.
Prix : 9 300 F net.
Tél. : 42-29-52-98.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standing 5-6-7 pièces. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine
75008 Paris, recherche
APPARTEMENTS
DE GRANDE CLASSE
Belles réceptions
avec minimum 3 chambres.
(1) 45-62-78-99

locations meublées offres

Paris

5 pièces de 110 m² env.
7 300 F CC
Mo CHATEAU-D'EAU-REFAIT NEUF
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

Muette, courte durée, élégant duplex. Grande réception, confort parfait. Prix : 9 000 F net. Tél. : 42-29-52-98.

Province

PAVILLON F6
Cheminée refait neuf, jardinet, cour, garage.
LE MANS (72).
Tél. : (16) 43-81-83-83.

hôtels particuliers

LES ABBESSES/DURANTIN
Hôtel particulier poss. 280 m² + jard. 100 m² env. Px : 6 500 000 F. 42-60-65-65.

maisons individuelles

ANDILLY
« LE CLOS D'ANDILLY » en bordure de forêt au cœur du vieux village dans un petit programme résidentiel de 20 maisons individuelles traditionnelles, maison de 120 m² habitables + 70 m² surface annexe, combles aménagés, 3 chambres, séjour, bureau, coin repas, 2 bains, 2 w.-c., garage, 2 voitures, cellier, cave, jard. 316 m². Prix : 1 253 000 F. Prêt conventionné à taux réduit. Prox. RER, gare d'Enghien, école et commerces, visite maison témoin sur RV. Tél. : 34-16-32-01, CEGIMO 48-24-50-00 pour tous renseignements.

ST-CLOUD. CALME.
MAISON indép., 4 p. princ., gar., jardin. Diverses possib. aménagem. 2 200 000 F. Pptaire, 30-54-25-36.

Part. Salleboeuf, Bordeaux 12 km, vd maison 160 m², 4 200 m² terrain dont 3 000 arborés, SdS bureau, 4 ch., s.d.bns, wc, cuis. aménagée, terras. 50 m², appentis, s-sol. 120 m², chauff. élect. Tél. : 56-21-98-22-75 U.

VENDS CAUSE MUTATION
70 mn Paris direct. aut. sud.
MONTARGIS (45)
SUR SON PARC CLOS 1 HA avec son splendide étang, source gd débit, mais. récente pl. pied, séj., cheminée, cuis., 3 chbres, bns, w.c., terrasse plein sud.
Px total 398 000 F. Crédit 100 %, remb. comme un loyer. (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

pavillons

ASNIÈRES CENTRE
Pav. 5 p., 3 ch., séj., 2 s. de bns, cave. Refait nf, jard. Gar. décenn. 47-91-33-70.

VAURÉAL 95
5' RER, 30' St-Lazare, part. vend maison F 5 (120 m²) construct. trad., année 1984 (combles aménagés, gar. équipé + terr.), 200 m² de terr., pays et clôt. 750 000 F. Bureau : 40-97-60-53 et/ou le soir : 30-61-19-34.

villas

Montgeron 91. Part. vend b. villa, quart. résid., terr. 680 m², prox. centre ville, lycées, forêt Sénart s/3 nivx, gar. 3 pl. + 6 p. p., combl. aménag. 1 600 000 F justif. Tél. : 69-03-64-95 ou (16) 94-73-42-38.

Part. à part. vd Samary, proche mer, villa T2 neuve 35 m² avec mezzanine + jardin 70 m²
idéale résidence secondaire
400 000 F
Frais notaire réduits
Tél. : 94-74-37-39
ou 94-22-12-65.

A saisir suite décès
NOVES (13) Pays Belle Laure
250 m, centre village.
12 km Avignon, 12 km
ST-Rémy-de-Prov. Maison 1930, 100 m² hab., 5 p., bns, w.-c., chff. cent. + rem. 30 m² + gar. 20 m². Terr. 1 430 m² arboré clos. C.O.S. : 30 %. 675 000 F. 78-40-48-06 ap. 20 h.

terrains

Part. vd de village Loiret, terr. constr. 1 000 m², 17 m fac., 500 m du bourg, 4 km de Loire, 12 km Orléans. 210 F/m². 48-99-34-57.

propriétés

A 90 min. Paris direct auto. Sud
GIEN (45)
S/SON TERR. CLOS 1 ha 50
ANCIEN MOULIN A EAU
Avec sa rivière en toute propriété situé au cœur du village tous comm. tennis golf équit. s/place. Demeure entièr. restaurée vaste réception, chemin., 5 chbres, bains, w.-c., cuis., four à pain + dépend. double garage. Traite avec 145 000 F comptant.
CRÉDIT PERSONNALISÉ
Tél. : 16-38-85-22-92, 24 h/24.

Vds très belle propriété de 47 ha, entourée de murs à 55 km de RENNES, SAINT-MALO, GRANVILLE
Tél. : (16) 99-95-40-40.

IMMO 106
33, RUE DE LA MADELEINE
ÉPERNON (28230)
(16-37) 83-73-73
rech. pour sa clientèle
PARIS ET BANLIEUE
PPTÉS, TERRAINS ÉTANGS
FORÊTS, etc.
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire

AUBE. Proche PROVINS. MOULIN A RESTAURER de 1 000 m² utiles s/terr. de 2 300 m² + rivière privée + dépend. 1 100 000. LIMOUSIN, 43-59-56-96.

BORD DE LOIRE
150 KM PARIS AUT. SUD
BRIARE (45)
Au cœur du village, pptaire vend directement MOULIN tout aménagé, avec sa rivière. Chute d'eau. 9 pces + dép. Chf, gd cft. Terrain 16 000 m² CLOS. (16) 38-85-22-92.

AGENDA IMMOBILIER

COTE D'AZUR
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges
Terre rare...
Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.
Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA - Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94.64.85.05.

icube
LE 1er SALON ISRAÉLIEN DE L'IMMOBILIER ET DE L'INVESTISSEMENT
Ouvert le Dim., Mar. et Mer. de 10h. à 22h., le Lun. et Jeu. jusqu'à 19h.
ICUBE est organisé par SHILO Sarl, Société de Promotion des Constructeurs Israéliens Tél: 03-612223, Tel-Aviv, Israël
en association avec TRIBUNE JUIVE.
DU 25 AU 29 JUIN 1989, À L'HÔTEL CENTRAL PARK, 57 AV. RAYMOND POINCARÉ PARIS 16ème

CANNES LA CROIX-DES-GARDES
Villa « le Galion »
66, bd du Soleil, vue mer imprenable
du 2 au 4-5 pces sur le toit
luxueuse réalisation
calme, piscine, terrasses, jardin
LIVRABLE ÉTÉ 1990
Bureau de vente : 14 à 18 h
SORIM (16) 93-90-03-01.

« IMMOBILIER A LA RÉUNION ». Profitez au mieux de la défiscalisation. Ne payez plus d'impôts pendant cinq ans, de plus à votre disposition, une équipe de juristes, d'architectes, d'ingénieurs possédant un capital expérience unique dans les DOM.
Pour tous renseignements :
Sté PROMORE SA Tél. : (16-1) 49-11-01-19
Fax : 49-11-19-93

GROUPE ZAUBERMAN
ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS
paiement comptant

PROMOVIM
3, rue Etienne-Marcel
75001 PARIS.
Tél. : 42-36-56-26
EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE
RÉNOVATION – PROMOTION

هكذا صدر الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

RAMBOUILLET, RN10
Immeubles de bureaux et activités. A LOUER. Disponibilité. Été 1989. 3 900 m² + 172 parkings. Agence A. CHAUDE. Tél. : 34-83-92-09.

BUREAU de 300 m² env. 2 200 F. HT/m² par an RUE DE COURCELLES
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-86-76.

BUREAU DE 95 m² env. 737 F HT par an Mº GUY-MOQUET-BON ÉTAT CESSION : 250 000 F
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-86-76.

UFFI

MONTPARNASSE
1 000 m², étage élevé.

Mº LOUVRE
Imm. ind. 2 000 m² rén.

9e MAUBEUGE
1 400 m² NEUF, 1 700 m² fonctionnels.

10e HAUTEVILLE
2 000 m² rénové, park.

BASTILLE
3 000 m², rénovés.

CONVENTION
4 500 m², imm. neuf.

NEUILLY
2 000 m², imm. neuf.

boulogne
2 000 m², imm. neuf divis.

CLICHY
6 500 m² divisibles.

TOUR PLEYEL
34-35e ét., créd. bail.

MARLY-LE-ROI
2 200 m², imm. neuf divis.

SURESNES
4 000 m², activ. bureaux.

45-22-12-00.

votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
prix complet. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
*** AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
*** AV. VICTOR-HUGO**
*** R. DE PONTHIEU 8e**
*** ÉTOILE IÉNA 16e**
*** PASSY-TROCADÉRO**
Bureaux équipés 1/2 j. secrét. téléph. services. télex. Fax. Eurosignal. DOMICILIATION 180 à 390 F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

FEAU Hampton

8e CH.-ÉLYSÉES
Exception, 125 m², 5 burx, 7e ét. s/terrasse privat.

8e BERRY
PROX. CHAMPS-ÉLYSÉES 700 m² en duplex, derniers ét., très clair, ref. à neuf.

8e ANGLE BOÉTIE-PONTHIEU
130 m² réception, 7 burx, disponible immédiatement.

8e MADELEINE
Immeuble de très gd stand., prestations luxueuses. 2 plateaux 502 m², 3 plateaux 736 m², 9/101 burx par plateau.

8e MIROMESNIL
650 m² — 18 bureaux. Immeuble très gd standing.

9e AUBER, FACE RER
1 plateau 230 m², très bon standing, bail de 2 ans.

12e PICPUS
Immeuble moderne rez-de-chaussée, bureaux fonctionnels. 185, 385, 573 m². parkings. Disponible immédiat.

12e PICPUS
MÉTRO BEL AIR 300 m² s/1 plateau calme s/patio, bail 2 ans.

13e Mº TOLBIAC
PROX. PL. D'ITALIE Imm. mod., 1er ét., 402 m².

16e PROX. ORTF
215 m², 10 bureaux. Imm. récent de bon stand.

16e PTE ST-CLOUD
Hôtel part. 280 m² s/4 niv., 10 burx, kitchen., douches, très bon état. Disponible immédiatement.

17e PL. PEREIRE
6e ét., 300 m² fonctionnels.

FEAU Hampton 40.08.10.90

LA DÉFENSE
A 300 m du RER 8 000 m² divisibles prix à partir de 1 180 F charges comprises
SOCOMIE COMMERCIALISATION ET RENSEIGNEMENTS : 15, rue des Sorins, 92000 NANTERRE. Tél. : 47.76.17.48

EUROPE 410 m²
10 bureaux rénovés luxe
COURCELLES 290 m²
PLACE OPÉRA
210 m² 8 bureaux luxueux IMMOMAX 42-67-89-29.

AGENCE DE PUBLICITÉ rech. bureaux 180/200 m² PARIS. Bon quartiers, loyer modéré. Accepte reprise ou droit au bail. PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 8e. Tél. : 43-59-01-72.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL RC-RM Constitution de sociétés démarches et tous services permanences téléphoniques
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Bureaux équipés tous services démarches RC-RM. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81.

DOMICILIATION depuis 60 F/ms PARIS 1er 8e 9e 12e 15e 17e CONSTITUTION SARL 1 000 F HT INTER DOM 12e 43-40-321-45 CREADOM 17e 42-67-05-99

Prenez MAINTENANT votre place AU CŒUR DU 8e Le St-Philippe-du-Roule 2 730 m² + 120 m² archives + 23 plgs à louer.

AGENCE DE PUBLICITÉ rech. bureaux 180/200 m² PARIS, bons quartiers, loyer modéré. Accepte reprise ou droit au bail. PARAFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 8e. Tél. : 43-59-01-72.

DOMICILIATION 8e BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

Clamart, Mº Châtillon, local bureaux, 70 m², libre de suite. 4 700 F CC.
40-20-02-15.

fonds de commerce

Ventes

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE Vd cabinet immobilier, facilité de travail, vu pas d'impôt sur le revenu, bon rappot net. Prix : 820 000 FF Tél. : (628) 60386/25888.

1 h 30 Paris Sud RN7 TENU DEPUIS 30 ANS Vds HOTEL RESTAUR. ★★ Entièr. aménagé 22 ch., 2 sal. 170 couv., cuis tte équipée, bar, récept. parc ombragé 2 500 m² SITUATION UNIQUE. gros passage, tr. bne clientèle, vends murs et fonds. Px tot. de l'ENSEMBLE 2 200 000 F créd. 100 % personnalisé (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

immeubles

NOUS AVONS PLUSIEURS APPARTEMENTS A VENDRE DANS LE CADRE
LA LOI MALRAUX
PARIS-LILLE
BORDEAUX-ROUEN
MONTPELLIER
RENSEIGNEMENTS : CPII SA 25, rue d'Argenteuil 75001 Paris Tél. : (16-1) 42-60-55-65.

PROMOVIM
vend petits immeubles.
43-36-56-26.

immobilier information

Créez votre agence immobilière ou devenez négociateur Commission 60 % et plus. MINITEL 3615 code LETUC Tél. : 90-34-35-93.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER L'Annuaire des Propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles. SEESAM, 46-22-99-33.

viagers

ETUDE LODEL
VIAGERS 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 43-55-61-58.

LIBRE DE SUITE
BOULOGNE 3 p. 68 m² + balc. 675 000 + 10 000 F par mois F. 88 ans. 42-65-19-00.

Richard Ellis

Conseil International en Immobilier d'Entreprises
37/39, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris
(1) 45-63-08-08

Créé en 1773, RICHARD ELLIS est aujourd'hui présent dans 28 bureaux à travers le monde. Une équipe de 1 800 personnes s'attache à vous fournir le meilleur Conseil pour toutes vos questions immobilières. Son expérience et son professionnalisme, reconnus par les plus grands, sont également au service des P.M.I. et P.M.E.

Spécialisé en Ile-de-France dans les transactions de bureaux, locaux d'activités et d'entrepôts, RICHARD ELLIS vous aidera à résoudre votre problème immobilier de façon optimale et confidentielle.

RICHARD ELLIS BUREAUX

PARIS - Location

Quartiers d'Affaires

16e Trocadero 90 m2
8e Chps-Elysées 140 m2
17e Rome 150 m2
8e Marbeuf 180 m2
8e Concorde 214 m2
16e Mirabeau 215 m2
8e Haussmann 225 m2
8e Ponthieu 275 m2
8e Frankl.-Roos. 292 m2
8e Miromesnil 300 m2
8e St-Augustin 330 m2
8e Berri 330 m2
17e Malesherbes 440 m2
8e Miromesnil 480 m2
8e Chps-Elysées 500 m2
8e Marceau 730 m2
8e St-Augustin 750 m2
8e Gde-Armée 940 m2
8e Chps-Elys. 1 100 m2
1er Opéra 190 m2

Autres secteurs

9e Drouot 1 380 m2 divisibles par 240 m2
10e Cadet 2 140 m2 divisibles par 220 m2
19e Canal Ourcq 400 m2
15e Commerce 800 m2 divisibles par 400 m2
13e Tolbiac 1 424 m2 divisibles par 440 m2
15e Plaisance406 m2

PARIS - Vente

9e St-Augustin 583 m2
10e Gare de l'Est 748 m2

AUTRES SURFACES

nous consulter 45-63-08-08

PARIS - Recherches

Richard Ellis recherche pour ses clients tout immeuble de bureaux à l'acquisition ou à la location et notamment :

6e/7e arrond. 500 m2
Rue St-Honoré 600 m2
12e Félix-Faure 1 000 m2

BOULOGNE - Location

Jean-Jaurès
RDC nf + park. 326 m2
Marcel-Sembat
1 986 m2 div. p 230 m2
1 785 m2 div. p 265 m2
Pont-de-Sèvres
2 167 m2 div. p 308 m2
1 niveau neuf 1 368 m2

BOULOGNE - Vente

Billancourt
Immeuble neuf 772 m2
Immeuble neuf 806 m2
Galliéni
Immeuble neuf 1 683 m2
Pierre-Grenier
Immeuble neuf 1 153 m2

LEVALLOIS - Location

Prox. Paris rénov. 400 m2
Louise-Michel 1 450 m2
Hôtel de Ville 1 400 m2
Prox. Neuilly 1 950 mê
Prox. Neuilly 2 600 m2
Jules-Guesde 3 000 m2
Pte Champerret 700 m2
Pte Champerret 3 000 m2
Front-de-Seine 4 000 m2

LEVALLOIS - Vente

Immeuble neuf 1 450 m2
Immeuble neuf 1 950 m2

ISSY-les-Moulineaux

Immeuble neuf 5 550 m2 divisible par 1 000 m2

ANTONY

Centre d'Affaires face RER-Parc de Sceaux
restant à louer 2 000 m2 divisibles par 500 m2
restant à vdre 1 150 m2 divisibles par 200 m2

AUTRES COMMUNES Nous consulter

RICHARD ELLIS LOCAUX D'ACTIVITÉS

Location

Département 77

Melun 1 200 m2 div. à partir de 270 m2
Savig-Le-Temp. 6 200 m2 div. à partir de 390 m2
Noisiel 450 m2 activité/bureau

Département 91

Evry 5 000 m2 entrepôt/quai
Ste-Geneviève-B. 820 m2 activité/bureau
Bondoufle 300 m2 activité
palaiseau 470 m2 activité

Département 92

Chatillon H. tec 3 500 m2 div. à partir de 292 m2
Asnières 1 000 m2 activité/bureau park.

Département 93

Pantin 5 000 m2 entrepôts divis.
Aubervilliers 9 500 m2 divis., park.

Département 94

Ivry act. bur. 15 000 m2 div. à partir de 500 m2
Vitry 900 m2 entrepôts/quai
Choisy-le-Roi 680 m2 activité/bureau
Bagneux activité 380 m2
Orly entrepôt 2 400 m2

Département 95

Sarcelles 1 000 m2 activité/bureau
Argenteuil 3 400 m2 activ./bureau div., park.
St-Ouen-l'Aum. 600 m2 act./bur. vente/location
Paris-Nord II 810 m2 activité/bureau div.

RICHARD ELLIS (1) 45-63-08-08
RICHARD ELLIS (1) 45-63-08-08
RICHARD ELLIS (1) 45-63-08-08

A LOUER A GENÈVE

GEC Geneva Executive Center

magnifique complexe administratif
4 immeubles de 8 étages chacun

BUREAUX DE STANDING

LOCATION:	par étage:	de 300 à 530 m² env.
	par immeuble:	de 3300 à 14000 m² env.
Parkings		disponibles rapidement

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE
20, bd des Philosophes — CH-1205 GENÈVE
Tél. 19-41/22/20.31.33

L'AGENDA

Animaux

RÉGION CHAMBÉRY
A vendre Malamutes d'Alaska Masques Chiens de traîneau, parents sélectionnés, nés le 1er avril 1989. Animaux doux et affectueux parfait pour maître sportif. Tatoués et vaccinés. 2 000 francs. 79-75-29-54 (après 19 h).

Bateaux

Particulier vend BOMBARD 84, année 1978, moteur HB, Yamaha, 25 CV, commande à distance, remorque mise à l'eau, siège, etc. L'ensemble bon état, peu servi. 18 000 F. 43-04-42-41.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exception. », écrit le guide Paris Pas Cher, en alliances, brillants, solit., etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4 ch.-d'Antin. Achat tous bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choiK : Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Bijoux anciens,
bagues romantiques SE CHOISISSENT CHEZ GILLET. ACHAT OR. Crédit possible. Gillet, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. 43-54-00-83.

Camping

Camping car Bedford 1980 13 CV, 4 places, bon état. 52 800 km. 46 000 F. Tél. soir : 45-34-23-20.

Equitation

L'EPERON BRIARD
Sellerie, équitation
Equipement complet du cheval et du cavalier. Manuels équestres. Cadeaux. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h. et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. 93, av. du général de Gaulle 77330 OZOIR-LA-FERRIERE Tél. : 64-40-11-42.

Garde d'enfants

J.F. 18 . sér., garderait enfants, journée, juil. Paris ou RP. Tél. : 43-06-79-18.

Matériel de bureau

Photocopieurs Gestetner 50 copies minute, zoom et mémoire, format B5 et A3. Garantie 1 million de copies, numéro de copies au compteur : 130 000. Valeur neuf : 60 000 F demandé : 20 000 F Tél. : 47-20-94-25.

Jeune fille au pair

J.F. médecin en RFA ch. fille au pair de bonne éducation, aimant les enfants pour vacances et/ou année. Tél. : (1) 34-16-03-15.

Une jeune fille au pair pour préparer votre enfant à 1992 ! Notez le tél. : 19-44-1-876-7039, lun. à vend., agence francophone agréée à Londres, Mme Cope.

Stages

Rech. prof. anglais au pair pour séj. Grde Bretagne été 89. 39-69-67-25.

Muriel, 23 ans, diplômée scripte, anglais, souhaiterait effectuer stages : SCRIPTE PRODUCTION MONTAGE (séjour USA 18 mois à Boston) Ecrire : Denièle, Carnet du Monde 7, rue des Italiens 75009 Paris

Traiteur

G. COUSIN
Buffets campagnards Lunchs - Réceptions sur mesure à domicile ou dans l'une de nos salles (jusqu'à 200 personnes) Buffets à thèmes (entreprises, collectivités) Restaurat. à domicile à partir de 8 convives Un service exceptionnel Organisation familiale Livraison chaud ou froid à votre heure LES VIVIERS (après le stade) 95810 GRISY-LES-PLATRES (près de Pontoise)
(1) 34-66-68-93
Palme d'or du Meill. jambon de Paris

Vacances Tourisme Loisirs

ESPAGNE. Nerja (Costa del sol), à louer villas, appts, bungalows. C/La Cruz, 46 29780 Nerja (Malaga). Tél. : 34-52/52-15-50. Fax : 34-52/52-15-39.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples. $ 100/sem., demi-pension. Rens. : 172 New Kent Road. LONDON SE 1 4YT-B-B. Tél. : 19-44-1-703-41-78.

A louer juillet-août, place Victor-Hugo (16e), luxueux appt gd standing, 180 m², salon sur jardin privat. env. 250 m², s.-à-m., 3 chbres, 2 s.-de-b., cuisine équipée. Tél. : 45-00-48-21.

ESPAGNE ITALIE hôtel tout conf. pension complète, à partir de 1 285 F/semaine. LIV. 38, rue Servan Paris 11e. 43-57-21-51.

Loue petit studio spécialité entièrement équipé, 20 m² vue sur le Panthéon, JUILLET, AOUT, 3 600 F/mois. Tél. : 48-33-42-46, après 20 h.

Loue JUILLET, AOUT, grand studio clair, spécialité, entièrement équipé, meublé design. 4 500 F/mois. Tél. : 45-43-15-82, répondeur.

Ibiza. Bara. Juillet-sept., jolie maison typique, quinz. : 6 000 F. Tél. : (16) 56-81-62-23.

GRAU-DU-ROI Part. loue stud. pi.-pied, avec petit jard. pour opis, 1 enft tt cft, 140 m plage, commerce proche. Juillet, 4 900 F, sept. 2 800 F. Tél. : (16) 75-86-55-36.

JURA été 89
Randonnée, pêche à quelques km sacrée du Doubs, part. loue à la semaine, studio tt cft : juin, sept. 550 F, juillet, 700 F, août, 750 F. Tél. : (16) 81-49-00-72.

ESPAGNE. Encore possib. juillet, août. Location appts, villas, bungalows ou séj. hôtel. LIV : 38, rue Servan, 11e. Tél. : 43-57-21-51.

LOUE MAISON MEUBLÉE pour vacances. VITROLLES Lubéron (84) Tél. : 90-77-88-98 h.b.

Villa piscine 8 pers. Tranquil., vue panor. dans oliviers. 8 kms Grasse. Libre du 10 au 30 juin. 5 000 F/sem. Tél. : (16) 93-60-58-08.

LA BAULE Propose loc. 1er au 15 juil., 2 pces, stand. 4 p. de bas + cuis. ; direct sur plage Benoît. 45-03-36-93, apr. 19 h.

Les Belles Propriétés du Monde

FONTAINEBLEAU

Belle demeure s/2 niv. hall d'entr. cuis. aménag., av. office, s. à manger, salon, 1 ch., s. de bns, wc. Et. : 3 ch., s. de bns, s. d'eau, wc, belle terrasse de 30 m², gren. aménagé en 1 ch. + 1 gde pce ; cave, le tout s/beau jard. clos de murs. EXCEPTIONNEL. PRIX : 1 950 000 F

LA BELLIFONCIÈRE
48, rue du château
77300 FONTAINEBLEAU

CHANTILLY

ENTRE CHATEAU ET GOLF
Très belle maison 240 m² s/parc arboré 2 300 m². Rez-de-chaussée : hall avec cheminée, séjour, cuisine, grande chambre, dressing, salle de bains, w.-c. Niveau : 4 chambres, salle de bains, dressing sur large mezzanine. Grand sous-sol avec garage.
2.800.000 F. Tél. 43-60-61-34.

Pour paraître dans cette rubrique
« BELLES PROPRIÉTÉS »
Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 53 m², 1er étage	7 *bis*, rue Saint-Gilles COFIMEG - 43-21-63-21	6.556 + 515

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 60 m², 5e étage	18, rue Quincampoix SAGGEL 47-42-44-44	5.700 + 864
4 pièces 97 m², 1er étage	18, rue Quincampoix SAGGEL 47-42-44-44	7.760 + 1.350

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7 p. + balc. 14 m² 234 m², 5e étage	184, rue de l'Université SGI-CNP 47-05-80-11	25.800 + 3.511

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4-5 pièces + balc. 150 m², 4e étage	32, rue Georges-V CIGIMO - 48-24-50-00	22.000 + 3.500

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3-4 pièces 100 m², 3e étage	74, rue d'Amsterdam SAGGEL - 47-42-44-44	9.800 + 695
3 pièces 75 m², 2e étage	74, rue d'Amsterdam SAGGEL 47-42-44-44	7.500 + 525

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces meublé 45 m², 5e étage	74, rue Amelot HOME PLAZZA 40-21-20-00	6.300 CC/SEM
Studio meublé 28 m², r.-de-c.	74, rue Amelot HOME PLAZZA 40-21-20-00	3.150 CC/SEM
Studio meublé 36 m², r.-de-c.	74, rue Amelot HOME PLAZZA 40-21-20-00	3.675 CC/SEM
2 pièces 50 m², 1er étage	4, avenue de Taillebourg SAGGEL 47-42-44-44	4.000 + 632
5 pièces + park. 95 m², 1er étage	4, rue Nicolle LOC INTER 47-45-19-97	7.415 + 831

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 85 m², 11e étage	20 *bis*, bd de la Bastille AGF 42-44-00-44	7.750 + 950
2 pièces 55 m², 6e étage	107, av. M.-Bizot CIGIMO 48-24-50-00	4.000 + 590
4 pièces 74 m², 3e étage	7-15, rue Sidi-Brahim LOC INTER 47-45-19-97	6.229 + 784
Studio 35 m², r.-de-ch.	104, rue de Charenton SAGGEL 47-42-44-44	2.600 + 317

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 pièces Duplex 106 m², r.-de-ch.	12, r. du Moulin-de-la-Pointe SAGGEL 47-42-44-44	9.000 + 1.357

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 65 m², 1er étage	47, rue Froidevaux AGF - 42-44-00-44	4.800 + 730
Studio 40 m², 2e étage	9, rue Jules-Guesde SAGGEL 47-42-44-44	3.700 + 452

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Stud. (1er sept.) 30 m², 7e étage	25, r. de la Croix-Nivert AXA 40-75-59-26	2.800 + 440
Studio 32 m²	85-89, bd Pasteur COFIMEG 69-28-15-32	3.061 + 522

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3-4 pièces 88 m², 1er étage	8, rue Fantin-Latour SAGGEL - 47-42-44-44	6.750 + 1.130
Studio 50 m², r.-de-c.	94, rue Raynouard SAGGEL 42-66-61-05	4.440 + 1.004
3 pièces + park. 77 m², 4e étage	10, rue Auguste-Maquet LOC INTER 47-45-19-97	7.615 + 668

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio 34 m², r.-de-c.	120, avenue Wagram AXA 40-75-59-26	2.700 + 555
2 pièces 55 m², 2e étage	4, rue de Puteaux CGI 40-16-27-00	4.400 + 600 + 110
Studio 25 m², 7e étage	9, rue des Dardanelles CGI 40-16-27-00	3.000 + 560 + 75
3 pièces 83 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles CGI 40-16-27-00	8.134 + 1.195 + 203

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 52 m², 7e étage	10, rue de Belleville AGF 42-44-00-44	3.460 + 670

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio 57 m², 4e étage	28, allée G.-Recipon SGI-CNP 42-02-16-17	3.000 + 843

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces + park. 95 m², balc., 4e ét.	52-56, rue des Haies CIGIMO 48-24-50-00	4.800 + 1.200
2 pièces + park. 55 m², balcon	52-56, rue des Haies CIGIMO 48-24-50-00	3.500 + 700
3 pièces 66 m², 2e étage	7, rue Stain-Blaise AGF 42-44-00-44	4.090 + 910
3 pièces + balcon 79 m², 4e étage	19, rue des Balkans SGI-CNP 43-67-05-36	4.908 + 887

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Pavillon 6 pièces 112 m²	Guyancourt 15, allée des Genets SAGGEL 46-08-80-36	5.770 + 178
4 pièces + loggia 94 m², 6e étage	Montigny-le-Bretonneux 3, allée des Griottes SGI-CNP 30-44-01-13	3.266 + 1.062
2 pièces 47 m², 3e étage	Saint-Germain-en-Laye 42 *bis*, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	3.780 + 270
2 pièces 54 m², 3e étage	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	4.100 + 300
2 pièces 52 m², 4e étage	Versailles 96, avenue de Paris SAGGEL 46-08-80-36	3.900 + 531
4 pièces, 2 park. 105 m², 3e étage	Versailles 1 à 13, av. du Gal-Pershing COFIMEG 69-28-15-32	6.461 + 1.409
3 pièces, park. Neuf	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO 48-24-50-00	3.460 + 780

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 pièces + jardin 230 m²	Gif-sur-Yvette Avenue du Gal-Leclerc COFIMEG 69-28-15-32	8.600 + 400
5 pièces 105 m²	Massy Avenue Nationale COFIMEG 69-20-48-91	4.006 + 1.232

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio 56 m², 3e étage	Boulogne 33-35, rue Anna Jacquin AGF 42-44-00-44	4.500 + 1.050
2 pièces 48 m², 4e étage	Boulogne 46-48, rue de Bellevue SAGGEL 46-08-80-36	4.200 + 529
5 pièces 103 m², 2e étage	Courbevoie 3, Place Charras AXA 40-75-59-26	6.800 + 846
2 pièces 54 m², 9e étage	Courbevoie 2, av. du Parc/Pl. Charras AGF 42-44-00-44	3.800 + 310
3 pièces 72 m², 6e étage	Courbevoie 2, av. du Parc/Pl. Charras AGF 42-44-00-44	4.700 + 420
4 pièces 77 m², 1er étage	Courbevoie 9, pl. Charras/3, av. du Parc AGF 42-44-00-44	5.700 + 520

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces + park. 90 m², 5e étage	Levallois 148-150, rue du Pt-Wilson AXA 40-75-59-26	4.500 + 1.150
3 pièces + park. 85 m² + balc. 5e ét.	Neuilly-sur-Seine 223, Av. C. de Gaulle CIGIMO 48-24-50-00	8.000 + 1.300
4 pièces + park. 90 m², 1er étage	Neuilly-sur-Seine 223, av. C. de Gaulle CIGIMO 48-24-50-00	7.650 + 1.350
4 pièces + box 160 m², 3e étage	Neuilly-sur-Seine 74, rue de Chézy GCI 40-16-28-68	19.200 + 2.980
Studio 40 m², 2e étage	Neuilly-sur-Seine 39, rue Parmentier AGF 42-44-00-44	3.800 + 680
3 pièces 74 m², 8e étage	PUTEAUX 16, av. G.-Pompidou AGF 42-44-00-44	4.850 + 740
2 pièces 50 m², 3e étage	Saint-Cloud 2-6, square Ste-Clothilde AGF 42-44-00-44	4.055 + 350
2 pièces 53 m², 6e étage	Suresnes 16-22, rue S. de Rothschild AGF 42-44-00-44	3.540 + 800
3 pièces 71 m², 7e étage	Vanves 4, rue Rabelais SAGGEL 47-42-44-44	4.400 + 1.041

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces + park. 97 m², 2e étage	NOISY-LE-GRAND 21, allée du Clos Gagneur LOC INTER 47-45-19-97	3.534 + 1.276

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces + park. 87 m², 4e étage	charenton 160, rue de Paris LOC INTER 47-45-19-97	5.550 + 1.055
2 pièces + park. 49 m², 4e étage	Charenton 158, rue de Paris LOC INTER 47-45-19-97	4.400 + 601
3 pièces + park. 69 m², 1er étage	Saint-Mandé 5, rue Fays LOC INTER 47-45-19-97	5.545 + 675
3 pièces + park. 74 m², 1er étage	Saint-Mandé 31-33, av. Joffre LOC INTER 47-45-19-97	5.100 + 773

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 5 pièces 115 m², Jardin 332 m², R.C.	Montmorency 5, allée des Griottes	5.700 + 587
4 pièces + park. 82 m² + balc.	Enghien 103, rue du Gl-de-Gaulle GFF 49-02-36-66	6.200 + 684
3 pièces + park. 69 m² + ter. 2e ét.	Enghien 103, rue du Gl-de-Gaulle GFF 49-02-36-66	5.000 + 552
2 pièces + park. 54 m² + balcon	Enghien 103, rue du Gl-de-Gaulle GFF 49-02-36-66	3.600 + 432

33 - GIRONDE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio Park. 350/mois 33 m², 1er étage	Bordeaux 127, rue de Turenne NVX CONSTR. 16/56-90-11-33	2.000 + 180
3 pièces Park. 350/mois 76 m², 3e étage	Bordeaux 127, rue de Turenne NVX CONSTR. 16/56-90-11-33	3.750 + 445
4 pièces Park. 350/mois 102 m², 1er étage	Bordeaux 127, rue de Turenne NVX CONSTR. 16-56-90-11-33	4.540 + 595

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RÉSIDENCE DES URSULINES

40, rue des Ursulines

à 6 minutes à pied du RER

Dans un parc de verdure
il reste à louer quelques appartements.

AGF Location - 27, rue Laffitte, 75009 PARIS.

HOME PLAZZA, ENTRE L'HOTELLERIE ET LA LOCATION
OU
HOME PLAZZA, UN NOUVEAU CONCEPT D'HOTELLERIE
OU
HOME PLAZZA, UNE RÉSIDENCE HOTELIÈRE A DÉCOUVRIR

Que ce soit pour faire du tourisme, du shopping ou des affaires, séjourner quelques jours dans la capitale relève de la gageure : d'un côté, des hôtels luxueux ou éloignés du centre, de l'autre, des locations meublées au mois, rares et peu adaptées aux séjours de courte durée... L'ouverture de la première résidence hôtelière à Paris, Home Plazza vient combler cette lacune. Non loin de la Bastille, au 74, rue Amelot, 100 studios et appartements (270 d'ici à fin 1990) ont été aménagés à l'intérieur de deux styles de bâtiments anciens : de part et d'autre d'une cour pavée à l'ancienne, se profilent des immeubles Eiffel, rénovés et égayés par d'immenses baies vitrées en aluminium bleu canard, et des immeubles du XVIIIe siècle aux lignes pures et sobres, ravalés en chaux à l'ancienne.

« Un site architectural unique à Paris », explique Albert Cohen. Le directeur général de Home Plazza est avant tout un spécialiste de la rénovation de bâtiments anciens. En collaboration avec les architectes des Bâtiments de France et des Monuments historiques, il a travaillé trois ans pour remettre en état l'ensemble et aboutir à ce mariage – réussi – de deux architectures.

L'intérêt historique et esthétique du site n'est pas le seul attrait de Home Plazza, loin s'en faut. Derrière ses façades chargées d'histoire, se dessine une conception nouvelle de l'hôtellerie, ou plutôt de la location.

Studios ou appartements sont à louer pour une à cinq personnes à la nuit, à la semaine, au mois. Une innovation d'autant plus intéressante que les tarifs sont modulables suivant la période (bleue, blanche ou rouge) et la durée du séjour (– 15 % pour une semaine, – 25 % pour un mois, etc.). A titre d'exemple, un studio pour deux personnes se loue 400 F, en période bleue, 600 F, en période rouge. Au service de base (studio avec kitchenette, linge de maison, lit préparé, TV, téléphone direct, ménage hebdomadaire), peuvent s'ajouter de multiples services à la carte : secrétariat multilingue, telex, pressing, babysitting... Dans un site qui marie le confort d'une hôtellerie 3 étoiles aux avantages d'un appartement « à soi », rien ne semble avoir été oublié : centre de remise en forme, service traiteur, salle de jeux pour enfants, 1 000 m² de salles de réunions, etc. : un lieu de vie qui convient aussi bien aux hommes d'affaires qu'aux touristes et aux familles ! Deux troupes d'artistes de passage à Paris y auraient déjà élu domicile peu après l'ouverture...

Il est vrai que ce système a le mérite d'être moins onéreux que l'hôtellerie traditionnelle, tout en offrant davantage de liberté et de services, au cœur même de la capitale. Comment ce pari financier peut-il être retenu ? Les investisseurs de Home Plazza misent sur la faiblesse des charges fixes et le fort coefficient d'occupation (90 %) pour obtenir une rentabilité élevée au mètre carré. Une stratégie économique qui sera développée dans l'Est parisien, près de la Nation (fin 1990), puis en Europe : à Madrid, Londres, Bruxelles, d'ici à fin 1992. Gageons que les visiteurs des capitales européennes apprécieront ce nouveau concept : il mérite en tout cas d'être essayé.

هكذا من الأصل

PARIS
ILE-DE-FRANCE

Deux projets pour rééquilibrer la capitale

A l'Est du nouveau

Tout le monde est d'accord, en particulier le gouvernement et la mairie de Paris : il faut rééquilibrer la capitale vers l'Est, faire en sorte que l'Ouest ne soit pas le seul à se moderniser, à s'équiper, à attirer les investisseurs de l'an 2000. Un grand mouvement se dessine donc, avec des points forts qui s'appellent Opéra Bastille, Palais omnisport de Bercy, nouveau ministère des finances, future « Très Grande Bibliothèque »... Parmi les différents projets qui illustrent cette nouvelle orientation : la création, à Bercy, d'un grand centre international de l'agro-alimentaire – le dossier est bouclé – et, à plus long terme, le déménagement de la cité financière qui quitterait les abords du Palais Brongniart pour s'installer sur la rive gauche de la Seine.

A Bercy, une cité du vin et de l'alimentation

LE dossier Bercy est bouclé. Les dernières demandes de permis de construire seront déposées à la fin de cette année. Et, en 1993, la rénovation des vieux entrepôts sera achevée. Au total, plus de 33 hectares aménagés par la Ville, propriétaire des terrains, par le biais de la SEMAEST (Société d'économie mixte de l'est de Paris). Les ultimes arbitrages ont été rendus à propos des 13 hectares qui « ferment » le site à l'est.

Après le vote du Conseil de Paris, la mairie a retenu le projet présenté par la société *ZEUS* (zone d'évolution urbaine de la Seine). Il s'agit d'un puissant consortium financier qui regroupe le Crédit national, la compagnie La Hénin, le groupe Dumez, la compagnie foncière de construction (une filiale du Crédit foncier), la société Euro-développement et la banque américaine Citibank. Enfin, pour mettre toutes les chances de son côté, la société ZEUS s'est assuré le concours, à *« titre de conseiller »*, du grand groupe américain Trammell Crow, spécialiste mondial des centres d'affaires permanents.

Directeur général de la société, Jean-Pierre Hennequet arpente les rues et les venelles des entrepôts, où le long des gros pavés se dressent les vieux chais ombragés par des érables et des marronniers centenaires. *« Livrer un tel site aux bulldozers sans discernement aurait été un beau gâchis pour Paris »*, affirme-t-il. Opinion partagée par les architectes Michel Macary (associé à Pei pour la pyramide du Louvre) et Henri Lafonta qui ont dessiné, entre la cour Chamonard et la gare de la Rapée, ce nouveau Bercy fidèle à la tradition du vin et de la table. Coût de l'opération : 3 milliards de francs.

Ainsi, les vieux chais de la cour Saint-Emilion seront réhabilités. S'installeront à l'intérieur des bars à vin, des brasseries, des restaurants gastronomiques et régionaux (mais pas de « restauration rapide ») et des boutiques réservées à la vente de vins et spiritueux, français et étrangers, mais aussi à l'art de la table. Ce sera « Bercy village », ouvert sur le parc de 12 hectares créé par la Ville entre le Palais omnisports et ce haut lieu des auberges retrouvées.

Les célèbres entrepôts Lheureux, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, seront, eux, restaurés. Sur 12 000 mètres carrés, les « pavillons de Bercy » accueilleront foires, salons, quinzaines commerciales et expositions : Salon du foie gras, Salon des vins d'appellation contrôlée, *par exemple.*

800 à 1 000 entreprises en 1993

Il est également prévu d'édifier à cet endroit une Maison internationale des vins et spiritueux avec un musée des vins et de la gastronomie, une salle des ventes spécialisée, qui fait actuellement défaut à Paris, le siège d'organisations professionnelles et la Compagnie des courtiers-jurés-piqueurs de vin (reconnue depuis 1322) qui animera des salles de dégustation. Enfin, un centre de formation préparera aux métiers du vin, de la boulangerie, de la cuisine. Dans le même secteur seront construits deux hôtels d'une capacité totale de 750 chambres de (deux et trois étoiles), ainsi qu'un centre de conférences. Différents services du ministère de l'agriculture devraient trouver place dans ce nouveau quartier. Enfin, pour reloger dans de bonnes conditions les négociants qui le désirent et qui sont installés, pour certains, depuis des dizaines d'années à Bercy, une cité viti-vinicole sera bâtie.

Toutes ces activités se répartiront autour d'une grande place piétonne qui conduira – d'ouest en est – de la cour Saint-Emilion à « Bercy-Expo », le cœur de la rénovation, où le projet ZEUS prévoit de créer *« le premier centre mondial du vin et de l'agro-alimentaire »*. Il s'agira d'un centre d'affaires permanent qui *regroupera* à *longueur* d'*année* des entreprises françaises et étrangères, spécialisées dans les métiers de l'alimentation. Sur une surface de 120 000 mètres carrés, répartie sur huit niveaux, Bercy-Expo sera équipée de tous les services modernes destinés à faciliter les transactions commerciales des entreprises ainsi que leurs relations avec l'ensemble des professionnels.

On y trouvera donc des salles de réunion, des salons de réception, des cuisines de démonstration, des centres de dégustation, un service de traducteurs et d'interprètes, ainsi que des banques et des agences de voyages. 3 200 places de stationnement seront aménagés sous ce nouveau centre d'affaires. Les responsables de Bercy-Expo se sont fixé pour objectif de réunir, à partir de 1993, 800 à 1 000 entreprises.

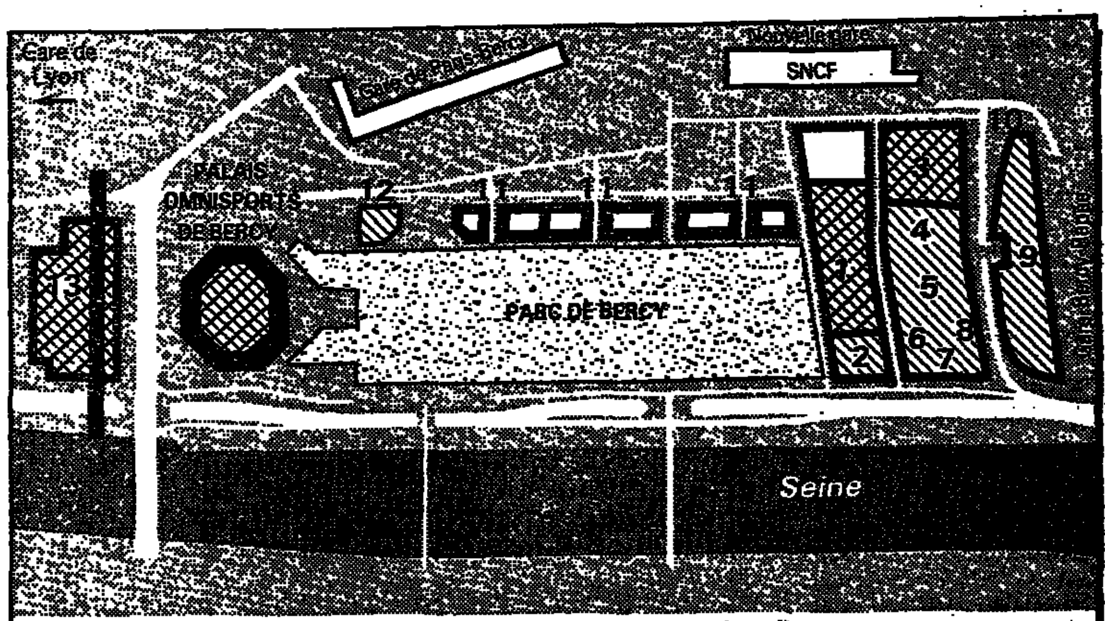

1 – Bercy-village
2 – Bureaux de bord de Seine
3 – Les pavillons de Bercy
4 – *Maison internationale des vins* centre de formation
5 – Sièges sociaux
6 – Complexe hôtelier
7 – Centre de colloques
8 – Services du ministère de l'agriculture
9 – Bercy-Expo
10 – *Nouvelle cité vini-viticole*
11 – Logements
12 – American Center
13 – Ministère des finances

La tradition du négoce

Plus de 300 sociétés – dont un tiers d'étrangères – ont déjà décidé d'ouvrir un bureau dans les murs de cette immense vitrine de l'alimentaire. Depuis une quinzaine d'années existe à Bruxelles un centre comparable, réservé aux secteurs du meuble et du prêt-à-porter, qui abrite en permanence 1 400 entreprises et a reçu, en 1987, 600 000 visiteurs professionnels. Sa surface sera portée en 1989 à 175 000 mètres carrés. De quoi donner le moral aux promoteurs de Bercy-Expo.

Si, avec le projet ZEUS, Bercy reste fidèle à la tradition du négoce, vieille de quatre cents ans, l'élément principal de cette opération d'urbanisme sera le parc. D'où des salles de dégustation. 12 hectares étirés le long de la Seine respecteront la trame des voies anciennes, les arbres centenaires et les bâtiments du siècle dernier. Une grande pelouse sera agrémentée de canaux, de passerelles, de bassins, de roseraies et, bien sûr, de treilles et de vignes. A l'image des Tuileries, une terrasse plantée protégera le jardin de la voie express.

Ce belvédère dominera la Seine, dont les berges auront été aménagées. Enfin, la Ville a décidé de construire 1 200 logements (dont 40 % « aidés ») et des équipements de quartier en bordure de ce parc, le long de la rue Pommard.

Le négoce, la détente mais aussi la culture. Le centre culturel américain, l'American Center, qui a quitté son fief du boulevard Raspail, va, lui aussi, s'installer à Bercy, dans des locaux mieux adaptés à ses activités et ouverts à tous les Parisiens. La première pierre du bâtiment, qui abritera le plus vaste espace européen de la culture d'outre-Atlantique, sera posée à la mi-juillet.

Reste la desserte de ce secteur, carte maîtresse du rééquilibrage de la capitale vers l'Est. La voie express rive droite sera réaménagée et des accès directs à ce nouveau quartier sont programmés. Le pont de Bercy sera doublé. Les itinéraires de deux lignes d'autobus seront modifiés.

Enfin, la RATP étudie la création d'une nouvelle ligne de métro (METEOR) pour desservir à partir des gares SNCF les quartiers sud-est de la capitale, c'est-à-dire Bercy et Tolbiac. Enfin, une passerelle reliera le parc tracé sur les anciens entrepôts à l'autre rive de la Seine où s'élèvera la Très Grande Bibliothèque... Qui a dit que l'Est parisien était le bout du monde ?

JEAN PERRIN.

A Tolbiac, une nouvelle cité financière

LE déménagement des quelque six mille fonctionnaires de la rue de Rivoli vers la forteresse de Bercy a conduit Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, à demander un rapport sur la création d'une cité financière plus près de son nouveau bureau. C'est Georges Dumas, l'ancien président du CIC, qui a été chargé de réfléchir aux modalités de désengorgement du quartier des affaires, le « Triangle d'or » Opéra-Bourse-Poissonnière. Il vient de se prononcer en faveur d'une concentration près de Bercy. Ne manque plus que le feu vert officiel du ministre.

Pour ce vaste chantier, gouvernement et mairie de Paris sont cette fois à l'unisson. La Ville souhaite en effet voir naître, en face de Bercy, sur l'autre rive de la Seine, dans le quartier Tolbiac et ses environs – c'est à cet endroit que devrait être construite aussi la très grande bibliothèque – une cité financière ultra-moderne où seraient réunis les sociétés de Bourse, les sièges des grandes banques et compagnies d'assurances, et surtout les salles de criées des marchés boursiers.

Le projet, ficelé depuis plusieurs mois, prévoit l'édification sur 50 hectares d'immeubles de bureaux. Les terrains sont actuellement sillonnés par des lignes de chemin de fer en partie désaffectées, occupés par quelques entrepôts industriels à l'abandon. Ce no man's land n'a jamais été construit, destiné successivement à plusieurs projets grandioses mort-nés. Il devait accueillir l'Exposition universelle de 1989, devenir le village olympique des Jeux de 1992...

Les voies ferrées sont vouées à disparaître : les trains qui passaient là avant d'atteindre la gare d'Austerlitz seront bientôt déroutés vers la gare Montparnasse, promue centre névralgique du réseau vers le Sud-Ouest et point départ du TGV-Atlantique. Résultat : 50 hectares disponibles, dont la mairie a acquis la majeure partie et commencé le défrichement.

Quarante-cinq sociétés six mille employés

Prochaine étape : convaincre les partenaires financiers de quitter le Triangle d'or. Le quartier pourrait alors retrouver une vocation de logements, comme le souhaite la Ville. Mais les professionnels de l'argent, installés dans ce périmètre depuis Napoléon, qui a fait construire le palais Brongniart, n'affichent pas un enthousiasme débordant. L'Est parisien ? Un exil insupportable à leurs yeux ! Leur principal argument : il est absurde de vouloir déménager en même temps autant de monde. Des milliers de personnes sont en effet concernées par le projet, les quarante-cinq sociétés de Bourse, représentant plus de six mille employés, les banques, les assurances et leur environnement, jusqu'aux libraires spécialisés dans les ouvrages financiers. Toute une vie grouillante qui éclate dans des locaux exigus, de plus en plus exigus puisque les envolées de la Bourse ont entraîné une forte augmentation du personnel. La seule charge Tuffier, l'une des plus importantes, est ainsi passée de soixante-dix salariés en 1982 à près de trois cent quatre-vingts aujourd'hui. En six ans, les effectifs des agents ont pratiquement doublé. La mairie, bien sûr, n'a rien fait pour arranger la situation : elle a bloqué toute extension, en interdisant la construction de nouveaux bureaux.

L'évacuation progressive du palais Brongniart sera facilitée par la modernisation des activités boursières. Paris a opté résolument pour la mise sur ordinateur et l'élimination des criées. Le marché des valeurs (actions et obligations) va d'ici à la fin de l'année s'intégrer entièrement au système CAC (cotation en continu sur ordinateur), estime la Société des Bourses françaises, la SBF, actuelle locataire du palais Brongniart, qui appartient à la Ville. Les dernières criées classiques pour les valeurs étrangères et les valeurs-supports du marché des options vont disparaître dans quelques mois. Seuls le marché à terme *international de France (MATIF)* et le marché des options négociables (MONEP) resteront équipés des traditionnelles salles de criées.

Le vaste bâtiment néoclassique n'est pas adapté à cette modernisation. Déjà, il a fallu renforcer le parquet et l'abondance des piliers gêne l'installation des câbles pour les écrans. A l'heure où la Bourse de Paris entend rivaliser avec celle de Londres, le palais Brongniart a beaucoup vieilli...

Les boursiers, s'ils peuvent admettre de ne plus se rendre au « château », le palais, s'accrochent désespérément à « leur » quartier. En 1988, le MATIF a essayé d'aménager un ancien cinéma de la rue des Italiens. Un vaste projet de 8 000 mètres carrés de bureaux et de salles de criées en sous-sol ! A deux pas de l'Opéra, l'emplacement était jugé excellent par les opérateurs, même si les difficultés architecturales ne manquaient pas. La mairie a mis son veto : officiellement, le permis de construire déposé ne correspondait pas au plan d'occupation des sols. Exeunt les espoirs du MATIF !

Déjà, dans le quartier, flotte une atmosphère de fin de règne. Les restaurants de la place de la Bourse constatent avec inquiétude l'effritement du Triangle d'or. « Gallopin », autrefois réservé aux agents de change, tente de conquérir de nouveaux clients en ouvrant le soir. C'est décidément la fin d'une époque...

Un ultime argument devrait faciliter le départ : le loyer du palais Brongniart, 30 millions de francs par an. La SBF pouvait se permettre ce luxe. Maintenant qu'elle n'a plus besoin de ces locaux, le seul MATIF ne pourrait acquitter une telle somme. Le bail expire cette année, et la SBF ne devrait pas demander *son renouvellement.*

Dans moins de cinq ans, le palais Brongniart ressemblera à une coquille vide. Que faire du « château » ? On a évoqué la possibilité d'y créer un musée de l'argent. Pas assez rentable, selon la mairie. Celle-ci affirme simplement qu'il sera loué au plus offrant.

PATRICIA LAURENCE.

La région annexée ?

Les soixante-cinq conseillers régionaux PS et MRG d'Ile-de-France considèrent que la proposition de Paul Violet, vice-président (RPR) de cette *assemblée* et adjoint au maire de Paris, visant à baptiser « Paris-Ile-de-France » la région-capitale *« est une nouvelle illustration de l'impérialisme du RPR parisien »* (*le Monde* du 15 juin). Cette initiative tend *« à faire des habitants de l'Ile-de-France 10 millions de Parisiens »*, a déclaré Yannick Bodin, président du groupe PS-MRG au conseil régional. *« Il n'y a pas que des Parisiens en Ile-de-France et l'Ile-de-France n'est pas la propriété de M. Chirac »*, souligne-t-il dans un communiqué, en accusant le maire de Paris de vouloir *« annexer l'Ile-de-France à son seul profit »*.

Fouquet's à la Défense

Comme Paris et ses Champs-Elysées, la Défense aura son Fouquet's. Au dernier étage du nouveau CNIT, sous l'immense voûte de béton, le Fouquet's Europe accueillera, à partir de septembre prochain, les membres du Cercle Europe, de même que le Fouquet's Club international des Champs-Elysées est réservé à des clients français et étrangers privilégiés.

Tout près de la Grande Arche et, peut-être un jour, de la tour de l'Infini, le restaurant de deux cents places, le bar panoramique et les salons privés auront vue sur le parvis de la Défense. Ainsi, un an après avoir frôlé la démolition, le Fouquet's, non content d'avoir été sauvé, *se multiplie.*

C. V.

Concorde contre le cancer

Le comité du Val-de-Marne de la *Ligue nationale française contre le* cancer a une façon bien à lui de collecter des fonds. Depuis trois ans, il organise des voyages en Concorde, qui, le temps d'un week-end, ont emmené les participants à Nice, Toulouse et Marrakech. La prochaine destination, les 24 et 25 juin, sera Montpellier, avec une réception au conseil général et les visites du nouveau centre de prévention contre le cancer (le premier et le seul en Europe), d'une part, et celle de la ville et de la Camargue, d'autre part.

Il en coûte 4 850 F pour participer à cette escapade méditerranéenne. Le comité, qui a loué l'avion au prix fort (seul l'équipage est bénévole), escompte, s'il arrive à vendre les quatre-vingt-dix-neuf places de l'appareil, un bénéfice situé entre 90 000 F et 120 000 F. Le voyage suivant conduira les participants, les 23, 24 et 25 décembre, à Tel-Aviv. Il sera organisé avec la collaboration de l'Institut Weismann, à l'occasion du dixième anniversaire de la coopération entre cet institut et la Ligue française contre le cancer.

F. G.

★ *Comité du Val-de-Marne de la Ligue nationale française contre le cancer,* 40, avenue de Verdun, 94000 Créteil. Tél. : 48-99-48-97.

Les élus au travail

« Ce qui nous guette tous, nous les maires, c'est la coupure avec la population. » Fort de ce constat, l'ancien ministre UDF Jean-Pierre Fourcade, qui vient d'être réélu pour la troisième fois consécutive maire de Saint-Cloud, a mis tous ses colistiers au travail. La tentation est grande en effet pour les conseillers municipaux élus avec la majorité de se reposer sur leurs lauriers et de se contenter de quelques brèves apparitions à la mairie pendant leurs six années de mandat.

« Pour que les gens aient envie de s'investir en politique comme ailleurs, il faut leur donner des responsabilités », explique Jean-Pierre Fourcade, qui a donc trouvé un emploi pour la plupart de ses vingt-neuf collègues. Dix ont des postes d'adjoint, trois sont conseillers délégués, cinq sont délégués de quartier et gèrent, à ce titre, deux réunions par an dans chaque quartier de la ville, six, enfin, sont rapporteurs des commissions extra-municipales, où siègent *côte à côte* les personnalités de la ville et les représentants du monde associatif et même les élus de l'opposition municipale, des commissions qui se réunissent quatre fois l'an pour travailler dans leur domaine respectif et rédiger des propositions.

« Cette répartition des tâches me permet de rester très concrètement à l'écoute de mes administrés », se félicite Jean-Pierre Fourcade, qui ne craint nullement de voir ses pouvoirs entamés par trop de délégations. *« Au contraire,* explique-t-il, *des collaborateurs motivés et responsabilisés sont la meilleure garantie de mon autorité dans les moments décisifs. »*

F. R.

SOMMAIRE

■ Les agriculteurs commencent à s'inquiéter des effets de la sécheresse que connaît actuellement la France *(lire ci-contre).* ■ Le gouvernement prépare une réforme du mode de calcul des cotisations sociales agricoles *(lire ci-dessous).* ■ Le directeur général de la Caisse des dépôts préconise un relèvement du plafond des dépôts sur le livret A pour faire face à la faiblesse de la collecte *(lire page 29).* ■ A la demande du gouvernement, M. Brana a élaboré une série de propositions destinées à relancer la politique d'économies d'énergie *(lire page 28)*..

Le système actuel est complexe et dépassé

La réforme des cotisations sociales agricoles ne suscite guère d'oppositions

Le Sénat devait examiner, mercredi 21 juin, le projet de loi complémentaire agricole présenté par le gouvernement qui transforme les cotisations sociales des agriculteurs. Celles-ci seront désormais calculées selon le revenu individuel (d'après le revenu imposable comme pour les autres salariés) et non plus sur la base collective (à partir du revenu cadastral).

« L'agriculteur doit passer à des cotisations sociales sur le revenu individuel. Le système actuel ne tient plus. » Celui qui parle n'est pas un conseiller du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, mais un responsable d'une fédération départementale d'exploitants agricoles (FDSEA). Si le projet de réforme gouvernemental des cotisations sociales des agriculteurs a suscité des réactions prudentes mais n'a pas rencontré d'hostilité jusqu'à présent, c'est qu'il bénéficie d'un certain discrédit du système actuel. Celui-ci est critiqué — *mezza voce* — par une partie du monde agricole.

« On n'a pas trouvé plus mauvais », confie un administrateur d'une caisse de mutualité sociale agricole. En tout cas, pas plus complexe et plus opaque pour les assurés. Au départ, une enveloppe globale fixée par le BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles) et répartie ensuite entre les départements. A la base du système, une référence ancienne, le *« revenu cadastral »*, lié le plus souvent à la valeur des terres : les plus productives supportent le prélèvement le plus élevé. Mais, fixé en 1961, ce revenu cadastral n'a pas été révisé depuis. Aussi a-t-il figé des situations anciennes qui ne correspondent plus à la prospérité actuelle ou à la pauvreté des régions. *« Nous payons notre richesse d'antan »*, nous déclarait l'an dernier M. Canis, président de la Mutualité sociale agricole du département du Nord. *« Celui qui paie 30 000 F dans le Nord verse 12 000 F dans le Centre et sans doute 3 500 F dans le Midi »*, complétait M. Schryve, président de la FDSEA du département.

Inégalité entre les *régions mais* aussi entre les productions. Ainsi, les herbages sont « surimposés » par rapport aux cultures spécialisées et, en particulier, la viticulture ou aux élevages *« hors sol »*.

Sans doute a-t-on essayé de rééquilibrer depuis longtemps les prélèvements et de corriger les défauts du système, mais les opérations sont particulièrement délicates. La hausse des coûts de la protection sociale agricole a entraîné un relèvement *sensible des cotisations* au cours des dernières années et rendu d'autant plus difficiles les rééquilibrages entre les départements et les productions : *« Si on baisse les uns, les autres doivent payer plus. »*

Conflits

Les cœfficients correcteurs utilisés en fonction du revenu brut d'exploitation (RBE) et du revenu net (RNE) peuvent rendre le système plus opaque encore : on les a utilisés pour répartir les charges entre les départements, mais les *cotisations individuelles restent* calculées sur le revenu cadastral.

Cette opacité peut susciter des soupçons de *« manœuvres »* et provoquer de nouveaux conflits. Ainsi, en 1987, la hausse brutale des cotisations des céréaliers (plus 50 %) (*« un rééquilibrage sauvage »*, selon un responsable agricole) avait-elle entraîné un mouvement de refus de paiement (*le Monde* du 17 novembre 1987). *Les céréaliers*, qui, à leur tour, ont cessé d'être des privilégiés, supportent d'autant plus mal les *hausses de cotisations* qu'ils paient des taxes spécifiques au BAPSA. En mars dernier, une vingtaine de départements, *notamment dans* l'Ouest, ont été touchés par des mouvements de grève des cotisa*tions*, d'*« autoréduction »* ou de refus de prélèvement automatique qui ont sensiblement perturbé les *opérations de recouvrement.*

Il n'y a pas eu de mouvement aussi vif dans le Nord ou le Pas-de-*Calais*, mais, en 1987, *il avait fallu* diminuer sensiblement les coefficients attribués à certaines cultures comme l'endive : *« Les endiviers nous ont dit : « Si vous nous augmentez, il y aura encore plus de gens qui ne paieront pas »*, raconte M. Schryve. En effet, le mode actuel de calcul, éloigné du revenu individuel et de ses variations, rend les cotisations encore moins supportables pour les agriculteurs en difficulté : *« Comment puis-je avoir à payer des cotisations plus élevées, alors que mon revenu a baissé l'an dernier ? »*, nous demandait, en octobre 1987, un agriculteur de la Nièvre.

Feutrés, confinés au monde des organisations agricoles (*« Il y a une différence entre ce qui se dit localement et ce qui se discute au niveau national »*, note un syndicaliste), ces débats ont été cependant accentués depuis plusieurs années par le nombre croissant d'agriculteurs en difficulté qui ne paient plus leurs cotisations (369 agriculteurs déchus de leurs droits en 1987 dans le Nord, 420 en 1988, 267 dans le Pas-de-Calais). Ils se doublent d'autres débats sur *« l'effort contributif »* des agriculteurs pour leur protection sociale. Contesté par les syndicats de salariés, et notamment par FO, cet effort s'est accru depuis les années 80 pour atteindre environ 90 % de celui des salariés en 1985, selon le ministère de l'agriculture (*100 %* pour la maladie, mais *63 %* pour les prestations familiales et 72 % pour la vieillesse), contre 71 % en 1981.

Nombre de responsables agricoles souhaitent en tout cas que le mode de calcul des cotisations ne laisse pas de doute sur la participation des agriculteurs au financement de leur protection sociale : *« Celui qui veut en bénéficier doit être heureux de la financer s'il le peut »*, estime M. Schryve.

La grande majorité des agriculteurs demeurent attachés à un régime propre, mais s'aligner sur le mode de financement des autres catégories sociales peut apparaître comme la meilleure garantie pour l'avenir : *« L'agriculture ne doit pas rester enfermée dans un ghetto. Ne faut-il pas s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres pays de la Communauté et se rapprocher des autres secteurs ?* s'interroge un des responsables de la FDSEA du Pas-de-Calais. *En raison de la baisse du nombre des actifs, l'agriculture aura de plus en plus besoin de la solidarité nationale. Mais il faut que ceux qui gagnent bien leur vie paient davantage.* » Des *préoccupations auxquelles* le ministère de l'agriculture affirme vouloir répondre aujourd'hui.

GUY HERZLICH.

BILLET

Coups de chaud agricoles

L'hiver a été sec, le printemps sans pluie, et l'été s'annonce précoce. La chose paraît entendue, il va faire chaud dans les campagnes. Les organisations *agricoles signalent déjà une* baisse importante des rendements sur les céréales d'hiver et les pois, desséchés avant l'heure. Le blé de printemps, *dont la récolte arrive à maturité*, pourrait connaître le même sort si le soleil, comme le calendrier l'y *autorise cette fois*, continue de briller haut et fort. La récolte de maïs pourrait diminuer de 20 % en 1989, en raison de la sécheresse qui sévit dans les *régions du Sud, sauf si la pluie se* décide à tomber généreusement avant le 14 juillet, date du début de la floraison.

Cette poussée de chaleur, quasi ininterrompue depuis janvier, apporte de l'eau, si l'on peut dire, au moulin des écolo*gistes et autres climatologues* préoccupés par l'abolition des saisons et le réchauffement de la *planète, fruits amers de nos pollutions* diffuses. L'inquiétude gagne bien sûr le monde agricole, qui voit les lacs collinaires et les nappes phréatiques se vider. *Outre le Midi et le Midi-*Pyrénées, le mal gagne la Charente et la Vienne, le Tarn et la *Haute-Garonne, mais aussi* la Bretagne, continentale et insulaire. Des *« cellules sécheresse »* ont été *mises en place* dans ces départements ; les préfets se réuniront la semaine prochaine pour dresser un premier bilan, et une mission interministérielle *procédera aux premières évaluations*, jeudi 22 juin, au secrétariat d'Etat à l'environnement. Les *interdictions faites d'arroser les* jardins et les cultures avant 6 heures du soir dans certains départements du Sud montrent que la situation est prise très au sérieux. Mais les organisations agricoles, à commencer par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), *redoutent surtout* l'échauffement des esprits que pourrait faire naître celui du sol. En un mot, ils ne veulent pas qu'on leur resserve les critiques vieilles de treize ans, qui avaient accompagné le vote de la loi sur l'impôt sécheresse de 1976, *impôt qu'ils affirment n'avoir* jamais réclamé. *« Avant même d'évoquer l'éventualité d'un impôt sécheresse, les contribuables doivent savoir qu'il existe un fonds de calamité agricole. Si la sécheresse s'installe, c'est d'abord la solidarité interne au monde paysan qui jouera »*, indiquait-on mardi 20 juin au siège de la FNSEA.

« Notre congrès promet d'être chaud », a lancé de son côté M. Henri de Benoist, le président des *céréaliers*, qui tiennent conclave — ouvert au ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, — les 21 et 22 juin à Saint-Malo. Il s'agit là d'une sécheresse de sentiments, déjà déclarée par la FNSEA lors de son dernier congrès d'avril, entre la profession agricole et son ministre. Si M. Nallet n'annonce rien sur la réforme des cotisations sociales *(voir ci-contre)*, la baisse des taxes céréalières ou l'augmentation de la prime au gel des terres, le torchon va continuer à brûler. En déclarant mardi à Luxembourg qu'il défendrait l'idée d'une *« jachère énergétique »*, visant à adapter le programme européen de gel des terres à la *production d'éthanol* (carburant à base de céréales ou de betteraves), le ministre a exhumé un dossier aussi cher au cœur des céréaliers qu'il est irréaliste (par son coût) aux yeux de Bruxelles. Une annonce peut être imprudente, mais qui rendra sans doute les relations entre le ministre et la profession plus... chaleureuses, en attendant la douche froide.

ERIC FOTTORINO.

● **Rééchelonnement de la dette *mauritanienne.*** — *Réunis en Club* de Paris, les créanciers publics de la Mauritanie ont décidé d'appliquer à ce pays très endetté, démuni et bénéficiant de la mise en œuvre, avec le soutien du Fonds monétaire international, d'un programme d'assainis*sement économique*, le traitement *« exceptionnel »* décidé il y a un an au sommet de Toronto. Les gouvernements créanciers ont le choix entre *une annulation d'un tiers des* échéances couvertes (tel est le choix de la France), un allongement à vingt-cinq ans dont *quatorze* de grâce, des délais de paiements, une réduction des taux d'intérêt dont ces paiements sont assortis. La dette de la Mauritanie dépasse 2 milliards de dollars pour un revenu national inférieur à 900 millions de dollars.

REPÈRES

Changes

Augmentation des avoirs officiels de la France, en mai

Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté, *en mai*, de 4,519 milliards de francs, pour s'établir à 368,509 milliards de francs, contre 363,99 milliards de francs à la fin du mois précédent. Les avoirs en or sont demeurés inchangés (à 205,056 milliards de francs), tandis que ceux exprimés en Ecus ont diminué de 141 millions de francs. Les avoirs en devises ont pour leur part augmenté de 4,689 milliards de francs ; cette variation correspond aux opérations auxquelles le Fonds de stabilisation des changes a procédé en mai.

Etranger

Le premier ministre tchécoslovaque plaide en faveur de l'ouverture de l'économie

S'inquiétant à Prague, devant le parlement, du manque d'internationalisation de l'économie tchécoslovaque, le *premier ministre*, M. Ladislav Adamec, a déclaré, mardi 20 juin, que l'économie ne devait pas être isolée, mais ouverte. *« Pour la transformation de l'économie, nous utiliserons des crédits étrangers en devises fortes, mais seulement pour rénover notre base technologique. Nous n'admettrons pas que notre endettement devienne un fardeau politique et économique »*, a-t-il ajouté. La Tchécoslovaquie est actuellement l'un des pays de l'Europe de l'Est les moins endettés vis-à-vis de l'Occident ; et sa dette brute en devises fortes est estimée à 5,2 milliards de dollars. *Cependant, les observateurs* estiment que les crédits à l'étrangers devraient s'accélérer dans *le cadre de la réforme économique du pays.*

Le problème de la dette

Du tiers-monde au tiers payant

(Suite de la première page.)

Certes, pour les banquiers — les prêteurs — la date de 1992, ce n'est pas seulement l'année de l'unification européenne, *c'est surtout la* date fatale d'application du diabolique *« ratio Cooke »*. Alors qu'aujourd'hui chaque banque fait un peu ce qu'elle veut en matière de fonds propres, le sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Cooke, a fait approuver une norme imposant un minimum de fonds propres égal à 8 % des engagements « pondérés ». Cette *pondération* exclut les créances sûres (sur les pays de l'OCDE) et retient toutes les autres, y *compris* celles sur les banques centrales des pays hors OCDE. Ce seuil de 8 % est déjà presque respecté par les banques *françaises, mais* les banques américaines en sont loin !
Oserai-je dire qu'en traitant le problème de la dette par le biais des aménagements de bilans bancaires, on prend le problème par le petit bout de la lorgnette ? Oublierions-nous que le vrai problème est de donner à manger à ceux qui ont faim et que l'apurement de la dette n'est qu'un des moyens pour permettre le développement du tiers-monde ?

Je rappellerai d'abord deux *vérités trop souvent oubliées :*

1) La dette du tiers-monde n'est rien d'autre que le mistigri de la crise pétrolière passé par les pays riches aux pays pauvres. Le surplus pétrolier dû aux deux chocs de 1973 et 1979 est évalué à 600 milliards de dollars et correspond très exactement au surplus de dette du tiers-monde. En jouant sur les termes de l'échange, les pays riches ont transféré peu à peu la facture de la crise aux pays pauvres.

C'est la première version du tiers payant : le tiers-monde paie la crise à la place des pays riches. Qui peut donc *s'étonner* aujourd'hui d'une seconde version du tiers payant où le tiers-monde demande aux pays riches de payer sa dette à sa place ?

2) La dette du tiers-monde ne s'épongera qu'avec l'argent gagné par les pays *pauvres en exportant* vers les pays riches. La meilleure aide, c'est d'ouvrir nos marchés aux produits *mexicains*, brésiliens, argentins, marocains, pour ne citer que les pays les plus atteints. Le tiers *payant* de la dette, ce sera le consommateur des pays riches et, par voie de conséquence, l'entreprise *qui devra accepter de céder une part* de marché aux produits du tiers-monde. Ce sont nos industriels qui rembourseront à *nos* banquiers *la* dette du tiers-monde.

A cet égard, sachons reconnaître que la France n'est pas dans la situation la plus exemplaire : à une époque où notre commerce extérieur est déficitaire sur les pays riches, nous conservons un *excédent sur* les pays pauvres, c'est-à-dire précisément là où nous devrions accepter, voire rechercher, un déficit !

Associer l'Etat et le marché

A partir de ces vérités, on peut mieux apprécier les «nouvelles stratégies» de la dette en cours de discussion internationale, et je me hasarderai à trois réflexions :

1) Le temps travaille pour nous, pour nous *tous*. Alors que *de 1973* à 1983, les dix ans de crise pétrolière ont fait gonfler la dette, depuis 1983, la reprise de la croissance et la baisse de l'inflation ont, sinon dégonflé la dette, du moins atténué les tensions. Dès 1985, le plan Baker, à Séoul, *montrait* qu'une injection modérée d'argent frais, de «new money», offrirait une sortie aux pays *endettés*. De 1985 à 1989, aucune crise majeure n'a menacé le système bancaire international, et on a le *sentiment que chaque année qui* passe en éloigne le risque, alors que, en 1983, tout le monde se voyait courir à *la catastrophe.*

2) Le marché supplée aux carences des Etats. Si l'on s'éloigne de la catastrophe, le mérite n'en *revient certainement* pas aux Etats. Le plan Baker, intelligent, n'a jamais pu être appliqué. Les propositions françaises à Toronto sont jugées intéressantes. La nouvelle stratégie de réduction de la dette *proposée par* le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, est reçu favorablement, mais non *encore mise en œuvre.*

Par contre, le marché, lui, a sécrété des actions et réactions concrètes. Les banques ont *profité* des bonnes années depuis 1983 pour provisionner une partie des créances, surtout en France et en Allemagne. Le marché a créé de nouvelles transactions : on échange une créance en dollars sur le Brésil contre une créance différente sur le Nigéria ou sur les Philippines. On échange une créance en dollars *contre une créance en monnaie* nationale ou contre des actifs du pays débiteur. A quel prix se font ces transactions ? Au *prix du marché*, bien sûr, donc au prix de l'offre et de la demande, c'est-à-dire avec une *décote* de 20 à *60 %* de la valeur théorique de la créance ! Evidemment, cela se sent dans le bilan : la Manufacture Hanover verrait ses fonds propres fondre des deux tiers si elle évaluait au prix du marché ses créances sur l'Amérique latine !

3) *La dette est devenue un bien* international. Le vote du X[e] Plan m'a donné l'occasion d'entendre *quelques envolées lyriques sur l'éternel* débat entre le public et le privé. Or il est des problèmes que seul *l'effort commun des Etats et du* marché peut résoudre. La dette est un exemple parfait de ce qu'on appelle un « bien public », encore qu'il faudrait plutôt dans ce cas inventer le vocabulaire du « mal public », c'est-à-dire que la gestion de la dette se heurte aux deux obstacles bien connus pour les biens publics :

● *l'obstacle du « chacun pour soi »* : globalement, les banques ont intérêt à un apurement de la dette... *mais chacune a intérêt à ce que ce* soit l'autre qui commence, d'où une tendance au *statu quo* que seul un acteur central peut dépasser ;

● l'obstacle de la « prime au laxisme » : tout plan plus favorable aux Etats mal gérés par rapport à ceux qui ont accepté les disciplines du redressement, tout plan plus favorable aux banques qui ont prêté sans regarder et qui n'ont rien provisionné (USA, Angleterre) par rapport aux banques qui ont consenti des sacrifices (Allemagne et France), aurait pour conséquence de décourager les acteurs à se sortir d'affaire et créerait à nouveau l'attentisme et le *statu quo.*

A cet égard, on ne peut traiter de la *même manière* les pays qui *ont* une capacité de redressement et ceux qui, comme l'Afrique, n'en ont *guère : la décision unilatérale de la* France de renoncer à une part de ses créances sur trente-cinq pays pau*vres* d'Afrique *montre* la voie à suivre.

Enfin, les Etats et le marché doivent exercer une surveillance conjointe contre la fuite des capitaux, pour éviter que le précieux argent frais consenti par les Etats et *les banques privées aux pays* endettés ne reparte vers la Suisse par des voies détournées, comme c'est le cas *actuellement*. Ni le *marché* ni les Etats ne sont capables de remplir le tonneau des Danaïdes.

Le plan Brady remplit assez bien *l'ensemble de ces conditions* : les Etats riches accroissent leur aide multilatérale, *via* le FMI et la Banque *mondiale enfin coordonnés*, les Etats débiteurs acceptent des disciplines de redressement économique, et le marché permet à l'offre et à la demande ainsi créées de s'équilibrer. Si l'un des maillons de la chaîne est défaillant, tout casse.

La France *y a ajouté*, à la réunion du FMI de Berlin, en septembre 1988, une proposition qui constitue un progrès *majeur : créer un fonds* international financé par apports de DTS (droits de tirage spéciaux) qui se porterait caution ou garantie des opérations d'apurement de la dette. Ainsi voit-on se dessiner un dispositif de sortie de crise associant l'intervention publique et l'intervention privée au sein du marché international.

Nous sauver nous-mêmes

Nous devons, en effet, faire la preuve dans le monde occidental que le choix du marché est celui de la liberté et du progrès. Mais encore devons-nous le prouver, notamment en Amérique latine : ce sont les dictatures qui *se sont endettées*, et, maintenant qu'elles se sont changées en démocraties, ce sont ces démo*craties qui paient la dette.* Lorsque le président Garcia déclarait au Pérou : *« Entre la démocratie et l'endettement, il faut choisir »*, il posait un vrai défi à l'ensemble du monde occidental, et nous n'avons *pas le droit de laisser* l'endettement étouffer la démocratie.

Sans verser dans un optimisme béat, je ne saurais souscrire au discours des *innombrables* Dr Knock qui expliquent tous les trois mois que la bonne santé économique *actuelle va s'arrêter* incessamment et que la maladie nous guette. La vérité me paraît opposée : nous digérons peu à peu les dix ans de crise pétrolière et ses séquelles, et le monde se réorganise pour une longue période de croissance « normale », c'est-à-dire de 2 à 3 % par an.

Quant au tiers-monde, les dix années de crise pétrolière ont fait litière de la thèse à la mode selon laquelle les pays pauvres ne peuvent rejoindre les pays riches *que si ceux-ci s'arrêtent* un moment pour leur donner le temps de les rattraper. L'expérience a prouvé le *contraire : quand les pays riches* s'arrêtent, les pays pauvres reculent.

La dette reste un handicap certain dans l'effort de développement *du tiers-monde. Mais, elle aura eu* au moins un effet positif : transformer le regard de charité des pays riches en une *attitude de partenariat*. En effet, la dette nous oblige à aider les pays endettés pour sauver nos banques, et donc notre propre économie.

La raison en est simple : à partir d'un montant suffisamment élevé d'endettement, le *problème devient* plus celui du créancier, menacé de faillite s'il ne rentre pas dans ses fonds, que celui du débiteur à qui, de toute façon, on ne fera pas payer ce qu'il n'a pas. Telle est bien la situation actuelle entre pays débiteurs et banques des pays riches.

Dès lors, pour les pays riches, sauver le tiers-monde, c'est nous sauver nous-mêmes. Ce regard nouveau est infiniment plus vrai et plus porteur d'avenir que le regard condescendant de naguère. Car, s'il est exact que la religion nous invite à aimer notre prochain comme nous-mêmes, il est encore plus vrai que cet amour *est d'autant plus grand que l'est* notre amour de nous-mêmes !

LIONEL STOLÉRU.

● **PRÉCISION.** — Dans notre article du mercredi 21 juin intitulé « Eurêka trouve quatre-vingt-neuf nouveaux projets de recherche », il fallait lire, à propos du projet Joint European Submicron Silicon (JESSI) : *« (...) ce vaste projet de coopération (...) engloutira à lui seul pas moins de 27 milliards de francs ! Ce qui équivaut à plus des deux tiers de l'enveloppe (38 milliards de francs) consacrée aux projets Eurêka depuis les débuts, en 1985. »*

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NOUS VOUS PROPOSONS DE VALORISER VOTRE DIVIDENDE

DATE LIMITE : 6 JUILLET

Pour la deuxième année consécutive, nous vous proposons de percevoir votre dividende en actions Société Générale. Vous pouvez donc recevoir votre dividende 1988 (13 F par titre, hors avoir fiscal) en actions émises au prix attrayant de 417 F. A titre de comparaison, les derniers cours cotés sont supérieurs d'environ 20 %.*

Si vous souhaitez bénéficier de cet avantage, faites connaître votre choix à votre intermédiaire financier avant le 6 juillet 1989. Au-delà de cette date, votre dividende sera automatiquement payé en espèces.

Pour tout complément d'information, consultez notre service "Relations Actionnaires" - Par téléphone au (1) 40.98.52.16 ou par Minitel 3614 code Générale.

**Cours au 14 juin 1989*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS

ELYSEES GESTION
MAISON DE TITRES

L'assemblée générale annuelle s'est réunie le 31 mai 1989 sous la présidence de M. Philippe Denis. Elle a approuvé les comptes sociaux de l'exercice 1988 et a pris connaissance des résultats des filiales Eysées Fonds et Erisa.

Le portefeuille total géré s'élevait à 5,5 milliards de francs au 31 décembre. Erisa, compagnie d'assurances sur la vie et de capitalisation, dans laquelle la société suisse a pris une participation significative, a encaissé 964 MF de primes au cours de l'année.

Le bénéfice social d'Elysées Gestion est de 8,2 millions de francs, en progression de 38 % par rapport à 1987.

Le bénéfice consolidé Elysées Gestion/Elysées Fonds s'établit à 10,3 millions de francs, en progression de 57 %.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende de 3,85 millions de francs, soit 11 F par action.

Elle a par ailleurs renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jacques Pericchi et nommé comme administrateur M. Pierre Jolain, *pour une durée de six ans.*

Économie

Les propositions du rapport Brana sur la maîtrise de l'énergie et de l'environnement

Taxe sur les véhicules Diesel, exonérations fiscales pour les particuliers et fonds de garantie pour les investissements

Depuis trois ans, la consommation d'énergie s'emballe à nouveau dangereusement ; en France, elle a atteint l'an dernier 205 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), dépassant le précédent record de 1979 de 5 millions de TEP. Principaux responsables : les transports notamment automobiles, où l'on assiste depuis 1985 à une véritable « explosion » de la consommation (+ 4,4 % par an en moyenne).

Analysant les causes de cette reprise inquiétante à terme, le rapport de mission remis au premier ministre la semaine dernière par M. Pierre Brana et présenté mercredi 21 juin à la presse, souligne les responsabilités des pouvoirs publics dans le *« relâchement »* général des efforts accomplis pendant dix ans jusqu'en 1985.

« Tout se passe aujourd'hui comme si on considérait que le prix du pétrole allait maintenant rester durablement bas », écrit M. Brana, faisant remarquer que l'action et les budgets d'intervention publique suivent fidèlement l'évolution en francs des prix du pétrole : élevés lorsque le pétrole était au plus cher, *« ils sont retombés au plus bas après le contre-choc pétrolier de 1985 »*, alors que c'est l'inverse qui est nécessaire. Quand les prix de l'énergie chutent, les acteurs économiques ne sont plus « naturellement » incités à investir dans la maîtrise de l'énergie. C'est à ce moment-là que les incitations publiques sont le plus nécessaires.

Soulignant l'impact du secteur de l'énergie sur la balance commerciale française comme sur les revenus des ménages (une baisse de 10 % des dépenses énergétiques entraîne une hausse de 1 % du pouvoir d'achat), ainsi que sur la protection de l'environnement – puisque l'énergie est responsable de plus des trois quarts des problèmes de pollution – le rapport suggère avant tout la reprise d'une intervention publique vigoureuse, montrant, au-delà du discours, que la maîtrise de l'énergie constitue bel et bien une priorité du gouvernement.

Cette relance venant du sommet devrait être provoquée par une mission interministérielle, rattachée directement au premier ministre et chargée *« d'élaborer, de proposer aux pouvoirs publics et d'impulser une politique de maîtrise de l'énergie et de l'environnement »*. Elle devrait s'accompagner, suggère le rapport, d'une série de mesures concrètes, notamment fiscales, qui ne nécessitent toutefois pas un budget important, les recettes prévues équilibrant grosso modo les dépenses.

Un « fonds pour l'information et la formation »

Du côté recettes, M. Brana suggère l'imposition d'une taxe sur les transactions de véhicules Diesel, principaux responsables de l'emballement récent de la consommation de carburants. Calculée sur la base de sept cent cinquante mille ventes de véhicules (neufs ou d'occasion) par an, cette taxe de 600 francs en moyenne rapporterait environ 450 millions de francs au budget. S'y ajouteraient les recettes tirées d'une taxe sur les déchets de 1 à 10 francs par tonne, selon leur nature (ordures ménagères et déchets industriels) payée, par « les pollueurs », pour un total de 120 à 200 millions de francs. Enfin le rapport propose de taxer également les producteurs d'énergie sur la publicité qu'ils font auprès du public, cela afin d'alimenter un « fonds pour l'information et la formation ». Au total, les nouvelles recettes ainsi créées atteindraient environ 600 à 700 millions de francs par an.

C'est grosso modo ce que coûteraient les dépenses supplémentaires proposées, au premier rang desquelles une réduction d'impôts sur les gros travaux d'économie d'énergie réalisés par des particuliers. Il paraît difficile dans le contexte budgétaire actuel, reconnaît M. Brana, de rétablir purement et simplement la déduction fiscale supprimée en 1986 par le gouvernement de M. Chirac, mais il paraît néanmoins *« indispensable de faire apparaître clairement les préoccupations de maîtrise de l'énergie et de l'environnement des pouvoirs publics à l'occasion de la déclaration annuelle de revenus des ménages »*. Le rapport suggère donc d'étendre de façon claire les réductions d'impôts liées aux *« dépenses de grosse réparation de la résidence principale »*, aux travaux de maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

Il propose aussi la création d'un fonds de garantie public destiné à prémunir les investisseurs contre le risque de variation des prix du pétrole. Dans ce système, l'État prêterait la moitié de la somme nécessaire aux investisseurs, notamment ceux proposant un système de *« tiers-financement »*, selon lequel l'opérateur s'engage à réaliser les travaux chez son client, à les financer et à en garantir les résultats financiers. Ce système fait courir un risque énorme à l'investisseur, puisqu'une baisse intempestive des prix de l'énergie risque de compromettre la rentabilité de l'opération.

L'Etat, propose M. Brana, pourrait assurer, pour partie, ce risque en allongeant ou en réduisant les délais de remboursement en fonction de l'évolution des cours du brut. Dans le pire des cas, le coût de cette mesure pour le budget s'élèverait à 120 millions de francs par an.

Outre le renforcement des budgets de fonctionnement et de recherche des agences comme l'AFME et l'ANRED, M. Brana propose enfin d'harmoniser les taxes pesant sur le gaz et le fioul lourd, qui jusqu'ici pénalisent ce dernier, ainsi que diverses mesures destinées à encourager les énergies renouvelables, les véhicules électriques, les systèmes d'éclairage performants, les réseaux de chaleur et le développement de l'énergie bois en zone rurale.

VÉRONIQUE MAURUS.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CIMENTS FRANÇAIS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 1989 sous la présidence de M. Pierre Conso, a approuvé les comptes de l'exercice 1988 qui se soldent par un bénéfice net consolidé de 834 millions de francs, en progression de 41,3 % sur 1987.

Le résultat net de la société ressort à 473 millions de francs (+ 42,6 %) et la capacité d'autofinancement à 722 millions de francs (+ 10 %).

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende net hors avoir fiscal de 25 F par action et a nommé censeur M. Maurice Laure, dont le mandat d'administrateur arrivait à expiration. Elle a également nommé administrateurs M. Gilles Cosson, directeur général adjoint de Paribas, et M. Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider.

Au cours de son allocution, le président Conso a confirmé que le niveau d'activité du groupe au cours du premier semestre 1989 était excellent. A périmètre constant, le chiffre d'affaires sera en augmentation de 9 % en France, de plus de 45 % dans les autres pays d'Europe et de près de 20 % en Amérique du Nord. Sur la base du périmètre réel à fin juin 1989, l'accroissement du chiffre d'affaires sera de l'ordre de 20 %.

1989 sera donc à la fois une nouvelle année de progression des résultats et la confirmation des ambitions du groupe pour se situer parmi les principaux groupes industriels internationaux spécialisés dans les matériaux de construction.

Le rapport de l'exercice 1988 peut être obtenu auprès du secrétariat général, Tour Générale, 5, place de la Pyramide, 92088 Paris la Défense. Téléphone : (1) 42-91-75-67.

Ciments Français sur Minitel : 36-16 Cliff.

SOCIAL

Renforcement de la lutte contre le travail clandestin

Le dispositif de lutte contre le travail clandestin va être complété par les mesures qui sont discutées, le 21 juin, à l'Assemblée nationale. M. Jean Pierre Soisson, ministre du travail, présente en effet un texte qui prévoit de porter d'un à deux ans de prison, et à quatre ans en cas de récidive, les peines maximales à l'encontre d'employeurs recrutant des étrangers sans titre de séjour. Pour punir le travail clandestin, l'amende passe de 20 000 à 200 000 francs, son montant s'étant révélé trop peu dissuasif. La notion en étant élargie, le délit pourra être reproché aux intermédiaires qui participent de la fraude, et notamment aux entreprises qui, par la sous-traitance en cascade, pratiquent indirectement jusqu'au marchandage de main-d'oeuvre. Les « passeurs » de clandestins seront punis d'une amende relevée de 4 000 à 200 000 francs. Il est prévu également une amende de 20 000 francs pour l'employeur qui, ayant dû régler la redevance de l'OMI (Office des migrations internationales), et donc en conformité avec *les dispositions en vigueur pour* l'immigration officielle, n'en prélèverait pas moins sur le salaire de l'immigré le montant du coût de son introduction en France.

EN BREF

● **La Chambre des lords autorise une grève des dockers en Grande-Bretagne.** – Les cinq juges de la Chambre des lords, l'instance judiciaire suprême de Grande-Bretagne, ont donné, le 20 juin, leur feu vert à une grève nationale des dockers contre la suppression gouvernementale du monopole d'embauche dans les ports britanniques. Les juges ont annulé à l'unanimité une décision de la cour d'appel qui avait interdit au début du mois une grève nationale des dockers. Le Syndicat national des transports (TGWU) a aussitôt annoncé son intention de consulter ses 9 400 adhérents par un nouveau vote sur un mouvement de grève. – *(AFP.)*

● **Fermeture des Chantiers navals de l'Esterel à Cannes.** – Le conseil d'administration des Chantiers navals de l'Esterel (CNE), installés à Cannes, vient d'annoncer la fermeture prochaine de l'entreprise à la suite de la défection d'un repreneur américain. Les cinquante employés de l'entreprise seront licenciés le 31 juillet après l'annulation de la commande par les Douanes d'une vedette en bois qui constituait la dernière commande des CNE. Face à un déficit cumulé sur les quatre dernières années de 27 millions de francs, la direction avait déjà annoncé en juin 1988 la fermeture probable des chantiers, dont 90 % du capital appartenaient depuis 1979 à l'homme d'affaires saoudien Akhram Ojjeh. Faute de trouver un autre repreneur et après l'annulation de la commande par les Douanes, le conseil d'administration a décidé la fermeture de l'entreprise à l'automne.

GENERALE

RAPPORT 1988

L'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 1989 a approuvé les comptes de l'exercice 1988. Elle a marqué son accord pour le paiement d'un dividende inchangé de *BEF 115 net pour les parts de réserve ordinaires*, de BEF 82,675 net pour les parts de réserve partiellement libérées et BEF 140,35 pour les parts de réserve AFV.

Le résultat courant du groupe a évolué de BEF 3,7 milliards en 87 à BEF 18,6 milliards en 88. La quote-part de la Générale, après impôts, dans ce résultat courant est de BEF 11,2 milliards.

Cette nette amélioration des résultats courants a été affectée par des pertes exceptionnelles très importantes (BEF 18,5 milliards) dont l'essentiel (BEF 16,6 milliards) est imputable aux assainissements et restructurations décidés dans plusieurs sociétés et notamment dans FN, Gechem et Generale Trading Cy.

Dans ces conditions et après impôts, la perte nette consolidée totale est de BEF 2,5 milliards, alors que l'excercice 1987 s'était clôturé par un bénéfice de BEF 3,0 milliards. La quote-part de la Générale dans cette perte nette est de BEF 2,4 milliards contre un bénéfice de BEF 3,6 milliards en 1987.

La politique d'assainissement *que la Générale a souhaité développer* a pesé sur ces résultats; la quote-part de la Générale dans les charges de restructurations non récurrentes est de **BEF 11,9 milliards** sur les BEF 16,6 milliards mentionnés ci-dessus. En l'absence de ces charges exceptionnelles, le résultat net consolidé quote-part de la Générale aurait en effet été de BEF 9,5 milliards.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue après l'assemblée générale ordinaire, a approuvé la scission des actions selon la proportion de trois actions nouvelles pour deux anciennes. Entre le 26 et le 30 juin 1989, 7 millions de parts de réserve (après scission) seront proposées au public par le biais *d'une offre publique de vente.* Cela représente environ 11 % du nombre total d'actions.

Pour recevoir un exemplaire du rapport annuel 1988, il suffit de renvoyer le coupon-réponse ci-dessous à la
Société Générale de Belgique
Service Communication
Rue Royale 30
B-1000 Bruxelles

Nom et prénom ____________
Fonction ____________
Entreprise/Institution ____________
Adresse ____________
Code postal/Localité ____________
LM

CONFORAMA

DIVIDENDES 1989 : + 15%

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 8 juin 1989 sous la présidence de Jean Moll a approuvé les comptes de l'exercice 1988 arrêtés par le Directoire présidé par Jean-Claude Taté.

Chiffres consolidés en millions de F	1988	1987	Progression %
Chiffre d'affaires H.T.	5.942	5.549	7
Bénéfice net courant	232	199	17
Bénéfice net	257	218	18
Dividendes	91	79	15

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises, notamment :
- la distribution d'un dividende par action de 23 F (20 F en 1988), soit un revenu total de 34,50 F. Ce dividende sera mis en paiement le 28 août 1989 au siège social de Conforama.
- la nomination de Christophe Mujagic, de Philippe Vindry et de la société Au Bon Marché, représentée par Bernard Arnault, comme membres du Conseil de surveillance.

ACTIVITE 1989

- chiffre d'affaires prévisionnel : + 8%
- rachat de la participation de Financière Agache dans le capital de Facet, société de crédit à la consommation.

RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel est disponible sur demande au siège social.

Demande d'envoi du Rapport Annuel 1988

Nom et prénom ____________

Adresse ____________

Coupon à retourner à :
Conforama - Direction Financière
80, boulevard du Mandinet - LOGNES 77432 Marne-la-Vallée Cedex 2

Économie

AFFAIRES

Ciba-Geigy va redistribuer ses usines entre la France, l'Espagne et l'Italie

Le numéro trois mondial du médicament, le groupe suisse Ciba-Geigy, a décidé de réorganiser ses fabrications entre la France, l'Italie et l'Espagne dans la perspective du marché unique de 1993.

Dans un plan auquel la dernière main doit toutefois encore être apportée avant sa mise en œuvre à la fin de cette année, la firme bâloise se propose de redistribuer ses usines de la façon suivante. Ainsi, les productions solides en grandes quantités seront concentrées près de Milan et l'unité installée à coté de Naples sera fermée.

Les productions solides en petites quantités seront regroupées sur le site de Barbera-del-Valls (près de Barcelone). Les productions liquides, crémeuses et pâteuses seront, elles, rassemblées à Huningue, dans le Haut-Rhin, où une centaine d'emplois seront créés. Les laboratoires pharmaceutiques de Lyon fermeront leurs portes d'ici à 1993.

Ce réaménagement, *qui devrait* être achevé en 1992 et dont le coût s'élèvera à 240 millions de francs suisses (960 millions de francs), *n'entraînera, selon le porte-parole de* Ciba-Geigy, aucune suppression d'emploi. La recherche et le marketing ne sont pas concernés par cette restructuration.

● **Enimont se dote de structures financières.** — Enimont, le nouveau groupe chimique italien, issu de la fusion d'Enichem (ENI) et d'une partie des actifs de la Montedison (Ferruzzi), prend forme. Le capital va être porté de 200 millions de lires (936 000 F) à 3 400 milliards de lires (15,91 milliards de francs). Une seconde opération financière sera faite pour permettre l'entrée d'investisseurs italiens et étrangers. Le capital sera porté de 3 400 milliards de lires à 4 250 milliards de lires (19,98 milliards de francs) par émission de 850 millions d'actions nouvelles de 10 000 lires *dont le prix d'émission* n'a pas encore été fixé.

1988 a été une très bonne année pour l'industrie française des plastiques

L'année 1988 a été un très bon millésime pour l'industrie française des matières plastiques. Lors d'une récente conférence de presse, M. Philippe O'Neill, président du Syndicat des producteurs de matières plastiques (SPMP), a indiqué la double raison du « boom » enregistré : les restructurations réussies par les principaux entrepreneurs du secteur et la reprise de l'expansion sur des marchés comme le bâtiment, l'emballage ou l'électronique.

Selon les statistiques, la production française *de matières plastiques* s'est élevée à 4,07 millions de tonnes l'an dernier, soit à 5 % au-dessus de son *niveau de 1987. Grâce* aux plastiques, la France a dégagé, l'an dernier, un excédent commercial de 4,8 milliards de francs. En volume, les exportations (2,6 millions de tonnes) ont augmenté nettement plus vite (+ 10 %) que les importations (+ 6 % avec 1,9 million de tonnes). Le premier client de cette industrie reste l'emballage, qui *absorbe 33 % de la production.* Le bâtiment (20 %) arrive en deuxième position devant l'électricité-électronique (12 %) et les transports (8 %).

Si l'expansion reste soutenue avec une demande intérieure en hausse de 8 % à 3,5 millions de tonnes, le Français ne « consomme » encore que 64 kilos de plastique par an (101 kilos pour l'Américain et *82 kilos pour le Japonais*). Au début de cette année, la France est devenue le premier producteur européen de polypropylène avec une capacité installée de 745 000 tonnes.

Sabena, KLM et British Airways créent une filiale commune

Les compagnies aériennes Sabena (Belgique), KLM (Pays-Bas) et British Airways (Royaume-Uni) ont décidé de créer une filiale commune, Sabena World Airlines. Celle-ci entrera en fonctionnement le 1er janvier 1990. La majorité de son capital de deux cent mille francs sera détenue par la compagnie belge avec 60 %, les deux autres transporteurs se partageant le reste.

Le président de Sabena, M. Carlos Van Rafelghem, a commenté, le 20 juin, cette création dont l'objectif sera de développer l'activité de Sabena, de coordonner les efforts des trois transporteurs tout en respectant la *législation européenne sur* la *concurrence* et de participer au renforcement de l'aéroport de Bruxelles-Zaventem.

Cette société commune — qui exclut des prises de participations *croisées entre les trois partenaires* — s'inscrit dans la stratégie appliquée en Europe par les transporteurs aériens. Pour faire face à l'aggravation de la concurrence et à *la suppression* des frontières au sein de la CEE, ceux-ci tentent de poursuivre deux buts contradictoires : regrouper *leurs forces* pour abaisser les coûts et maximiser les effets de réseau, tout en conservant leur autonomie, car une compagnie aérienne conserve, sur le Vieux Continent, son aura de service public, et son capital est le plus souvent détenu majoritairement par l'Etat. On s'attend qu'Air France et Lufthansa, pour leur part, accroissent encore leur coopération technique et commerciale, de façon institutionnelle ou non, pour rester dans le cours de ce mouvement d'alliances.

● **M. Michel Albert renouvelé comme administrateur des AGF.** — *Le Journal officiel* du 21 juin publie le décret de nomination des administrateurs des AGF (Assurances générales de France). Michel Albert, actuel président de la compagnie, y *figure au titre des personnalités qualifiées*, aux côtés de MM. de Carmoy, Descarpentries, Mercereau et Naouri. La désignation de M. Albert comme PDG des AGF, *qui sera décidée par le* conseil d'administration de la compagnie, devrait donc être confirmée lors d'un prochain conseil des ministres.

Lutte sur le marché des micro-ordinateurs

Compaq dans la ligne de mire d'IBM

Le champion toutes catégories de l'informatique fait une nouvelle tentative pour asseoir son autorité sur le marché mondial des micro-ordinateurs : IBM a annoncé mardi 20 juin la mise au point d'un nouveau système qui, *affirme-t-il*, rendra un de ses modèles deux fois plus rapide que n'importe quel micro-ordinateur.

Il suffira pour cela aux utilisateurs de remplacer le microprocesseur équipant leur modèle 70-A21 par une nouvelle puce fournie par le fabriquant américain Intel. Ce nouveau composant commencera d'être livré au dernier trimestre de *cette année*.

C'est bien évidemment Compaq *qui est visé par « Big Blue » : cette* petite firme connaît un succès foudroyant dans les micro-ordinateurs, marché sur lequel elle a su accroître sa présence en jouant la carte de la puissance et en introduisant des puces fabriquées par Intel. Au lieu de la suivre — pour reprendre l'image de la publicité de Compaq — IBM tente de la prendre de vitesse et de la devancer.

● ***La direction de l'aviation* civile mécontente.** — La direction générale de l'aviation civile n'apprécie pas l'attaque dont elle a fait l'objet de la part du transporteur privé de courrier express, Jet Service, qui se plaint de ne pouvoir assurer *son service dans des conditions* satisfaisantes entre Paris et Bordeaux (*le Monde* du 20 juin). Rappelant que Jet Service bénéficie de plusieurs *dérogations pour* atterrir et décoller la nuit d'Orly à des heures où l'aéroport est fermé, elle explique qu'une nouvelle demande a été refusée au transporteur au égard aux nuisances infligées aux riverains. En revanche, les autres autorisations exceptionnelles restent en vigueur.

CONJONCTURE

M. Michel Rocard sur TF 1

« Il n'est pas correct d'employer le mot inflation »

« Notre rythme de hausse des prix doit être stabilisé sur le plan interne. Il faut donc le tenir, ça va être un peu serré. » Evoquant la poussée récente de la hausse des prix en France, qui a atteint 3,7 % en glissement annuel au mois de mai, le premier ministre, M. Michel Rocard, s'est montré rassurant. Selon lui, *« il n'est pas correct d'employer le mot inflation quand on est dans la tranche des 2,5 %-3 % »*. *« Quand la hausse des prix n'est pas supérieure à la croissance en volume, nous ne sommes pas en inflation »*, a-t-il déclaré.

M. Rocard a attribué à la hausse des cours du pétrole, à celle des taux d'intérêt et à la poussée du dollar, la *« petite reprise »* de la hausse des prix. Il a cependant estimé qu'il serait *« difficile en France d'accuser le coup, d'encaisser ces faits extérieurs et de maintenir notre économie en bon état »*.

M. Rocard a également évoqué les hausses récentes des prix des voitures (après l'augmentation de 2,25 % des Peugeot, de 2,2 % des Citroën, Renault a annoncé à son tour une hausse de 1,8 % du prix de ses automobiles), en affirmant qu'elles avaient été inférieures aux intentions des constructeurs, qui ont *« compris qu'il y avait une cause nationale à défendre »*.

A propos de l'augmentation du SMIC, M. Rocard a affirmé que la décision de donner un coup de pouce au salaire minimum n'était pas encore prise, et que l'on verrait *« à la fin de ce mois-ci »*.

Inquiète pour le financement du logement social

La Caisse des dépôts est favorable à un relèvement du plafond du livret A

En présentant les comptes définitifs de 1988, le *« meilleur cru de la décennie »*, M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), n'a pas caché ses inquiétudes sur l'avenir du livret A. Sur les cinq premiers mois de l'année, la collecte est négative (les retraits excédant les dépôts) de 18 milliards de francs, contre 16 milliards de « déficit » enregistrés en 1988. Sans atteindre le reflux catastrophique connu fin 1986, qui avait conduit le gouvernement à relever le plafond du livret A de 68 000 F à 80 000 F, la tendance *« prend un tour préoccupant »*, selon M. Lion, qui considère comme un *« bon étiage »* le maintien des stocks (actuellement 726 milliards de francs), ce qui implique que les retraits n'excèdent pas la capitalisation des intérêts, soit une trentaine de milliards.

Si la tendance actuelle se poursuivait, ce principe ne serait pas respecté en 1989. C'est alors le financement du logement social, assuré par les fonds du livret A, qui poserait problème. Comme il paraît inimaginable de faire prendre le relais par des financements de marché — qui obligerait l'Etat, selon les calculs de la CDC, à quadrupler ses bonifications pour maintenir des prêts au taux actuel, — la Caisse se montre pour l'heure favorable à un nouveau relèvement du plafond, voire à l'institution d'une prime de fidélité. Remèdes momentanés, les solutions — *« qui relèvent de décisions gouvernementales »* — n'élimineront pas l'autre incertitude qui pèse sur le livret A avec l'ouverture du marché unique européen. Celui-ci entraînera le développement d'autres produits financiers plus rémunérateurs que le livret A, dont le principal avantage actuel est d'être défiscalisé, une spécificité destinée à disparaître avec la baisse de la fiscalité sur l'épargne qui devrait se généraliser.

C. B.

Une seule compagnie au monde vous ouvre la réservation par minitel.

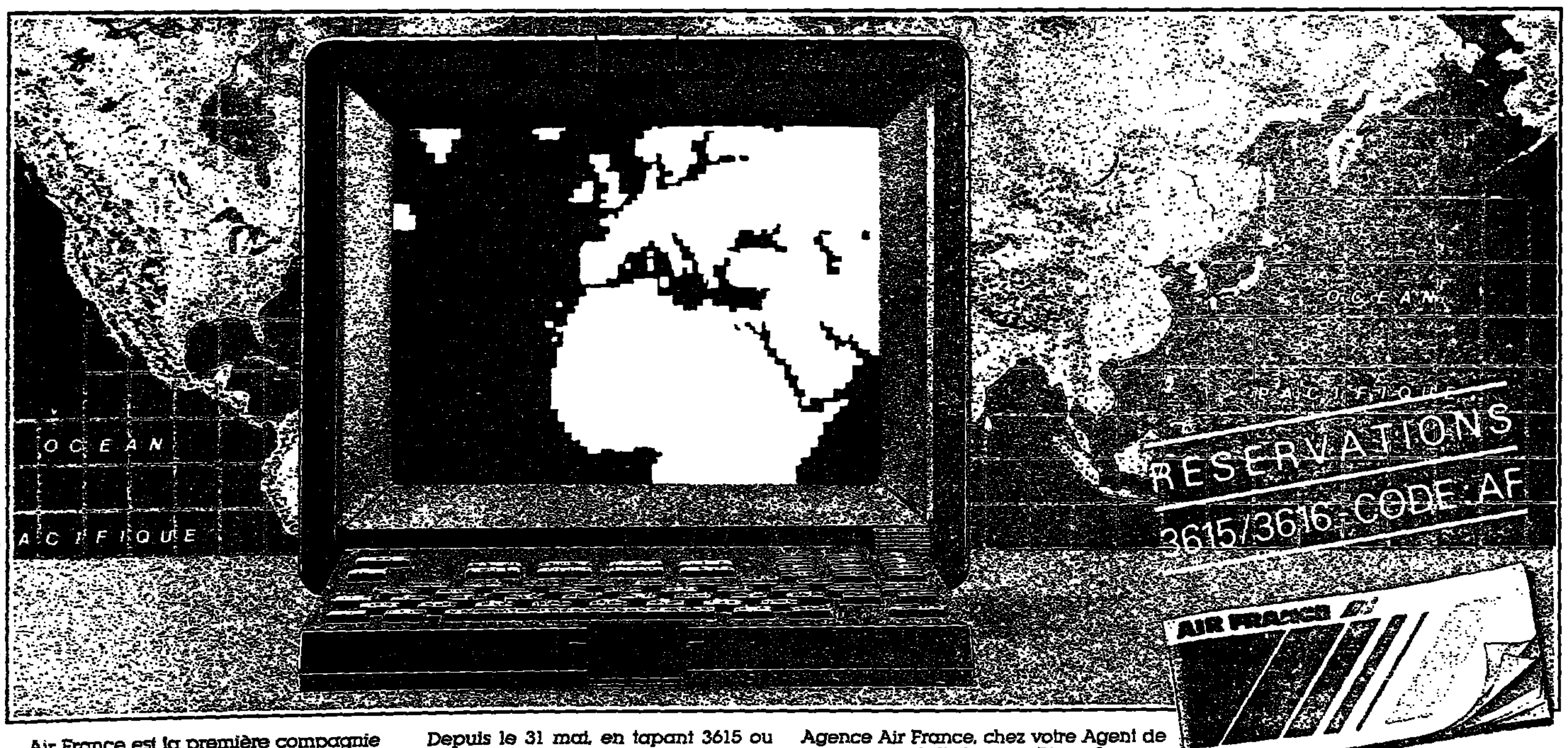

Air France est la première compagnie aérienne au monde qui, pour faciliter vos déplacements, vous donne accès 24 h sur 24 à la réservation par minitel. Améliorer notre service, c'est aussi améliorer l'accès à nos différents services.

Depuis le 31 mai, en tapant 3615 ou 3616 code AF, vous pouvez réserver votre place sur tous nos vols directs (sans correspondance), votre réservation est immédiatement enregistrée et il vous suffit ensuite de retirer votre billet dans votre Agence Air France, chez votre Agent de voyages ou à l'aéroport. Bien sûr, vous avez aussi accès à tous les renseignements utiles : informations sur les horaires des vols, les tarifs, les vols en cours ainsi que nos offres promotionnelles.

Vous rendre le monde de plus en plus facile est une façon de vous prouver que pour nous, vous êtes le centre du monde.

Pour nous, vous êtes le centre du monde.

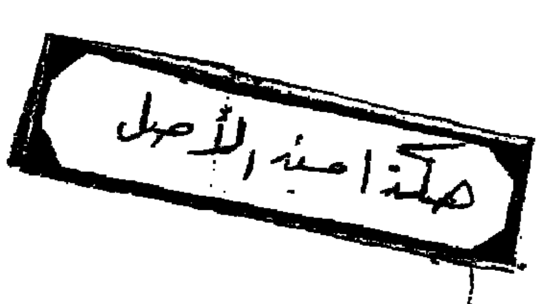

Marchés financiers

Un nouveau camouflet

La CGE ne tient pas compte des réserves émises par la COB

Nouvelle couleuvre à avaler pour la Commission des opérations de Bourse, chargée de la surveillance du marché financier français : le patron du deuxième groupe industriel privé français ne tient aucun compte de ses observations. Lors de l'assemblée générale de ses actionnaires, M. Pierre Suard, président de la Compagnie générale d'électricité (CGE) a maintenu – et fait adopter largement – une résolution prévoyant de limiter à 8 % les droits de vote d'un actionnaire, quel que soit le montant de sa participation. Et ce, malgré les réserves émises par la COB il y a quelques jours (*le Monde* des 18-19 juin).

Les arguments de M. Suard face aux critiques de la commission sont de deux ordres : il s'est d'abord étonné que la COB ait attendu si longtemps (un mois et demi) avant de réagir, quelques jours seulement avant la tenue de l'assemblée générale. Ensuite, il a relevé que cette disposition, assortie d'un seuil de 25 %, existait déjà depuis plusieurs années dans les statuts de l'entreprise, sans que la COB y ait trouvé à redire...

M. Suard a réaffirmé les raisons qui l'ont poussé à prendre une telle mesure, déclarant entre autres : *« Nous souhaitons que la CGE demeure un centre autonome de décision. Je ne pense pas que l'avenir de la CGE passe par une dépendance vis-à-vis d'un ou de quelques actionnaires. »* On ne saurait être plus clair. Reste que cette initiative, de la part d'un patron qui passe pour être proche du RPR, laisse rêveur. Pendant des années la droite et les libéraux ont critiqué les nationalisations qui entravaient, selon eux, la marche normale des entreprises. Or, un des effets de la limitation des droits de vote sera de verrouiller le capital de l'entreprise en vidant de son sens toute tentative d'OPA. Entrave pour le petit actionnaire qui perd ses chances de réaliser une plus-value, dans une telle hypothèse. Entrave du libre jeu capitalistique, puisque pour attaquer et changer l'équipe dirigeante, il faudra que des attaquants s'y mettent à plusieurs pour additionner les voix. Ce qui complique infiniment leur tâche. Mesure antidémocratique, la limitation des droits de vote n'est elle pas aussi une mesure antilibérale ?

FRANÇOISE VAYSSE.

Les actionnaires de Lafarge approuvent la limitation des droits de vote

Les actionnaires de Lafarge Coppée, réunis mardi 20 juin en assemblée générale, ont adopté une résolution visant à lier l'exercice des droits de vote à la participation effective des actionnaires aux assemblées. Cette mesure, qui ne concerne pas les actionnaires détenant moins de 1 % du capital, a pour objectif d'éviter qu'un porteur de parts ne profite de la faible fréquentation d'une telle réunion pour imposer son point de vue. Préalablement au débat et au vote, l'un des responsables du groupe cimentier a procédé à la lecture de la lettre adressée par la Commission des opérations de Bourse le 15 juin dernier, critiquant le mode de calcul complexe retenu pour une telle limitation (*le Monde* du 18-19 juin).

Les dirigeants de Lafarge ont tenu compte d'une remarque de la COB leur demandant de ne pas retenir dans une de leurs résolutions la référence à des *« actionnaires agissant de concert »*. Cette notion n'existe pas dans les textes actuels. Elle devrait apparaître dans la prochaine loi sur la sécurité et la transparence du marché financier.

Grandes manoeuvres dans la radiotéléphonie américaine

British Telecom détient 20 % de McCaw

Les grandes manoeuvres ont bel et bien commencé dans la téléphonie cellulaire outre-Atlantique : McCaw, numéro un américain, qui a lancé une OPA contre un de ses concurrents, LIN, vient de dévoiler que le britannique British Telecom détenait 20 % de son propre capital depuis janvier dernier. De son côté, LIN a annoncé, également mardi 20 juin, qu'il rejetait l'OPA de McCaw, et qu'il avait l'intention de se défendre par tous les moyens. Est-on à la veille d'une bataille boursière estivale ?

Reste que l'entrée de Britisch Telecom dans le capital de McCaw illustre une nouvelle fois le dynamisme de l'opérateur britannique, privatisé il y a plusieurs années par Mme Thatcher et prêt à se hisser parmi les grands du secteur.

○ **Société générale de Belgique : les actions vendues 3 000 francs belges.** – Les sept millions d'actions de la Société générale de Belgique, détenues par Sodinvest, holding possédé par Suez et les assurances belges AG, seront offertes au public à 3 000 francs belges pièce (480 francs). Après la bataille qui a opposé M. De Benedetti et Suez, presque toutes les actions se trouvaient aux mains des institutionnels. Cette opération, qui porte sur 11 % du capital, est destinés à rouvrir les portes au public, maintenant que la SGB a bien entamé sa restructuration (*le Monde* du 16 juin).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société de la Tour Eiffel s'est réunie le 15 juin 1989. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1988 et décidé de distribuer un dividende net de 13 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 6,50 francs, payable le 26 juin 1989.

L'Assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Bergerot et nommé deux nouveaux administrateurs, Madame Gilberte Lombard et Monsieur Michel Gauthier.

Le conseil d'administration de la Société de la Tour Eiffel, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a pris acte de la résignation de ses fonctions de président par Monsieur Bernard Bergerot et l'a nommé président d'honneur. Monsieur Patrick Alexis a été nommé président directeur général.

bail investissement

Les actionnaires de Bail Investissement ont jusqu'au 30 juin 1989 pour exercer l'option de paiement du dividende en actions auprès de leurs intermédiaires habituels. Passé ce délai le règlement s'effectuera en espèces à compter du 11 juillet 1989.

Il est rappelé que le prix d'exercice de l'option est de 786 F par titre et que l'action était cotée le 16 juin 1989 coupon détaché 871 F.

BANQUE FRANCO-PORTUGAISE

AUGMENTATION DE CAPITAL

La Banque franco-portugaise a procédé à une augmentation de son capital social, qui a été porté à 75 millions de francs.

Les actionnaires de la Banque franco-portugaise sont la Courtneigh Investment Company, et la Banco Nacional Ultramarino, dont le capital est détenu par l'Etat portugais.

8, rue du Helder, 75009 PARIS.
Tél. : 45-23-30-40.

NEW-YORK, 20 juin ↓

Nouveau fléchissement

Encore une fois, la Bourse américaine s'est un peu affaiblie mardi. Encouragée un instant par la reprise des valeurs aéronautiques, elle est toutefois vite retombée et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 472,88, soit à 7,01 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la séance a très bien reflété ce résultat. Sur 1 944 valeurs traitées, 758 ont baissé, 650 ont monté et 536 n'ont pas varié. Toute la journée, le marché a été à l'écoute des OPA, des bruits et rumeurs aussi sur les opérations en préparation. Manifestement, selon les professionnels, il n'en a retiré aucun motif d'encouragement.

« Tout se passe », disait un « broker », comme si la Bourse préparait son entrée dans la période estivale de marasme. En fait, les opérateurs ont seulement été sensibles à l'accord intervenu entre le financier californien A. A. Checchi et la Northwest Airlines en vue d'un rapprochement, ce qui a eu pour effet de propulser l'indice Dow des transports au niveau record de 1 167,37.

L'activité s'est un peu accrue. Elle a porté sur 168,87 millions de titres contre 130,7 millions la veille.

VALEURS	Cours du 19 juin	Cours du 20 juin
Alcoa	66	65 7/8
A.T.T.	35 5/8	35 1/4
Boeing	50 7/8	50 3/8
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38
Du Pont de Nemours	110 1/4	110
Eastman Kodak	47 7/8	48
Exxon	44 1/2	44 5/8
Ford	48 3/4	49 1/8
General Electric	53 3/4	53 1/2
General Motors	41 1/4	40 5/8
Goodyear	52 5/8	52 5/8
I.B.M.	110 1/4	109 1/2
I.T.T.	58 3/8	58 1/2
Mobil Oil	48 3/4	48 3/4
Pfizer	57 1/2	58 1/8
Schlumberger	35 1/8	39
Texaco	49	49 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	127 7/8	133 1/2
Union Carbide	29	29 1/4
U.S.X.	37 1/8	37 1/2
Westinghouse	63	62 1/2
Xerox Corp.	63	62 1/2

PARIS, 21 juin ↓

Hésitation

Le mouvement de hausse (+ 1,10 %) mardi, qui a mis un terme à six séances consécutives de baisse, aura été de courte durée. Dès mercredi, l'indicateur instantané revirait au rouge. Après avoir perdu 0,6 % à l'ouverture, il revenait à – 0,19 % en début d'après-midi. Le léger repli de Wall Street la veille ainsi que l'indice des prix de mai (0,4 %), jugé élevé, ont sans doute réfréné les ardeurs. A cela s'ajoute l'arrivée du terme boursier de juin, les opérations de liquidation débutant dès jeudi. Pour l'instant, le score est un score positif, le gain pour ce mois atteint les 2,32 %. Dans ce contexte, 65 valeurs françaises progressaient de 0,84 %, tandis que 115 perdaient 0,89 % et que 18 demeuraient inchangées. Du côté des étrangères, la tendance était inverse : 43 s'appréciaient de 1,32 %, 25 reculaient de 0,9 % et 4 demeuraient stables. Parmi les plus fortes hausses, on notait Epéda-Bertrand Faure, au plus haut de l'année, Michelin, Saulnes-Châtillon, Institut Mérieux, CMB Packaging et Géophysique. En baisse figuraient les Avions Dassault, Sagem, Fichet-Bauche, Electronique Serge Dassault et Docks de France. La CGE et Lafarge réagissaient peu aux résolutions votées par leur assemblée générale respective visant à limiter les droits de vote. Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de Gascogne ont indiqué que l'agitation sur leurs titres lors de ces derniers mois a été souvent provoquée par des « rumeurs fantaisistes ». A ce jour, aucune prise de participation nouvelle notable n'a été enregistrée dans le groupe papetier, tout détenteur de plus de 2,5 % du capital devant se faire connaître. Cette valeur opéable, dont le capital n'est pas contrôlé, a à présent un PER élevé, supérieur à 20, nettement supérieur à celui du secteur. Sur le MATIF, les contrats étaient légèrement orientés à la hausse.

LONDRES, 20 juin ↑

Hausse modérée

Les cours des valeurs, soutenus par la fermeté de Wall Street à l'ouverture, ont enregistré une nette progression malgré les statistiques décevantes sur l'évolution de la masse monétaire et des crédits bancaires en mai. Toutefois, la hausse a été atténuée en fin d'après-midi. L'indice Footsie a terminé sur un gain de 10,1 points à 2 164,8 (+ 0,46 %). Le volume d'activités a été nettement plus important, avec 504,1 millions de titres échangés contre 360,3 millions la veille. Les titres du secteur du bâtiment ont été fermes après leur recul récent, provoqué par la crainte d'une hausse du coût du crédit au logement.

Parmi les valeurs vedettes, Glaxo s'est apprécié suite à une étude favorable d'une maison de courtage. Les magasins et le secteur alimentaire ont été stimulés par une contre-OPA amicale de 2 milliards de livres (20 milliards de francs) lancée sur la chaîne de supermarchés Gateway par la banque d'affaires Wasserstein Perella alliée à la chaîne de distribution alimentaire A and P. Les brasseries (Scottish and Newcastle, Bass) ont été très recherchées et se sont appréciées en raison de la canicule.

Eurotunnel a échappé à l'euphorie générale, se dépréciant légèrement après un documentaire télévisé critiquant les normes de sécurité.

TOKYO, 21 juin ↑

Timide reprise

Une très légère reprise s'est produite mercredi à Tokyo. Mais elle n'a pas été très convaincante. Surtout, la Bourse s'y est reprise à deux fois pour remonter un peu : au début de la matinée, avant de rechuter deux heures après ; dans l'après-midi ensuite. A la clôture, l'indice Nikkei enregistrait une modeste avance de 111,81 points (+ 0,34 %) à 33 345,28.

A l'évidence, le cœur n'y est pas. Selon les professionnels, le sentiment est généralement à la morosité en raison, principalement, des incertitudes monétaires. Quelques achats spéculatifs ont été enregistrés, notamment sur les valeurs de l'industrie lourde, Mitsubishy Heavy en particulier. D'après le marchand de titres d'une banque nippone, le marché devrait rester calme jusqu'à la publication ce mercredi après-midi du rapport du Federal Reserve Board américain sur la situation économique aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Akai	818	808
Bridgestone	1 680	1 680
Canon	1 960	1 950
Fuji Bank	3 380	3 370
Honda Motors	1 970	1 940
Matsushita Electric	2 450	2 450
Mitsubishi Heavy	1 180	1 200
Sony Corp.	7 770	7 790
Toyota Motors	2 720	2 720

FAITS ET RÉSULTATS

● **M. Michael Milken quitte Drexel et fonde sa société.** – M. Michael Milken, ancien responsable du département obligations à haut risque (*junk bonds*) de la firme d'investissements Drexel Burnham Lambert et inculpé de fraude boursière, a annoncé le 15 juin qu'il quittait officiellement la firme pour créer sa propre société. Ayant son siège à Los Angeles, International Capital Access Group se chargera de *« conseiller et assister les particuliers, les communautés et les compagnies »* qui cherchent à réunir des fonds. Toutefois, la firme ne devrait pas vendre de titres.

M. Milken était placé depuis le 29 mars, date de son inculpation pour délit d'initié et extorsion de fonds, en congé sans solde de Drexel Burnham Lambert. D'autre part, un tribunal fédéral a approuvé l'arrangement entre la commission des opérations boursières américaine (Securities and Exchange Commission (SEC) et la firme d'investissement Drexel Burnham Lambert, qui prévoit que la firme plaidera coupable de fraude boursière et paiera une amende record de 650 millions de dollars (4,3 milliards de francs).

● **European Sugars confirme son entrée dans Paribas.** – European Sugars France, holding financier du groupe Ferruzzi, a confirmé, avoir pris une participation *« de l'ordre d'environ 1,3 % dans le capital de la banque Paribas »*. Le président de Paribas avait annoncé le 20 juin l'entrée prochaine du groupe Ferruzzi dans le capital de la banque de la rue d'Antin. Paribas devrait participer à la prochaine augmentation de capital de Beghin-Say (groupe alimentaire contrôlé par Ferruzzi) dont elle détient déjà 5 %.

● **A.-H. Robins : la restructuration est approuvée.** – Un tribunal américain vient d'approuver le plan de restructuration de la firme pharmaceutique A.-H. Robins, qui prévoit sa vente à American Home Products. Il laisse un fonds de 2,5 milliards de dollars pour indemniser les quelque deux cent mille femmes ayant porté plainte contre la firme qui avait lancé le stérilet défectueux Dalkon Shield. Environ 4,5 millions de stérilets de cette marque avaient été vendus au début des années 70, avant que l'on s'aperçoive que ceux-ci étaient responsables d'infections graves. Des milliers de cas sont encore examinés par la justice et le total des indemnisations a été estimé à 2,5 milliards de dollars.

● **Boehringer-Mannheim : 77 % de profits en plus.** – Le groupe pharmaceutique ouest-allemand Boehringer-Mannheim a dégagé pour 1988 un bénéfice net de 54 millions de deutschemarks, en progression de 77 %. Le chiffre d'affaires a augmenté de 11,6 % à 1,78 milliard de deutschemarks. Le groupe a employé trois cents personnes de plus qu'un an auparavant (huit mille sept cents employés au total). Pour l'année en cours, Boehringer-Mannheim s'attend à une nouvelle expansion, marquée par une progression de 6 % du chiffre d'affaires.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	404
Asystel	....	259
B.A.C.	....	389
B. Demachy & Assoc.	....	600
B.I.C.M.	....	560
B.I.P.	....	753
Boiron	....	490
Bolloré Technologies	....	832
[illegible] (Lyon)	....	280
Câbles de Lyon	....	2141
Calberson	....	843
Cardif	....	800
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	574
C.A.T.C.	....	190
C.D.M.E.	1680	1685
C. Equip. Elect.	....	379
C.E.G.I.D.	....	850
C.E.G.E.P.	....	280
C.E.P.-Communication	....	2080
Ciments d'Origny	....	824
C.N.I.M.	....	809
Codetour	....	258
Concept	....	344 50
Conforama	....	1008
Creeks	....	480
Dafsa	....	155
Dauphin	....	1460
Devanlay	....	1185
Deville	....	578
Dolisos	....	195
Editions Belfond	....	100
Elysées Investissem.	18 30	18 55
Finacor	....	239
Garonor	....	433
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	267 10
Guintoli	....	778
I.C.C.	....	257 50
Idia	....	290
Idianova	150	160
IN2	....	300
Int. Metal Service	....	932
La Commande Electro.	....	260

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	....	376
Loca Investissement	....	265
Locamic	....	149
Métallurg. Minière	....	245
Métrologie Internat.	....	249 90
Métroservice	....	173
Métroservice (bons)	22	23
M.M.B.M.	....	968
Molex	206	206
Navale-Delmas	....	1205
Olivetti-Logabax	190	193
Om. Gest.Fin.	....	395
Pinault	547	550
P.F.A. S.A.	....	535
Presbourg (C. In & Fin)	....	94 90
Présence Assurance	533	537
Publicat. Filipacchi	....	882
Razel	....	620
Rémy & Associés	....	315
St-Gobain Emballage	....	1828
St-Honoré Matignon	....	220
S.C.G.P.M.	....	533
Segin	400	400
Sélection Inv. (Lyon)	112	112
S.E.P.	....	869
S.E.P.R.	....	1602
Serbo	500	520
S.M.T.Goupil	....	373
Sodinforg	....	680
Supra	....	227
Thermador Hold. (Lyon)	....	....
TF 1	413	414
Unilog	....	201
Union Financ. de Fr.	....	505
Viel et Cie	....	215

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 20 juin 1989

Nombre de contrats : 4 617.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	115,95	–	–	–
CGE	440	15	23	1,55	13,50
Elf-Aquitaine	440	81	80	0,90	–
Eurotunnel SA-PLC	100	15,60	20	–	2,50
Lafarge-Coppée	1 550	129	–	1	19
Michelin	180	–	28	–	3,51
Midi	1 400	8	–	42	72
Paribas	440	58	66	–	2
Peugeot	1 550	93	135	2	29
Saint-Gobain	560	48,95	70	–	6
Société générale	430	16	–	–	11
Thomson-CSF	200	31	33,25	–	3

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 juin 1989
Nombre de contrats : 40 123.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89
Dernier	107,14	107,78	107,50
Précédent	107,16	107,76	107,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
107	1,33	1,67	0,53	1,11

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,75 F ↑

Le dollar s'est inscrit à la hausse le mercredi 21 juin au matin. La devise américaine s'échangeait à 6,7475 F contre 6,6840 F la veille à la cotation officielle. A Tokyo, la Banque du Japon est intervenue pour vendre du dollar. La Banque d'Angleterre a également procédé à des achats de livres sterling contre dollars.

FRANCFORT	20 juin	21 juin
Dollar (en DM)	1,9755	1,9925
TOKYO	20 juin	21 juin
Dollar (en yens)	143,55	144,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 juin)	87/8 9 %
New-York (20 juin)	93/8 97/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	19 juin	20 juin
Valeurs françaises	113,2	114,6
Valeurs étrangères	113,3	113,7
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	476,3	476,4
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 718,74	1 739,56
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	491,04	496,32

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 479,89	2 472,88

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 780,7	1 791,8
Mines d'or	183,8	184,9
Fonds d'Etat	84,76	84,72

TOKYO

	20 juin	21 juin
Nikkei Dow Jones	33 233,47	33 345,28
Indice général	2 456,63	2 469,40

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,7525	6,7575	– 40	– 25	– 75	– 50	– 160	– 90
$ can.	5,6318	5,6407	– 179	– 148	– 338	– 299	– 892	– 796
Yen (100)	4,6489	4,6555	+ 133	+ 157	+ 264	+ 295	+ 808	+ 886
DM	3,3878	3,3915	+ 53	+ 69	+ 104	+ 125	+ 306	+ 364
Florin	3,0071	3,0107	+ 41	+ 53	+ 77	+ 96	+ 234	+ 281
FB (100)	16,1814	16,2812	+ 20	+ 134	+ 53	+ 191	+ 277	+ 666
FS	3,9054	3,9106	+ 52	+ 74	+ 104	+ 135	+ 345	+ 425
L (1 000)	4,6762	4,6830	– 141	– 108	– 269	– 222	– 748	– 657
£	10,3347	10,3491	– 459	– 410	– 924	– 833	– 2758	– 2532

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
DM	6 5/16	6 9/16	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7
Florin	6 5/8	6 7/8	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 1/16	7 3/16
F.B. (100)	6	6 1/2	8 3/16	8 1/2	8 5/16	8 5/8	8 7/16	8 3/4
F.S.	6 3/4	7	6 7/8	7	6 7/8	7	6 13/16	6 15/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 1/8	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 3/8
£	12 7/8	13 1/8	13 13/16	13 15/16	13 15/16	14 1/16	14 3/8	14 1/8
F franç.	8 13/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 JUIN

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3989	C.N.E. 3% ★	3831	3820	3805	- 0 68
1073	B.N.P. T.P.	1103	1107	1107	+ 0 36
1240	C.C.F. T.P.	1215	1211	1211	- 0 33
1120	Créd. Lyon. T.P.	1132	1132	1135	+ 0 27
1700	[illegible] T.P.	1730	1730	1730	....
1944	Rhône-Poul. TP	1911	1912	1912	+ 0 05
1328	St-Gobain T.P.	1340	1343	1343	+ 0 22
1382	Thomson T.P.	1366	1367	1367	+ 0 07
645	Accor	717	718	721	+ 0 56
625	Air Liquide	621	620	621	....
2800	Alcatel ★	3120	3120	3049	- 2 28
2180	Als. Superm.	2130	....	....	....
370	A.L.S.P.I. ★	358 50	354	355	- 0 98
595	Alsthom ★	621	620	615	- 0 97
2800	Arjom. Prioux ★	2620	2601	2590	- 1 15
650	Arnaudet-Rey ★	638	638	640	+ 0 16
1080	Aux. Entrepr. ★	1050	1021	1033	- 1 62
810	Av. Dassault ★	750	720	720	- 4
430	BAFIP ★	420	419	419 10	- 0 21
350	Bail-Equipem. ★	320	321 50	318	- 0 63
890	Bail Investiss. ★	868	868	868	....
365	B.N.P. C.I. ★	384	379 90	384 50	+ 0 13
475	Cie Bancaire ★	522	517	520	- 0 38
635	Bazar H.-V. ★	614	613	615	+ 0 16
690	Béghin-Say ★	700	696	696	- 0 57
915	Berger (Mé)	900	900	900	....
765	Bic ★	764	764	758	- 0 78
480	B.I.S. ★	560	547	555	- 0 89
3100	Bongrain S.A. ★	3060	3041	3045	- 0 49
425	Bouygues ★	663	661	663	....
118	B.P. France ★	133	134	133 20	+ 0 15
675	B.S.N. ★	555	560	565	+ 1 53
715	Canal Plus ★	718	720	721	+ 0 42
2550	Cap Gem. S. ★	2580	2580	2580	+ 0 04
2930	Carrefour ★	3160	3108	3120	- 1 27
225	Casino ★	209 90	208	211 20	+ 0 62
180	Casino A.D.P. ★	135 80	133 60	133 40	- 0 30
980	Castorama D.I.	930	915	915	- 1 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
580	Cr. Lyon. (CI) ★	640	636	633
1140	Crédit Nat. ★	1075	1072	1075
540	C.S.E.E. ★	506	502	498
550	Creusot ★	552	550	551
3280	Dassault S.A. ★	3000	2979	2983
1450	De Dietrich ★	1401	1397	1395
235	Dév. R.d.C. (LI)	220	219 50	219 50
380	Dév. R. Sud-Est	330	330	330
550	D.M.C.	545	535	542
430	Drouot Assur. ★	447	445	444
3800	Dynks France ★	3645	3630	3553
980	Dumez ★	975	965	965
....	Dumédil Leblé	1043	1000	1025
1980	Eaux (Gén.) ★	1997	1989	1985
2020	Ecco ★	2161	2170	2179
970	Electrofinanc. ★	987	987	981
580	E.L.S. Dassault ★	579	556	580
500	Elf-Aquitaine	525	523	525
395	— (certific.) ★	408	410	407 [illegible]
1270	Epeda B.-F.	1400	1430	1430
3280	Essilor ★	3345	3349	3310
1580	Essil. Int. (DP) ★	1571	1575	1564
445	Esso S.A.F. ★	545	555	540
1700	Eurafrance ★	1606	1601	1610
1350	Europcom ★	1509	1489	1510
3080	Euromarché ★	2760	2760	2750
700	Europe n° 1 ★	760	755	757
105	Eurotunnel ★	116 40	116 20	115 [illegible]
1380	Exor ★	1320	1320	1340
1200	Facom ★	1205	1200	1220
1020	Fichet-Bauche ★	1006	1005	980
215	Financ. ★	200	200	198
435	Fives-Lille ★	487 90	492	487
1670	Fromager. Bel ★	1874	1870	1880
1520	Gal. Lafayette ★	1676	1685	1675

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 20/6

[illegible]

Cote des changes

Marché libre de l'or

[illegible]

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

مكتبة الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

2 État d'urgence à Sri-Lanka.
3 L'armée sud-africaine évacue la Namibie.
4 La visite de M. Rafsandjani en URSS.
5 Grèce : la gauche refuse de soutenir un « gouvernement provisoire ».

POLITIQUE

8-9 Le projet de loi sur le financement des partis.
10 Les élections européennes : un sondage IFOP sur le comportement de l'électorat.
11 Bicentenaire : le discours de M. Mitterrand à Versailles.

SOCIÉTÉ

12 Les turbulences de la Météo.
— La grève dans les crèches parisiennes.
— A Metz, l'état-major du 1er corps d'armée sera dissous.
13 Une enquête de l'administration pénitentiaire à Clairvaux.

CULTURE

14 Rénovations à Paris : grand nettoyage d'été pour le Bicentenaire.
20 Communication : un entretien avec M. Thierry de Beaucé.
26 Paris-Ile-de-France : deux projets pour rééquilibrer la capitale.

ÉCONOMIE

27 La réforme des cotisations sociales agricoles.
28 Les propositions du rapport Brana sur l'énergie et l'environnement.
29 Boom dans l'industrie française des plastiques.
30-31 Marchés financiers.

INFOS SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées .. 21 à 25
Carnet 14
Météorologie : poursuite de la grève.
Mots croisés 20
Radio-Télévision 20

TÉLÉMATIQUE

Les corrigés du bac
3615 tapez LMBAC

Elections européennes : tous les résultats
3615 tapez LM

Dans des propos rapportés par « l'Est républicain »

M. Pierre Bézard, procureur de la République à Paris, indique que l'affaire Luchaire a été « dégonflée politiquement »

« *Cette affaire a été soufflée politiquement, elle est aujourd'hui dégonflée politiquement* » : telle est la conclusion quelque peu désabusée des propos tenus à *l'Est républicain*, au téléphone, par M. Pierre Bézard, procureur de la République à Paris, à propos de l'affaire Luchaire. Ils figurent sur l'enregistrement qu'en a fait le journaliste de *l'Est républicain*, Laïd Sammari.

Dans son édition de mercredi 21 juin, le quotidien régional reproduit l'entretien que lui a accordé, le 20 juin, le procureur de Paris après le non-lieu rendu en faveur des inculpés de l'affaire Luchaire (*le Monde* daté 18-19 juin). Selon *l'Est républicain*, M. Bézard reconnaît que M. Jean-Yves Montfort, premier substitut responsable, à la 6e section du parquet de Paris, du suivi du dossier, en désaccord avec la décision de sa hiérarchie de requérir le non-lieu, a demandé à quitter ses fonctions, mais, ajoute le procureur de Paris, « *contrairement à ce qui a été dit, je ne lui ai jamais demandé de rédiger le réquisitoire de non-lieu. En tant que patron du parquet de Paris, j'ai pris la décision de le rédiger moi-même, après en avoir reçu l'ordre de la chancellerie,* via *le parquet général* ».

« *Il y avait de quoi renvoyer M. Dewavrin devant un tribunal correctionnel pour les exportations d'armes* », poursuit M. Bézard, qui affirme, en revanche, que l'inculpation pour corruption de fonctionnaires n'était pas fondée : « *Du moins, le juge Legrand n'a pu le prouver, faute d'avoir pu bénéficier de la collaboration du ministère de la défense. La justice s'est trouvée prisonnière.* »

Dans un communiqué rendu public avant même que *l'Est républicain* ne soit mis en vente, M. Bézard déclare : « *J'ai requis dans l'affaire Luchaire des réquisitions de non-lieu conformément aux directives de ma hiérarchie. Ces réquisitions me paraissent pleinement justifiées par l'état de l'information judiciaire qui dure maintenant depuis plus de trois ans et qui n'a pas permis d'établir d'élément décisif à la charge de quiconque. En ce qui concerne les éléments de corruption et de trafic d'influences, très rapidement il est apparu que l'hypothèse avancée par le contrôleur général des armées Barba ne se confirmait pas (...). Par ailleurs, la comptabilité de la société Luchaire est apparue régulière, et aucun circuit financier détourné n'a été établi.* »

Le procureur poursuit : « *En ce qui concerne l'inculpation pour infraction à la législation sur le commerce des armes, M. Daniel Dewavrin ne conteste pas l'absence d'autorisation formelle pour l'exportation, mais, comme l'a souligné le juge d'instruction, il a pu légitimement estimer, à la suite de contacts avec les hauts responsables de la direction des affaires internationales de la défense que les autorisations qui avaient été accordées pour les pays tiers répondaient, sinon dans la lettre, du moins dans l'esprit, aux exigences de la loi. (...) La position de la direction générale des douanes, qui m'a fait connaître que ses services n'avaient pas relevé, en consultant le dossier, d'infraction douanière et le silence gardé par le ministère de la défense à ma demande concernant la position qu'il entendait prendre dans cette affaire ont confirmé que l'information judiciaire ne pouvait pas utilement prospérer.* »

Interrogé ce mercredi matin sur RTL, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a démenti que son département ait refusé de coopérer à l'instruction de l'affaire Luchaire. « *Les informations qui nous ont été demandées,* a précisé le ministre, *ont été transmises (...). Aux demandes qui ont été faites par le colonel de gendarmerie chargé de la commission rogatoire, il a été répondu en effet par la production de photocopies. En effet, les documents qui intéressent ce genre d'affaire — l'exportation d'armes — couvrent d'autres affaires dont la justice n'a pas à connaître.* »

[Il n'est nul besoin de lire entre les lignes pour constater que ce communiqué ne dément pas grand-chose de ce qu'a écrit *l'Est républicain*. Manifestement destinée à contrebalancer la relesse de propos concernant les influences politiques à l'origine judiciaire du dossier Luchaire, la mise au point de M. Bézard, en insistant, une fois encore, sur le mutisme opposé au magistrat instructeur par le ministère de la défense et la direction générale des douanes, ne fait que souligner le contexte politique de toute l'affaire. Au parquet de Paris, on ne fait d'ailleurs nul mystère des divergences qui ont opposé les différents protagonistes judiciaires. Ayant reçu l'ordre de requérir le non-lieu, M. Bézard, qui était personnellement — il le répète à *l'Est républicain* — partisan de renvoyer partiellement pour infraction à la législation sur le commerce des armes, a assumé ses fonctions de procureur et obéi aux ordres du ministère de la justice. Quant à la production de seules photocopies dont fait état M. Chevènement, elle confirme la mauvaise volonté des services du ministère de la défense : en matière de faux, domaine de l'affaire Luchaire où avaient été produits des faux certificats de destination finale, la loi impose expressément la présentation des documents originaux ou certifiés.]

G. M.

● **Mme Cone-Boutboul reste détenue.** — M. Michel Beaulieu juge d'instruction au tribunal de Rouen, a rejeté, mardi 20 juin, la demande de mise en liberté de Mme Elisabeth Cone-Boutboul, inculpée de complicité d'assassinat et placée sous mandat de dépôt par ce magistrat depuis le 8 juin (*le Monde* du 21 juin), Mme Cone-Boutboul a interjeté appel.

CHINE : LE TEMPS DU CRIME

L'ÉVÉNEMENT du jeudi

EDITION SPECIALE

LES NOUVELLES PEURS

● Solitude
● échec
● enfer
● foule
● guerre
● avion
● chômage
● mort
● sida
● nucléaire
● insécurité
● terrorisme
● immigrés
● pollution
● an 2000
● etc.

Les résultats des Européennes témoignent d'une formidable angoisse face à l'avenir

Grande-Bretagne

Grève dans les transports publics

Aucun train ne circulait en Grande-Bretagne mercredi au début de la première grève de vingt-quatre heures des cheminots depuis 1982, tandis qu'à Londres la situation était compliquée par des grèves totales des 10 000 employés du métro et des 18 000 conducteurs de bus.

Au plus fort de l'heure de pointe matinale, plus de 60 kilomètres de bouchons étaient signalés autour de Londres. Le « chaos » souvent prédit ne semblait cependant pas s'être produit. Endurcis par six récentes grèves sauvages du métro, qui transporte 2,8 millions de personnes par jour, les Londoniens ont pris leurs dispositions. Les ventes de bicyclettes ont fait un bond de 25 % ces derniers jours. Beaucoup de banlieusards ont passé la nuit dans des hôtels proches de leur bureau ou ont profité de la grève pour prendre un jour de congé.

La grève des chemins de fer a été votée par les adhérents du syndicat des cheminots (NUR) pour protester contre une augmentation jugée insuffisante (7 %) par British Rail et contre la décentralisation des négociations salariales. De leur côté, les employés du métro refusent de nouvelles conditions de travail et l'introduction de la promotion au mérite. Les chauffeurs et les contrôleurs de bus revendiquent une augmentation de 14 %, double de celle qui leur est proposée. — *(AFP.)*

Sur le vif

Coup de torchon

Je l'adore, moi, mon Rocky ! Qu'est-ce que je deviendrais sans lui ? Je suis là tous les matins à me demander ce qui a bien pu se passer d'un peu marrant depuis la veille. Et brusquement, ça me revient : Mais oui, mais c'est lui, c'est mon Rocky, quand il est venu nous annoncer hier à la télé l'amnistie des innombrables magouilles qui servent à financer des partis encore plus pourris que ceux des républiques bananières. Et qu'il a ajouté : Et ça, ça va faire mal, très mal !

Oh là, là ! J'en tremble d'avance. Quel courage, ce coup d'éponge sur les dessous nauséabonds de nos vertueuses campagnes électorales. Et quelle gentillesse, quelle prévenance à l'égard de tous les pauvres cons qui s'échinaient à éclaircir des scandales à peine révélés que déjà étouffés. Je pense au malheureux procureur chargé de l'affaire Luchaire. Il était là, il arpentait son bureau depuis des mois. De temps en temps, il passait la tête dans le couloir : Il n'y a rien au courrier pour moi ? Vous êtes sûr ? Regardez voir dans mon casier au cas où ça vous aurait échappé, une grosse enveloppe du ministère de la défense... Des documents, oui. Non ? Bon, ben tant pis, j'y vais d'un non-lieu.

Là, ça le soulage, il a bien fait. Il était pas près de la recevoir, sa bafouille.

Ouais, ça va faire mal, très mal, parce que c'est nous qui allons leur filer des sous aux politiciens. Remarquez, si ça pouvait vraiment les empêcher de s'en mettre plein les poches, je refuserais pas d'en être de la mienne.

Seulement voilà, j'ai des doutes. Qui c'est qui va éplucher les comptes ? Des potes à mon Mimi. Une commission entièrement nommée par lui. Il a bien le droit. Je suis pas comme Philippe Alexandre. Lui, c'est un aigri, il voit le mal partout. Moi, je le comprends, le Mimi. La télé, la défense, les sommets, le Bicentenaire, les voyages officiels, ça lui suffit pas. Il se sent à l'étroit dans son domaine réservé. Alors il s'étend, normal : Dis donc, Rocky, dorénavant le contrôle des fausses factures, des dessous de table, des fonds secrets, je m'en occupe, personnellement, O.K ? Ça l'inquiète un peu, Rocard, des fois que mon Mimi oublierait, pure distraction, une retenue dans l'addition des comptes à Jospin. Mais bon, comme il veut de l'avancement, il a pas osé lui dire non, au patron.

CLAUDE SARRAUTE.

L'UDF ballottée après le scrutin européen

M. Léotard tente de se dégager de l'emprise de M. Giscard d'Estaing

Depuis dimanche 18 juin, 22 heures, M. François Léotard est devenu un rénovateur zélé. Lui qui dénonçait « *les ambiguïtés et la confusion* » de ces rénovateurs taraudés, à l'entendre par « *toutes sortes d'arrière-pensées* », le voilà qui n'hésite plus maintenant à vanter « *leur mérite d'avoir dit les choses* ». Se souvenant d'un douloureux conseil national du PR, en avril dernier, où suprême injure dans ce genre d'assemblée, on avait fini par l'enjoindre de « *foutre le camp au CDS* », M. Charles Millon préfère aujourd'hui en rire. « *Enfin nous voilà considérés : mieux vaut tard que jamais !* » Tout le monde ne semble pas avoir son sens de l'humour.

Pressé de se refaire une petite santé médiatique, inquiet du retour en force de M. Giscard d'Estaing, M. Léotard s'efforce de reprendre l'avantage. Son calcul est simple, freiner la constitution rapide d'un parti unique qui le prendrait en tenaille entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Vendre l'idée que la rénovation de l'opposition passe d'abord par une rénovation complète de l'UDF. N'oublier jamais d'expliquer que le PR est la clé de voûte de l'UDF, autrement dit que sans lui l'UDF et son président n'existent pas.

Haro donc sur Giscard d'Estaing. M. Léotard est le premier à avoir sonné la charge contre l'ancien président dans un entretien sulfureux au *Point*. A ce propos il est plaisant d'imaginer que cet entretien a été réalisé avant même de connaître les résultats du 18 juin. Alors que le PR était pleinement impliqué dans la campagne européenne et que M. Léotard était censé honorer la troisième place sur la liste d'union, il s'est dispensé d'apparaître, dimanche soir aux côtés des vainqueurs et s'est empressé d'annoncer mardi sa démission de Strasbourg. Une façon rapide et spectaculaire de se laver les mains.

Mardi soir sur la Cinq, M. Léotard a encore été plus tranchant en déclarant que « *M. Giscard d'Estaing était président de quelque chose qui n'existe plus.* »

On peut s'interroger sur l'habileté d'une charge aussi violente. M. Giscard d'Estaing a une partie de l'opinion avec lui, et, quoique M. Léotard en pense, il continue de jouir d'une certaine ferveur filiale au sein même du PR. Enfin et surtout, comme certains le lui ont reproché lors du bureau politique du PR mardi matin, avec de tels virages, M. Léotard est en train de dilapider tous les gains du succès du 18 juin. « *Continuez comme cela,* lui a reproché M. Michel d'Ornano, qui n'était pas le seul à le penser, *et vous allez réussir cette performance qu'à la fin de la semaine tout le monde sera persuadé qu'on a perdu.* »

Sans prévenir le président de l'UDF, M. Léotard a encore lancé l'idée d'une « *réforme* » de l'UDF à laquelle il semble donc toujours croire. Ce qui, là encore, contredit totalement ses déclarations d'avril dernier. « *Le départ de certains aujourd'hui,* déclarait-il en parlant des centristes, *nous souhaitons que ce ne soit pas une parenthèse. Il n'y a pas une UDF pour une élection sur deux. L'UDF, c'est un contrat ; le contrat de départ vient d'être rompu. C'est leur responsabilité.* » Or il a, dès dimanche, proposé au président du CDS « *un nouveau contrat* » avec changement de sigle, nouveau mode de fonctionnement interne fondé sur le principe « *un homme une voix* » — à l'étude pratiquement depuis la création de l'UDF voici onze ans... — et un resserrement des liens à l'Assemblée nationale avec le groupe parlementaire centriste de l'UDC. Et, pour couronner le tout, M. Léotard, sensible à quelques signaux d'alarme internes, rappelle maintenant que le PR « *a vocation à être au centre de l'opposition* », ce qui, ces derniers temps, n'était guère évident.

Cette entreprise personnelle de M. Léotard a pourtant été acceptée à l'unanimité, mardi, par le bureau politique du PR. Ce qui ne doit pas dissimuler une certaine perplexité de la part de certains dirigeants du PR redoutant un affrontement violent entre M. Léotard et M. Giscard d'Estaing et l'écueil Madelin. Le numéro deux du PR pouvant à son tour prétendre, en remerciement de bons et loyaux services à M. Giscard d'Estaing, récupérer « en viager », l'UDF.

Les centristes très sollicités

Cette façon de faire de M. Léotard crée aussi des remous ailleurs. M. Yves Galland, président du Parti radical, première des petites composantes, confie qu'il aimerait bien d'abord « *avoir des partenaires responsables* ». « *On ne peut pas faire des changements de pied permanents* », se plaint-il, considérant que cette initiative du président du PR est en définitive « *de la connerie en bâtons* ».

M. Pierre Méhaignerie n'utilise pas ce langage. Mais il préfère prendre le temps « *de vérifier dans les faits* ». Considérant que l'opposition dispose désormais de trois ans pour mener sa restructuration à bien, il ne veut pas « *se précipiter dans le magma actuel* », ni négocier « *avec tel ou tel par rapport à un autre tel* ». Mais ce n'est évidemment pas sans amusement qu'il voit les uns et les autres « *faire la danse du ventre* » autour de lui comme si les 8,5 % de la liste Veil étaient déjà passés au chapitre des pertes et profits. M. Léotard a demandé à le rencontrer dimanche. M. Alain Juppé a voulu se concerter avec lui sur le même thème : ne nous laissez pas seuls face à Giscard. Et celui-ci a demandé, lundi, à le rencontrer, ce qui devrait être fait dans les prochaines quarante-huit heures.

M. Méhaignerie veut donc prendre son temps. Une réunion, mardi soir, avec les députés de son groupe l'a conforté dans l'idée que l'indépendance centriste dans l'interdépendance de l'opposition reste, malgré la déconvenue de dimanche, une bonne stratégie. Même si les centristes ne rejettent pas l'idée d'une grande confédération de l'opposition, avec des courants bien spécifiques.

M. Méhaignerie déclare vouloir, dans l'immédiat, poser les problèmes de fond plutôt que d'évoquer dans la précipitation celui des alliances. Il s'agit plutôt, selon lui, de trouver au sein de l'opposition « *des formules de travail en commun* ». Compte tenu, explique-t-il, « *des amitiés, des habitudes et du poids des contingences locales, le passage parti par parti est pratiquement impossible. Il nous faut susciter à l'Assemblée nationale des votes trans-partis, des votes à l'américaine où on ne vote plus par ordre mais par tête* ». Bref, M. Méhaignerie se déclare ouvert à présent « *pour toutes les expérimentations* », à condition aussi, relève-t-il, qu'elles partent de la base.

Ce discours ne peut qu'intéresser les rénovateurs. Des états généraux de l'opposition ? Il est réservé. Il ne veut pas d'un « *grand show au Zénith* », mais, en revanche, le principe de les tenir région par région lui convient tout à fait. En tout cas, M. Méhaignerie sait une chose : il ne veut plus repartir au bureau politique de l'UDF, « *où le compte rendu est rédigé avant même que les débats se soient tenus* ».

La proposition de M. Léotard semble avoir peu de chances de succès. Elle a déclenché pour l'heure « *une cacophonie* » dont s'est plaint M. Juppé qui, a-t-il dit, « *ne tient pas non plus à se laisser voler la victoire* ».

M. Giscard d'Estaing a choisi à son tour d'intervenir dans le débat plus tôt que prévu. Il devait parler mercredi soir, sur TF 1, pour répondre à cette attaque frontale de M. Léotard. Il faut, dès lors, craindre que M. Léotard ait finalement contribué, sous prétexte, paradoxalement, d'éviter cette dérive, à faire passer les problèmes de personne devant les préoccupations de fond. Mercredi matin sur TF 1, M. Charles Millon a néanmoins tenté de remettre chacun dans le droit chemin. Si nos responsables n'arrivent pas à se mettre d'accord, a-t-il plaidé en substance, qu'on aille consulter la base. Il a proposé que « *l'on fasse un référendum à l'intérieur du corps électoral de l'opposition pour savoir si oui ou non* [les électeurs] *veulent une réforme de l'opposition et l'émergence d'une grande force politique, unique, décentralisée et pluraliste* ».

Cette opposition est dans un tel état que, chaque jour, un projet peut en cacher un autre...

DANIEL CARTON.

Raids israéliens au sud de Beyrouth

L'aviation israélienne a effectué, mercredi 21 juin, plusieurs raids contre des positions palestiniennes au sud de Beyrouth, dans un secteur sous contrôle de la milice druze de M. Walid Joumblatt. Selon des sources palestiniennes, les tirs ont fait « *des victimes* », non dénombrées.

C'est la huitième fois depuis le début de l'année que l'aviation israélienne effectue des raids contre les Palestiniens au Liban. — *(AFP.)*

● **Un soldat israélien poignardé près de Tel-Aviv.** — Un soldat israélien a été poignardé, mercredi 21 juin, à Petah-Tiovah, une localité israélienne située à l'est de Tel-Aviv, apprend-on de sources policières israéliennes. Le soldat, poignardé dans le dos, a été hospitalisé. D'importantes forces de police ont aussitôt bouclé le secteur pour tenter de retrouver les agresseurs. — *(AFP).*

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1989 a été tiré à 494 131 exemplaires

LOCATIONS

1.400 LOCATIONS

PARIS ET REGION PARISIENNE

7 jours / 7
24 Heures sur / 24

36.15 LOCAT

A C D E F G H

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

GASTON BERGERET

LA FÊTE DE LA MUSIQUE LANCE LES FESTIVALS D'ÉTÉ

Enfin, on souffle !

Tout commence aujourd'hui. Quoi de plus propice pour souffler enfin. Dans une flûte, un tuba, dans ses doigts, dans sa vie. La Fête de la musique, lorsqu'elle est née, peut-être n'y croyait-on pas vraiment. Peut-on être heureux seulement si on vous le demande ? La réponse est oui, et souvent on l'a vu, ou plutôt *entendu*, les *bruits sont devenus* harmonie, partout en France, et maintenant ailleurs.

Après, ça continuera. Même si on n'a jamais connu les bancs rachitiques sur des gradins étroits, les chaises grinçantes sur des graviers hostiles, les pierres encore tièdes mais très dures où l'on s'asseoit serrés pour vivre une soirée *étoilée de festival, on sait* qu'on y viendra un jour, parce que c'est une fête, un mystère, une promesse de souvenir.

La tradition orale est très forte en ce domaine. Tout le monde dit, sans l'avoir vue, la petite chouette de la Grange de Meslay qui se taisait pour laisser jouer Richter... On dit *aussi* le *vent* martial et insolent qui décoiffe *toujours* les *Chorégies d'Orange. Les* festivaliers professionnels, prosélytes et minutieux, réservent des années à l'avance leurs places pour des spectacles encore à l'état de rêve. Ils disent que ce sera magnifique.

D'autres disent plutôt : « Tu ne peux pas savoir, ce festival de rien, cette nuit-là, sous les platanes, et *l'odeur de la lavande.* Après, *sur* la place, on a *bu* un sirop d'orgeat. On était bien »..

DANIÈLE HEYMANN.

MUSIQUE VII

Le Costello Show prend la route

CLAUDE GASSIAN

Depuis la sortie de *Spike, the Beloved Entertainer,* (Spike, l'artiste adulé) son dernier album, en février dernier, Elvis Costello est partout, sauf en France. D'ici au 14 juillet, il passera à portée de fan à *trois* reprises : à Montreux (Suisse), à Torhout-Werchter (Belgique) et à *Belfort pour le festival* Territoire de musique. *Il* chantera en solo (en Belgique, à Belfort), et l'on s'étonnera qu'un homme seul fasse un aussi bon groupe de rock; et aussi avec les musiciens de Squeeze et Nick Lowe (à Montreux) et la soirée restera de toute façon dans les annales.

THÉATRE IX

Robert Gironès en blanc et noir

De Bordeaux aux Antilles, les tribulations d'une tribu de colons, Blancs et Noirs, maîtres et esclaves mêlés. Chacun vit les convulsions de la liberté. Sang et *sueur,* sexe et argent, Jean Pol Fargeau a écrit *Brûle rivière brûle là-bas « la tête pleine d'images, de souvenirs minuscules, impérissables ».* Ironie et beauté, la pièce *est créée* dans une mise en scène de Robert Gironès à la maison de la culture de la Rochelle, tout près du port d'où les bateaux partaient pour les Iles. Elle y est actuellement donnée en attendant de tourner dans les festivals d'été (Avignon, Martigues...)

ARTS X

Jacques Villon, graveur

D.R.

On connaît bien le peintre cubiste, sage et soucieux d'harmonie, qui *animait* avec ses frères les soirées de Puteaux. On connaît moins le graveur à qui il arrivait de mettre ses compétences techniques au service de ses confrères, ne serait-ce que pour gagner sa vie. Deux expositions lui sont consacrées cet été, l'une à Gravelines, l'autre à Pontoise.

هكذا من الأصل

FESTIVALS

MUSIQUE

BERGERET

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**De début juillet à fin septembre, la France se transforme en une gigantesque salle de concert.
Des villes, des villages habituellement bien silencieux se réveillent un beau soir au son d'un piano, d'une voix, d'un quatuor à cordes ou d'un orchestre, les salles (quand on ne joue pas en plein air ou dans des églises, au mépris des lois acoustiques) se remplissent d'auditeurs souvent heureux d'entendre de la « grande musique » jouée par des musiciens en grandeur nature.
Mais après la migration de l'été, que reste-t-il de ces festivités ? Rien, ou si peu ! Les privilégiés retrouvent leurs salles de concert et leur politique de prestige, les autres, leurs disques...
Tous ont dix mois de l'année pour penser à ces moments de grande émotion, de vrai plaisir, de rare recueillement, vécus sous les étoiles ou sous le soleil.
Mais soyons francs, combien de ces rencontres « mémorables » mériteraient d'être enregistrées et de passer ainsi à la postérité ?**

A. L.

PARIS ILE-DE-FRANCE

Festival estival

Du 2 juillet au 5 septembre

L'animation musicale de l'été parisien ! Quarante-trois concerts, dont deux d'hommage à Jean Cocteau, par l'Ensemble Erwartung, Françoise Thinat et Raymond Gérôme (les 23 juillet et 6 août), une série consacrée à la clarinette, sacrée instrument de l'été (voilà qui changera du piano, célébré partout), avec des concerts de Paul Meyer (le 3 juillet), Jean-Claude Veilhan (le 5), Philippe Cuper (le 10), Eric Hoeprich (le 17), Michel Lethiec (le 21), Jean-Michel Charlier (le 24), Michel Portal (le 1er août), Michel Arrignon (le 3), Pascal Moragues (le 8), Wolfgang Meyer (le 11) et Guy Deplus (le 15). Quelques concerts d'orchestre aussi, avec la venue de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, qui jouera la *Huitième* de Bruckner sous la direction de Bernard Haitink (le 21 août). Un mois plus tôt, l'Orchestre Simon-Bolivar de Caracas se sera fait applaudir (une curiosité à apprécier dans l'Auditorium des Halles, le 21), tandis que le 5 septembre, Krysztof Penderecki dirigera, à la tête du chœur et de l'orchestre de la Philharmonie de Cracovie, le *Requiem* de Verdi (salle Pleyel). Quelques concerts de musique baroque encore, avec un récital de clavecin de Noëlle Spieth (le 26 juillet), et puis Agnès Mellon (le 2 août), Laure Colladant (le 20), Colin Tilney (le 23), Jörg-Ewald Dahler (le 28) et Isabelle Poulenard (le 29). Enfin trois séries consacrées à la musique du Moyen Age (11, 12, 13 juillet ; 18, 19, 20 août ; 1er, 2, 3 septembre).

Bureau du festival, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Tél. : 48-04-98-01.

Musique en Sorbonne

Jusqu'au 9 juillet.

Animés par Jacques Grimbert, ces concerts de Musique en Sorbonne présenteront *King Arthur*, de Purcell, avec Jill Feldmann et Isabelle Poulenard (le 4), deux programmes Haendel et Scarlatti, par Véronique Dietschy et Alain Zaepffel (les 5 et 6), un *Acis et Galathée*, de Haendel, par le maître des lieux (le 7) et un concert Haendel (les 8 et 9).

Bureau du festival, 2, rue Francis-de-Croisset, 75018, Paris. Tél. : 42-62-71-71.

Orangerie de Sceaux

Du 22 juillet au 3 septembre

Un joli festival qui choisit généralement bien ses interprètes en misant davantage sur la qualité que sur le prestige. En vedette cette année, Miguel-Angel Estrella (le 22 juillet), Martial Solal et Michel Portal (le 23), le Quatuor Simon (le 24), Nell et Ivar Gotkovsky (le 12 août), Catherine Collard (le 27), Philippe Cassard et Monique Piketty (le 2 septembre), et François-René Duchable (le 3).

Tél. : 46-60-07-79.

Festival de Saint-Germer-de-Fly

Du 22 juillet au 11 août

Imaginez la Sainte-Chapelle délicatement posée sur une pelouse au beau milieu de l'un des plus jolis villages de l'Oise normande (entre Gisors et Gournay-en-Bray) ! Dans ce lieu magique se déroule un petit festival dont la programmation inégale réserve tout de même quelques heureuses surprises : Martial Solal et Michel Portal (le 22 juillet), Brigitte Engerer (le 5 août), Anne Queffélec et Régis Pasquier (le 6), Anne-Marie Rodde et Noël Lee (le 11).

Bureau du festival, 44, rue du Commandant-Kieffer, 95240 Cormeilles-en-Parisis. Tél. : 39-78-12-74.

OUEST

Semaines du Casino de Deauville

Du 2 juillet au 29 août

Un nom de festival qui en dit long sur le public qui se presse (ou qui devrait se presser, car les artistes jouent parfois devant des bancs vides) pour écouter une programmation pourtant de belle tenue. Qu'on en juge : Laurent Cabasso (le 9 juillet), Michel Dalberto (le 12 août) ; on peut manquer le récital d'Emile Naoumoff (le 23 juillet), penser que la petite Caroline Sageman devrait rester sagement travailler à la maison si elle veut devenir une grande pianiste (le 2 juillet) et faire comme si l'on n'avait pas vu qu'Alexis Weissenberg était programmé le 20 août.

Casino de Deauville, 14800 Deauville. Tél. : 31-88-29-55.

Heures musicales du Mont-Saint-Michel

Du 12 juillet au 19 août

Singulière remontée d'un festival naguère handicapé par une programmation du pire mauvais goût. Cette année, avant d'aller se régaler d'une des opulentes omelettes de la Mère Poulard, on ira écouter le Groupe vocal de France (le 12 juillet), François-René Duchable (le 15), l'Ensemble Clément Janequin (le 18), l'organiste André Isoir (le 27), Gérard Poulet (le 8 août).

Office du tourisme, 50300 Avranches. Tél. : 33-58-00-22.

Festival de Honfleur

Du 8 juillet au 6 août

Offensive des pays de l'Est pour ce festival à la programmation plan-plan. Le grenier à sel accueillera Viktor Tretiakov et l'Orchestre de chambre de Moscou (le 8 juillet) et l'Orchestre Bach du Gewandhaus de Leipzig (le 15). Il reste tellement à faire dans la ville d'Alphonse Allais et d'Erik Satie.

Hôtel de Ville, BP 129, 14603 Honfleur cedex. Tél. : 31-89-18-47.

Eté musical de Ponthivy

Jusqu'au 14 septembre

Un joli petit festival qui ne mise sur aucune star, mais qui donne la parole à quelques musiciens valeureux. Qu'on en juge, Georges Pludermacher, Gérard Jarry et Michel Strauss (le 28), l'orchestre de chambre du *Gewandhaus de Leipzig* et Paul Meyer (le 17 juillet), Hélène Grimaud (le 25), les Solistes de Moscou et Youri Bashmet (le 4 août), Jean-Bernard Pommier et Augustin Dumay (le 22), le Quatuor Talich et François-René Duchable (le 11 septembre), Nathalie Stutzmann (le 14). Si tous les « petits » festivals étaient de cette tenue-là, comme le mélomane serait heureux !

Bureau du Festival, mairie de Ponthivy, 56306 Ponthivy Cedex. Tél. : (16) 96-25-00-33.

La Plaine-sur-Mer

Du 7 juillet au 21 août

Longtemps parent pauvre des festivités, la Bretagne rattrape son retard. Ce festival assez chic est tout dédié au chant. L'amateur de bel canto s'en ira donc apprécier l'art de la divine Lella Cuberli (le 12 juillet), de Shirley Verrett (le 17), de Jean-Philippe Lafont et de Janet Perry (le 27), de Nicolaï Gedda (le 8 août) et de Jean-Philippe Courtis (le 21).

Bureau du Festival, BP 11, 44770 La Plaine-sur-Mer. Tél. : 40-21-50-14, poste 22.

Musique ancienne à Clisson

Du 22 au 30 juillet

Kenneth Gilbert (le 22 juillet), Jaap Schröder (les 27, 28 et 29) : peu de concerts, mais quelle qualité !

ADDM, hôtel du département, 3 quai Ceineray, 44041 Nantes Cedex. Tél. : 40-41-10-00.

Perros-Guirec

Du 16 au 28 juillet

Quatre concerts pour ce mini-festival, dont deux méritent qu'on leur consacre une soirée : Bruno Rigutto (le 16 juillet) et Marc Coppey (le 20). Un festival à *moitié réussi* ?

Office du tourisme, 22700 Perros-Guirec. Tél. : 96-23-21-15.

Saintes

Du 7 au 16 juillet

Tout est beau et bon dans ce festival qui « meslange » la musique ancienne la plus purement restituée et le répertoire contemporain le moins rasant. Au hasard : Christophe Coin (le 8 juillet), Bach, Murail, Lenot par les frères Antaï au clavecin (le 11), la Chapelle royale (le 15), Philippe Herreweghe (le 16).

Bureau du festival, BP 125, 17104 Saintes, Cedex. Tél. : 46-92-51-35.

Semaines musicales de Quimper

Du 31 juillet au 14 août

Au milieu du naufrage d'une programmation sans grand intérêt on prêtera attention au récital d'Olivier Gardon (le 4 août), et peut-être à la venue de musiciens anglais qui interpréteront le *Te Deum* de Berlioz (le 17).

OSCAC, 7, cité des Kerguelen, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-61-45.

CENTRE

Eté musical en Loire-Forez

Du 6 juillet au 25 août

Le prototype du festival dont l'abondance cache mal un navrant manque d'idée. Une perle au milieu du tas de charbon, la piano fortiste Agnès Gillieron (le 18), et deux concerts prometteurs, celui du quintette à vent de l'Orchestre philharmonique de Radio-France (le 4) et celui de Jean-François Heisser, Roland Pidoux et Régis Pasquier (le 17).

Bureau du festival, BP 223, 8, place de l'Hôtel-de-Ville, 42006 Saint-Etienne cedex 1. Tél. : 77-33-12-63.

Fêtes musicales en Touraine

Du 23 juin au 2 juillet

Souffrant, Svietoslav Richter ne jouera pas, mais son ombre tutélaire veillera sur le bon déroulement d'un festival qui désire prendre un nouveau départ pour son vingt-sixième anniversaire. Groupés sur deux week-ends, les concerts présenteront des artistes « top-niveau », avec en invité de marque Dimitri Bashkirov, qui est l'un des grands maîtres du piano russe aujourd'hui et, accessoirement, le beau-père de Daniel Barenboïm. Viktor Tretiakov, Youri Bashmet, Boris Pergamenshikov et Elisabeth Leonskaïa (le 23), Michel Portal, Gegam Gregorian et Alain Planes (le 24), Viktoria Mullova et Maria Joao Pires (le 24), Philippe Hirshorn, David Geringas et Elisabeth Leonskaïa (le 25), Augustin Dumay, Alain Meunier et Michel Dalberto (le 30), Roger Woodward et le Quatuor Arditti (le 1er juillet, à 17 h 30), Rainer Kussmaul, Christoph Henkel, Gerhardt Oppitz (le 1er juillet, à 21 heures), Dimitri Bashkirov, en remplacement de Sviatoslav Richter (le 2 juillet), Oleg Kagan, Youri Bashmet, Natalia Gutman (le 2).

Mairie de Tours, 37032, Tours cedex. Tél. : 47-21-65-08.

Grands crus de Bourgogne

Du 21 au 30 juillet

Quels liens secrets peuvent unir le divin meursault, Miguel-Angel Estrella qui joue le 21 juillet, André Cazalet, Dona Brown, Pascal Moragues, Yves Henry qui en *font autant* le 23, François-René Duchable, qui associe Chopin, Beethoven et Liszt le 30, et Ivry Gitlis qui pactise avec Franck, Sarasate et Mozart le 29 ? Aucun, nous en avons bien peur.

PATRICIA CAMINO

Nommé patron de l'Orchestre de chambre de Toulouse, voilà un peu plus d'un an, Augustin Dumay n'en oublie pas pour autant son violon : il se promènera donc de festival en festival tout cet été.

Les amis de la musique BP 19, 21190 Meursault. Tél. : 80-21-22-58.

La Chaise-Dieu

Du 23 août au 3 septembre

Un festival star qui présente des concerts de qualité dans des conditions matérielles dignes des artistes qui jouent. Ce sérieux est suffisamment rare pour être relevé. Nous irons donc écouter le *Te Deum* de Gossec, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (le 24), la *Messe du couronnement*, de Mozart, le lendemain, la *Passion selon saint Matthieu*, par Michel Corboz (le 27), Jean-Philippe Collard et la Philharmonie de Cracovie (le 29), le Trio Borodine (le 31, à 16 heures), la *Passion selon saint Luc*, du compositeur polonais Krysztof Penderecki (le 31, à 21 h 15). Pour terminer en beauté, le festival a programmé le *Requiem* de Verdi, qui sera interprété par une équipe entièrement polonaise.

Office du tourisme, 43160 La Chaise-Dieu. Tél. : 71-00-01-16.

Sully-sur-Loire

Jusqu'au 9 juillet

Un des bons festivals qui encombrent l'été. A noter la venue du pianiste Sergei Edelmann (le 7) qui jouera Chopin et Schumann, celle de Cyprien Katsaris et des Virtuoses de l'Orchestre philharmonique de Berlin (le 2) et de l'ensemble britannique The London Baroque (le 2).

Bureau du festival, BP 58, 45600 Sully-sur-Loire. Tél. : 38-36-29-46.

Musique en Bourbonnais

Du 23 juillet au 27 août

De beaux pianistes, Brigitte Engerer (le 23), Bruno Rigutto (le 20), le bon Quatuor Rosamonde (le 13) et l'Orchestre régional d'Auvergne (le 27). Il n'en faut pas davantage pour notre bonheur.

Madison Centre Saint-Jacques, 03100 Montluçon. Tél. : 70-05-43-08.

Rencontres internationales de Beaune

Du 30 juin au 22 juillet

Un jeune festival qui remporte un prix d'excellence. Programmation éclectique, excellence d'interprètes venus d'horizons bien différents : les anciens et les modernes cohabitent pour notre bonheur. Agnès Mellon et le Collegium Vocale de Gand, direction Philippe Herreweghe (le 1er juillet), Hélène Delavault (le 2), l'Ensemble Gilles Binchois (le 8), Shirley Verret (le 9), *Acis et Galathée*, de Haendel, par le London Baroque (le 15), l'Orchestre du Kirov de Leningrad (le 16), Augustin Dumay et son Orchestre de Toulouse (le 21).

Office du tourisme de Beaune, 21200, Beaune. Tél. : 80-22-24-51.

Semaines musicales de Tours

Du 6 au 31 juillet

Depuis de nombreuses années, le gratin du Conservatoire de Moscou se retrouve à Tours pour donner des concerts et dispenser des cours dont la qualité a depuis fait accourir toutes les têtes blondes des quatre coins de France. Ne pas manquer Youri Bashmet (le 22), Nikolaï Petrov, la veille, l'Orchestre du Kirov (le 15) pour un *Boris Godounov* de Moussorgski qui devrait marquer les annales (au moins pour ce qui est des voix), le Quatuor Chostakovitch (le 9), dans un programme Schumann et Tchaïkovski.

Bureau du festival, 3, rue Ancelle, 92200 Neuilly. Tél. : 42-22-97-08.

MIDI-PYRÉNÉES

Abbaye de Sylvanes

Du 16 juillet au 20 août

Plutôt que Bernard Thomas dirigeant le *Requiem* de Mozart (le 16 juillet), il faudra courir écouter le récital d'Esther Lamandier (le 27) et le *Grand Mystère de la Passion*, un opéra médiéval mis en scène, chanté, joué par les ensembles Clément Janequin et Organum, placés sous la direction de Marcel Pérès, le révolutionnaire du chant grégorien.

Abbaye de Sylvanes, 12360 Camarès. Tél. : 65-49-52-62.

Albi

Du 24 juillet au 10 août

Dominé par le violon de Jean-Pierre Wallez, ce festival sans grand rayonnement se signale toutefois par un invité de marque, aussi grand bien que rarement invité en France : le pianiste Sequeira-Costa qui viendra charmer les Albigeois le 9 août.

Office du tourisme, palais de la Berbie, 81000 Albi. Tél. : 63-54-28-28.

Périgord noir

Du 24 juin au 30 août

Dans des lieux magiques, calmes et reposants, frais et accueillants, le touriste en mal de bain culturel pourra apprécier l'art de Cyril Huvé, André Cazalet et Marie-Annick Nicolas, qui joueront Brahms (le 18) ; ils pourront vibrer à l'ombre des abbatiales romanes en écoutant *le Messie* de Haendel donné par un ensemble de Bruges (le 26), savourer le timbre rare de James Bowman (le 27) et celui d'Agnès Mellon (le 7 août).

Bureau du festival, 40 rue du Général-Foy, 24290 Montignac. Tél. : 53-51-95-17.

Comminges

Du 9 juillet au 9 septembre

De nombreux concerts d'orgue, André Stricker (les 29 et 30 août), Michel Chapuis (les 6 et 7), Jean Guillou (le 15) et la soprano Gwyneth Jones en vedette américaine, dans un récital Richard Strauss et Richard Wagner (le 9).

Bureau du festival, 31260 Mazères-sur-Salat. Tél. : 61-88-32-00.

Montpellier

Du 11 juillet au 2 août

Si l'idée est bonne (des œuvres inconnues par de grands interprètes), la réalisation laisse souvent à désirer et le résultat à l'antenne (France-Musique) souvent dramatique. Mais reconnaissons que le succès public est grand. Gageons toutefois que Marek Janowski dirigera avec ce rare mélange de professionnalisme et d'inspiration qui est sa marque la *Neuvième symphonie* de Beethoven (le 17). Un inédit, que toutes les histoires de la musique citent mais que nul n'a entendu : *Henry VIII*, de Camille Saint-Saëns (le 18).

Bureau du festival, 7, bd Henri-IV, 34000 Montpellier. Tél. : 65-62-83-83.

FESTIVALS

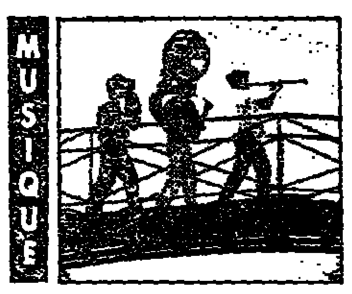

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Prades

Du 25 juillet au 13 août

Trente-huitième édition d'une manifestation fondée pour Pablo Casals. Bien sûr, Serkin, Stern ne viennent plus et les noms affichés sont moins prestigieux, mais l'esprit de la belle musique de chambre souffle toujours dans un lieu habité par l'esprit aventureux et généreux du grand Catalan. S'il ne fallait retenir qu'un concert, nous choisirions celui de Miklos Perenyi, un fantastique violoncelliste hongrois (le 9 août).

Festival Casals, rue Victor-Hugo 66500 Prades. Tél. : 68-96-33-07.

Musique en Côte basque

Du 30 août au 16 septembre

Un bien beau festival, à la programmation sans tache. Jugez-en : Georges Pludermacher et le Trio Amadeus dans un programme Mozart, Beethoven et Schubert (le 31 août), Christa Ludwig et Charles Spencer (le 1er septembre), Aldo Ciccolini (le 2), le Quatuor Borodine (le 6), les Talich (le 7), Michel Dalberto (le 9).

Office du tourisme, BP 60, 64500 Saint-Jean-de-Luz. Tél. : 59-26-03-16.

Piano aux Jacobins

Du 5 au 29 septembre

Tout pour le piano, rien que pour le piano, avec des invités de marque : Joseph Villa (le 5), Georges Pludermacher (le 7), Laurent Cabasso (le 15), Maria-Joao Pirès (le 20), Alicia de Larrocha (le 22), Jean-Claude Pennetier (le 26) et Pierre-Alain Volondat (le 29).

Office du tourisme, donjon du Capitole, 31000 Toulouse. Tél. : 61-23-32-00.

Rencontres internationales de piano en Côte basque

Du 2 au 12 juillet

Encore un festival de piano ! Mais un bon, un excellent festival de piano qui a invité quelques grandes pointures : Anne Queffélec (le 2), Abdel Rhaman El Bacha (le 4), Shura Cherkassky (le 5), Mikhail Rudy (le 6), Elisabeth Leonskaïa (le 7), Bruno Rigutto (le 8), Jean-Claude Pennetier (le 10), Jean-Marc Luisada (le 11).

Office du tourisme, 64210 Guéthary. Tél. : 59-26-56-60.

PROVENCE CÔTE D'AZUR

Chorégies d'Orange

Du 7 juillet au 8 août

Tout pour les plus belles voix du moment. Lella Cuberli (le 8 juillet à 18 heures). *La Flûte enchantée*, avec Barbara Hendricks, Matti Salminen et Helen Donath, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Hans Graf (direction) (le 8 juillet, à 21 h 45). *Fidelio*, direction Marek Janowski, *Nabucco*, avec Ghena Dimitrova (elle vaincra le mistral), direction Thomas Fulton (les 5 et 8 août).

Bureau du festival, BP 180, 84106 Orange cédex. Tél. : 90-34-24-24.

Avignon

Du 12 juillet au 3 août

Un peu fourre-tout ce festival ! Les amateurs ne manqueront pas le concert de pierres de Nicolas Frize (les 18, 19 et 20 juillet), les mélomanes *la Messe des pauvres* de Satie (le 16), *Roméo et Juliette*, l'opéra de Pascal Dusapin, donné ici juste après sa création à l'Opéra de Montpellier et avant sa reprise au Festival Musica de Strasbourg en septembre ; ils ne manqueront pas davantage *Das Atmen de Klarstein* de Luigi Nono, par le le studio expérimental de la Südwestfunk de Baden-Baden (le 24) et un concert Xenakis par Michel Portal et le Chœur de la fondation Gulbenkian (le 24).

Bureau du festival, BP 92, 84005 Avignon cédex. Tél. : 90-86-24-43.

Aix-en-Provence

Du 10 au 30 juillet

Serait-ce le renouveau après ce demi-sommeil artistique qui ensablait dangereusement la programmation de notre prestigieux festival ? Nous parions sur la mise en scène de *la Flûte enchantée* par Jorge Lavelli, qui a parfois de ces coups de génie qui marquent une œuvre pour longtemps (son *Faust* de Gounod, son *Pelléas et Mélisande* de Debussy), d'autant que la distribution réunie par Louis Erlo a l'âge des rôles et qu'Armin Jordan tient les rênes de l'Ensemble orchestral de Paris.

Nous attendons avec impatience *The Fairy Queen* (musique et pièce) de Purcell donné pour la première fois dans leur version intégrale. Avec les Arts florissants, William Christie, Francine Lancelot, et Adrian Noble à la direction artistique, le triomphe d'*Atys* a toutes les chances de se reproduire.

La distribution de *Cosi fan tutte*, de Mozart, pourrait obtenir un grand succès (José Van Dam, Hans Peter Blochwitz, Olaf Bär, Thomas Lander en alternance ; Eirian James, Dawn Upshaw dans les rôles féminins), l'English Chamber Orchestra et Jeffrey Tate seront de toute façon au-dessus de tout soupçon. A signaler, en première mondiale, *le Rouge et le Noir*, un opéra dont le livret et la musique sont de Claude Prey, un compositeur vivant qui ne manque pas d'humour.

Office du tourisme, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 42-26-37-81.

La Roque-d'Anthéron

Du 1er au 23 août

Le must des festivals de l'été, le plus sympathique et le plus professionnel (les pianos y sont bons et accordés, ce qui n'est pas souvent le cas ailleurs). Pour sa neuvième édition, il sera consacré au piano et au clavecin et prendra des risques en présentant plusieurs inconnus (mais, dans ce domaine, La Roque a toujours remporté le grand chelem : souvenons-nous des débuts de Youri Egorov), à côté de quelques valeurs confirmées.

Bernard Wambach jouera Rihm et Stockhausen (le 3), Laurent Cabasso Mozart (le 5), Sergei Edelmann Chopin, Schubert et Schumann (le 8), Georges Pludermacher Schubert (le 9), Lazar Berman, Liszt (le 3), Catherine Collard Haydn, Brahms et Schumann (le 4), Elisabeth Leonskaïa Chopin et Schumann (le 20), Jorge Bolet Liszt (le 18), Christian Zacharias Haydn, Mozart et Strauss (le 2). Quelques récitals de clavecin : Davitt Moroney (le 20) et Ton Koopman (le 22) ; et de piano-forte : Haydn par Jos Van Immerseel (le 22).

Château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Tél. : 42-50-51-15.

Festival du Luberon

Du 12 juin au 11 septembre

Un petit programme centré sur le quatuor à cordes, qui présentera le Quatuor Ludwig (les 5, 6 et 8 juillet), le Quatuor Parisii (les 13, 15 et 17), le Quatuor Sine Nomine et Pascal Moraguès (les 26, 27 et 29), le Quatuor Vogler (les 6, 7 et 9 septembre).

Amis de la musique du Luberon, 84220 Gordes. Tél. : 90-72-36-72.

Menton

Du 5 au 31 août

Un festival vraiment prestigieux, à défaut d'être célèbre. Écartons quelques interprètes en perte de vitesse musicale (Mikhaïl Rudy, le 25, et Tamas Vasary, le 27) et concentrons-nous sur la venue de Youri Bashmet (le 31), de Maria-Joao Pirès (le 8), d'Anne-Sophie Mutter (le 11), de Janos Starker et de Sandor Vegh (le 17). Et fêtons le quarantième anniversaire de ce bout de Hongrie implantée sur la Riviera.

Palais de l'Europe, BP 111, avenue Boyer, 06503 Menton cedex. Tél. : 93-57-57-00.

Hier inconnue, Viktoria Postnikova sera l'une des pianistes de l'été. Seule ou en compagnie de Guennadi Rojdestvenski, son mari, elle montrera la vitalité de l'école russe de piano.

BIRATO/JACQUES SARRAT

Nîmes

Du 3 au 7 juillet

Carmen dans les arènes de Nîmes ? L'idée est passablement éculée. Mais pour Cotrubas, Bumbry, Schicoff, et les costumes de Christian Lacroix, qui ne ferait un effort ?

Arènes de Nîmes, 3, rue Jean-Reboul, 30000 Nîmes. Tél. : 66-76-70-44.

Vaison-la-Romaine

Du 9 au 31 juillet

Pour sa trente et unième édition, le célèbre festival affiche *Roméo et Juliette*, de Bellini, avec Cecilia Gasdia, Jennifer Larmore, Luca Canonici, l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Cracovie ; la direction musicale sera assurée par Arturo Tamayo, la mise en scène, par Pierre-Jean San Bartolomé (les 15 et 17 juillet) *Jules César*, de Haendel (les 21 et 23 juillet) par le même ensemble musical, sous la direction d'Ewa Michnik, la mise en scène de Henryk Konwinski. On peut sans doute rêver de productions plus ambitieuses, mais pas de voix plus pure que celle de Gasdia.

Bureau du festival, hôtel de ville, 84110, Vaison-la-Romaine. Tél. : 90-36-06-26.

Manca 89 de Nice

Du 29 juin au 8 juillet

Les Manca font figure de vilain petit canard au beau milieu des festivals de l'été. A-t-on idée de consacrer tout un programme à la musique d'aujourd'hui ? Et pas un festival triste et complexant, mais plutôt un festival dédié au plaisir de la découverte. Pendant une dizaine de jours, dans les arènes de Cimiez défileront les œuvres de Luc Ferrari, François Bayle, Pascal Dusapin et quelques interprètes inspirés comme Pierre-Yves Artaud, Irène Jarsky et Jean-Claude Risset.

CIRM, 33, avenue Jean-Médecin, Nice. Tél. : 93-88-74-68.

EST

Abbaye d'Ambronay

Du 23 septembre au 15 octobre

Les responsables de ce mini-festival n'ont apparemment qu'une ambition : faire jouer les meilleurs interprètes dans leur répertoire de prédilection. Qu'on en juge, Bach par Hespérion XX (le 23), Corelli, par René Jacobs et l'Ensemble 415 (le 1er octobre), Méhul et Cherubini, par les Arts florissants (le 7) et Peri, Caccini, par Ian Honeyman et l'Ensemble vocal Sagittarius (le 14).

Bureau du festival, place de l'Abbaye, 01500 Ambronay. Tél. : 74-35-08-70.

Besançon

Du 30 août au 16 septembre

Le festival bisontin a quelques difficultés à se maintenir au niveau d'excellence qui fut le sien : plus de Furtwängler, de Clara Haskil, de Lipatti, de Backhaus, de Kempff à se mettre sous la dent, plus de grands orchestres à inviter. Cette année, il faudra se « contenter » de Maria Tipo (le 19 août), de Cyprien Katsaris (le 6), de Viktoria Postikova (le 16 septembre), ce qui n'est finalement pas si mal. En revanche, on pourra hésiter longuement avant d'aller écouter Nella Anfuso (le 5 septembre) et s'interroger sur l'intérêt de la venue de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine (le 9 septembre) qui ne devrait pas trop s'exposer en dehors de la capitale aquitaine tant qu'il n'a pas été « retapé » par Alain Lombard, son chef titulaire. La bonne surprise sera peut-être cette *Neuvième* de Beethoven dirigée par Emil Tchakarov à la tête d'ensembles bulgares.

Bureau du Festival, 2 rue, Isenbart, 25000 Besançon. Tél. : 81-82-41-98.

Colmar

Du 1er au 9 juillet

Oui pour Maria Joao Pirès (les 1er, 2 et 8 juillet), pour le Quatuor de Moscou (le 5), pour les solistes de Moscou (le 6), non pour Mikhail Rudy jouant Bach (le 7).

Office du tourisme, 4, rue d'Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-41-02-29.

Château de Ripaille

Du 11 au 24 août

Jorge Bolet (le 24), Georges Pludermacher (le 13), Jean-Claude Pennetier (le 15), Andreï Gavrilov (le 19), Catherine Collard (le 20), Dezso Ranki (le 22) : du piano, rien que du piano, mais avec de tels noms, on ne se plaindra vraiment pas.

Château de Ripaille, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : 50-26-64-44.

ÉTRANGER

Ascona (Suisse)

Du 26 août au 17 octobre

Une toute petite ville, sur la rive du lac Majeur, accueille des formations de toutes natures et de toutes grandeurs, plutôt du beau monde. Comme le Quatuor de Tokyo (2 septembre), la pianiste Viktoria Postnikova et son chef de mari Rojdestvensky avec l'Orchestre d'Etat de Moscou (18 septembre), un récital d'Elisabeth Leonskaïa (26 septembre), l'Orchestre philharmonique de Tokyo (4 octobre), etc.

Ente Turistico, 6612 Ascona. Tél. : (19-93) 335544.

Bayreuth (RFA)

Du 25 juillet au 28 août

Reprise du *Ring* très discuté de Barenboïm-Kupfer, *Parsifal* mis en scène par Wolfgang Wagner hélas, dirigé par James Levine, le *Lohengrin* de Werner Herzog, malheureusement mené par Peter Schneider, et Sinopoli au pupitre pour *Tannhaüser* : ô décadence !

Bureau du festival. Tél. : (19-49) 921-20-221

Lucerne (Suisse)

Du 16 août au 9 septembre

Karajan ne viendra pas, mais seront là, en compensation, le Concertgebouw, l'Orchestre de Chicago, le RSO de Berlin, le Symphonique d'Etat de Moscou. Parmi les chefs : Haitink, Solti, Chailly, Tchakarov. En tête des solistes : Gavrilov, Mullova, Pollini, Milcheva, Fischer-Dieskau... Sans commentaires.

Bureau du festival. Tel. : (19-41) 2-33-562.

Montreux (Suisse)

Du 21 août au 3 octobre

Un lieu habité par la grande tradition pianistique, tradition alimentée par le concours Clara-Haskil. Et la venue, au sein d'un beau programme pléthorique, de quelques grand(e)s du clavier : Postnikova, Argerich, Cherkassky. Et le Britannique qui monte, Stephen Hough.

Bureau du festival, 5 rue du Théâtre, case postale 162, CH 1820 Montreux 2. Tél. : (19-21) 763-54-50.

Munich (RFA)

Du 6 au 31 juillet

Une nouvelle production : *Mathis der Maler*, d'Hindemith. Et, comme toujours, une tripotée de merveilles sorties du répertoire de cette grande maison lyrique, d'*Ariane à Naxos* à *Adrienne Lecouvreur*. Sawallisch, patron des lieux, paye au pupitre de sa personne. Il devait être relayé par Giuseppe Patané, mort récemment, dont on ne connaît pas le remplaçant.

Festspielkasse der Bayerischen Staatsoper, Maximilianstrasse 11, 8000 München 22. Tél. : (19-49) 89-21-851.

Ravenne (Italie)

Du 6 juillet au 5 août

Un *Don Carlos* avec Renato Bruson et Ruggero Raimondi, direction Hubert Soudant, mise en scène Andreï Serban, décors et costumes Yannis Kokkos (6 et 9 juillet) ; toujours Bruson dans *la Traviata* (26 et 29 juillet, 2 et 4 août) ; un *Falstaff* avec Pietro Ballo, direction Gustav Kuhn (1, 3 et 5 août), concerts de musique ancienne et d'orgue, sans oublier « notre » Myung-Whun Chung à la tête de l'Orchestre et des Chœurs du Mai de Florence (7 juillet) dans la *Neuvième Symphonie* de Beethoven.

Via Mariani, 2, 48100 Ravenne. Tél. : (19-54) 43257739303.

Salzbourg (Autriche)

Du 27 juillet au 31 août

Karajan en son royaume, dans le *Bal masqué* qu'il vient d'enregistrer ; *Tosca* dirigé par Prêtre, *Elektra* mené de main de maître par Abbado ; Muti dans *la Clémence de Titus*... Et tant de beaux concerts, trop chers hélas !

Festspielhaus A-5010, Salzbourg Postfach 140. Tél. : (19-68) 2-84-25-41

Santander (Espagne)

Du 29 juillet au 31 août

Grandes voix nationales (Berganza, Carreras) mais d'autres origines aussi (Behrens, Ludwig, Ramey). *Médée* avec Caballé, Lorin Maazel et notre Orchestre national, le tout au bord de l'Océan : vacances !

Avenida Calvo Sotelo 15, P.O. Box 621, E-39002 Santander. Tél. : (19-42) 210508.

Ces deux pages « Musiques » ont été réalisées grâce à la collaboration du *Monde de la musique*, qui publie fin juin un numéro double dans lequel vous retrouverez des interviews, des articles de fond, des critiques de disques et, en cadeau, un supplément de 68 pages entièrement consacré aux festivals de l'été. Ils y sont tous, classés, commentés, avec les numéros de téléphone, les adresses, les programmes. 28 F, dans tous les kiosques.

Disque compact 14.145-2

LA TOUR EIFFEL A 100 ANS
COCTEAU AURAIT 100 ANS

LES MARIES DE LA TOUR EIFFEL
GRAND PRIX DU DISQUE

La seule œuvre authentique du groupe des six

Direction : Darius Milhaud – Orchestre national de l'ORTF

ADES
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE A ADES, 54 RUE ST LAZARE 75009 PARIS

AUDITORIUM DES HALLES
JEUDI 22 JUIN 1989 A 20H
OPERA DE PARIS
CONCERT DE L'ECOLE D'ART LYRIQUE DE L'OPERA DE PARIS
Dialogues des Carmélites
FRANCIS POULENC
ORCHESTRE ET CHŒURS DE L'OPERA DE PARIS
Direction musicale : ANDREA GIORGI
Location aux guichets de l'Opéra de 11 h à 20h
Location par téléphone : 47 42 53 71
et le soir du spectacle à l'Auditorium des Halles
Porte Saint Eustache, Forum des Halles – Tél. 42 36 11 90

صورة من الأصل

FESTIVALS

MUSIQUE

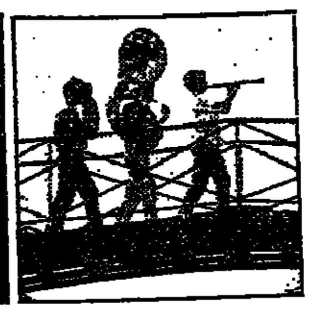

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

JAZZ

Coup d'envoi : New-York le 22 juin. Question : Miles Davis jouera-t-il vraiment *avec* Wynton Marsalis ? Et départ des troupes vers l'Europe *via* la Belle Province (Montréal).

Les gros festivals prennent tout en bloc et ajoutent parfois une exclusivité : Miles Davis, Dizzy Gillespie, Herbie Hancock, Chick Corea sont ainsi dans tous les coups. Les petits se montent autour d'une vedette (chère). Les entêtés ne démordent pas d'une formule surprenante, mais qui a fait ses preuves (Couches, Cluny, Sorgues, Uzeste...). Bref, tout le monde devrait y trouver son compte.

F. M.

Franche-Comté

Du 23 juin au 3 juillet

Dans toutes les villes et villages de la région du blues, de l'avant-garde, du résolument classique et un opéra jazz de Charlotte Nessi : le livret est inspiré du *Quichotte* (intéressant). La musique est de Westbrook (24). Tél. : 81-83-39-09.

Sorgues

Du 28 juin au 2 juillet

Un lieu fort, un programme laconique et suscitant, il n'en faut pas plus parfois... Betty Carter (30), Jimmy Giuffre/André Jaume Quintet (1er), Archie Shepp et Chris McGregor Brotherhood of Breath (2). Tél. : 00-00-00-00.

Marseille

Du 29 juin au 2 juillet

Au palais du Pharo, Nuits blanches pour la musique noire : avec Salif Keita (29), Archie Shepp et Chris McGregor (30), etc. Tél. : 91-59-11-30.

Vienne (France)

Du 1er au 13 juillet

Concerts au Théâtre antique, programme acrobatique. Têtes d'affiche : Miles Davis (1er), Michael Franks, Yellow Jackets (4), The Charles Mingus Memorial Superband (5), Stanley Clarke/George Duke (6), George Benson et McCoy Tyner (7), Michel Legrand et Toots Thielemans (10), Herbie Hancock, Chick Corea, Didier Levallet Swing Strings System (11), Caetano Veloso, Joao Gilberto, Joao Bosco, Michel Portal Special Unit, etc. (13). Tél. : 74.53.60.30 et 74.85.00.05.

Strasbourg

Du 4 au 8 juillet

Avec Stan Getz (4), Miles Davis (5) ou Cab Calloway (7) pour prouver qu'il n'est pas de festival estival que du Sud. Tél. : 88-32-43-10.

Gordes

Du 4 juillet au 3 août

Dans le cadre du Festival, un peu de jazz pour égayer un public délicat : Dee Dee Bridgewater/Alain Jean-Marie/André Cecarelli (6 août). Tél. : 90-72-08-14.

Tarbes

7-13 juillet

9e Festival marqué, comme toujours, par des propositions originales : notamment, Doudou N'Diaye Rose (7) et Sarah Vaughan Trio (13). Tél. : 62.93.90.71-62.90.08.55.

Montreux

Du 7 au 22 juillet

La folie Montreux, un cadre incomparable, le programme le plus éclectique de l'été et des singularités : tant qu'à écouter une soirée brésilienne, c'est bizarrement à Montreux qu'il convient de le faire (Joao Bosco, Joao Gilberto, Caetano Veloso le 10). Idem pour Miles Davis (le 21). Tél. : 22-17-47-20.

Nice

Du 8 au 18 juillet

Grande Parade du jazz : de Lionel Hampton à Didier Lockwood en passant par Miles Davis, le plateau (presque complet) de l'été. Trois scènes, une pinède, des services bien rôdés, un charme tranquille, le jazz pour père peinard. Ni défoncés ni jeanfoutres : une ambiance de congés. Tél. : 93-21-22-01.

Parthenay

Du 11 au 15 juillet

Jazz sur le Thouet : Barthélemy, Kassap, Canape, Pablo Cueco, Sclavis et Mahieux (12), Scofield, Lurie (13), Mal Waldron, Trio Gitan (15) : la liste promet. Tél. : 49-64-24-24. Stages : 49-88-12-69.

Vitoria-Gasteiz (Pays basque)

Du 17 au 22 juillet

Hommage à Billie Holiday : Monty Alexander/Ray Brown/Herb Ellis, Dee Dee Bridgewater (17), George Benson, Dizzy Gillespie, Phil Woods (18), Modern Jazz Quartet (20), Grappelli, Betty Carter (21). Séminaire par Monty Alexander, Ray Brown, Herb Ellis. Tél. : (45) 23-24-34.

Antibes/Juan-les-Pins

Du 18 au 27 juillet

Prestige et programme de luxe : Joao Bosco, Caetano Veloso, Joao Gilberto (18), Stan Getz, Sarah Vaughan (19), Ahmad Jamal, (20), Keith Jarrett « Standard Recital » en première mondiale, et exclusivité européenne (22). Tél. : 93.33.95.64. Du 17 au 30 juillet, stages de l'International Music Seminars (Billy Hart, Chick Corea, Daniel Humair, Bill Evans, Mike Brecker, Abercrombie, Scofield, Bob Berg, etc.) Tél. : (1) 47-05-60-55.

Manosque

Du 18 au 28 juillet

Avec Michel Petrucciani Trio (18), Dee Dee Bridgewater (22) et un duo unique : Johnny Griffin/Martial Solal (27). Tél. : 92-72-16-00.

Salon-de-Provence

Du 20 au 24 juillet

Au Château de l'Empéri, Yochk'O Seffer, Herbie Hancock (20), Basie Orchestra (21), Sarah Vaughan (22), Harper Brothers, Dizzy Gillespie avec Phil Woods et Bobby Hutcherson (23), Petrucciani (24). Tél. : 90-56-00-82.

La Seyne-sur-Mer

Du 2 au 6 août

Programme original et expositions au fort Napoléon : improvisation peinture/musique avec Diot/Barre Phillips et interventions de Boni et Geneviève Sorin (2 août), Haden et Bottlang, Sim/Bob Garcia/Arnaud/Bramerie (3), François Jeanneau Quartet, Charles Tyler/Khan Jamal, etc. (5), Ron Carter/Escoudé/Capon, (6). Tél. : 94-94-88-67.

Vannes

Du 3 au 5 août

Jazz Group de Bretagne, Benny Waters Quartet (3), Michel Portal Unit (avec Joachim Kühn, Daniel Humair, Jean-François Jenny-Clark), Dee Dee Bridgewater (4), Nicole Croisille (5).

Marciac

Du 10 au 15 août

Spectacle pyrotechnique sur l'histoire du jazz et spécialités culinaires. Sous chapiteau, des spectacles pleins d'entrain et, dans les églises, des messes (15). On pourra néanmoins entendre Monty Alexander, Michel Petrucciani (11), Guy Lafitte, Dizzy Gillespie All Stars (12) et, divine surprise ou signe des temps, Sonny Rollins (14). Tél. : 62-09-33-33.

Assier (Lot)

13 août

Programme pour jardins. Louis Sclavis, Henri Texier, Tambour du Bronx, Squadra di canto popolare di Valpolcevera. Tél. : 65-40-56-27.

Uzeste

Du 17 au 20 août

Xe Uzeste musical. Rencontre de la Compagnie Lubat et Hermeto Pascoal Grupo. Avec les habitués du lieu. Irremplaçable. Tél. : 56-25-38-46.

G. AMSELLEM/EDITING

G. AMSELLEM/EDITING

CLAUDE GASSIAN

Tous trois portent des lunettes : Keith Jarrett, exclusivité d'Antibes ; Herbie Hancock, de Vienne à Salon, et Elvis Costello, en Belgique, en Suisse et à Belfort. Ouvrez œil et oreille.

ROCK CHANSONS...

Le festival de rock tel qu'il naquit en Californie il y a vingt ans a quasiment disparu. A la place, on peut écouter de la chanson et du rock (quand on arrive à les distinguer l'une de l'autre), de la musique africaine et du folklore breton. De toute façon, il fait trop chaud pour porter des œillères.

T. S.

Belfort

Du 23 au 25 juin

Où l'on retrouve sur le Territoire, devenu pour l'occasion Territoire de musiques, la fine fleur du rock français qui monte (Gamine, Emma Zita...), les piliers de la chanson (Higelin et Couture) et, surprise, l'insaisissable Elvis Costello, qui, après avoir annulé ses concerts à l'Olympia et été privé de Liberty Show, est annoncé à Belfort pour sa seule apparition (pour l'instant) en France.

84-22-47-47.

La Rochelle

Du 13 au 18 juillet

Les Francofolies font la fête à un artiste, chaque soir : Bernard Lavilliers (le 13 juillet), Yvette Horner (le 14), Renaud (le 15, avec Francis Cabrel et Hubert Félix Thiéfaine) et Véronique Sanson (le 18). On y retrouvera aussi Paolo Conte, Charlélie Couture, Mory Kante, Buzy, Jean Guidoni. Cette année un système de club (prix de l'adhésion 50 F) permettra de bénéficier de réductions sur le prix des places.

Bureau des Francofolies, 19, quai Maubec, 17000 La Rochelle. Tél : 46-50-55-77. Minitel 36-15 code FOLIZ.

Nantes

Du 5 au 9 juillet

Cette année, le Festival international d'été a invité le WOMAD (World of Music Arts and Dance), l'organisation de Peter Gabriel, a participé à sa programmation. C'est ainsi qu'on pourra entendre les Cubains de Orquesta Reve (le 7 juillet), les calypsos d'Arrow (le 5), les Musiciens du Nil, de musiciens égyptiens traditionnels (le 8), et des musiciens de Gambie et de Hongrie, du Burkina et des Philippines. Cinq jours de World Music près des traditions, de révélations et de surprises.

Office de tourisme, place du Commerce, 44000 Nantes. Tél : 40-47-04-51.

Montreux (Suisse)

Du 7 au 22 juillet

Le programme de Montreux est comme la vitrine d'un pâtissier, on se rassasie à sa seule vision. La plupart des spectacles présentés (et on ne parle ici que du rock) sont uniques, que des groupes se forment pour l'occasion (Elvis Costello accompagné par Nick Lowe et le duo Tillbrook-Difford, soit la moitié de Squeeze, le 11 juillet) ou que le programme de la soirée suscite des confrontations et des rapprochements inattendus (la soul du Blues Brothers Band - qui retrouve un vrai chanteur en la personne d'Eddie Knock On Wood Floyd ; le zydeco cajun de Buckwheat Zydeco et le blues d'Etta James, le 12). On pourra voir également Little Feat et Edie Brickell & The New Bohemians (le 7), Tanita Tikaram (le 16) ou Van Morrison qui retrouvera l'un des piliers de la soul anglaise des années 60, le pianiste-organiste Georgie Fame (le 17).

Festival de Montreux, Tél : (19-41) 021-963-82-82. En France, minitel 36-16 SUISSE.

Torhout-Werchter (Belgique)

Les 1er et 2 juillet

Ce festival à deux coups et en plein air (le programme proposé le 1er juillet à Torhout est répété le lendemain à Werchter) semble être le dernier héritier de Woodstock encore en vie (sauf annonce de dernière minute). Depuis 1977, les organisateurs se sont débrouillés pour faire venir les meilleurs et organiser décemment les choses. Cette année : Texas, The Pixies, Tanita Tikaram, Nick Cave and The Bad Seeds, The Robert Cray Band, Elvis Costello, REM, Joe Jackson, Lou Reed.

Rock Torhout, Ringlaan 35, 8270 Ichtegem. Tél : (19-32) 51-58-10-20. Rock Werchter, Beverlaak 3, 3118 Werchter. Tél. : (19-32) 16-60-04-06.

AIX EN PROVENCE FESTIVAL 10-30 JUIL.

5 OPÉRAS
Une création scénique (Purcell - Noble)
Une création mondiale (Prey - Larroche)
Une nouvelle production (Mozart - Lavelli)

ET 13 CONCERTS dirigés par
Jordan, Christie, Tate, Maazel
Nagano, Cohen, Boder, Nahon

6 ORCHESTRES, 6 CHOEURS
Orchestre/Choeurs Les Arts Florissants
English Chamber Orchestra. Ens. Orchestral
Paris, Orchestre National de France, Ars Nova,
Orchestre/Choeurs Opéra de Lyon
Boston Camerata, Hilliard Ensemble
Ensemble Organum, Choeurs Festival

19 RÉCITALS ET 1 HEURE AVEC
Zylis-Gara, Edda Moser, Olaf Bär,
H. P. Blochwitz...

RÉSERVATION : 16.42.23.11.20
Palais Ancien Archevêché. 13100 A.-en-P.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE

29 juin - 9 juillet 1989

100 LONGS MÉTRAGES DU MONDE ENTIER

RETROSPECTIVE INTEGRALE JEAN GREMILLON

PANORAMA DES TROIS REPUBLIQUES BALTES
20 courts et longs métrages inédits

HOMMAGES AUX METTEURS EN SCENE EN LEUR PRESENCE
Théo ANGELOPOULOS (Grèce), Otar IOSSELIANI (Géorgie - URSS)
Masaki KOBAYASHI (Japon), Rauni MOLLBERG (Finlande)
Jerry SCHATZBERG (USA), Humberto SOLAS (Cuba)

LE MONDE TEL QU'IL EST
Une sélection internationale de quinze longs métrages inédits

DIRECTION JEAN-LOUP PASSEK
BUREAUX DU FESTIVAL
A Paris : 28, bd du Temple 75011 Paris Tél. (1) 43.57.61.24
A La Rochelle : Maison de la Culture 4, rue Saint-Jean-du-Pérot 17025 La Rochelle Tél. (16) 46.41.37.79

Libération

AUJOURD'HUI

"UNE INCONTESTABLE RÉUSSITE" — PREMIERE

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Bal poussière

d'Henri Duparc,
avec Bakary Bamba, Tchelley Hanny, Naky Sy Savane, Thérèse Taba, Anne Kakou, Odile Diarra.
Ivoirien (1 h 31).

Demi-dieu, riche paysan d'un village de la Côte-d'Ivoire, possède cinq femmes. Il décide d'en épouser une sixième. Ainsi, il en aura une pour chaque jour de la semaine. Le dimanche, il se reposera et récompensera celle qui se sera le mieux comporté. Déjà, la situation n'est pas banale. De plus, la nouvelle épouse, Binta, fille moderne et délurée, de parents pauvres et soumis, bouscule les plates-bandes trop bien ordonnées du seigneur qui ne sera pas son maître.

S'il existe un humour ivoirien, c'est dans ce film qu'on le trouve. Le cinéaste noir Henri Duparc (quarante-sept ans) s'est toujours préoccupé de la cellule familiale et de la condition féminine en Afrique. Il s'élève contre la polygamie, tradition que doit rejeter le modernisme. Mais sa critique passe par la comédie. Henri Duparc fait rire et sourire des mœurs d'une communauté, de ses conflits internes. C'est presque du vaudeville, et ça tient la distance jusqu'au dénouement à surprises, dans un bal populaire à l'occidentale, sous la poussière africaine.

J. S.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Périgord noir

de Nicolas Ribowski,
avec Roland Giraud, Jean Carmet, Lydia Galin, Odette Laure, Laurence Semonin, Jacques Rosny.
Français (1 h 35).

Black mic-mac et arnaque en Périgord investi par des Africains malins. Ruse paysanne contre humour exotique. Tout est bien qui finit bien.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

Le Petit Diable

de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Walter Matthau, Nicoletta Braschi, John Lurie, Stefania Sandrelli, Paolo Baroni.
Italien (1 h 50).

Walter Mathau (doublé en italien), prêtre exorciste tourmenté par la chair, fait surgir d'une possédée un « petit diable » bien encombrant : Roberto Benigni, à qui une pulpeuse créature va enseigner les surprises de l'amour et celles du sexe. En Italie, Roberto Benigni est une superstar comique dont les apparitions sur le grand écran font remonter la fréquentation des salles. On l'a connu assassin volubile, insolent et malin dans le film de Jim Jarmush *Down by law*. Il était drôle, à la limite du cabotinage exaspérant, limites qu'il a ici largement dépassées. Il s'est mis en scène, s'est donné le beau rôle, s'est fait regarder avec complaisance par une caméra paresseuse. Le film est là pour lui, rien que pour lui. Ce qu'il faudrait, c'est le découper en fragments, diffusés à la télé en feuilleton. A petites doses, c'est sans doute plus digeste. Attendons le prochain Benigni, dirigé cette fois par Fellini, et sans doute comprendra-t-on pourquoi il est si célèbre dans son pays.

C. G.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Le Petit Dinosaure et la Vallée des merveilles

de Don Bluth.
Américain (1 h 09).

George Lucas et Steven Spielberg parrainent pour la troisième fois le producteur-réalisateur Don Bluth, qui semblait avoir renouvelé le cinéma d'animation. Après l'originalité de *Brisby et le secret de Nimh*, et surtout de *Fievel et le Nouveau Monde*, son nouveau dessin animé, *le Petit Dinosaure et la Vallée des merveilles*, donne l'impression de retrouver Walt Disney, chez qui Don Bluth travailla autrefois. Le Disney de la grande époque, pas celle de la standardisation et des mièvreries, mais quand même... L'histoire se passe pendant la préhistoire. Les dinosaures aux longs cous sont de pacifiques mangeurs de feuilles. Les dinosaures aux dents tranchantes et aux petites pattes, de devant sont féroces. La sécheresse provoque un exode de grosses et de petites bêtes. Un jeune dinosaure à long cou, « Petit pied », orphelin de mère, cherche la Vallée des merveilles, avec quelques compagnons. L'aventure, c'est l'aventure. Les événements dramatiques ne manquent pas, encore que les méchants soient toujours punis et les bons récompensés. Les décors sont très étonnants, les effets spéciaux très impressionnants, et les personnages suffisamment caractérisés. La version française est réussie.

J. S.

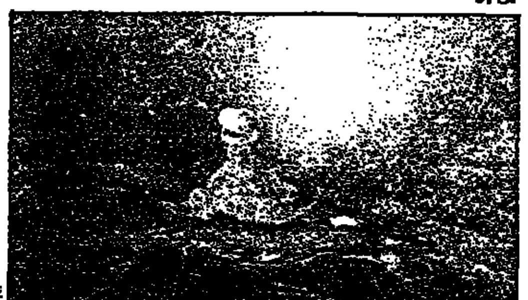

D.R.

VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08).
VF : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, handicapés, dolby, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Police Academy 6

de Peter Bonerz,
avec Bubba Smith, Michael Winslow, David Graf, Marion Ramsey, Leslie Eastrebrook, Lance Kinsey.
Américain (1 h 24).

Sixième épisode des triomphales aventures d'un groupe de flics débiles. Il n'y a pas de raison pour qu'il soit meilleur que les précédents.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Un été d'orages

de Charlotte Brandström,
avec Judith Godrèche, Stanislas Carré de Malberg, Murray Head, Marie-Christine Barrault, Eva Darlan, Roger van Hool.
Français (1 h 35).

Vacances en Auvergne pendant l'été 44. Les premières amours, qui se moquent bien de la guerre, mais que la guerre rattrappe, romanesque et cruelle.

Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, handicapés, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Et aussi...

Bille en tête

de Carlo Cotti,
avec Thomas Langmann, Kristin Scott Thomas, Danielle Darrieux, Michel Albertini, Patrick Raynal, Thibault Rossigneux.
Français (1 h 32).

Voir ci-dessous la critique de Michel Braudeau.

Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Esclaves de New-York

de James Ivory,
avec Bernadette Peters, Adam Coleman Howard, Mary Beth Hurt, Madeleine Potter, Chris Sarandon, Nick Corri.
Américain (2 h 04).

Voir ci-dessous la critique de Michel Braudeau.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, han-dicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

LA CRITIQUE DE MICHEL BRAUDEAU

Gentillesses

« Esclaves de New-York », de James Ivory.
« Bille en tête », de Carlo Cotti.

Il n'y a pas que les bons livres qui donnent lieu à de mauvaises adaptations au cinéma, les mauvais aussi, ce qui, en un sens, est peut-être rassurant. Tama Janowitz fut une personnalité de passage dans la mode new-yorkaise, une étoile filante, déjà filée, du microcosme de Manhattan, qui a consigné ses impressions mondaines dans un recueil de nouvelles, *Esclaves de New-York*, témoignage vagabond d'une vie dispersée. L'étrange est que ce texte ait chatouillé la curiosité d'un cinéaste comme James Ivory, le réalisateur raffiné de *Quartet*, des *Bostoniennes*, de *Chambre avec vue* et de *Maurice*, plus porté sur les beaux meubles d'époque et les jolis garçons d'aujourd'hui que sur les avatars du snobisme au sud-est de Central Park. Il a repris le scénario à l'état de projet des mains du défunt Andy Warhol et s'y est appliqué avec une bonne volonté d'ethnologue, cherchant vainement à percer les mystères un peu dérisoires d'une tribu fugitive.

Eleanor (Bernadette Peters, légèrement prognathe mais très sympathique) vit dans un loft avec un chien pouilleux et un amant peintre et jaloux, Stash (Adam Coleman Howard). Elle travaille dans un journal obscur et cherche à se faire de nouveaux amis parce que Stash ne s'intéresse qu'à la télévision et ne lui voue pas une passion très ardente. Elle sort donc, parasite des soirées dans d'autres lofts bricolés, se perd dans des salles de bains en travaux, rencontre des tas de gens, des vieux dépassés, des jeunes inachevés, des peintres à la douzaine, et un certain Michael, écrivain qui lui fait un peu la cour. Par ailleurs, elle confectionne des chapeaux ahurissants avec des débris de toutes sortes ramassés dans les poubelles, qui la font remarquer d'un couturier dans le vent dont les défilés sont de vastes fêtes.

On suit aussi le destin de quelques autres aspirants à la gloire. Le beau Marley (Nick Corri) plaît beaucoup aux femmes et aux riches collectionneurs maniaques, Stash expose ses toiles dans un tumulte de vanités froissées et d'argent voltigeur que l'on connaît également de ce côté-ci de l'Atlantique, et déjà montré par Scorsese dans *New York Stories*. Un jour, Eleanor fait une partie, bien qu'elle déteste cela, pour fêter son célibat, et tombe enfin sur l'oiseau rare, un jeune et vigoureux vendeur de sperme d'étalon (le cheval, vraiment). C'est probablement le bonheur pour quelqu'un qui a défini à la fois son plan de carrière et son malaise existentiel par la formule : *« Je suis une personne normale, j'essaie d'arriver aux classes moyennes. »*

Pourquoi un sourd ennui se dégage-t-il de ces deux heures de chronique ironique sur une ville qu'on aime beaucoup ? Le décousu de l'intrigue, les inévitables longueurs n'expliquent pas tout. Ivory sait, quand il le faut, être attachant *et* trop long. Il y a des sujets qui souffrent volontiers d'élégantes lenteurs. Mais ici, le malaise, ou plutôt l'insatisfaction, vient d'ailleurs. De la gentillesse optimiste de l'auteur, de sa naïveté. Du regard attendri qu'il porte sur ces curieux sauvages, un regard de l'extérieur, intimidé. Dénoncé par un de ses membres, ce petit monde aurait pu se sentir menacé. Là, il n'est qu'amicalement ébouriffé. Au plus, on retrouve comme un gag le coup du faux fauteuil – vraie œuvre d'art qui s'écroule sous le poids des distraits, ce n'est pas méchant. Bref, New-York *attend un Stephen Frears pour nous parler d'esclavage* avec plus de pertinence.

∴

Le premier roman d'Alexandre Jardin, *Bille en tête*, a inspiré le premier long métrage homonyme de Carlo Cotti, un homme venu du théâtre, de l'opéra, et qui devrait y retourner sans attendre. Virgile (Thomas Langmann, révélé par *les Années Sandwiches) est un garçon de seize ans*, de bonne famille, insolent et plein d'appétit. Il est élevé, en l'absence de sa mère morte, par un père sinistre et une grand-mère pittoresque (Danielle Darrieux) surnommée l'Arquebuse, qui est toquée de lui. Les études l'ennuient, les femmes le passionnent, surtout entre trente et quarante ans. Kristin Scott Thomas (*Under the Cherry Moon*, de Prince) est sa première victime, après une résistance assez formelle. Ce pourrait être grave ou sulfureux, mais non, on est loin du *Diable au corps*, c'est l'époque qui veut cela. Soit, mais il faut avouer que cet amour que rien ne contrarie manque un peu de ressort et d'intérêt. Les comédiens n'y peuvent rien, on les fait jouer dans un registre douceâtre et totalement conventionnel comme on ne l'ose plus à la télévision. Quand sa grand-mère parle de la mort qui s'approche, Virgile mange un petit gâteau sec, l'air crispé. Intense, non ? Et Darrieux, malgré son grand talent, doit se contenter d'un rôle de vieille dame évanouie, l'œil mouillé et le cœur au bord de l'infarctus. Tout cela est d'une mollesse sans faille et sans saveur, si pâlement sucré qu'il n'y a, du reste, pas de quoi s'énerver.

M. B.

Précision. – La rétrospective Pasolini dont nous avons fourni le programme dans le supplément *Arts-spectacles* du 15 juin est organisée conjointement par le Musée du Louvre, le *Fondo Pier Paolo Pasolini*, dirigé par Laura Betti, et les *Cahiers du cinéma*. Nous avions omis de le signaler dans l'encadré publié en page II de notre guide.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Vidéopérette

de Michel Jaffrennou,
mise en scène
de l'auteur,
avec René Fernandez.

Un pari insensé : mettre en scène un comédien au beau milieu de six écrans vidéo géants – d'une qualité exorbitante – et d'une ribambelle de moniteurs vidéos qui, comme un son spatialisé étonnant, sont commandés par un cerveau informatique à faire peur. Autant de moyens pour un spectacle consacré à la naissance de l'homme et à celle, plus récente, de la vidéo. Drôle et démesuré.

Espace Nord, 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du 23 juin au 1er juillet, à 21 heures, dimanche 17 heures. Les mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures (et les 28, 29, 30 juin et 1er juillet). Tél. : 42-49-77-22. Durée : 1 h 15. De 30 F à 90 F.

SÉLECTION PARIS

Amour pour amour

de William Congreve,
mise en scène
d'André Steiger,
avec Catherine Salviat,
Dominique Rozan,
Claude Mathieu,
Guy Michel,
Marcel Bozonet,
Louis Arbessier,
Nathalie Nerval,
Jean-Philippe Puymartin,
François Barbin
et Thierry Hancisse.

Congreve a vingt-quatre ans quand il fait jouer, en 1695, *Love for love*. On s'aperçoit très tôt, et l'on redécouvre aujourd'hui, qu'il n'a pas son pareil pour créer sans cesse, avec cynisme et brusquerie, des tons de voix, des images, presque des hallucinations. Sa pièce met aux prises, autour d'un trio pas vraiment habituel – un jeune homme, une jeune femme, le père du jeune homme – toute une ronde d'obsédés, d'étreintes. Toute l'affaire est de rejoindre un lit ou son équivalent... Le décor de Claude Lemaire est splendide, la mise en scène d'André Steiger remarquable et l'interprétation des comédiens du Français d'une pureté de jeu parfaite.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 24 et 27 et 30 juin, 20 h 30 (les 30 juin et 1er, 5, 12, 17, 25 à 20 h 30 et 28 juillet, le 9 à 14 heures). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

L'Amour-Goût

de Crébillon Fils,
mise en scène
d'Eric Lorvoire,
avec Annick Blancheteau,
Dominique Borg,
Florence Montagner,
Sidonie Cornillo,
Patrick Coulais
et Eric Lorvoire.

Reprise à Paris de cette pièce qui a obtenu l'an passé le prix du Festival off d'Avignon. L'occasion d'entendre l'un des grands dramaturges du dix-huitième siècle et de retrouver Dominique Borg, comédienne et costumière, qui a reçu le César 89 des meilleurs costumes pour *Camille Claudel*.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél : 48-74-47-36. Durée : 1 h 35. De 25 F à 150 F.

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jean-Paul Roussillon,
avec Michel Etcheverry,
Michel Aumont,
Françoise Seigner,
Alain Pralon,
Dominique Rozan,
Véronique Vella,
Jean-Paul Moulinot,
Jean-François Rémi,
Catherine Sauval
et Michel Favory.

Reprise d'une mise en scène imaginée par Jean-Paul Roussillon en 1969 pour son ami Michel Aumont qui jouera le rôle d'Harpagon le soir de la première pour la deux cent cinquième fois. Autant dire que, comme Françoise Seigner (Rosine) et Alain Pralon (La Flèche) qui tiennent ces rôles depuis le premier jour mais avec un tout petit moins de constance, Aumont est absolument à l'aise dans les frusques de cet avare que bouleversent les beaux yeux de Mariane (Véronique Vella).

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 22 et 25 juin, 20 h 30 (et les 28 juin, 2, 4, 7, 11, 15, 16, 19, 23, 27 et 31 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 40 F à 180 F.

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jacques Mauclair,
avec Jean-Pol Brissart,
Gérard Pichon,
Michel Dodane,
Nicole Dubois,
Jean-Pierre Ducos,
Jacques Giraud,
Franck le Borre,
Michel Levet,
Nadine Markovici
et Jacques Mauclair.

Transposant les costumes de *l'Avare* vers un aujourd'hui un peu baba-cool, Jacques Mauclair joue un Harpagon assez clownesque. Il a fait des mises en scène plus subtiles mais pourquoi résister à la sincérité, au côté « gens du voyage » de sa troupe ? Au Marais, on a le cœur du théâtre sur la main.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F. ***Dernière représentation le 24 juin.***

L'Ex-femme de ma vie

de Josiane Balasko,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jane Birkin,
Richard Berry,
Cécile Auclert
et Daniel Berlioux.

Jane Birkin a retrouvé le rôle qu'elle avait créé l'an passé au Splendid Saint-Martin aux côtés de Thierry Lhermitte. La voici cette fois-ci opposée à Richard Berry pour le récit des retrouvailles amoureuses avec un écrivain qu'elle n'a jamais cessé d'aimer malgré plusieurs années de séparation. Près de deux heures d'un rire signé Balasko qui a essayé, et qui a en plusieurs endroits réussi, à lui donner plus de relief et de gravité que dans ses pièces précédentes.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 1 h 45. De 60 F à 200 F.

Le Fusil de chasse

de Yasushi Inoué,
mise en scène
de Stuart Seide,
avec Martine Pascal,
Laurence Roy
et Alison Hornus.

Nouvelle mise en scène de Stuart Seide, talentueux acteur et metteur en scène américain installé à Paris depuis bientôt vingt ans. Une nouvelle fois, il s'est entouré de servants du théâtre de qualité – les commédiennes Martine Pascal et Laurence Roy et le compositeur Pascal Dusapin – pour adapter le récit d'un écrivain japonais tenu, par ceux qui le connaissent, pour l'une des plus importantes plumes de son temps. Avant de quitter Paris pour les vacances, allez passer ce beau moment au Théâtre 13.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-88-16-30. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F. ***Dernière représentation le 25 juin.***

Inventaires

de Philippe Minyana,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Florence Giorgetti,
Judith Magre,
Jean-Jacques Schofler
et Edith Scob.

Retour à Paris d'un spectacle créé il y a deux ans à la Bastille et qui, après une tournée, retrouve la capitale dans le très beau Théâtre Paris-Villette. La plume encore fragile d'un auteur dramatique célébré par les jeunes générations, professionnels et amateurs confondus, et la présence de Florence Giorgetti et Judith Magre, deux grandes comédiennes.

Paris-Villette, 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

Lapin-Chasseur

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps,
avec Jean-Marc Bihour,
Susan Carlson,
Lorella Cravotta,
Jacques Dejean,
Jean Delavalado,
Jean-François Dinacaroupin,
Philippe Duquesne,
Sylvie Jobert,
Maurice Lamy
et Alain Margoni.

Côté cuisine, un petit monde s'apprête au service. Côté salle, un orchestre (!) et une poignée d'artistes de cabaret y vont de leurs chansonnettes tandis que s'affaire un personnel dont le moins que l'on puisse dire est qu'il manque d'efficacité. D'un côté comme de l'autre, le peuple Deschamps – auteur et metteur en scène de *la Veillée*, *les Petits pas* et *C'est dimanche*, pour ne citer que ses derniers et excellent spectacles, – hommes et femmes voiés au quotidien le plus partagé pour nous faire vivre deux fois une heure et quart d'un spectacle drôle, quelquefois à faire peur. Il faut, en commençant impérativement par les cuisines –l'exiger à la réservation de vos places – aller déguster ce *Lapin-chasseur* tord-boyaux.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 50. De 60 F à 130 F.

Monsieur Songe

de Robert Pinget,
mise en scène
de Jacques Seiler,
avec Nadia Barentin,
Danièle Lebrun,
Jacques Boudet
et Jacques Seiler.

Deux clowns de la grande espèce, Jacques Seiler et Jacques Boudet, épaulés par deux parfaites comédiennes, Danièle Lebrun et Nadia Barentin, asticotent les mots d'un de nos auteurs contemporains les plus réjouissants, Robert Pinget. Si la tristesse vous prend, ou si elle ne vous a pas pris, allez voir *Monsieur Songe*. C'est à mourir de rire.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 20 heures et 22 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 30. De 60 F à 160 F.

Le Nouveau Menoza

de Jakob Lenz,
mise en scène
de François Rancillac,
avec Olivier Achard,
Jim Adhi Limas,
Emmanuelle Brunschwig,
Danielle Chinsky,
Johann Corbeau,
Claude Duparfait,
Philippe Lehembre,
Yvette Petit,
Jean Pignol
et Olivier Py.

Nous avions suivi avec beaucoup d'intérêt les premiers pas au théâtre d'un jeune homme intelligent et audacieux lors du défunt Printemps du théâtre de Paris il y a trois ans. François Rancillac, avec ce spectacle présenté l'an passé à Avignon, dans le Festival in, nous a beaucoup déçu. L'audace et l'intelligence de son travail sont là, toujours, mais son parti kitsch et légèrement hystérique rend la découverte de ce texte foisonnant, écrit en 1774 par Jakob Lenz, assez fatigante. Malgré une admiration qui, elle, ne se dément pas pour la très singulière et talentueuse Nathalie Schmidt.

Théâtre de la Plaine, 13, rue du Général-Guillaumet, 15e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-43-01-82. Durée : 2 h 45. 60 F et 90 F.

Quelle chaleur !

avec Jean Benguigui.

Seul en scène, une homme rond et jovial qui quitte la compagnie de nos meilleurs metteurs en scène pour une aventure écrite, mise en scène et interprétée en solitaire. Et dans la joie !

Splendid Saint-Martin, 48, fg Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-08-21-93. Durée : 1 h 15. De 80 F à 130 F.

Rosel et Epave

de Harald Mueller,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Agathe Alexis
et Christian Ruché.

Rosel est une reprise d'un spectacle créé avec succès en 1988 et interprété avec une maestria bouleversante par Agathe Alexis, rejointe pour une seconde œuvre, *Epave*, par Christian Ruché, l'un des meilleurs de l'ex-troupe de la Salamandre. A conseiller, donc, à tous ceux que n'effraie pas la plume d'Harald Mueller, noirissime, déprimante, terrifiante, l'un des exemples les plus sombres des tourments infinis de la dramaturgia allemande de l'après-guerre.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route de la Pyramide, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 50. De 40 F à 90 F. ***Dernière représentation le 25 juin.***

LUIGI CIMINAGHI

Quand on entre au Piccolo Teatro, côté administration, on attend dans une salle dont les murs sont couverts d'affiches. Une même affiche dans toutes les langues : *Arlequin serviteur de deux maîtres de Goldoni.* La première mise en scène de Giorgio Strehler, il y a un peu plus de quarante ans. L'Arlequin a d'abord été *Moretti*, et sa performance a redonné vie à la commedia dell'arte. Quand il est mort, Ferruccio Soleri a repris le rôle de façon éblouissante. Il le joue pour la dernière fois.

Odéon-Théâtre de l'Europe, place Paul-Claudel, 75006 Paris. Du 23 juin au 2 juillet. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 25 à 20 h 30, dimanche 2 juillet à 14 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 46 F à 135 F.

RÉGIONS

La Rochelle

Brûle, rivière, brûle

de Jean-Pol Fargeau,
mise en scène
de Robert Gironès,
avec Serge Abatucci,
Jean-Paul Delore,
Atangana Mesi,
et Amadou
Samba Thiam.

Création mondiale à La Rochelle d'un spectacle estampillé Bicentenaire et qu'on a tout de même très, très envie de voir, une performance... La Maison de la culture s'est associée avec le Théâtre de la Reprise, dirigé depuis presque vingt ans par Robert Gironès, qui met en scène ce spectacle, avec le Théâtre Poitou-Charentes, le Festival d'Avignon et la ville de Fort-de-France pour cet hymne à la liberté entre trente et une séquences et autant de lieux, vingt-sept comédiens et une armée de figurants. C'est le Code noir de nos anciennes colonies qui a servi de base d'écriture à Jean-Pol Fargeau ainsi qu'un patient voyage en Afrique et en Martinique. Voilà donc une oeuvre de cœur et d'intelligence qui, une fois n'est pas coutume, déplace de Paris en région l'événement théâtral de ce mois de juin.

Maison de la culture, Chef de Baie. Jusqu'au 24 juin. Tous les soirs à 21 heures sauf le lundi 19. Tél. : 46-50-57-57. Durée : 2 heures environ. De 55 F à 90 F.

DANSE

Pina Bausch

Pas de création cette fois-ci chez la grande dame de Wuppertal, mais la reprise de succès confirmés : *Bandonéon* (1) et *1980* (2) déjà présentés au Théâtre de la Ville en 1983.

Théâtre de la Ville. (1) du 24 au 26 à 20 h 30. (2) du 28 au 30 à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée non précisée (entre deux et trois heures). 115 F et 160 F.

Ballet de Stuttgart

La Mégère apprivoisée, chorégraphie de John Cranko. Le néoréalisme de Cranko vieillit mal, mais il faut voir l'étonnante mégère de Marcia Haydée, l'un des derniers monstres sacrés de la danse.

Théâtre des Champs-Elysées. Du 21 au 24 juin à 20 h 30, le 24 juin à 15 heures. Tél. : 40-27-82-25. Durée non précisée. De 40 F à 200 F.

Jeune danse européenne

La danse catalane Mudances a remporté le grand prix du dernier concours de Bagnolet avec *Kolbebazar* : elle a intrigué et séduit par un découpage très neuf du temps et de l'espace.

Centre Georges-Pompidou, le 23 juin à 21 heures, le 24 juin à 18 h 30 et le 25 juin à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. Durée : une heure. 70 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Après *Don Quichotte* (21 au 24), c'est *le Lac des cygnes* qui clapote sous la verrière du Grand Palais. Odette/Odile est dansée par Elisabeth Platel les 27 et 29, Isabelle Guérin le 28, Florence Clerc le 30 et Sylvie Guillem le 1er.

Grand Palais, du 21 juin au 1er juillet à 21 heures. Tél. : 48-78-75-00. Durée : environ 2 heures. De 100 F à 300 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt. Danse : Sylvie de Nussac

MAIRIE DE PARIS
Arènes de Lutèce - PARIS Vème
COUP DE COLERE
COUP DE COEUR
Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 1989 à 21 h 30
Spectacle interprété par mille enfants et adolescents - conçu et réalisé par GFS
COMPLET

THEATRE DE L'EUROPE
Direction Giorgio Strehler
Du 23 juin au 2 juillet
ARLECCHINO
SERVITORE DI DUE PADRONI
de Carlo Goldoni
Spectacle en langue italienne
Mise en scène Giorgio Strehler
PRODUCTION PICCOLO TEATRO/Teatro d'Europa, Milano
Location : 43 25 70 32

MUSIQUES

DÉCOUVERTES

Schumann

Lieder op. 35, 37, 78, 90
L'Amour et la vie d'une femme

Catherine Dubosc (soprano).
Jean-Claude Pennetier (piano).

Catherine Dubosc chante le lied et la mélodie française avec un bonheur rare, une fraîcheur qui, lorsque la musique et le texte l'exigent, se muent en une expression intense. Mais Catherine Dubosc n'est pas du genre à surjouer les mots, et cette merveilleuse musicienne aurait plu à Roland Barthes. A l'auditorium du Louvre, elle dialoguera avec Jean-Claude Pennetier, un maître pianiste.

Le 21. Auditorium du Louvre. 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. Entrée libre.

Honegger

Jeanne au bûcher

Paul Claudel (livret).
Marthe Keller,
Georges Wilson,
Wladimir Yordanoff,
Christine Barbaux,
Nathalie Stutzmann,
John Aler,
Chœur et maîtrise de Radio-France,
Orchestre national de France.
Seiji Ozawa (direction).

Le chef américano-japonais est à son aise dans la musique française. Ses Ravel, son *Saint François d'Assise* de Messiaen, confirment au disque son goût du timbre pour le timbre, son sens de la ciselure rythmique, de l'allusif dans le dramatique. Pas de musique plus « française » que celle du Suisse allemand Honegger dans *Jeanne au bûcher*, la France des cathédrales et des « Anglais qu'on boute » exaltée par Claudel dans son livret. Autour de Marthe Keller, dans le rôle (parlé) de la sacrifiée, un quarteron de solistes de qualité et un Orchestre national lui aussi dans son arbre généalogique pourraient redonner goût à cette œuvre certes démodée dans ses certitudes nationalistes, mais fort intéressante dans sa forme et la diversité des procédés qu'elle utilise : sorte de prototype du théâtre musical au milieu des années 30.

Le 21, 19 heures ; les 22 et 23, 20 h 30. Saint-Denis-Basilique. Tél. : 42-43-30-97. Location FNAC. De 150 F à 210 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 21 juin

Brizzi

Morgane

Essyad

Symphonie en deux mouvements

Schoenberg

Erwartung

Ute Trekel-Burckhardt (mezzo-soprano).
Orchestre philharmonique de Radio-France.
Jan Latham-Koenig (direction).

Pour un concert de la fête de la musique, voilà un programme qui ne vise pas la facilité et pour lequel, gageons-le, le valeureux Orchestre philharmonique de Radio-France, jouera comme un seul homme.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Mozart

Symphonie nº 31

Haydn

Les Sept Paroles du Christ en croix

Les Musiciens du Louvre,
Marc Minkowski (direction).

Démenti, en sept adagios poignants, de l'image d'un Haydn frivole, brillant, hâtif, voire survolté. *Les Sept Paroles du Christ en croix* relèvent d'un genre particulier : celui de la glose musicale. Commentaire spirituel aux paroles prononcées par le fils de Dieu lors de sa montée en croix, l'œuvre, splendide de bout en bout, existe en plusieurs versions, du quatuor à cordes à l'oratorio. Les Musiciens du Louvre ont choisi l'état original, pour orchestre. Ce jeune ensemble d'instruments anciens saura-t-il tenir sans faillir les tempos très lents exigés par le caractère tragique de ce chef-d'œuvre ?

Chapelle de l'oratoire du Louvre. 21 h 30. Entrée libre.

Samedi 24 juin

Haydn
Mozart
Schubert
Beethoven

Airs, mélodies et lieder

Gundula Janowitz (soprano).
Peter Waters (piano).

C'est peut-être, avec celle de Maria Callas, la voix la plus célèbre de cette moitié de siècle. Au demeurant, tout à l'opposé : peu de chair et de nerfs, mais une pureté et une linéarité presque abstraites. Un timbre comme on les aimait dans les années 60, années au cours desquelles la soprano allemande, favorite de Karajan ce qui ne gâche rien, porta de Bayreuth à Salzbourg et d'Aix à Glyndebourne sa carrière au sommet. Aujourd'hui, la voix n'est sans doute plus ce qu'elle était : sorte de déni de la réalité corporelle ; le corps s'est quelque peu vengé. Mais Janowitz, même en récital, reste une légende, tout un style à retrouver dans Mozart et Schubert.

Auvers-sur-Oise. Eglise, 21 heures. Tél. : 30-36-70-82. De 80 F à 200 F.

Lundi 26 juin

Vivier
Campana
Féron
Scogna
Chen

Ensemble 2e2m.
Renaud François (direction).
Ensemble A Sei Voci.
Rachid Safir (direction).

Lire ci-dessous.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. De 50 F à 70 F.

Kagel
Méfano
Petitjean
Schoenberg

Ensemble 2e2m.

En cette période où tous les ensembles constitués de musique contemporaine écourtent leur saison faute de crédits (L'Itinéraire) ou disparaissent purement et simplement de la carte (Musique vivante), 2e2m poursuit sans apparente inquiétude son travail de pionnier, solidement implanté qu'il est dans la commune de Champigny. Avalanche de créations, liées dans trois cas (Féron, Scogna, Chen) à des commandes d'Etat. Le concert militant, à l'ancienne...

Centre Georges-Pompidou. 18 h 30. Tél. : 42-74-42-19. De 50 F à 70 F.

Brahms
Dvorak
Schumann
Mendelssohn
Bernstein

Lieder

Christa Ludwig (soprano).
Charles Spencer (piano).

Admirable Christa Ludwig qui chante avec noblesse et simplicité les plus beaux lieder depuis de nombreuses années déjà et dont l'art ne faiblit pas, porté par des exigences musicales rarement de mise aujourd'hui. Pour cette soirée des Lundis de l'Athénée, elle a choisi Dvorak, Brahms, Schumann, Mendelssohn et Leonard Bernstein. Un souhait : que CBS se souvienne un jour que Christa Ludwig et Bernstein pianiste ont enregistré l'un des plus beaux disques de lieder de Brahms du catalogue...

Athénée-Louis-Jouvet, 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. 250 F.

Mardi 27 juin

Saint-Saëns

Requiem
Symphonie pour orgue

Marie Atger (soprano).
Brigitte Desnoues (mezzo).
Jean-Luc Viala (ténor).
Nicolas Rivenq (basse).
François-Henri Houbart (orgue).
Orchestre national d'Ile-de-France.
Jacques Mercier (direction).

Allez, Camille Saint-Saëns n'est pas un si mauvais compositeur que cela et pas toujours aussi académique qu'on veut bien le dire. L'Orchestre national d'Ile-de-France a programmé son *Requiem* et sa célèbre et admirable *Symphonie avec orgue* (tenu par François-Henri Houbard). Les cordes de cette formation pourront-elles tenir le coup ? Exellents solistes, au demeurant !

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. Location Fnac. De 80 F à 130 F.

SABINE STROSSER

Catherine Dubosc chante le lied allemand avec un art consommé (ce qui est la moindre des choses) mais surtout avec un bonheur expressif de tous les instants. Pour la Fête de la musique, elle chantera Schumann avec le pianiste Jean-Claude Pennetier, à l'Auditorium du Louvre.

ROCK

Les grands concerts, Lou Reed à l'Olympia, Tin Machine à la Cigale, sont déjà complets. On peut se rattraper avec des seconds rôles qui, en d'autres temps auraient été les stars de la semaine.

Stray Cats

Ils se séparèrent puis se reformèrent pour cause de carrières solos décevantes. Leur rockabilly ne s'est pas beaucoup renouvelé entre-temps, mais Brian Seltzer est un grand guitariste, un compositeur habile et un chanteur séduisant. La soirée s'annonce dansante.

Le 23 juin au Zénith, porte de Pantin, Paris 19e, à 20 heures. Places 138 F. Location FNAC, Virgin Megastore.

Joe Cocker

La carrière de Joe Cocker ressemble à un tour de montagnes russes. Mais il y a une constante : sa voix, comme si un jour Ray Charles s'était gargarisé à la limaille de fer. Depuis quelques années, il a pris une vitesse de croisière, sortant régulièrement des albums très propres qui lui permettent de vocaliser sur des classiques, et les présentant sur scène carrément, loin des délires de Woodstock ou de Mad Dogs and Englishmen, mais toujours accompagné au clavier par le fidèle (et talentueux) Chris Stanton.

Le 26 juin au Zénith, porte de Pantin, Paris 19e, à 20 h 30. Places : 158 F. Location FNAC, Virgin Megastore.

Darling Buds

On pourrait remonter la généalogie des Darling Buds jusqu'à Gerry and The Pacemakers en passant par les GoGo's. Ce groupe britannique joue une pop harmonieuse, peut-être un peu sucrée par moments, mais pourquoi toujours se refuser les gâteries ?

Le 27 juin, au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e, à 20 heures. Places : 80 F. Location FNAC, Virgin Megastore.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech
« Rock » : Thomas Sotinel

châtelet
THEATRE MUSICAL DE PARIS
89/90
l'auditorium
THEATRE MUSICAL DE PARIS

Opéra
Fidelio, Die Meistersinger von Nürnberg, Alcina, Médée, La Forza del Destino, Moses und Aron, Idomeneo, La Clemenza di Tito, Cavalleria Rusticana, Le Malade imaginaire

Cycle Musical
L'Europe Musicale 1650-1750

Ballet
Ballett Frankfurt / William Forsythe

Musique du XXe Siècle
et créations contemporaines

Concerts
Musique symphonique.
Orchestres et Musique de chambre.
Musique ancienne et baroque

Récitals
chant et instruments

Jazz, Music-Hall et Musiques traditionnelles

Grands Prix Internationaux

Les Midis Musicaux

Dimanche à 16 heures

Renseignements : 40.28.28.00. 2, rue Edouard Colonne, 75001 Paris

FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA MUSIQUE — MAIRIE DE PARIS — RTL

VIDEOPERETTE

UN SPECTACLE DE MICHEL JAFFRENNOU

À LA GRANDE HALLE - LA VILLETTE

DU 30 MAI AU 7 JUIN ET DU 23 JUIN AU 1er JUILLET
RÉSERVATIONS : 42 49 77 22

AVEC RENÉ HERNANDEZ ET SES 70 VIDÉO-ACTEURS
MISE EN SCENE : YVON DAVIS
CONCEPTION MUSICALE ET SONORE : GERARD CHIRON
COMPOSITEURS : ROBERT BENZRIHEM, ULRICH LASK, JEAN-MARIE LAVALLÉE, DENIS LEVAILLANT, SCOTT MACLEAY, MAMS ET T. TAKS DE "PRESTIGE".

Co-production : Centre Georges Pompidou, Duran, Pipa Design, UMT, Mikros Image, Ex Machina, Pandore, CDN Productions avec la participation du ministère de la Culture - Direction du Théâtre et des Spectacles, du Centre national de la Cinématographie, du Centre national des Arts plastiques, du CAC de Montbéliard, d'Alpha Fnac, de Sony et de Fnac Video Entreprise.

CANAL+ — la Villette — EX NIHILO

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

ARTS

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Histoires de musée

Depuis qu'il a changé de mains, le Musée d'art moderne de la ville de Paris se remue. Voici l'architecture d'origine qui refait surface, *La Danse*, de Matisse restaurée, est dignement réinstallée et les collections réaccrochées. Et voici, pour marquer le changement – avec le label Bicentenaire – des œuvres signées par une vingtaine d'artistes, d'Albérola à Vilmouth, en passant par Boltanski, Combas et Lavier, éparpillées dans tous les étages.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 23 juin au 15 octobre. 15 F.

SÉLECTION PARIS

Charles Baudelaire acquisitions récentes de l'Etat

Voire notre photo légendée.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi, dimanche de 9 h à 18 h, jeudi de 9 h à 21 h 45. Fermé le lundi. Jusqu'au 3 septembre. 23 F (billet d'accès au musée).

Margaret Bourke-White

Officiellement photographe de guerre de 1942 à 1945, cette opératrice spécialisée dans le document industriel photographia les rescapés de Buchenwald avant l'arrivée des Alliés. De la guerre de Corée aux reportages sociaux en URSS, cette rétrospective rend hommage à une grande figure du photo-journalisme

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-36-58. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 4 septembre. 25 F (entrée du musée).

Dessins de Matisse

Pour fêter la parution du catalogue raisonné des œuvres de Matisse dans les collections du Musée national d'art moderne, une centaine de feuilles évoquent l'évolution de son œuvre, du fauvisme aux derniers projets pour Vence. Admirable, naturellement.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 août.

Jean Fautrier

En plus de cent cinquante peintures accompagnées de dessins, de gravures et de la quasi-totalité des sculptures, un juste hommage à l'auteur des *Otages*, qu'il est bon de revoir à travers son œuvre « noire » de l'entre-deux-guerres.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 24 septembre. 15 F.

Le Panthéon : de l'église de la nation au Temple des grands hommes

L'histoire du chef-d'œuvre de Soufflot est compliquée. Louis XV posa la première pierre de cette croix grecque dédiée à sainte Geneviève. Les travaux traînèrent en longueur et l'architecte était mort quand l'église fut ouverte à la veille de la Révolution. Pour peu de temps. Sa transformation en Temple de la Raison s'accompagna de modifications architecturales qui en augmentèrent la raideur et la froideur.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris, 4e. Tél : 42-74-22-22. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 juillet. 22 F.

Les Envols de Jacques Lartigue

Avec les femmes, le tennis, les autos, les avions ont été le sujet de prédilection de Jacques Henri Lartigue. Dès l'âge de dix ans, il documente soigneusement les engins de rêve qui s'élancent à la conquête du ciel. De 1904 à 1944, de Roland Garros à Louis Blériot, cent photos retracent sa fascination pour le saut, l'air et l'envol.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tous les jours sauf mardi et mercredi de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre. 12 F.

L'inspiration du poète

Autour d'une toile maîtresse de Nicolas Poussin, qui célèbre la poésie et l'art, une enquête sur les allégories du Parnasse du seizième au vingtième siècle, à travers tableaux, tapisseries, gravures, dessins et livres illustrés.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h. Conférence par Marc Fumaroli lundi 12 juin à 18 h 30 à l'Auditorium. Du 2 juin au 28 août. 25 F (billet d'accès au musée).

Magiciens de la Terre

Au 5e étage du centre Georges-Pompidou et à la Grande Halle de la Villette, une exposition d'art contemporain d'un type nouveau, dont on peut discuter des tenants et aboutissants. Tout en lui reconnaissant le mérite de vouloir faire éclater les frontières de la scène internationale en rassemblant, sous un même toit, des vedettes de la création occidentale et des inconnus venus d'Afrique, d'Océanie, de Chine, d'Amérique centrale. Pour un dialogue des cultures du monde.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 août. 32 F, 50 F (billet couplé Grande Halle et Centre Georges-Pompidou).

Michel-Ange dessinateur

Dessins d'architecture, dessins d'anatomie, études pour les fresques de la Sixtine ou pour les sculptures du tombeau des Médicis, projets pour la bibliothèque Laurentienne... Sélectionnées dans les plus grandes collections, quatre-vingt-huit feuilles offrent au public une anthologie des méthodes de Michel-Ange dessinateur à chacune des grandes étapes de sa carrière.

Musée du Louvre, galerie Mollien. Entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h, nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 45 et un lundi sur deux jusqu'à 21 h 45. Vis. conf. Tlj sauf mardi et dimanche à 15 h 15. Jusqu'au 31 juillet. 25 F + 7 F (majoration du droit d'entrée au musée).

Miniatures de l'Inde impériale

On voit trop rarement, en France, les œuvres des artistes indiens du seizième siècle, époque bénie où l'empereur moghol Akbar encourageait peintres et illustrateurs. Ces *miniatures* ont créé une véritable école raffinée et inventive. Leur usage de la couleur et leur dessin conjuguent harmonie et description de la nature et des hommes. On verra ainsi quelques-uns de ces portraits qui firent, plus tard, l'admiration de l'Europe et influèrent sur l'art de Matisse.

Musée national des Arts asiatiques – Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 10 juillet. 15 F.

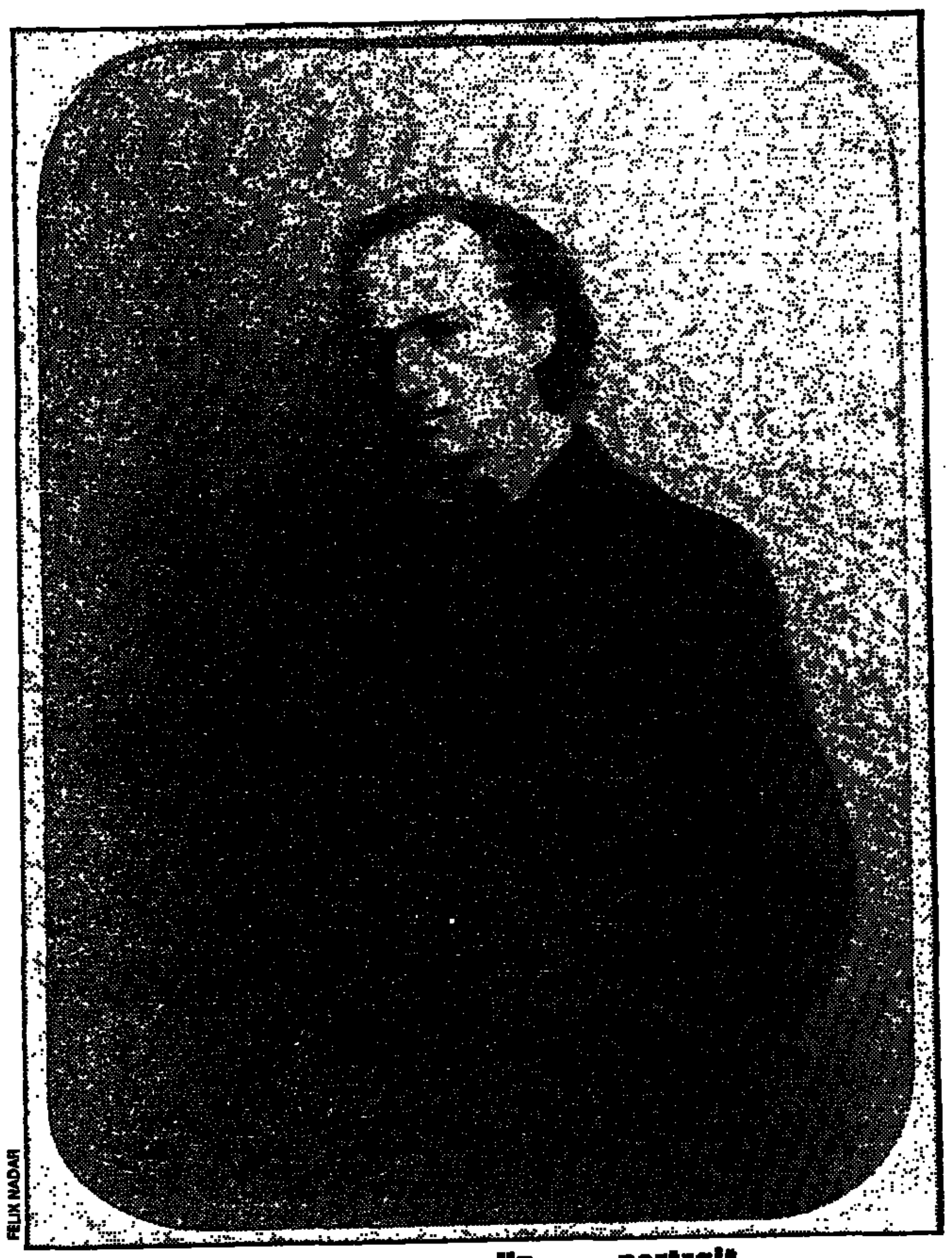

FÉLIX NADAR

Un portrait méconnu de Baudelaire par Nadar. A la vue de cette épreuve unique, le poète affirma que la photo rejoignait enfin la peinture. Acquis par l'Etat lors d'une récente vente, le cliché est exposé au musée d'Orsay, avec d'autres documents concernant l'écrivain et récemment entrés dans les collections nationales.

1789 : le patrimoine libéré

La Bibliothèque royale devenue nationale au moment de la Révolution s'enrichit considérablement des confiscations opérées aux dépens de l'Eglise ou des émigrés. Les plus belles pièces de cette moisson sont présentées ici : l'évangéliaire de la Sainte-Chapelle, le manuscrit des *Pensées* de Pascal, les Heures d'Anne de Bretagne ou *la Jérusalem* du Tasse, reliée pour la marquise de Pompadour.

Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris, 2e. Tél : 47-03-81-26. Tous les jours de 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 septembre. 20 F.

Mucha

Ivan Lendl n'est pas seulement le no 1 du tennis mondial. C'est aussi un amateur d'art. Le Musée de l'affiche expose sa collection de Mucha, le plus parisien des artistes tchèques, inventeur du style « vermicelle », champion de la décoration florale, qui régna sur l'art décoratif français de 1895 à 1910.

Musée de la publicité, 18, rue de Paradis, Paris, 10e. Tél : 42-46-13-09. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 17 juillet. 18 F.

Quand Rodin exposait

Bronzes et coupures de presse. Quand Rodin exposait, on en parlait. Les polémiques allaient même bon train. Il y en eut autour de *L'homme au nez cassé*. Il y en eut autour du *Balzac*. L'exposition les évoquent.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris, 7e. Tél : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 17 septembre. 16 F, dim. : 8 F.

Les siècles d'or de la médecine

La médecine de l'Ancien Régime ne limite pas aux préceptes des praticiens de Molière – « Clystérium donaré, postéa seignaré, ensuitta purgaré ». L'exposition du Jardin des Plantes nous raconte l'évolution de cette science, du quinzième au dix-huitième siècle, à Padoue, l'une des plus célèbres universités d'Europe. C'est aussi une plongée dans un imaginaire des plus curieux.

Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris, 5e. Tél. : 43-36-14-41. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre. 25 F.

Le Voyage en Italie

De Legray à Bonnard, de Zola aux reportages commandés par Albert Kahn, l'Italie telle qu'elle fut perçue, vue et imaginée par les professionnels et amateurs, voyageurs, érudits ou simples curieux. Etudes de ruines, portraits et paysages brossent, en 150 photographies, un somptueux panorama.

Fondation Dosne – Thiers, 27, place Saint-Georges, Paris, 9e. Tél. : 48-78-14-33. Tous les jours sauf lundi de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 août. 15 F.

GALERIES

Marc Chagall

Paisiblement, régulièrement, la réputation posthume de Chagall s'établit sur le marché. A preuve cette exposition de peintures, œuvres sur papier et sculptures – deux de ces dernières étant inédites. Au total vingt-cinq œuvres.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, 8e. Tél : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 juillet.

Jean Dubuffet

Des *Lieux et non-lieux* et des *Figures équivoques*, des dessins, des aquarelles, des gouaches, des collages, des livres et disques, pour arpenter les « paysages du mental » d'un peintre philosophe, en compagnie d'un livre de Michel Ragon.

Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, Paris, 6e. Tél : 43-26-22-32. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.

Pablo Gargallo

Pour la première fois, une exposition simultanée des sculptures de Gargallo et des découpages de carton dont il se servait pour calculer les proportions et formes. Passionnant et superbe.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris, 1er. Tél : 42-96-37-96. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

Charles Lapicque

De *Jeanne d'Arc traversant la Loire* (1940) au *Tigre des Ming*, en passant par les vues baroques de Venise, un choix de tableaux complété par des œuvres sur papier présentées à la galerie voisine de Thomas Le Guillou. Des sculptures en tôle d'acier inox sont aussi exposées chez Alain Oudin, rue Quincampoix.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

Miro

Dans les trois galeries Maeght, pour bien clore la saison : Miro. Avec un choix d'œuvres, peintures, sculptures, lithographies, de toutes les époques, même des débuts.

Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac, Paris, 7e. Tél : 45-48-45-15. Du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er septembre.

Nouvelle Pologne

Une vieille maison d'encadrement et de restauration de tableaux fait un peu de place afin de montrer le travail des artistes polonais contemporains. Les premiers invités sont dix peintres et sculpteurs de Varsovie. D'autres cycles présenteront des artistes de Gdansk et de Cracovie.

Espace-temps, 27, rue Saint-Dominique, Paris, 7e. Tél : 45-51-18-39. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

Jean Tinguely

Des années 60 aux années 80, une assemblée de drôles de machines remuantes, à plumes et à roues, pour faire la pige au monde industriel. Vingt sont au rez-de-chaussée de la galerie et cinq sont en haut, dont une monumentale, terminée en juin, pour l'exposition.

Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard, Paris, 4e. Tél : 48-04-34-40. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

La sélection Arts a été établie par : Geneviève Breerette, Philippe Dagen, Frédéric Edelmann, Patrick Roegiers et Emmanuel de Roux.

Du 21 JUILLET AU 30 AOUT 1989
L'EUROPE BAROQUE
Cycle d'œuvres vocales (Bowman, Mellon, Pérès,...) ; films et clips classiques.
CYCLE BRAHMS
Cycle de musique de chambre (Portal, Rudy, Stutzmann, Quatuor Kocian,...)
Réservations : Tél. : (53) 51-95-17 (Marignac, Dordogne) / 36-15 code PSTL ou BILLETEL.
FONDATION FRANCE TELECOM

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7e) – Mo Varenne
QUAND RODIN EXPOSAIT
tous les jours, sf lundi, 10 h-17 h 45, 13 juin – 17 septembre

MUSEE MARMOTTAN
2, rue Louis Boilly, 75016 PARIS - Tél. : 42 24 07 02
HENRI LE SIDANER
3 mai - 16 juillet

GALERIE CAILLEUX
LES ÉTAPES DE LA CRÉATION
ESQUISSES ET DESSINS DE BOUCHER A ISABEY
136, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél.: 43 59 25 24
du 12 juin au 13 juillet

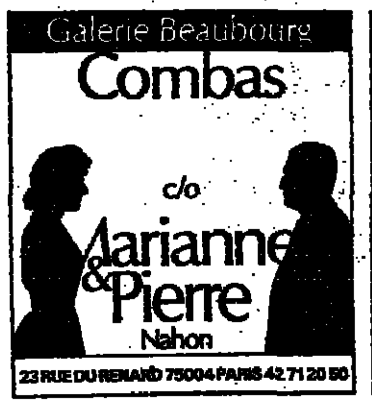

STAGE
FESTIVAL D'AVIGNON
Palais des Papes
Les métiers du théâtre
Montage et diffusion d'une production, mise en scène, jeu, décors, costumes, régie, etc.
Rens. et inscriptions :
SIMET, 8, place du Palais-Bourbon, Paris-7e. Tél. : 45-50-23-30 - 45-51-55-50.

FESTIVALS

THÉÂTRE

ENGUERAND

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**Le théâtre se place presque toujours en été
au milieu de récitals, de concerts,
de toutes sortes de musiques, de spectacles chorégraphiques,
sans oublier les expositions.
Il y a beau temps que les arts se décloisonnent et fraternisent
dans l'esprit sans doute de réaliser ce vieux rêve :
« élargir le public ».
L'exemple a été donné, voilà plus de vingt ans, par Avignon,
centré essentiellement sur la création,
alors que les autres n'en ont pas les moyens.
Ils parviennent parfois à s'offrir une ou deux nouveautés,
s'associent pour rentabiliser des productions
quelquefois ambitieuses, souvent intéressantes.
Elles vont de l'un à l'autre, tout comme les vedettes populaires
qui passent leurs vacances dans le coin, rôdent leur rentrée parisienne,
finissent d'exploiter leur succès de la saison précédente.
Jusqu'au mois d'août, mois de toutes les paresses.**

C.G.

ANGERS

Festival d'Anjou

Jean-Claude Brialy dirige ce Festival et y joue *l'Illusionniste*, de Sacha Guitry, en compagnie de Corinne Le Poulain, dans une mise en scène de Jean-Luc Moreau (15 et 16 juillet). Il a invité *Port-Royal*, de Montherlant, avec Simone Valère et Jean Desailly, dirigés par Raymond Gérôme (3 et 4 juillet), *Journal d'un curé de campagne*, de Bernanos, avec Thierry Fortineau (5 et 6), *les Caprices de Marianne*, de Musset, avec André Dussolier (9 et 10), *la Machine infernale*, de Cocteau, avec Françoise Fabian, mise en scène de Jean Marais (11 et 12), *Le roi se meurt*, d'Ionesco, avec Annie Girardot et Daniel Ivernel (17 et 18), *Je ne suis pas Rappaport*, de Herb Gardner, avec Georges Wilson et Jacques Dufilho (25 et 26) et aussi des pièces courtes de Marivaux par le Campagnol (19 et 20), *George Dandin et le Médecin malgré lui*, avec Michel Galabru (21 et 22), ainsi que *l'Avare*, avec Jacques Mauclair (23 et 24).

Du 7 au 21 juillet. Maison départementale du tourisme, 1, place Kennedy, 49000 Angers. Renseignements et réservations : 41-88-14-14 et 41-88-67-67.

CARCASSONNE

Festival de Carcassonne

Dans la ville médiévale reconstituée par Viollet-le-Duc se tient un Festival qui, pendant un temps, a songé rivaliser avec celui d'Avignon. Mais les moyens financiers lui ont manqué. Sous la direction de Georges-François Hirsch, il est centré principalement sur la musique et la danse. Avec cependant le Théâtre de l'Unité, qui présente - on n'échappe pas au Bicentenaire - *Branle-bas* (du 9 au 15 juillet) et *la Bastille volante* (15 et 16 juillet). Guy Vassal s'attaque, lui, *au Réveil du peuple* (11) et Michel Boy à *Frédéric et Voltaire*, de Bernard da Costa (13).

Du 5 juillet au 15 août. Rue Courtejaire, 11012 Carcassonne Cedex. Renseignements et réservations : 68-77-71-20.

CHALON-SUR-SAONE

Chalon dans la rue

Voilà au moins un Festival qui va hors des sentiers battus, qui offre les rues, les places, les jardins de la ville aux troupes capables d'affronter un public mouvant, pressé, distrait. Zingaro a commencé comme ça, le Magic Circus n'a pas craint de s'y frotter, et on trouve à Châlon des troupes comme le Pain d'Orge ou Royal de Luxe, entre autres.

Du 27 au 30 juillet. Mairie, 71000 Chalon-sur-Saône. Renseignements et réservations : 85-48-05-22.

GORDES

Festival de Gordes

Dans ce village de luxe, haut perché avec vue imprenable sur les montagnes, se retrouvent des vacanciers plus que des festivaliers. Ils pourront y voir *le Bourrichon*, de et par Joël Jouanneau (4 et 5 juillet), *Le Jour se lève Leopold !* de Serge Valletti, par Chantal Morel (29,30,31), Philippe Avron dans *Dom Juan 2000* (5 août), Hélène Delavault (4 août), Dee Dee Bridgewater (5), ou Daniel Mesguich dans un *Opéra parlé* (2 août). Ils pourront également écouter du jazz et du rock ou aller regarder les expositions : les sculptures de Brigitte Terzieff, les photos de Brigitte et Marc Enguerand, par exemple.

Du 28 juillet au 8 août. Bureau du Festival, place du Château, 84220 Gordes. Renseignements et réservations : 90-72-08-14.

GRENOBLE

Festival de théâtre européen

Pour la cinquième fois, Renata Scant invite dans sa ville de Grenoble et dans tout le département de l'Isère des compagnies européennes. Cette année, elles viennent principalement de l'Est : Moscou, Hongrie, Pologne notamment. Elles viendront également d'Allemagne fédérale, d'Abidjan (l'Europe est une idée culturelle, plus qu'une situation géographique). Elles sont parfois formées d'immigrés, qui s'expriment par le théâtre ou la musique, indifféremment...

Du 1 au 13 juillet. Théâtre/Action, 8, rue Pierre Duclot, 38000 Grenoble. Renseignements et réservations : 76-44-60-92.

MARSEILLE

L'été marseillais

L'été marseillais dure deux mois et demi et n'obéit pas exactement aux dates légales. Il couvre toutes sortes d'activités et s'étend du 1er juin au 15 août, avec, pour le théâtre, deux moments importants. Ainsi, Jean-Louis Hourdin rôde *Hurle France* du 15 au 23 juillet dans plusieurs arrondissements de la ville. Ensuite, vient la partie appelée Festival des îles (du 24 juillet au 14 août), où l'on verra *les Bonnes*, de Genet, par une troupe polonaise (24 au 26 juillet), *Os pais dos elefantes*, de Louis Charles Sirjacq, par Alain Milianti (en brésilien, 28 au 30 juillet), *Blanche Neige*, par le Théâtre des Cuisines (1er et 2 août), *Brûle, rivière brûle*, de Jean-Pol Fargeau, par Robert Gironès (3 au 5), *Un Robespierre de papier*, d'après Jean-Philippe Domecq par Pierre Beziers (9 au 14), et des marionnettes en appartement, à partir du 26 juin.

Du 1er juin au 15 août. Office de la culture de la Ville de Marseille, 13000 Marseille. Renseignements et réservations : 91-90-25-35 et 91-54-91-11.

MARTIGUES

Festival populaire

A cause de ses canaux, Martigues est parfois comparée à Venise. Pourtant, ni par l'architecture ni par l'histoire, encore moins par l'esprit, les deux villes ne se ressemblent. Le Festival de Martigues choisit ses spectacles en fonction sinon de leur marginalité, du moins hors du prestige et du show-bizz. Le théâtre y a une grande part, avec le spectacle de Robert Gironès, *Brûle, rivière, brûle* (1er et 2 juillet) ; *la Mission*, de Heiner Müller, par le Théâtre Varia (du 3 au 11) ; *Hurle France*, par Jean-Louis Hourdin (10 et 11) ; *la Gare de Pavlovsk*, par Znorko (4 et 5) légalement Marc Jolivet (11) ; le Ballatum Théâtre (7), Léo Ferré (8), des chants populaires italiens (6 et 7), Mama Béa (9), Albert King (12)...

Du 1er au 13 juillet. Rue Marcel Galdy, 13500 Martigues. Renseignements et réservations : 42-49-39-40.

MONTPELLIER

Printemps des comédiens

On peut encore y voir la dernière représentation de *Lorenzaccio* par Francis Huster (21 juin) ; *Frankenstein* par Pip Simmons (23 et 24 juin) ; *Le Bourrichon*, de et par Joël Jouanneau (24 et 25, 27, 30 juin, 2 juillet) ; Philippe Caubère dans sa trilogie autobiographique (29, 30 juin, 1er juillet) ; *Oh ! les beaux jours*, de Beckett, par le Hangar (27,28 juin). Michel Galabru dans ses Molière, *George Dandin* et *le Médecin malgré lui* (26, 28 juin, 1er, 3, 4 juillet) ; *le Mariage forcé*, toujours de Moière, mais par l'Atelier de Las Caze (25 juin). On peut voir également les spectacles du Printemps bleu, rencontres du nouveau théâtre, et assister à ceux qui concourent pour le prix Jean-Vilar.

Jusqu'au 4 juillet. 857, rue de Saint-Priest, 34000 Montpellier. Renseignements et réservations : 67-61-04-02.

NANTES

Théâtre du monde

Un nouveau Festival, à l'initiative de l'association Médecins du monde et de son département « action école », qui veut utiliser le théâtre pour sensibiliser, sans didactisme, sur les droits de l'enfant. La ville de Nantes a été choisie parce qu'elle est « *la plaque tournante de tous les négoces, une porte ouverte sur les cultures du monde* ». Il y a une soirée d'ouverture en bateau le 30 juin, le Golden Gate Quartet donne deux concerts (30 juin et 1er juillet à 22 heures), Jacques Mauclair présente *l'Ile des esclaves*, de Marivaux (30 juin et 1er juillet, à 21 heures), Marcel Bozonnet crée *Scènes de la grande pauvreté*, de Sylvie Péju (du 1er au 8 juillet), Daniel Mesguich met en scène *Antoine m'a vendu son destin*, de Sony Labou Tansi (4 et 5 juillet), et Gabriel Garran reprend son grand succès *le Bal de N'Dinga* (3 au 6 juillet).

Du 30 juin au 8 juillet. Syndicat d'initiative, place du Commerce, 44000 Nantes. Renseignements et réservations : 40-47-04-51.

PAU

Festival de Pau

Roger Hanin dirige ce Festival tranquille, et y joue une pièce de lui, *le Pitre* (28 au 30 juin), que met en scène Pierre Boutron. Plusieurs troupes régionales participent à la manifestation, ainsi que Michel Galabru (*George Dandin* et *le Médecin malgré lui*, le 7 juillet). Daniel Benoin qui, après avoir joué *Tentative de soirée en tenue de suicide*, de Serge Gaubert, met en scène *la Voix humaine*, de Cocteau (21 juin), Francis Perrin sera présent avec *le Mariage de Figaro* (3 juillet). Il y a également de la musique, des variétés, des expositions et les ballets de Monte-Carlo, plus un stage de danse.

Du 13 juin au 14 juillet. Office municipal du tourisme, place Royale, 64000 Pau. Renseignements et réservations : 59-27-27-08.

Viva Avignon !

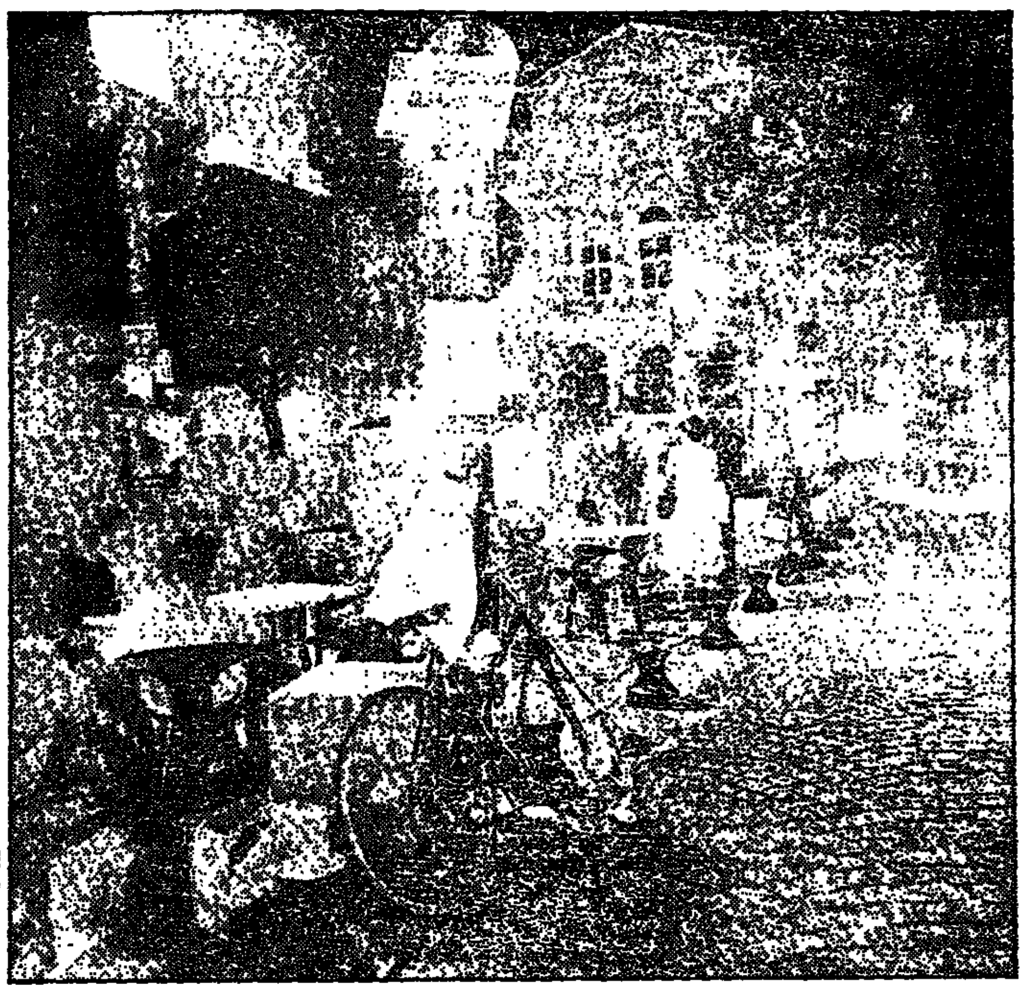

MARC ENGUERAND

Entre palais des Papes et place de l'Horloge, une armée composite de mille bataillons disparates, artistes célèbres et inconnus, profs de français et étudiants en préparation à l'agreg', touristes là par hasard et afficionados hypermotivés, va se réunir pour célébrer la plus belle des messes théâtrales. Le 12 juillet commencera le Festival d'Avignon, rendez-vous international et unique. Programmes complets, interviews et commentaires dans un numéro spécial du « Monde Arts et Spectacles » qui paraîtra le 5 juillet prochain.

Le troisième Festival des artistes handicapés mentaux : Figeac fête les différences

Du 7 au 9 juillet prochain, la ville de Figeac-en-Quercy accueillera plusieurs centaines d'artistes handicapés mentaux venus de treize régions françaises, de Belgique, d'Allemagne fédérale et d'Angleterre. Après une sélection rigoureuse, trente-sept troupes ou groupes d'artistes seront rassemblés pour dix-huit manifestations de théâtre — pour enfants, adultes et théâtre d'ombre, — de danse, performances, concerts — de rocks et de musique classique — et expositions. Ces artistes font partie des meilleurs ateliers de création des différents centres d'aide par le travail et instituts médico-éducatifs.

Le Festival s'articule autour de trois grands thèmes : rencontre, création et communication. Outre la présentation de spectacles « achevés », de nombreux artistes handicapés travailleront pendant les trois jours à des créations communes et convieront le public à leurs répétitions et à la réalisation de leurs projets. Le comité artistique du Festival de Figeac, parrainé cette année par le Premier ministre, M. Michel Rocard, tient beaucoup à cet échange qui doit permettre de « *provoquer une réflexion d'ensemble entre handicapés et non handicapés, amateurs et professionnels, et d'évaluer l'art handicapé sur le plan national et international* ».

Un colloque aura lieu les 5 et 6 juillet intitulé « La créativité à l'adolescence » préparé par plusieurs médecins et chercheurs, ouvert au grand public.

Festival de Figeac. Entrées aux spectacles : 40 F. Forfait journalier (déjeuner compris) : 160 F. Bureau du Festival : centre culturel, 2, bd Pasteur, 46100 Figeac. Tél. : 65-34-57-06. Hébergement : Syndicat d'initiative, hôtel de la Monnaie, place Vival. Tél. : 65-34-06-25.

RAMATUELLE

Festival Gérard-Philipe

Jean-Claude Brialy dirige ce Festival tout comme celui d'Anjou. On le retrouve donc, avec Corinne Le Poulain, dans *l'Illusionniste*, de Sacha Guitry, mise en scène de Jean-Luc Moreau (10 août), ainsi que Jacqueline Maillan dans son one-woman-show (2), Georges Wilson et Jacques Dufilho, dans *Je ne suis pas Rappaport*, de Herb Gardner (3), André Dussolier, dans *les Caprices de Marianne* (4), Michel Galabru dans *Georges Dandin* et *le Médecin malgré lui* (5), Annie Girardot dans *Le roi se meurt*, d'Ionesco (7), Françoise Fabian dans *la Machine infernale*, de Cocteau (9), Francis Perrin dans *le Mariage de Figaro* (12). Plus Isabelle Huppert dans *Un mois à la campagne*, de Tourgueniev (13).

Du 2 au 13 août. Les Ayguiers, 83350 Ramatuelle. Renseignements et réservation : 94-79-26-04.

RENNES

Les Tombées de la nuit

Un Festival courageux, qui s'adonne à la création contemporaine et régionales et se répand dans toute la ville. Spectacles de rue, théâtre en chambre, création par Dominique Guihard de *Jurons que nous serons heureux* (1er au 9 juillet). Pierre Debauche, directeur de la maison de la culture, participe à la manifestation avec *l'Illusion comique*, de Corneille (7).

Du 1er au 9 juillet. Office du tourisme, 8, place du Maréchal-Juin, 35000 Rennes. Renseignements et réservations : 99-79-01-98.

SARLAT

Les jeux de théâtre

En « avant-première mondiale », Philippe Genty et ses marionnettes créent *Dérives* (21,22 juillet). Le centre dramatique de Limoges présente *Galilée*, de Brecht (26), la Compagnie Osses, *Antigone*, de Sophocle (27), les Tréteaux de France *le Mariage de Figaro* (29), René Loyon, *Plage de la Libération* (30), la Compagnie de la Traverse, *la Fameuse Invasion de la Sicile par les ours*, d'après Buzzati (31), François Bourcier, *Moi Cagliostro* (2 août), un spectacle Cocteau (3), *les Fourberies de Scapin*, par Marcelle Tassencourt, avec Francis Perrin (5), un autre spectacle Cocteau, avec Silvia Monfort (6), et, du 31 juillet au 4 août, un hommage à Apollinaire, *Abel et Bela*, de Pinget, du 5 au 12 août, et *les Chansons sanglantes*, de Céline Caussimon, du 17 au 29 juillet.

Du 21 juillet au 12 août. B.P. 53, 24200 Sarlat. Renseignements et réservations : 53-31-10-83

SEMUR-EN-AUXOIS

Festival de Haute-Bourgogne

A Semur-en-Auxois, il y a une salle à l'italienne ; à Alise-Sainte-Reine, un amphithéâtre en plein air ; à Montbard, une salle des fêtes. Et dans les trois villes un Festival qui présente neuf spectacles dont : *Hurle France*, par Jean Louis Hourdin (1er et 2 août), *la Résurrection de Lazare*, par le Théâtre de l'Index (8 au 10), plus une création pour enfants *Etranges histoires*, par Charles Lecoq (3) et une création musicale *Cuadros*, de Beytelmann, avec Mosalini (4 et 5) et enfin Marc Jolivet (12).

Du 1er au 12 août. 2, place Notre-Dame, B.P. 21140 Semur-en-Auxois. Renseignements et réservations : 80-97-03-33.

SÈTE

Festival de Sète

Il y aura surtout de la musique, avec notamment Paolo Conte, les maîtres tambours de Burundi. Il y aura aussi le Ballet-Théâtre espagnol. Le théâtre dramatique est représenté par Michel Boujenah (*l'Ange gardien*, 15 juillet), *l'Illusion comique*, de Corneille, par Pierre Debauche (24), *Brûle, rivière brûle*, de Jean-Pol Fargeau, par Robert Gironès (9 août).

Du 15 juillet au 9 août. Théâtre de la mer, 1, rue du 11-novembre-1918, 34200 Sète. Renseignements et réservations : 67-74-66-97.

SACEM

Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique

L'assemblée générale annuelle de la SACEM s'est réunie le 13 juin 1989 sous la présidence de l'auteur Pierre Delanoë. Elle a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité de la société pour 1988 présenté par le Directeur général-gérant, M. Jean-Loup Tournier.

En 1988, 1,517 milliard de francs ont été distribués par la SACEM à plus de 50 000 auteurs, compositeurs et éditeurs français et étrangers pour l'exploitation de 450 000 œuvres.

Les droits encaissés ont progressé de 16,75 % : ils s'élèvent à 2,158 milliards de francs dont 1,360 milliard pour la SACEM et 798 millions pour la SDRM (droits de reproduction mécanique). Les télévisions et les radios restent la première source de revenus (27 % des droits) avec une progression sensible des chaînes privées. Les ressources en provenance de l'industrie du disque et de la vidéo ont connu un développement spectaculaire, suite aux effets positifs de la baisse de la TVA, à l'essor du compact et au renouveau de la création nationale. Le spectacle vivant (tournées, concerts) a connu également un redressement ainsi que les droits en provenance de l'étranger où une nouvelle génération d'artistes français commence à percer.

Le poids net de la gestion de la SACEM et de la SDRM a sensiblement diminué en 1988 : il représente 18,06 % des droits (20,09 % en 1987).

L'assemblée générale a pris connaissance de la progression importante du budget culturel de la SACEM, qui atteint 31 millions de francs en 1988, grâce surtout aux fonds provenant de la rémunération pour la copie privée : soutien à la création et à la production, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes et de créateurs. Cette action est complétée par le rôle de mécène joué par la Fondation SACEM.

Une politique de communication active a permis de développer l'information sur la création et le droit d'auteur, notamment à travers des coproductions audiovisuelles diffusées sur les grands médias et la publication de nombreux documents relatifs à la SACEM et à son action professionnelle.

Une assemblée générale extraordinaire a procédé à une modification des statuts permettant, sous certaines conditions, que soit désormais éligible au conseil d'administration un représentant de sociétés d'édition dont tout ou partie des actions sont la propriété d'organismes de production de phonogrammes.

L'assemblée générale a renouvelé le tiers des mandats d'administrateurs de la SACEM. Le conseil d'administration est ainsi constitué pour 1989/1990 :

Président : Pierre Delanoë (*auteur*).

Vice-présidents : Jean Dréjac (*auteur*) ; Antoine Duhamel (*compositeur*) ; Yves Baquet (*éditeur*).

Secrétaire général : Roger Desbois (*auteur*).

Secrétaire adjoint : Claude Lemesle (*auteur*).

Trésorier : Georges Jouvin (*compositeur*).

Trésorier adjoint : Jo Moutet (*compositeur*).

Administrateurs : Louis Amade (*auteur*) ; Georges Barrier (*auteur-réalisateur*) ; Jacques Demarny (*auteur*) ; Henri Betti (*compositeur*) ; Gérard Calvi (*compositeur*) ; Marc Heyral (*compositeur*) ; Max Amphoux (*éditeur*) ; René Boyer (*éditeur*) ; François Leduc (*éditeur*) ; Pierre Ribert (*éditeur*) ; Philippe Seiller (*éditeur*).

sacem

EXPOSITIONS

ARTS

DESCAMPS/VU

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Point de Révolution, point de subvention ! pourrait-on dire au vu du programme des expositions de l'été à travers la France. Où les musées, petits et grands, donnent dans le Bicentenaire jusqu'au cou. Du Nord au Midi, d'Aquitaine en Alsace, il en est peu, en effet, qui n'annoncent ma ville, mon département, ma province ou mon église sous, et, dans, avant, pendant, après, avec (et peut-être contre) la Révolution. Parmi ces expositions, il y en a sûrement d'excellentes, mais *quid* de l'art d'hier et d'aujourd'hui ? Oublié souvent au profit de l'histoire locale. Bicentenaire mis à part, l'été 89 promet quelques bonnes et belles choses modernes et contemporaines : Soutine à Chartres, Hopper à Marseille, Soulages à Nantes, « l'œuvre ultime » à Saint-Paul-de-Vence, les artistes de la collection Panza à Saint-Etienne et à Lyon, notamment. *Et si, au bout de la route,* certaines manifestations peuvent paraître un peu maigres, l'art aimant se loger dans de beaux endroits, le site est souvent là pour rattraper.

G.B.

ILE-DE-FRANCE

Jouy-en-Josas

Nos années 80

Décade prodigieuse ou décadente ? Une question à laquelle cette nouvelle exposition de la Fondation Cartier tente de répondre avec l'aide des arts plastiques, de la musique, de la mode, du sport, de témoignages.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, 78350. Tél. : 39-56-46-46. De 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 novembre.

Pontoise

Jacques Villon
Camille Pissarro

Quel point commun entre l'impressionniste militant et le cubiste discret ? Tous deux pratiquaient volontiers la gravure. Le second en fit même son gagne-pain, mettant au service de ses contemporains ses connaissances de praticien.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95300. Tél. : 30-38-02-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 octobre.

Musée Pissarro, 17, rue du Château, 95300. Tél. : 30-38-02-40. De 14 heures à 18 heures. Fermé les lundi et mardi. Jusqu'à fin octobre.

ALSACE FRANCHE-COMTÉ

Colmar

Hans Hartung,

Etudes d'après les maîtres anciens, notamment Rembrandt et Goya, et premières démarches abstraites. Les oeuvres, trente tableaux et deux séries de dessins, proviennent pour la plupart de la collection personnelle de l'artiste.

Musée d'Unterlinden, 1, place d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. De 9 heures à 18 heures. Du 24 juin au 15 octobre.

Dole

Copi :
« Une guêpe sur la lune ! »

Toutes les facettes de Raul Damonte, *son vrai nom. A commencer par la plus* visuelle, celle du dessinateur, père de la femme assise, sans oublier l'homme de lettres et de théâtre à l'humour caustique.

Musée municipal, 85, rue des Arènes, 39100. Tél. : 84-72-27-72. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 septembre.

Mulhouse

Le Royaume d'à côté... ou deux cents ans de mouchoirs imprimés anglais

Attention ! Ces mouchoirs-là sont des foulards et ils illustrent l'histoire de l'Angleterre. Quand le chiffon fait de l'historiographie.

Musée de l'Impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens, 68100. Tél. : 89-45-51-20. Jusqu'en décembre.

Ornans

Révolutions au musée

Ici, 1789 est l'anniversaire de toutes les révolutions : la française, bien sûr, mais l'exposition rend hommage aux inventeurs de la photographie et fait un parallèle entre Picasso et Courbet qui ont tous les deux bousculé leurs contemporains.

Musée Gustave-Courbet, 1, place Robert-Fernier, 25290. Tél. : 81-62-23-30. De *10 heures à 12 heures et de 14 heures à* 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Strasbourg

Fils et la Marseillaise

L'art de décliner le chant de Rouget de Lisle passé à la postérité nationale au travers de la peinture, la sculpture ou la gravure.

Musée historique, ancienne boucherie, place de la Grande-Boucherie, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Jusqu'au 3 septembre.

AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Bordeaux

« Le port des lumières »

Bordeaux, à sa façon, s'est mis à l'heure du Bicentenaire. Et propose un vaste panorama évoquant l'essor culturel de la ville dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. En trois expositions consacrées à la peinture, à l'architecture, aux arts décoratifs.

Galerie des beaux-arts, cours d'Albret, 33000. Tél. : 56-90-91-60. De 10 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard. Tél. : 56-90-91-60. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 4 septembre.

Julian Schnabel

Un ensemble de grandes toiles faites en 1988 tout spécialement pour la nef de l'entrepôt Lainé. Où l'on voit que la vedette américaine de la jeune peinture des années 80 a tant de facilités qu'il devrait se méfier.

CAPC Musée d'Art Contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy, 33000. Tél. : 56-44-16-35. De 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 24 septembre.

Châteaux Bordeaux

L'exposition du CCI, très logiquement descendue de Beaubourg à Bordeaux, évoque l'histoire, l'actualité et le renouveau de l'architecture viticole de la Gironde.

Musée d'Aquitaine, 20, cours Pasteur, 33000. Tél. : 56-90-91-60. De 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 15 août.

Dax

Patrick Tosani

Il a le chic pour photographier une petite cuiller ou un talon aiguille et les transformer, voire les transcender, par le jeu de l'agrandissement et de l'éclairage.

***Fonds Régional d'Art Contemporain,* 3, rue du Palais, 40100. Tél. : 58-90-13-82. Jusqu'au 16 septembre.**

Mont-de-Marsan

Sam Francis

L'oeuvre sur papier d'un peintre américain qui pratique l'art de la tache de couleur avec la dextérité d'un extrême-oriental, fait le plein avec les vides, et de la lumière avec le blanc.

Centre d'Art Contemporain, 1 bis/3, rue Saint-Vincent-de-Paul, 40000. Tél. : 58-75-55-84.

Oiron

Les collections du Fonds national d'art contemporain

Une mini exposition personnelle pour seize artistes : avec cette formule originale, le château d'Oiron se propose de marier l'art contemporain et le patri*moine historique, pour le meilleur,* espérons-le.

Château d'Oiron, 79196. Tél. : 49-96-57-42. De 9 *heures à 19 heures.* Du 25 juin au 30 octobre.

Pau

Henri IV et la reconstruction du royaume

Le musée de Pau ne pouvait pas rater ça : *le 4ème centenaire de l'avènement* au trône d'Henri IV, le premier de la dynastie des Bourbons, quand partout, ou presque, on en célèbre la chute.

Musée national du Château, 2, rue du Château. 64000. Tél. : 59-27-07-36. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 15 octobre.

AUVERGNE LIMOUSIN

Aurillac

Alain Fleisher

Jeux de miroirs et de renversements sur illusion. La première rétrospective d'un manipulateur d'images, à la fois photographe, plasticien et cinéaste.

Musée Jean-Baptiste-Rames, 8, place de la Paix, 15000. Tél. : 71-48-42-58. De 13 heures à 19 heures. Fermé le lundi. *Jusqu'au 17 septembre.*

Brive

Tapisseries françaises des XVII[e] et XVIII[e] siècles

Un aperçu de la production variée des ateliers de lisse sous l'Ancien Régime. En une vingtaine de grandes pièces pro*venant de collections particulières,* d'antiquaires et du Musée du Louvre.

Galeries du théâtre municipal. Tél. : 55-74-90-15, poste 1185. De 10 *heures à* 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Du 30 juin au 8 septembre.

Issoire

Manessier

Trente toiles sur le thème du paysage omniprésent dans l'œuvre abstraite du représentant par excellence de « l'école de Paris ».

Centre Nicolas Pomel, place de Verdun, 63500. Tél. : 73-55-12-00, juillet-août : 73-89-07-17. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 h 30. Du 1[er] juillet au 30 septembre.

D.R.

De Rochechouart à Jouy-en-Josas, d'Aloïse admise au panthéon de l'art brut, à Robert Combas, l'un des représentants de « nos années 80 », le chemin n'est peut-être pas si long, qui est celui de la liberté.

ANDRÉ HELD

Limoges

Eugène Boudin

L' exposition est émaillée de dessins inédits et d'oeuvres provenant de collections particulières.

Musée de l'Evêché, place de la Cathédrale, 87000. Tél. : 55-45-61-75. De 10 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Du 1[er] juillet au 31 août.

Meymac

Markus Lüpertz

C'est une rétrospective,la première en France, de cet artiste allemand plus classique qu'on *croit.* Près de 80 tableaux et une dizaine de sculptures de 1964 à aujourd'hui sont exposés.

Centre d'art contemporain, Abbaye Saint-André, place du Bûcher, 19250. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Du 12 juillet au *1[er] octobre.*

Rochechouart

Aloïse

Une des grandes figures de l'art brut. *Les œuvres, dessins et gouaches,* viennent du musée de Lausanne et d'une collection privée.

***Centre d'art contemporain, Château de* Rochechouart, 87600. Tél. : 55-45-10-16. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures en juillet-août, de 14 heures à 18 heures en juin et septembre. Fermé le mardi. Jusqu'au 24 septembre.**

Thiers

***« Au creux de l'enfer »,* Michel Gérard**

Un sculpteur devenu forgeron, qui, depuis dix ans, recherche les sites industriels, et inscrit leur mémoire dans ses grandes pièces travaillées au marteau-pilon.

Centre d'art contemporain, vallée des Usines, avenue Joseph-Claussat, 63300. Tél. : 73-80-26-56. De 15 heures à *20 heures. Fermé le mardi. Du 28 juin au* 30 septembre.

BOURGOGNE

Auxerre

L'Europe des céramistes

Un bilan de la création céramique contemporaine à travers deux cent cinquante œuvres sélectionnées dans toute l'Europe.

Abbaye Saint-Germain d'Auxerre, 89000. Tél : 86-46-46-29. De 13 h 30 à 18 h 30, *le dimanche de 9 heures à 12 h 30 et de* 13 h 30 à 18 h 30. Fermé le mardi. Jusqu'au 28 août.

Fontenoy

Claude Viseux

On n'entend plus beaucoup parler de sa sculpture, quant à sa peinture, on ne la *connaît pas du tout.* L'exposition nous rafraîchit la mémoire sur la première et nous fait découvrir la seconde.

***Centre régional d'art contemporain,* château du Tremblay, 89520. Tél. : 86-44-02-18. De 10 heures à 19 heures. Du 25 juin au 24 septembre.**

Joigny

Eloge de la peinture

Un choix d'oeuvres de deux générations de peintres : Janos Ber, Sam Francis, Alexandre Hollan, Francis Imhoff, Raymond Lardeur, Guy le Meaux, Pierre Tal Coat, Bram Van de Velde.

Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais, 89300. Tél. : 86-62-08-65. De 14 heures à 19 heures. En juin fermé le lundi. Jusqu'au 19 septembre.

Tanlay

Sam Szafran
Jean-Paul Riopelle

Imprévue, la rencontre d'un pastelliste qui ne quitte les plantes vertes de son appartement que pour la cage d'un escalier sans fin ni fond, et d'un peintre canadien qui aime les grands espaces et la marche en forêt, et le dit dans l'épaisseur de ses toiles.

Centre d'art contemporain, château de Tanlay, 89407. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1[er] octobre.

Treigny

Jacqueline et Jean Lerat

Les oeuvres récentes de deux maîtres potiers qui travaillent depuis un demi-siècle, et ont marqué toute une génération de céramistes.

Château de Ratilly, 89520. Tél. : 86-74-79-54. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

BRETAGNE

Bignan-Locminé

Robert Grosvenor

Les sculptures-objets et les sculptures-meubles bricolées par un artiste américain qui ne manque ni d'humour ni de fantaisie.

Centre d'art contemporain du domaine de Kerguehennec, 56500. Tél. : 97-60-57-78. De 10 heures à 19 heures. Du 1[er] juillet au 30 septembre.

Daoulas

Couronnes du monde

De Toutankhamon à Napoléon, des Lamas aux Incas, de l'âge de fer aux fêtes des moissons, quelque deux cents couvre-chefs nobles et moins nobles, pour montrer que, si des têtes sont tombées, l'usage de la couronne est restée.

Abbaye de Daoulas, Centre culturel, 21, rue de l'Eglise, 29224. Tél. : 98-25-84-39. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 1[er] octobre.

Pont-Aven

Armand Séguin

Peintures, aquarelles et gravures. Pont-Aven rend hommage à cet épigone de Gauguin qui était surtout bon graveur.

Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-ville, 29123. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Du 25 juin au 9 octobre. ➜

L'aventure de l'art dans les châteaux du Médoc

Il arrive parfois que la route des vins se transforme en parcours artistique. *Quatre châteaux du Médoc* accueillent cette année la collection Peter Stuyvesant d'art contemporain. Les œuvres de quatre-vingt-sept grands artistes internationaux sont réparties par pays. Outre les créateurs des Pays-Bas omniprésents (les travaux de Karel Appel, Hans Koester ou Lataster constituent un tiers de cette fondation néerlandaise), le château *Citran* abrite les Espagnols, Alexandro Gordillo ou José Maria Sicilia. *Ce domaine, qui appartient à des Japonais, réserve* une bonne place à ses compatriotes, Wakako ou Sugaï. Les Etats-Unis (David Salle), l'Italie et la Belgique ont trouvé refuge au château Dillon, et Lachesnaye accueille les Anglais Tremlett *ou Irving, celui d'Arsac* abrite les Français Viallat ou Pincemin. Toutes les œuvres sont présentées dans les chais, les cuviers et les parcs, loin des musées, mais tout près de grands crus.

Aventure dans l'art, Collection Peter Stuyvesant. Château Dillon à Blanquefort, 33290 ; château Citran à Avensan, 33480 ; château Lachesnaye à Cussac, 33146, et château d'Arsac à Arsac, 33460. Tél. : 56-44-72-14. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Etienne-Martin en Bourgogne

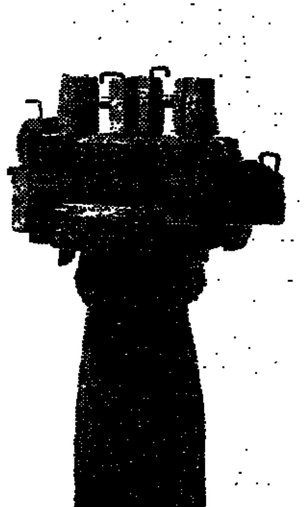

Le sculpteur des *Demeures* inspirées à l'origine par la maison de son enfance, devenue maison-mère de son œuvre, est à Avallon. Celui des bois et des souches noueuses, à *peine corrigées, est à Beaune (ci-*dessus : Abécédaire, 1967, bois et fer).

● *Collégiale Saint-Lazare, église Saint-Pierre, 89200 Avallon. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, nocturnes le week-end de 21 heures à 23 heures. Du 9 juillet au 10 septembre.*

● *Chapelle de l'Oratoire, 75, rue de Lorraine, 21200 Beaune. Tél. : 80-24-70-91. De 14 heures à 18 h 30, fermé le lundi. Du 1[er] juillet au 10 septembre.*

EX POSITIONS

→

Pontivy

Trésors des bibliothèques de Bretagne

Venus de tous les coins de Bretagne, de bibliothèques municipales comme d'abbayes, des ouvrages, manuscrits, incunables, imprimés, reliés. Des raretés.

Château des ducs de Rohan, 56178. Tél. : 97-25-00-33. De 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 septembre.

Rennes

Laurent de La Hyre

Première rétrospective d'un peintre représentatif de la peinture française du milieu du dix-septième siècle. Une coproduction des musées de Grenoble, Rennes et Bordeaux.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi et les jours fériés. Jusqu'au 31 août.

CHAMPAGNE-ARDENNES LORRAINE

Troyes

Aki Kuroda, « la notte »

Une façon élégante de passer de l'ombre à la lumière, de la nuit au jour, de l'abstraction à la figuration.

Centre d'art contemporain « Passages », 3, rue Vieille-Rome. Tél. : 25-80-59-42. Cadran solaire, chapelle de l'Hôtel-Dieu, quai des Comtes-de-Champagne, 10000. Tél. : 25-76-13-78. Jusqu'au 3 septembre.

Auguste Chabaud (1882-1955)

Beaucoup d'oeuvres inédites d'un peintre de Paris et de la Provence qu'un de ses exégètes a qualifié de « fauve devenu ermite »

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Du 30 juin au 18 septembre.

Val-de-Vesle

David Tremlett : Wall-Drawings

Sur les murs de l'église romane, l'intervention éphémère d'un artiste anglais préoccupé de traces, de tracés, d'équilibre de constructions fragiles.

SILO, Centre de création contemporaine, Eglise de Courmelois, 51360. Tél. : 26-03-94-94. De 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 août.

CENTRE

Chartres

Soutine

Réalisée grâce aux prêts de nombreux musées étrangers et de collections privées, l'exposition propose une vue d'ensemble de l'oeuvre de Soutine depuis son arrivée à Paris en 1913 jusqu'aux tableaux réalisés pendant l'Occupation. Des inédits.

Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 30 juin au 30 octobre.

Châteauroux

La biennale de céramique contemporaine

Vingt jeunes créateurs français représentatifs de l'évolution des arts de la terre, et dix céramistes anglais confirmés.

Musée Bertrand, Cordeliers, 36018. Tél. : 54-27-26-31. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 août.

Noirlac

Archéologie du livre médiéval

Le Roman de la Rose et *le Psautier de Saint Louis* figurent, parmi d'autres précieux manuscrits, dans cette histoire du livre en Occident et dans l'Orient méditerranéen, depuis les origines jusqu'à l'apparition de l'imprimerie.

Abbaye de Noirlac, 18200 Bruère-Allichamps. Tél. : 48-70-71-72, poste 2488. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 26 juin au 23 juillet.

Orléans

Max Jacob et les artistes de son temps

Hommage au témoin passionné des riches heures du Bateau-Lavoir, où il est aux côtés de Derain, Modigliani, Apollinaire, Salmon et Picasso. Avant de se retrouver, avec ses amis, à Montparnasse, où il assiste, entre autres, à la naissance du « Groupe des dix ».

Musée des beaux-arts, 1, rue Fernand-Rabier, 45000. Tél. : 38-53-39-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 septembre.

Tours

Panamarenko

L'artiste, un rêveur déguisé en scientifique, et auteur de belles machines ailées, présente notamment le dernier « moteur » qu'il a conçu pour son « voyage aux étoiles ».

Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000. Tél. : 47-66-50-00. De 14 heures à 19 h 30. Fermé le lundi. Du 24 juin au 25 septembre.

Raoul Dufy

De l'art aimable et joyeux en un choix de peintures et dessins prêtés par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, les musées de Nice et d'Orléans.

Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. De 9 heures à 12 h 45 et ... 18 heures. Fermé le mar... 3 septembre.

NORD PAS-DE-CA... LAIS PICARD... IE

Calais

Bill Woodrow

Délaissant les objets ... industriels de rebut qu'il redécoupait ..., ce sculpteur anglais type des années 80 change de manière. A preuve les ... œuvres carrément figuratives et nar...ratives réunies pour cette exposition.

Musée des beaux-arts et de la dentelle, 8, rue Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00, poste 6317. De 10 heures à 12 heures et de 14 heu...res à 17 h 30. Fermé le mardi et les j...ours fériés. Du 22 juillet au 8 octobre.

Gravelines

Jacques Villon, l'oeuvre gravé

L'oeuvre en noir et blan...c d'un peintre qui débuta comme il...lustrateur de mode, vécut le cubisme..., en tira une grande rigueur, qu'il ain...si faire passer dans des visages et pa...ysages taillés, tramés, gravés au burin.

Musée du dessin et de l'es...tampe originale en l'Arsenal, Hôtel de Ville..., place Charles-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-08-13, poste 466. De 14 heures ... à 17 heures, jusqu'à 18 heures les same...di et dimanche. Fermé le mardi. Jusqu'au 3... septembre.

Lille

Hommage à Davi...d

Autour du *Bélisaire* ... de David, 40 œuvres (de même ... format) de 40 peintres invités à ... s'inspirer du tableau conservé au musé...e, ou à rendre simplement hommage au ... peintre pour le bicentenaire.

Musée des beaux-arts, pla...ce de la République, 59000. Tél. : 20-...57-01-84. De 9 h 30 à 12 h 30 et de ... 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. ... Du 24 juin au 31 août.

Marcq-en-Baro...ul

Avant la pyramid...e, le Louvre

Une exposition sur l...es fouilles conduites avant les travau...x de la Pyramide. Pas moins de 4(...0 objets du Moyen Age au dix-neuvi...ème siècle y sont présentés.

Fondation Septentrion, 597...00. Tél. : 20-46-26-37 ou 20-46-30-37. I... le 14 heures à 18 heures. De 14 heures à ... 19 heures les dimanche et jours fériés. F...ermé le lundi. Jusqu'au 1er octobre.

Tourcoing

Martin Barré

Après Nantes, Tourcoi...ng accueille cette rétrospective du pe...intre Martin Barré, un abstrait qui depuis plus de trente ans travaille en silence, à l'économie, avec rigueur.

Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59200. Tél. : 20-25-38-92. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. De 15 heures à 18 heures le dimanche. Fermé le mardi. Jusqu'au 10 octobre.

Villeneuve d'Ascq

Daniel Dezeuze

Une démonstration sur le regard et l'espace, le fil conducteur de l'œuvre de Dezeuze. Cette exposition sera ensuite présentée au Centre national d'arts plastiques de Paris, puis au Musée des beaux-arts de Nantes.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tel. : 20-05-42-46. De 10 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 août.

NORMANDIE

Alencon

Charles Léandre (1862-1934)

Une rétrospective pour l'enfant du pays devenu célèbre par ses illustrations et dessins d'humour et d'humeur parus dans *la Caricature, le Rire, l'Assiette au beurre* ou *le Charivari*.

Musée des beaux-arts et de la dentelle, rue Aveline, 61000. Tél. : 33-32-40-07. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 4 septembre.

Avranches

1789-1989 : le témoignage de la peinture

Les oeuvres d'une cinquantaine d'artistes d'aujourd'hui, qui ont été tout spécialement conçues à partir de tableaux et gravures illustrant couramment la Révolution française.

Halles d'Avranches, Centre d'art contemporain, place du Marché, 50300. Tél. : 48-08-88-55. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Du 24 juin au 17 septembre.

Caen

Le soulier de Marie-Antoinette

Conservé au musée de Caen, le soulier que la reine perdit en montant à l'échafaud fournit l'occasion de réfléchir aux petites choses de l'Histoire, et de s'intéresser à ces nombreux objets isolés recueillis par les musées.

Musée des beaux-arts, esplanade du Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 6 juillet au 16 octobre.

Monnaies et mesures.

A la découverte du papier monnaie révolutionnaire, des assignats et des bons de confiance et de notre bon vieux système décimal.

Eglise Saint-Georges, Château, 14000. Tél. : 31-86-06-24. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 30 juin au 8 octobre.

Dieppe

André François

Soixante-dix peintures, sculptures et assemblages, en souvenir, pour la plupart, du jour où André François vit la mer pour la première fois. C'était à Dieppe.

Château-Musée, rue de Chastes, 76200. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Tél. : 35-84-19-76. Jusqu'au 30 septembre.

Honfleur

Albert Lebourg (1849-1928)

Il vénérait Monet, aimait la nature, peignait sur le motif des paysages des environs de Rouen et de Paris. Et se retrouva avec les impressionnistes au salon des Indépendants, avant d'exposer au Salon officiel.

Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie, 14602. Tél. : 31-89-16-47. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 1er juillet au 1er octobre.

Le Havre

« Pauvreté et baroque »

Les oeuvres de six artistes flamands contemporains, trois presques vieux, ascétiques et arides, qu'il qualifie de « pauvres » et trois plus jeunes, narratifs, ludiques et baroques.

Musée des beaux-arts André Malraux, bd Kennedy, 76083. Tél. : 35-42-33-97. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 août.

Rouen

Faïences révolutionnaires

Les plus célèbres faïences révolutionnaires du musée de Sèvres et celles de collections privées sont venues s'ajouter aux pièces de l'abondante collection du musée de Rouen.

Musée de la céramique de Rouen, 1, rue du Faucon et 94, rue Jeanne-d'Arc, 76000. Tél. : 30-07-31-74. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi toute la journée et le mercredi matin. Jusqu'au 31 août.

LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES

Albi

De Manet à Picasso

Une quarantaine de tableaux et sculptures de la collection du Reader's Digest.

Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81003. Tél : 63-54-14-09. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 27 juin au 2 septembre.

ALES

James Guitet

Peintures, dessins et livres d'un abstrait lyrique qui, dans les années 50 et 60,

→

Matisse ici et là

● **Dessins de fleurs.** Musée Matisse, 59360 le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h30 à 18 heures le dimanche. Fermé le lundi et le mardi. Du 8 juillet au 30 septembre.

● **Les dessins du musée Matisse de Nice.** Musée d'art moderne de Saint-Etienne (après leur présentation à Nantes et Nîmes). 42000 La terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures, le mercredi nocturne jusqu'à 22 heures. Du 30 juin au 14 août.

● **Matisse et l'héritage antique :** dessins, gravures, livres et sculptures. Musée Ochier, Cluny, 71250 Cluny. De 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 septembre.

● **Vingt-six dessins de la collection Dina Vierny,** Hôtel Donadeï de Campredon, 20, rue du Dr. Tallet, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. Tél. : 90-38-17-41. de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 15 octobre.

MAIRIE DE PARIS
THÉATRE MUSIQUE & DANSE DANS LA VILLE
avec la collaboration de : RADIO TOUR EIFFEL 95.2

PARIS FÊTE DU FORUM
24-25 juin 1989 de 14h à 24h

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE
THÉÂTRE ET MUSIQUE A L'AUDITORIUM DE LA PORTE ST-EUSTACHE
CONCERT A L'ÉGLISE ST-EUSTACHE
FOIRE A LA BROCANTE
JOURNÉES PORTES OUVERTES DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE LA VILLE DE PARIS
EMBRASEMENT DE L'ÉGLISE ST-EUSTACHE ET DE LA BOURSE DU COMMERCE
50 SPECTACLES GRATUITS
Programme détaillé dans les mairies d'arrondissement
Renseignements : 42 77 19 90

LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer.
Vivier de homards et de langoustes.
10 bis, place de Clichy
Paris 9e
Réservation : 48.74.44.78

CHEZ HANSI
La grande brasserie alsacienne
3, place du 18-Juin-1940
Paris 6e
Angle Montparnasse
Rue de Rennes
Réservation : 45.48.96.42

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance mu...sicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, ... 40-15-00-30/40-15-08-08	...e T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskys du monde. Jusq. 2 h du mat.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-1er, 8e	47-23-54-42 F. sam. dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre entièrement rénové. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
LE PRESBOURG 3, av. de la Grande-Armée,	45-00-24-77 16e Ts les jrs	Accueil NON-STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir, fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
LE GOURMAND CANDI...DE 6, pl. Maréchal-Juin, 17e	43-80-01-41 (pl. Pereire)	Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. Tous les jours sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMI...EUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir
Décor : « Brasserie de Luxe »
TERRASSE au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin
6, place de la Bastille, 43-42-90-32

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 h sur 24

CONGRÈS MAILLOT
Porte Maillot : 80, av. de la Grande-Armée
HUITRES, COQUILLAGES toute l'année
POISSONS, VIANDES à l'os grillées
45-74-17-24 - Ouvert T.L.J.

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

ARTS

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

travaillait des matières épaisses, puis s'est remis en question, prenant en compte la réflexion sur la peinture des artistes de Support/Surface.

Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. De 11 heures à 19 heures. Fermé les lundis et mardis. Jusqu'au 15 septembre.

Carcassonne

Gaston Chaissac

Un bon choix de peintures, collages, totems et chaudrons du peintre du Bocage (vendéen), qu'on a trop souvent classé parmi les gens de l'art brut. L'exposition vient de la Fondation *Mona Bismarck.*

Tours narbonnaises, Cité, 11012. Tél. : 64-71-04-10. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Avant-gardes yougoslaves

Une vingtaine d'artistes parmi les plus novateurs des années 70 et 80 : Abramovic, Dimitrijevic, Ivakovic, Martinis...

Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun, 11012. Tél. : 68-77-71-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 24 juin au 31 août.

Peter Greenaway

Il se trouve que le cinéaste anglais fait du dessin, de l'aquarelle et de la peinture. On ne s'en étonnera pas.

Arcade, Centre de recherche d'art et de création contemporaine, Hôtel du Tivoli, 8, bd Omer-Sarraut, 11000. Tél. : 68-72-50-49.
Jusqu'au 30 août.

Cases-de-Pène

Shirley Jaffe

Les peintures de 1962 à 1989 d'une Américaine de Paris œuvrant dans l'abstraction en accrochant non sans lyrisme ses couleurs fortes à de sages canevas géométriques.

Fondation du château de Jau, château de Jau, 66600. Tél. : 68-64-42-97. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Castres

Les élèves espagnols de David

Le néo-classicisme en Espagne à travers les peintures, dessins, gravures et sculptures de cinq élèves de David : Aparicio, Lacoma, Riberia, Madiazo et Alvarez y Cubero.

Musée Goya, hôtel de ville, 81100. Tél. : 63-59-62-63. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 24 juin au 31 août.

Céret et Collioure

Claude Viallat

Des bâches, des empreintes, des filets, des objets. Un regroupement des œuvres réalisées pendant plus de vingt ans lors de séjours en Catalogne.

Musée d'art moderne, de Céret, 1, rue Joseph-Parayre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre.
Musée de Collioure. De 15 à 20 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Figeac

Objets : deux collections privées

Les deux collections d'art contemporain en question ne se ressemblent guère. L'une est faite d'œuvres que l'on qualifie volontiers de conceptuelles, l'autre réunit des peintures relevant de la figuration narrative. Leur réunion peut être tonique.

Salle du Foirail, 46102. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 août.

Ginal

Le relief, des années cinquante à nos jours

En compagnie d'une bonne trentaine d'artistes, dont Arp, Bury, César, Cruz Diez, Dubuffet, Kresno, Tinguely, Vasarely.

Centre d'art contemporain, abbaye de Beaulieu, 82330. Tél. : 63-67-06-84. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 11 septembre.

Labège

Monique Frydman Bernard Pagès

La toile et les papiers de soie, les pigments, le fusain et le pastel d'un côté, et de l'autre des briques, de la ferraille et du béton. Apparemment antithétiques, les œuvres d'un *peintre et* d'un sculpteur d'aujourd'hui.

Centre régional d'art contemporain, Labège-Innopole, 31328. Tél. : 61-39-29-29. De 12 h 30 à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Du 24 juin au 3 septembre.

Nîmes

James Turell

L'artiste californien, qui est un grand spécialiste des « environnements sensoriels » à base de lumières modulées dont il cache les sources, a conçu spécialement pour le musée de Nîmes plusieurs installations.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30000. Tél. : 66-67-38-21. De 9 heures à 19 heures. Du 7 juillet au 1er octobre.

Perpignan

Willy Mucha

Trois expositions en une : des œuvres de Willy Mucha sur la région de ses amours, Collioure ; sa collection originale de clochers *signés Picasso*, Matisse, Dufy, et un livre d'or unique en son genre que signèrent pour lui René Char et Aragon, agrémenté de dessins de Picasso ou Chagall.

Palais des rois de Majorque, place du Docteur René-Puig, 66000. Tél. : 68-34-48-29. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé le mardi. Du 24 juin à la fin septembre

Toulouse

Les temps chauds

Deux musées, le Fonds régional d'art contemporain Midi-Pyrénées et le Musée d'art contemporain de Montréal, cinq conservateurs et une vingtaine d'artistes québécois. Un bol d'air pour les après-midi *torrides* ?

Chapelle des Augustins, Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31000. Tél. : 61-22-21-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 13 heures. Fermé le mardi. Du 30 juin au 31 août.

Villeneuve-lès-Avignon

Des têtes

Signées Baselitz, Clemente, Dietman, Garouste, Immendorf, Paladino, Polke, Sanejouand, des têtes qui tombent, roulent et n'amassent pas forcément mousse. Pour le Bicentenaire, bien sûr.

Chartreuse, 30400. Tél. : 90-25-05-46. De 9h30 à 19h30. Du 12 juillet au 16 août.

PAYS DE LA LOIRE

Angers

Grau-Garriga

La ville qui abrite la tenture de l'Apocalypse rend hommage à un artiste catalan, l'un des premiers représentants de la « nouvelle tapisserie ». Qui fait *aussi dela peinture, des objets, des collages,* des dessins.

Musée Jean-Lurçat, 4, bd Arago, 49000. Tél. : 41-87-41-06. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. A partir du 18 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 29 octobre.
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée. Tél. : 41-88-64-65. Mêmes horaires. Jusqu'au 29 octobre.
Abbaye de Ronceray, place de Laiterie. Tél. : 41-88-68-75. Mêmes horaires. Du 24 juin au 24 septembre.
Château, promenade du bout du monde Tél. : 41-87-43-47. De 9 heures à 19 heures en juillet/août, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 en septembre, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 en octobre. Jusqu'au 29 octobre.

Nantes

Soulages

Quarante ans de peinture forte, sombre, de plus en plus monumentale, de plus en plus noire. Les œuvres, une soixantaine, viennent de musées allemands, américains, parisiens, et de collections privées.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 45. Fermé le mardi. Du 5 juillet au 30 septembre.

Voyages à la Chine 1817-1827

Porcelaines, gouaches, mobilier et objets de curiosité rapportés de Chine par l'armateur nantais Thomas Dobrée.

Musée Thomas-Dobrée, place Jean-V, 44000. Tél. : 40-69-76-08. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Le grand escalier d'Odessa dans *le Cuirassé Potemkine*, à Marseille.

PROVENCE COTE D'AZUR

Cannes

Première biennale internationale : « *Humour et Révolution* »

Deux cent quarante artistes représentant les courants figuratifs des années 80 ont été invités à plancher pour cet essai de biennale.

Palais des congrès et des festivals, 06400. Tél. : 93-99-04-84. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 23 heures. Du 8 juillet au 15 septembre.

Fréjus

Exposition inaugurale

Le « musée temporaire » de la fondation *Daniel* Templon, en projet depuis plusieurs années, a trouvé refuge dans un entrepôt de 1200 mètres carrés. En attendant la construction du musée définitif.

Fondation Daniel Templon, zone industrielle du Capitou, 83600. Tél. au siège social de Paris : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Du 12 juillet au 10 septembre.

Marseille

Edward Hopper

Le plus grand peintre américain de l'entre-deux-guerres, en une trentaine de tableaux, accompagnés d'aquarelles, de dessins et de gravures.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. De 10 heures à 17 heures. Du 24 juin au 24 septembre.

La mémoire d'Odessa

De Catherine II, qui l'a fondée, à la mort de Lénine, l'histoire d'une ville où séjournèrent la plupart des grands créateurs russes *d'avant* et d'après la *révolution* d'Octobre.

Centre de ... Charité, 1... la Vieille-Charité, 2, rue de la ... 3002. Tél. : 91-56-28-38. De 12 heures ... à 19 heures, de 10 heures à 19 heures ... le week-end. Jusqu'au 24 septembre.

John C... oplans : « Auto... portrait »

Cet histo... rien et critique d'art, auteur d'ouvrage... s consacrés à Cézanne, Brancusi, Kell... y ou Warhol, se consacre à la photogra... hie depuis *1980*. Son *sujet* exclusif, ... un corps en détail, le sien, monumen... talisé.

Centre de ... la Vieille-Charité. De 12 heures à 19 heur... s, de 10 heures à 19 heures le week-end ... Du 1er juillet au 3 septembre.

Philipp... e Hosiasson

L'œuvre ... dense et grave d'un peintre natif d'O... dessa, qui vécut à Paris et mériterai... t d'être mieux connu.

Centre de ... la Vieille-Charité. De 12 heures à 19 heur... s, de 10 heures à 19 heures le week-end ... Jusqu'au 10 septembre.

Nice

Christ... o : Collection Lilja

Des prem... iers « petits paquets parisiens » ... des années 60 aux projets d'emballa... ges urbains et de déroulements g... randioses de kilomètres de bâches da... ns le désert.

Galerie d... es Ponchettes et d'art contemporain, 5... 9 et 77, quai des Etats-Unis, 06000. T... él. : 93-62-37-11 et 93-62-31-24. De ... 10 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 1... 8 heures. Du 4 juillet au 30 septembre.

Saint-Tropez

Louis V... altat

Les pays... ages peints dans l'Estérel, entre 189... 7 et 1914, par un artiste qui aimait la ... couleur et le dit presque comme u... n fauve

Musée de ... l'Annonciade, place Grammont, 83990. Té... l. : 94-97-04-01. De 10 heures à 12 heur... es et de 15 heures à 19 heures. Fermé le ... mardi. Du 8 juillet à la fin septembre.

> ## « L'œuvre ultime » à la Fondation Maeght
>
> De ... Cézanne, Gauguin, Renoir, Mone... t, Bonnard, Klee, Matisse, Mond... rian, Picasso, Dubuffet et bien d'aut... res (vingt-quatre artistes sont repré... sentés), plusieurs œuvres ont été c... hoisies dans les dix dernières anné... es de leur création, certaines étant ... les toutes dernières. L'exposition d... éveloppe cette idée que, vers la fin d... e leur vie, dans les temps comptés de la vieillesse, libres, détachés de toutes contingences, certains artistes, après de multiples recherches, ont entrevu de nouvelles voies, leurs œuvres devenant référence pour l'art d'aujourd'hui.
>
> *Fondation Maeght, Saint-Paul-de-Vence 06570. Tél. : 93-32-81-63. De 9 heures à 15 heures. Du 4 juillet au 4 octobre.*

Toulon

Piotr Klemensiewicz

Les œuvres de 1988 d'un jeune peintre marseillais né en 1956.

Musée de Toulon, 113, bd du Maréchal-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Sauf les jours fériés. Du 6 juillet au 30 septembre.

Paul Guigou

Œuvres d'un peintre paysagiste de l'école provençale du dix-neuvième siècle.

Musée de Toulon. De 13 heures à 19 heures. Sauf les jours fériés. Du 6 juillet au 30 septembre.

Vaison-la-Romaine

Bourdelle

En trente-huit bronzes et trois autoportraits *peints, tous prêtés par le* musée Bourdelle, une invitation à revoir l'œuvre de celui qui fut l'assistant de Rodin, avant de se consacrer à son œuvre personnelle.

La Ferme des arts, rue Bernard-Noël. Tél. : 90-36-08-25. De 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures en juillet-août, jusqu'à 18 heures en septembre-octobre. Jusqu'au 31 octobre.

RHONE-ALPES

Chambéry

Jean Carton

Hommage à un sculpteur récemment disparu, qui illustre la tradition figurative. En une centaine d'œuvres, bronzes, dessins et gravures.

Musée Savoisien, square de Lannoy de Bissy, 73000. Tél. : 79-33-44-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 24 juin au 30 septembre.

Grenoble

Robert Barry

De l'art conceptuel dur et *pur pour* « la rue » du Magasin, où Robert Barry a réalisé une peinture inamovible en lettres, qui sera recouverte après l'exposition.

Centre national d'art contemporain, Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 3 septembre.

> ## La photo à Arles
>
> ● **Deep South**
> Associant voyage, mythologie et autobiographie, deux cents images, la première grande exposition consacrée au Sud profond.
> *Palais de l'Archevêché*
>
> ● **Panoramas : la collection Bonnemaison**
> De 1880 à nos jours, pour le cent-cinquantième anniversaire de la photographie, *quatre-vingts pièces rares* prouvent l'importance historique de la vision panoramique.
> *Espace Van Gogh.*
>
> ● **Boltanski-Messager**
> *Les créations d'un duo d'artistes utilisant l'image fixe.*
> *Chapelle Saint-Martin-du-Méjean*
>
> ● **Lucien Clergue**
> A Arles, Montmajour et Avignon, le créateur des Rencontres expose son point de vue sur Point Lobos, le nu et la tauromachie.
> *Palais de l'Archevêché à Arles ; abbaye de Montmajour ; église des Célestins à Avignon.*
>
> Toutes ces expositions ont lieu du 3 juillet au 3 septembre.
> *Rens. : (pour Arles) : (16) 90-96-76-06.*
>
>
>
> FERNE KOCH

nellis, Merz, Paolini, Boetti, Fabro, Pistoletto, etc.

Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache, 4e niveau, 69001. Tél. : 78-42-27-39. De 12 heures à 18 heures, fermé le mardi et les jours fériés. Du 24 juin au 6 septembre.

Trésors d'orfèvrerie gallo-romain

Composé grâce à des prêts généreux du British Museum et d'autres musées européens, un panorama très riche de pièces rares. Coupes, hanaps, oenochés et vaisselle de table, tous ornés de motifs repoussés, de placages et de dorures.

Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Cléberg, 69005. Tél. : 78-25-94-68. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé les lundis et mardis. Jusqu'au 27 août.

> ## Long, Nauman, Dan Flavin dans la collection Panza
>
> *Les Musées d'art moderne de Saint-Etienne et de Lyon ont la bonne idée d'accueillir des œuvres de la collection Panza, l'une des plus grandes du monde pour l'art contemporain, en particulier conceptuel et minimal.*
>
> *A Saint-Etienne, dix grandes pièces de Richard Long et onze de Bruce Nauman sont exposées, cercles de pierres ou de bois de l'un, constructions avec néons et vidéos de l'autre. Soit deux orientations très différentes de l'art des années 70.*
>
> *A Lyon, l'invité est Dan Flavin, avec dix-huit œuvres au néon adossées aux murs ou placées dans les angles à tous les étages du musée Saint-Pierre.*
>
> *Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures, nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Du 30 juin au 5 septembre.*
>
> *Musée d'art contemporain de Lyon, 16, rue du Président-E.-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 30 juin au 6 septembre.*

Lyon

De Géricault à Léger

Les dessins français des dix-neuvième et vingtième siècles conservés au musée lyonnais : Prud'hon, Ingres, Delacroix, Corot, Daumier, Degas, Puvis, Matisse...

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66 De 10 h 30 à 18 heures. Fermé les lundis et mardis. Jusqu'au 3 septembre

« Verso l'arte Povera »

Le mouvement d'avant-garde italien pris à sa racine, avec un ensemble très conséquent d'œuvres réalisées entre *1961 et 1969 par 26 artistes, dont* Kou-

Roanne

La céramique révolutionnaire en France

L'idée d'exposer la céramique révolutionnaire, plusieurs musées l'ont eue. Ici elle se justifie doublement, puisque le musée Déchelette vient d'acquérir une collection de près de 600 pièces rassemblées par Louis Heitschel.

Musée Déchelette, 22, rue Anatole France, 42300. Tél. : 77-70-00-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi et les jours fériés. Jusqu'au 30 novembre.

Villeurbanne

Mario Merz

Cette fois il ne s'agit pas des sculptures, mais uniquement des dessins. A profusion. Quatre-vingts œuvres sur papier du sculpteur d'igloos sont en effet présentées.

Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard, 69100. Tél : 78-84-55-10. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 10 septembre.